



HAL
open science

La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives

Blandine Pennec

► **To cite this version:**

Blandine Pennec. La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives. Linguistique. Université Rennes 2, 2006. Français. NNT : . tel-00199413

HAL Id: tel-00199413

<https://theses.hal.science/tel-00199413>

Submitted on 19 Dec 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA REFORMULATION EN ANGLAIS CONTEMPORAIN :
INDICES LINGUISTIQUES
ET CONSTRUCTIONS DISCURSIVES**

Thèse de doctorat
présentée par Blandine PENNEC

sous la direction de Madame le Professeur Martine SCHUWER

jury :

Mme le Professeur Geneviève GIRARD-GILLET - Pré-rapporteur

M. le Professeur Wilfrid ROTGÉ - Pré-rapporteur

Mme le Professeur Corinne ROSSARI

M. le Professeur Pierre BUSUTTIL

Mme le Professeur Martine SCHUWER

13 DÉCEMBRE 2006

*Toute ma reconnaissance va à Martine Schuwer pour l'aide et le soutien
qu'elle m'a apportés durant ce travail.*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	10
<u>PREMIÈRE PARTIE : LA NOTION DE REFORMULATION.....</u>	13
<u>CHAPITRE I. LA REFORMULATION DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU LANGAGE.....</u>	15
1. LE CHAMP DES NON-COÏNCIDENCES DU DIRE.....	15
2. LE CHAMP DU MÉTALANGAGE.....	16
3. LA REFORMULATION : UN CAS PARTICULIER DE COMMENTAIRE.....	20
4. REFORMULATION ET PROGRESSION DISCURSIVE.....	22
<u>CHAPITRE II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX EXISTANTS.....</u>	24
1. DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES : NOTION, OPÉRATION, ACTIVITÉ, PROCESSUS DE REFORMULATION.....	25
2. LA REFORMULATION ET SES MODALITÉS DISCURSIVES.....	25
3. LA REFORMULATION ET SON RÔLE DANS LE CONTEXTE DISCURSIF.....	30
4. LES OPÉRATIONS CORRESPONDANT À LA NOTION DE REFORMULATION.....	32
<u>CHAPITRE III. LA NOTION DE REFORMULATION : QUESTIONS DÉFINITOIRES ET TYPOLOGIQUES.....</u>	37
1. CARACTÉRISTIQUES DU LIEN ENTRE LE SEGMENT SOURCE (S) ET LE SEGMENT REFORMULÉ (R).....	38
1.1. Paraphrase et équivalence des contenus.....	38
1.2. Reformulation et seuil de distorsion.....	40
1.3. Reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques.....	43
1.4. Bilan.....	47
2. L'IDENTIFICATION D'UNE OPÉRATION DE REFORMULATION	48
2.1. Indices d'une reformulation paraphrastique (RP).....	48
2.2. Indices d'une reformulation non paraphrastique (RNP).....	50
2.3. Bilan : l'identification d'une reformulation.....	52
3. CARACTÉRISTIQUES DES SEGMENTS S et R	53
3.1. Plan syntaxique.....	53
3.2. Plan fonctionnel.....	54
3.2.1. Domaine de la RP.....	54
3.2.1.1. Cas d'équivalence.....	54
3.2.1.2. Ecart entre les contenus propositionnels.....	55

3.2.1.3. Cas de distorsion entre les contenus propositionnels.....	56
3.2.2. Domaine de la RNP.....	58
3.2.3. Bilan.....	59
3.3. Distance textuelle entre <i>S</i> et <i>R</i>	60
3.3.1. Reformulations différées.....	60
3.3.2. Reformulations relatives à un implicite discursif.....	61
3.3.3. Les discours rapportés.....	62
3.3.3.1. Propos rapportés au discours direct.....	63
3.3.3.2. Le discours indirect.....	63
3.3.3.3. Discours direct et indirect libres.....	64
3.3.3.4. Le discours narrativisé.....	65
3.3.3.5. Résumé.....	66
4. BILAN : COMPOSANTES DE LA NOTION DE REFORMULATION.....	67

DEUXIEME PARTIE :

LA REFORMULATION À CARACTÈRE PARAPHRASTIQUE..... 68

CHAPITRE I. LES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES DE LA REFORMULATION

PARAPHRASTIQUE.....	70
1. LES INTRODUCTEURS SOIT INTRA- SOIT TRANSPHRASTIQUES.....	70
1.1. L'évocation d'autres termes : "IN OTHER WORDS"	71
1.1.1. Un indice de reformulation paraphrastique.....	71
1.1.2. Contexte d'emploi.....	71
1.1.3. Description syntaxique.....	72
1.1.4. L'altérité au cœur de la reformulation.....	82
1.1.5. Un profil fonctionnel souple.....	89
1.2. Quand l'équivalence prime : "THAT IS"	90
1.2.1. Des structures syntaxiques à distinguer.....	90
1.2.2. Compatibilité avec la reformulation paraphrastique.....	92
1.2.3. Particularités d'emploi de "that is"	93
1.2.4. Caractéristiques syntaxiques.....	93
1.2.5. Une équivalence ontologique.....	101
1.2.6. Des reformulations cohésives.....	105
1.3. L'énonciation visée : "THAT IS TO SAY"	107
1.3.1. Valeur sémantique.....	107
1.3.2. Particularités d'emploi	108
1.3.3. Propriétés syntaxiques.....	109
1.3.4. Une formulation à atteindre.....	111

1.3.5. Des reformulations orientées vers <i>R</i>	114
1.4. Bilan contrastif : “in other words”, “that is” et “that is to say”	115
2. LES INTRODUCTEURS INTRAPHRASTIQUES.....	118
2.1. La nomination en question : “NAMELY”	118
2.1.1. Un sémantisme évocateur.....	118
2.1.2. Contexte d'emploi.....	118
2.1.3. Une propension à la dissymétrie.....	119
2.1.4. La saturation progressive du référent.....	125
2.1.5. Des reformulations orientées vers <i>S</i>	128
2.2. L'abréviation “i.e.”	129
2.2.1. Un emprunt au latin.....	129
2.2.2. Profil syntaxique.....	129
2.2.3. Une équivalence ontologique.....	133
2.2.4. La souplesse d'une reformulation connotée scientifiquement.....	135
2.3. Bilan contrastif : “namely” et “i.e.”.....	136
3. LES INTRODUCTEURS CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS.....	138
3.1. L'énonciateur apparaît : “I mean”.....	138
3.1.1. L'expression du "vouloir dire".....	138
3.1.2. Des interprétations variées.....	139
3.1.3. Spécificités de l'introduit de RP	144
3.1.4. Caractéristiques syntaxiques.....	145
3.1.5. L'auto-interprétation.....	146
3.1.6. La signification rattachée.....	147
3.2. Le co-énonciateur apparaît : “You mean”.....	149
3.2.1. Caractéristiques sémantiques.....	149
3.2.2. Interprétations possibles.....	149
3.2.3. Quel type de mise en relation ?.....	153
3.2.4. L'ajustement inter-énonciateurs.....	154
3.3. Les séquences apparentées : “It means”, “which means”, “that means”.....	155
3.4. Bilan : les séquences en “mean”.....	158
4. CONCLUSION : LA COMPLÉMENTARITÉ DES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES.....	160
5. REMARQUES SUR LES EXPRESSIONS MÉTALANGAGIÈRES NON FIGÉES.....	163

CHAPITRE II. LES INTRODUCTEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA REFORMULATION

PARAPHRASTIQUE	166
1. MARQUEURS AUX VALEURS HÉTÉROGÈNES.....	166
1.1. La relative autonomie : le marqueur "or".....	166
1.1.1. Compatibilité avec la reformulation paraphrastique.....	166
1.1.2. Particularités de l'emploi reformulatif.....	167

1.1.3. Des interprétations variées.....	169
1.1.4. La marque d'une altérité.....	172
1.1.5. Eléments favorisant la RP.....	172
1.1.6. Des appellations parallèles.....	173
1.2. Ancrage et continuation : le marqueur "so".....	174
1.2.1. "So" et la reformulation.....	174
1.2.2. Un marqueur plus ou moins sémantisé.....	176
1.2.3. Valeur de "so" et compatibilité avec la reformulation.....	180
1.2.4. Des reformulations dynamiques et structurantes.....	181
1.3. L'appel au co-énonciateur : "you know", "you see".....	182
1.3.1. Compatibilité avec la RP.....	182
1.3.2. Caractéristiques générales.....	183
1.3.3. Quels emplois ?.....	185
1.3.4. Valeurs de "you know" et "you see".....	188
1.3.5. Eléments favorisant la reformulation.....	189
1.3.6. Des reformulations contextualisées.....	190
1.4. L'ancrage dans la conversation : le marqueur "well".....	191
1.4.1. "Well" et la reformulation.....	191
1.4.2. Diverses réalisations de "well".....	192
1.4.3. Valeur de "well" et compatibilité avec la RP.....	196
1.4.4. Un temps de "lecture-écoute".....	197
1.5. Bilan.....	198
2. MARQUEURS DE VALIDATION.....	199
2.1. La dimension argumentative : "indeed".....	199
2.1.1. Description générale.....	199
2.1.2. Des reformulations argumentatives.....	202
2.2. La dimension confirmatrice : "yes" et "ok".....	203
2.2.1. Compatibilité avec la RP.....	203
2.2.2. Divers emplois.....	205
2.2.3. Eléments favorisant la RP.....	208
2.3. La justesse en question : "really", "exactly", "absolutely".....	210
2.3.1. Emplois classiques et reformutatifs.....	210
2.3.2. Des reformulations confirmatrices.....	214
2.4. Bilan.....	216
3. REMARQUES.....	217
CHAPITRE III. L'ABSENCE D' INTRODUCTEUR.....	218
1. LA PARAPHRASE.....	218
2. LES GROUPES NOMINAUX APPOSÉS.....	221
CONCLUSION : LES DIVERS ASPECTS DE LA REFORMULATION	
PARAPHRATIQUE.....	225

TROISIÈME PARTIE :

LA REFORMULATION À CARACTÈRE NON PARAPHRASTIQUE..... 227

CHAPITRE I. L'ABSENCE D' INTRODUCTEUR..... 229

1. LES GROUPES NOMINAUX APPOSÉS.....	229
2. LA RÉPÉTITION D'UN ÉLÉMENT, AVEC ADJONCTION ADVERBIALE.....	234
2.1. “Very” et “much” : l’attribution d’un degré.....	234
2.2. “Really” et “simply” : le recentrage.....	236
2.3. “Extremely” : la surenchère.....	238
2.4. “Too” : l’évaluation négative.....	239
2.5. Passage d’un adverbe à un autre : question de degré, question de notion.....	241

CHAPITRE II. LES INTRODUCTEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA REFORMULATION NON PARAPHRASTIQUE..... 243

1. MARQUEURS INTRODUISANT DES RP COMME DES RNP.....	243
1.1. “I mean” : le « vouloir dire » au service de la rectification.....	243
1.1.1. La RNP : une interprétation possible.....	243
1.1.2. Éléments favorisant l’interprétation.....	245
1.1.3. Des reformulations rectificatives.....	247
1.2. “You mean” : le vouloir dire supposé.....	248
1.2.1. L’interprétation RNP.....	248
1.2.2. Identification d’une reformulation en “you mean”.....	250
1.2.3. Des hétéro-reformulations rectificatives.....	250
1.3. “Well” : un temps d’arrêt	251
1.3.1. Illustrations des RNP	251
1.3.2. Composantes d’une RNP en “well”	252
1.3.3. Un ajustement quantitatif.....	253
1.4. “Or” : l’altérité au service de la ré-élaboration.....	255
1.4.1. Types de RNP possibles.....	255
1.4.2. Paramètres interprétatifs.....	256
1.4.3. La reformulation comme alternative.....	258
1.5. Bilan.....	259
2. EXPRESSIONS COMPATIBLES AVEC LES SEULES RNP.....	260
2.1. “And even” : la surenchère en question.....	260
2.1.1. Un sémantisme complexe.....	260
2.1.2. Variété interprétative.....	261

2.1.3. Eléments favorisant la RNP.....	263
2.1.4. Du dire « en plus ».....	264
2.2. “At least” ou l’évocation du minimum.....	265
2.2.1. Panel interprétatif.....	265
2.2.2. L’identification d’une RNP.....	267
2.2.3. Le minimum énonçable.....	268
2.3. Bilan : l’emploi d’introducteurs non spécifiques de la RNP.....	268

CHAPITRE III. LES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES DE LA REFORMULATION

NON PARAPHRASTIQUE.....	270
1. REMARQUES SUR LES EXPRESSIONS MÉTALANGAGIÈRES.....	270
2. LES INTRODUCTEURS FAVORISANT LES RNP PARTIELLES.....	272
2.1. L’alternative préférentielle “or rather”.....	272
2.1.1. Composantes de “or rather”.....	272
2.1.2. Quels types de reformulations ?.....	274
2.1.3. Le champ des reformulations partielles.....	275
2.1.4. Des ré-élaborations variées.....	277
2.1.5. La préférence au sens large.....	278
2.2. L’alternative minorante : “or at least”.....	279
2.2.1. Valeur de l’expression.....	279
2.2.2. Contexte d’emploi.....	279
2.2.3. Considérations syntaxiques et discursives.....	279
2.2.4. Quels types de minorations ?.....	281
2.2.5. Des relativisations du dire.....	281
2.3. Remarques sur “(or) at any rate”.....	282
3. LES INTRODUCTEURS DE RNP GLOBALES.....	285
3.1. Les marqueurs de recentrage.....	285
3.1.1. “In fact”.....	285
3.1.1.1. L’annonce d’un recentrage.....	285
3.1.1.2. Diverses interprétations.....	286
3.1.1.3. Contexte des RNP.....	289
3.1.1.4. Quels types de recentrages ?.....	290
3.1.1.5. La pertinence sous toutes ses formes.....	291
3.1.2. Remarque sur les expressions “in point of fact”, “as a matter of fact” et “in actual fact”.....	292
3.1.3. “Actually”.....	292
3.1.3.1. Identification du connecteur reformulatif.....	292
3.1.3.2. Contextes d’emploi.....	293
3.1.3.3. Une souplesse syntaxique et fonctionnelle.....	294

3.1.3.4. Quels types de recentrages ?.....	296
3.1.3.5. Le recentrage au sens large.....	297
3.1.4. Remarques sur “in reality”.....	298
3.1.4.1. Diverses interprétations.....	298
3.1.4.2. Fréquence d’emploi.....	299
3.2. Les marqueurs de synthèse.....	299
3.2.1. “Altogether” et “on the whole”.....	300
3.2.1.1. Des synthèses explicites.....	300
3.2.1.2. Emplois.....	300
3.2.1.3. Propriétés syntaxiques.....	304
3.2.1.4. Divers types de synthèses.....	305
3.2.1.5. Des synthèses globalement similaires.....	307
3.2.2. Remarques sur “all in all”, “all things considered” et “ when all is said and done”.....	308
3.2.3. “After all” et “finally”.....	308
3.2.3.1. Synthèse et argumentation.....	309
3.2.3.2. Point de vue final et synthèse.....	311
3.3. Les marqueurs de récapitulation.....	313
3.3.1. Remarques sur “in brief” et “in a word”.....	313
3.3.2. L’expression “in short”.....	313
3.3.2.1. Généralités.....	313
3.3.2.2. Profil syntaxique.....	314
3.3.2.3. Diverses facettes de la récapitulation.....	315
3.3.2.4. La récapitulation au sens large.....	317

<u>CONCLUSION : LES DIVERS ASPECTS DE LA REFORMULATION NON</u>	
PARAPHRASTIQUE.....	318

<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	321
---	-----

<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	330
-----------------------------------	-----

INTRODUCTION

Nous ne cessons, en parlant, de faire, de défaire, de refaire, de corriger, de nuancer, d'abrégé. La créativité du locuteur consiste en cet incessant remodelage de ce qu'il dit.

[Martin R., La définition naturelle]

Afin d'expliquer ou de corriger ses propos, il peut être utile de recourir à des « reformulations ». Les ré-élaborations en question s'effectuent le plus souvent de façon spontanée : autrement dit, le locuteur qui reformule un énoncé n'a pas nécessairement conscience de l'opération linguistique mise en œuvre.

La particularité de la notion de reformulation tient donc à son caractère métalinguistique. Elle appartient davantage à l'univers du linguiste qui décrit la langue qu'au langage naturel lui-même. Lorsque le terme se trouve employé dans un discours non scientifique, son emploi est alors épilinguistique, c'est-à-dire qu'il fait partie du « métalinguistique courant », ce métalinguistique qui « donne accès aux sensations des sujets parlants à propos du langage (de la langue, du sens, de la communication)»¹.

Étant métalinguistique, cette notion consiste en un ensemble de représentations liées à des phénomènes linguistiques. Il serait par conséquent naturel que les grammaires renseignent sur cette notion, de même que sur les phénomènes qui lui sont associés. Il n'en est rien, car ces ouvrages recensent majoritairement des marqueurs ou procédés syntaxiques participant de la construction énonciative. Or il semble que les reformulations jouent, quant à elles, un rôle dans la construction discursive.

En raison de cette absence dans les grammaires, les questions suivantes se posent avec d'autant plus de force :

- Qu'est-ce que « reformuler » ? (1^{re} partie) S'agit-il de dire la même chose avec des mots différents (c'est-à-dire opérer la ré-élaboration formelle d'un certain contenu) ? Ne fait-on pas nécessairement évoluer ce dont on parle en le présentant sous une autre forme ? (une ré-élaboration du contenu propositionnel lui-même serait alors opérée).

¹ Authier-Revuz J., « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative », *Linguisticae Investigationes*, XVII-1, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1993, p. 240.

- Selon quels procédés reformule-t-on ? (2^e et 3^e parties) L'emploi d'un certain type de marqueurs est-il nécessaire ? Certaines constructions discursives sont-elles à même de susciter cette interprétation ?
- Les modes de reformulations diffèrent-ils selon qu'il s'agit d'oral ou d'écrit ?
- Quel est le rôle d'une reformulation dans l'économie du discours ?

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives et s'appuie sur les concepts élaborés par A. Culioli.

Majoritairement, les analyses se basent sur un corpus écrit (FLOB²) et un corpus oral (LLC³). Elles font également appel à des exemples tirés du BNC⁴, du SEC⁵, d'œuvres littéraires, de conversations et d'extraits radiophoniques.

² FLOB : "Freiburg Lancaster-Oslo Bergen Corpus", corpus d'anglais moderne écrit (britannique et américain) d'un million de mots.

³ LLC : "London Lund Corpus of Spoken English", corpus d'anglais moderne oral (britannique) de 500 000 mots.

⁴ BNC : "British National Corpus", corpus d'anglais moderne, écrit et oral, de 100 millions de mots.

⁵ SEC : "Spoken English Corpus", corpus d'anglais moderne oral, de 55 000 mots.

Première partie

La notion de reformulation

Comment définir une notion métalinguistique, si ce n'est par l'étude des formes linguistiques dont elle constitue la représentation ?

Comment, à l'inverse, recenser les formes correspondant à une notion sans la définir au préalable ?

Ces questions symétriques illustrent les limites d'une approche sémasiologique comme celles d'une approche onomasiologique. Afin de ne pas tomber dans l'une ou l'autre impasse, nous adopterons une perspective dialectique, effectuant ainsi un va-et-vient entre les deux approches.

Il faut néanmoins un point de départ, et le plus judicieux semble de partir de la notion.

Nous commencerons donc par situer la notion de reformulation :

- dans l'économie générale du langage. Le chapitre I l'examinera relativement aux notions métalangagières voisines,
- dans le champ de la recherche. Un état de la question sera dressé au chapitre II, synthétisant les principaux travaux existants.

Ceci nous conduira à proposer une définition provisoire de cette notion de reformulation, ainsi qu'une première typologie des opérations qu'elle recouvre. Le recensement permettra d'affiner la caractérisation de la notion elle-même (chapitre III).

CHAPITRE I. LA REFORMULATION DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU LANGAGE

1. LE CHAMP DES NON-COÏNCIDENCES DU DIRE

Le terme « reformulation », pour le linguiste comme pour tout locuteur, se comprend comme le retour d'un énonciateur sur une première formulation, afin d'en modifier un aspect.

L'existence de reformulations rappelle ainsi que la langue n'est pas un code. Il n'existe pas de rapport bi-univoque entre les signes et leurs référents extralinguistiques, d'où les difficultés que rencontre le locuteur pour évoquer un référent en une seule formulation. Les reformulations sont donc à replacer dans le cadre des non-coïncidences du dire mises en évidence par J. Authier-Revuz⁶. L'auteur montre qu'il en existe quatre types, et il semblerait que les reformulations appartiennent à la dernière catégorie. On distingue :

- **les non-coïncidences interlocutives**, qui concernent le rapport entre les co-énonciateurs. Elles se manifestent par des expressions signifiant que les mots employés ne sont pas partagés (ex : "*X⁷, if you'll pardon the expression*" ; "*X, if you like*"),
- **les non-coïncidences du discours à lui-même**, affecté de la présence d'autres discours. Ces non-coïncidences constituent un vaste champ, allant de l'incorporation d'un mot à celle d'un discours extérieur. Ces incorporations peuvent être linguistiquement explicitées ("*X, as my friend says*") ou faire l'objet d'un marquage typographique (par la mise entre guillemets de X, par exemple),
- **les non-coïncidences des mots à eux-mêmes**, affectés d'autres sens, d'autres mots (par, notamment, le jeu de la polysémie ou de l'homonymie). Elles se traduisent par des figures exprimant la dimension équivoque du dire ("*X, in the sense of Y*" ; "*X, in the literal sense*"),
- **les non-coïncidences entre les mots et les choses**. Elles se répartissent en deux pôles principaux : celui du défaut de la nomination (ex : "*X, so to speak*" ; "*X, in inverted commas*") et celui de l'adéquation visée (ex : "*X, I almost said Y*" ; "*what we could call X*").

Selon nous, les reformulations appartiennent à cette dernière catégorie de non-coïncidences. Elles correspondent à une adéquation visée entre le mot et le référent : la première

⁶ Authier-Revuz J., *op.cit.*, p. 239-252.

⁷ X désigne une séquence référant à la réalité extralinguistique.

formulation étant jugée défailante, l'énonciateur en fournit une seconde, destinée à faire coïncider - à ses yeux - l'énoncé et la réalité évoquée.

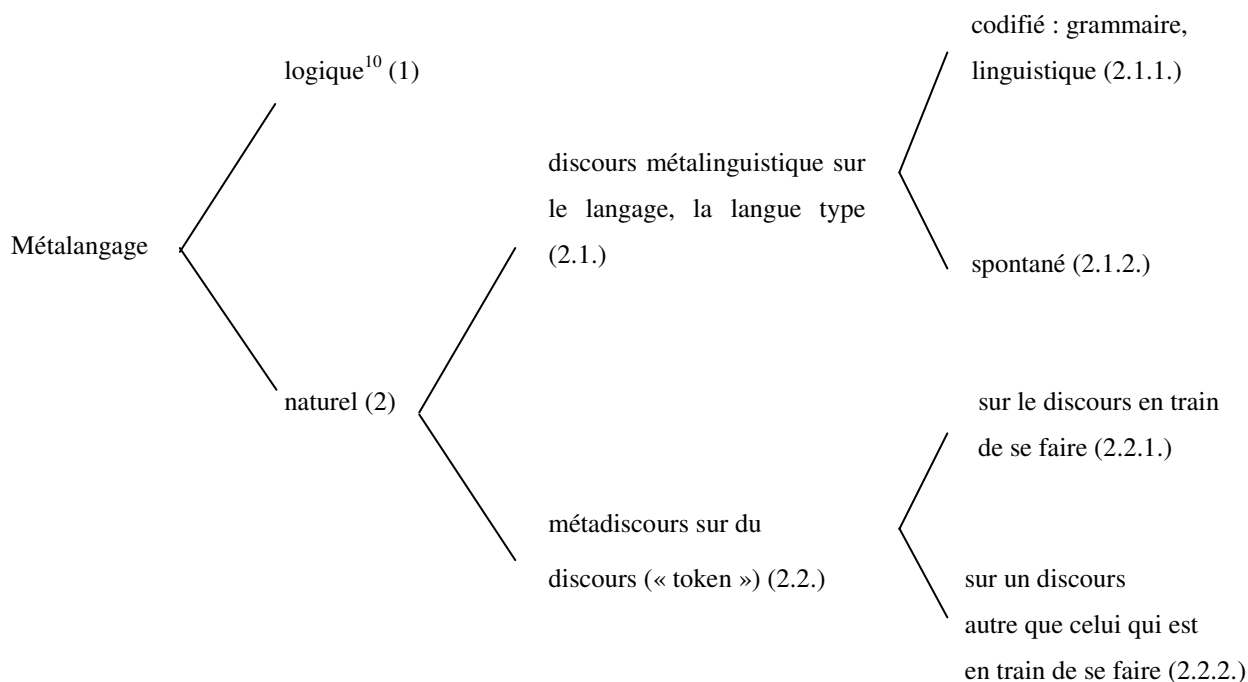
2. LE CHAMP DU MÉTALANGAGE

Comme les reformulations correspondent à des non-coïncidences du dire, elles se situent dans le champ du métalangage, défini comme un langage réflexif.

L'énonciateur qui décèle une non-coïncidence du dire a en effet procédé à une « lecture-écoute »⁸ de son énoncé, c'est-à-dire un retour réflexif sur son énonciation.

Le métalangage correspond précisément à cette capacité du langage à ne pas se limiter à représenter le monde qui nous entoure, mais à se prendre lui-même comme objet.

Le champ du métalangage est vaste, comme en témoigne la représentation élaborée par J. Authier-Revuz⁹. Il va s'agir de situer les reformulations dans le cadre de ce schéma :



1- Les diverses composantes du métalangage, selon J. Authier-Revuz

⁸ Authier-Revuz J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, coll. « Sciences du langage », Paris, Larousse, 1995, Tome 2, ch. 7, p. 507- 696.

⁹ Authier-Revuz J., « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du colloque tenu à Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35-53.

¹⁰ La branche du métalangage logique est tout à fait étrangère à la pratique naturelle.

Cette représentation fait contraster le métalangage logique (1) et le métalangage naturel (2). Le premier ne nous intéresse pas ici car il a pour objet des langages formels, dont les éléments sont des symboles, et non des signes. Rappelons que :

- le signe est une union, éventuellement homonymique et /ou synonymique d'un signifiant et d'un signifié,
- le symbole, pour sa part, est affecté de façon bi-univoque à un objet de pensée.

Il est en conséquence difficile d'imaginer qu'une reformulation puisse être opérée dans un langage formel : ce dernier étant bi-univoque, il n'existe, pour évoquer un objet, qu'une et une seule formulation. On situe donc la catégorie des reformulations hors du métalangage logique.

Le métalangage naturel, quant à lui, se divise en deux branches : celle du discours métalinguistique sur la langue type (2.1.) et celle du métadiscours sur du discours (2.2.). A quelle catégorie appartiennent les reformulations ?

On rappelle au préalable que :

- la langue se définit comme « un système de signes et de relations (sémantiques, logiques, syntaxiques, etc.) potentiellement envisageables entre ces signes »¹¹.
- le discours désigne « l'utilisation individuelle et momentanée (dans une situation spécifique et avec un but de communication particulier) de la langue ».

Ceci étant posé, on distingue plusieurs cas :

- **une reformulation appartient au champ du discours métalinguistique codifié (2.1.1.)** lorsqu'elle prend la forme d'une glose¹², et se trouve intégrée à un discours scientifique. Les transformationalistes, à la suite de N. Chomsky, ont notamment beaucoup travaillé à partir de gloses, procédant par exemple à des changements d'orientation de relations prédicatives. Ainsi :

(1) I thought that a specialist would examine Paul.

(1') I thought that Paul would be examined by a specialist.

La glose (1') est effectuée à partir d'une phrase construite (1), et non d'un énoncé produit en contexte. Il s'agit donc d'un discours métalinguistique, car son objet est une forme de langue.

¹¹ Cette définition, ainsi que la suivante, sont formulées par J.R. Lapaire et W. Rotgé, in *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 40. On rappelle que la distinction entre langue et discours est initialement attribuable à G. Guillaume, qui lui-même reprit la distinction établie par F. de Saussure entre langue et parole, et lui fit subir des modifications. Le recours à une source secondaire permet ici de fournir des définitions concises.

¹² La glose est ici entendue comme une variante dans laquelle diverses modifications de forme sont opérées, afin de mettre en lumière la signification d'un élément ou celle de la totalité de l'énoncé d'origine.

Ce discours métalinguistique est, d'autre part, codifié, car il est régi par des règles précises (l'objectif étant ici de faire apparaître la subordonnée à la forme passive).

- une reformulation appartient au champ du discours métalinguistique spontané (2.1.2.)

lorsqu'elle s'inscrit dans le discours d'un locuteur qui commente un signe linguistique ou un fait de langue. C'est par exemple le cas d'une définition intégrée à un discours :

(2) It is an additional example of the pragmatic tradition that women had in fact already been conducting eucharistic services for many years as Methodist “deaconesses” that is, without formal ordination but with the specific authority of the Methodist Conference.¹³

(FLOB D1767)

A gauche de “that is”, figure un terme (“deaconesses”) entre guillemets. Ces signes de ponctuation signalent l'opacification¹⁴ du terme en question : tout en référant au monde extralinguistique, il est également envisagé comme un signe linguistique. Ce signe est pris comme objet, et il est montré comme tel. L'énonciateur en donne ensuite une définition qu'il présente, par “that is”, comme une reformulation. On a donc affaire à un cas de métadiscours sur la langue (ou « discours métalinguistique », pour reprendre la terminologie du schéma 1). Comme le locuteur ne cherche pas à théoriser la langue, mais à l'expliquer, il s'agit d'un discours métalinguistique spontané.

- la reformulation appartient au champ du métadiscours sur du discours (2.2.1.) lorsque le premier segment est employé de façon strictement référentielle (contrairement au cas précédent) :

(3) It belongs elsewhere but is not somehow familiar ; in other words it must belong to some other dialect.

(FLOB J33192)

Le premier segment est cette fois entièrement transparent : il décrit la réalité extralinguistique, sans être dans le même temps présenté comme un signe. La reformulation introduite par “in other words” appartient donc à la catégorie du métadiscours sur du discours (et non sur la langue). Puisque les deux segments appartiennent à la même situation d'énonciation, il s'agit d'un métadiscours sur du « discours en train de se faire »¹⁵.

¹³ Le segment souligné d'un trait simple correspond à la première formulation ; celui qui est souligné d'un trait épais est le segment reformulé ; le connecteur, lui, est encadré.

¹⁴ Ce terme est emprunté à J. Authier-Revuz., « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative », *Linguisticae Investigationes*, XVII-1, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1993, p. 240.

¹⁵ Expression empruntée au même auteur, et figurant dans le schéma 1.

Dans cette même catégorie (celle du métadiscours sur du discours en train de se faire), on inclut également les reformulations des propos du co-énonciateur :

(4) L_1 : you read the Clerk's Tale you mean /

L_2 : yes, but that was also.../ this is rather in the mists of Antiquity /

L_1 : in other words you can't remember very much about it /¹⁶

(LLC03-31a514800A)

Le locuteur L_1 reformule les propos de L_2 , donnant lieu à une construction conjointe du discours. Pour cette raison, on peut considérer que la reformulation s'applique au discours en train de se faire, bien qu'elle ne figure pas, strictement parlant, dans la même intervention que la première formulation.

- **la reformulation appartient enfin à la catégorie du métadiscours sur un « discours autre que celui qui est en train de se faire »** (2.2.2.) lorsqu'elle est produite de façon différée, et correspond ainsi à une autre situation d'énonciation. C'est, par exemple, le cas du compte rendu ou du résumé de texte. L'objet de la reformulation et l'objet reformulé ne sont pas accessibles simultanément.

Ce premier examen montre que les reformulations peuvent correspondre à diverses branches du métalangage :

- a- le discours métalinguistique codifié,
- b- le discours métalinguistique spontané,
- c- le métadiscours sur un discours en train de se faire,
- d- le métadiscours sur un discours autre.

Seules les possibilités b- et c- nous intéressent pour la présente étude car notre objet est la langue, telle qu'elle est employée spontanément. D'autre part, nous limiterons ce travail aux phénomènes linguistiques internes à une même situation de communication.

Remarquons enfin que les cas b- et c- correspondent à deux grands types de reformulations :

- **les reformulations en intension**¹⁷ (b), qui permettent d'expliquer les mots que l'on emploie (cf. exemple 2),
- **les reformulations en extension** (c), qui visent à mieux décrire la réalité extralinguistique (cf. exemples 3 et 4).

¹⁶ Lors des retranscriptions d'énoncés oraux provenant du LLC, les barres obliques signalent des pauses.

¹⁷ Cette terminologie est empruntée à Murat M. et Cartier-Bresson B., « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, Paris, Larousse, 1987, p. 11.

3. LA REFORMULATION : UN CAS PARTICULIER DE COMMENTAIRE

Lors d'une reformulation, l'énonciateur conjugue deux plans : celui du discours et celui de la représentation de ce discours. Le fait de déceler une non-coïncidence du dire suppose en effet un mouvement réflexif. L'énonciation se double ainsi d'un commentaire d'elle-même (le commentaire étant ici compris au sens où l'emploie J. Authier-Revuz¹⁸ : il intervient sur le plan discursif, et non opérationnel¹⁹). On le définit, plus précisément, comme un segment énonciatif présentant un ancrage dans le segment-avant. Il doit lui être rattaché pour son interprétation. Il s'agit donc d'une énonciation greffée, surajoutée, présentant un « caractère annexe d'expansion »²⁰.

Plusieurs types de commentaires peuvent être effectués, dont certains seulement correspondent à des reformulations.

→ commentaire sur le dit :

- commentaire simple

(5) Some of the words mean nothing, as far as I know (*and words are my meat and bread and drink*) but to change them would be to destroy David himself.²¹

(W. Faulkner- Stories of New Orleans)

La parenthèse porte sur un terme du segment principal (“words”), si bien qu'elle lui est étroitement liée. Elle n'opère toutefois aucune ré-élaboration de ce segment, mais constitue un apport d'informations : il s'agit d'un commentaire simple.

- commentaire reformulatif

(6) For a start, we can ensure that we leave the area as we found it; in other words *we take our litter home*.

(FLOB B2689)

Le second segment est relié au premier par “in other words”, qui annonce l'évocation d'un même thème, sous une autre forme. Sur le plan interprétatif, le second segment est ainsi rattaché au texte-avant²²: selon la définition donnée plus haut, c'est un commentaire. Puisque ce segment est en outre présenté comme équivalent au premier (par “in other words”), il peut

¹⁸ Authier-Revuz J., « Du dire “en plus” : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, textes réunis par J. Authier-Revuz et M.C. Lala, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p.156.

¹⁹ Sur le plan opérationnel, le commentaire se définit comme une expression de point de vue. Il est essentiellement exprimé par le biais de marqueurs d'aspect, ou de modalité.

²⁰ Authier-Revuz J., *op.cit.*, p. 156.

²¹ Le commentaire figure en italiques.

²² Ce rattachement coïncide avec la présence de la préposition “in” dans la locution “in other words” : “in” véhicule en effet une idée d'inclusion. De fait, le thème traité dans la reformulation est déjà inclus dans la première formulation.

être compris comme sa ré-élaboration. Ce commentaire se distingue du précédent (en 5), car il prend la forme d'une reformulation.

→ **commentaire sur le dire :**

- commentaire simple

(7) He is really afraid of women. *I shouldn't say it, but it's true.*

En (7), une première proposition réfère à la réalité extralinguistique. Dans la seconde, l'énonciation se prend elle-même comme objet (emploi de "say", en association avec le déictique "I"). Cette seconde proposition peut être considérée comme un commentaire, puisqu'elle ne peut pas être interprétée sans la première.

Ce commentaire contraste avec ceux de (5) et (6), car il n'a pas pour objet le contenu du premier segment, mais son énonciation ("I shouldn't say it"). Son contenu, en revanche, est ré-affirmé ("but it's true"). Ce n'est donc plus le dit, mais le dire qui est commenté, sous la forme d'un ajout d'informations. Puisqu'il y a ajout, et non ré-élaboration, il ne s'agit pas d'une reformulation.

- commentaire reformulatif

(8) He is really afraid of women. *No I'm talking nonsense : he's afraid of women when they talk too much.*

Parallèlement à l'exemple précédent, une première phrase réfère à la réalité extralinguistique puis, dans une seconde, l'énonciation se prend comme objet ("I'm talking"). Il s'agit donc, ici aussi, d'un commentaire sur le dire. Mais cette fois, on a affaire à une remise en cause du contenu précédent (explicitée par "No, I'm talking nonsense"). Le troisième segment permet alors de revenir sur ce contenu, afin de le modifier : la première relation prédicative (<he-be afraid of women>) est à nouveau validée, mais son domaine de validation est restreint (par "when they talk too much"). Une ré-élaboration du premier segment est ainsi opérée : il s'agit d'une reformulation.

En résumé, il semble qu'une reformulation puisse correspondre à un commentaire portant plus explicitement :

- sur le dit (cf. exemple 6),

- sur le dire (cf. exemple 8),

mais il faut bien entendre « explicitement » puisque toute reformulation est, par nature, élaborée à la fois à partir d'un dit et d'un dire.

4. REFORMULATION ET PROGRESSION DISCURSIVE

La reformulation, comprise comme un retour sur une première formulation, se distingue nettement de l'argumentation.

L'argumentation, proposant des contenus propositionnels à l'encontre ou à l'appui d'une certaine énonciation, fait en effet progresser le discours.

La reformulation, pour sa part, est supposée n'apporter aucune information nouvelle.²³ D'où, parfois, des connotations négatives associées à cette notion :

« Toute reformulation contribue non seulement à rendre le discours plus confus, mais à en altérer le sens. »
(Fénelon- Dialogues sur l'éloquence, 1718)

Perçue négativement en raison d'une stagnation discursive présumée, la reformulation est parfois associée à la répétition. Rappelons toutefois la différence capitale existant entre ces deux procédés : la répétition est la reprise stricte d'un élément formel, tandis que la reformulation est la reprise d'un contenu propositionnel.

Quand bien même la reformulation ne ferait pas évoluer le discours sur le plan informationnel, elle ferait néanmoins progresser la nomination. Selon A. M. Clinquart :

« L'utilisation des reformulations permet un discours plus ou moins élaboré, et c'est à ce titre que l'on peut dire qu'elles sont les témoins d'une certaine maîtrise du locuteur à manier la langue [...]. »²⁴

Ceci explique que la reformulation puisse tout de même recevoir des connotations positives. Ainsi, J. Authier-Revuz la qualifie de « work in progress »²⁵ de la nomination. R. Martin y voit pour sa part un lieu de créativité.²⁶

²³ Nous verrons qu'en réalité, bon nombre de reformulations ajoutent des éléments informatifs. Toutefois, l'énonciateur qui introduit sa reformulation par un connecteur tel que "in other words" annonce une simple modification formelle.

²⁴ Clinquart A.M., « Fonctions rhétoriques des reformulations », in *Cahiers du français contemporain, Hétérogénéités en discours*, Saint-Cloud, CREDIF, 1996, p. 152.

²⁵ Authier-Revuz J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire.*, coll. « Sciences du langage », Paris, Larousse, 1995, Tome 2, p. 616.

²⁶ Martin R., « La définition naturelle », *La définition*, Chourand J. et Mazière F. (éds), Paris, Larousse, Centre d'étude du lexique, 1990.

La fonction interactive des reformulations est également soulignée par S. Moirand, selon qui « elle manifeste, au niveau pragmatique, une adaptation nécessaire du discours à ses destinataires ». ²⁷ La reformulation permettrait donc de faire progresser la compréhension mutuelle.

Enfin, la question même de la progression discursive méritera d'être examinée en détail, comme le laisse entendre M.M. De Gaulmyn, qui évoque le rôle « dynamique ²⁸ » des reformulations.

²⁷ Moirand S. et al, « Reformulations et altérations discursives », *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, P. Lang, 1994, p. 1-2.

²⁸ Gaulmyn (de) M.M., « Reformulation et planification discursive », *Décrire la conversation*, PU de Lyon, 1987, p. 173.

CHAPITRE II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX EXISTANTS

Relativement nombreux sont les auteurs ayant abordé le thème de la reformulation en langue française, mais seules D. Brockway²⁹ et D. Schiffrin³⁰, à notre connaissance, ont examiné des marqueurs de reformulation appartenant à la langue anglaise. En outre, le cadre de leurs études dépasse celui de la reformulation : l'une s'intéresse en effet aux connecteurs pragmatiques et la seconde aux marqueurs de discours. Or ce sont des catégories pouvant englober les marqueurs de reformulation, mais ne se limitant pas à ces derniers.

Parmi les travaux étudiant la reformulation pour elle-même, nous distinguons deux axes principaux :

- l'étude systématique des marqueurs, connecteurs ou opérations de reformulation (notamment GÜLICH et KOTSCHI, 83 ; ROSSARI, 90 ; ROULET, 87 (b) ; ADAM ET REVAZ, 89 ; CHAROLLES, 87 ; GAULMYN (de), 87),
- l'étude contrastive d'un nombre plus restreint de marqueurs (notamment DANJOUX-FLAU, 82 ; ROSSARI, 92 ; CHAROLLES, 84 ; ROULET, 90 ; FRANCKEL, 87 ; MURAT et CARTIER-BRESSON, 87 ; TAMBA, 87).

Ces recherches s'inscrivent majoritairement dans une perspective sémasiologique : elles se consacrent à l'analyse des formes langagières correspondant à la notion de reformulation, mais cette dernière est rarement définie de façon explicite.³¹

Lorsque la notion elle-même est abordée dans ces travaux, c'est généralement sous l'angle de ses modes d'expression, ou encore de son rôle sur le plan discursif. Elle est donc envisagée d'un point de vue essentiellement fonctionnel.

²⁹ Brockway D. « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », *Langages*, 67, 1982, p. 7-22.

³⁰ Schiffrin D., *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

³¹ E. Roulet et C. Rossari proposent toutefois une définition d'une certaine catégorie de reformulations : celle des reformulations non paraphrastiques.

1. DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES : NOTION, OPÉRATION, ACTIVITÉ, PROCESSUS DE REFORMULATION

Dans ce travail, nous adopterons les définitions suivantes :

→ La « notion » de reformulation désignera l'ensemble des représentations mentales liées au terme « reformulation ». Ainsi, pour bon nombre de locuteurs, cette notion est associée à l'idée d'une reprise de la formulation précédente. Pour un linguiste, elle correspond en outre à un ensemble d'opérations et de constructions discursives.

→ Par « opération » de reformulation, on entendra une production discursive mettant en œuvre cette notion.

→ Le terme « reformulation » qualifiera le résultat linguistique de l'opération en question.

→ Une « activité » (ou « processus ») de reformulation correspondra à l'ensemble des ré-élaborations effectuées au cours d'un texte ou d'un discours.

2. LA REFORMULATION ET SES MODALITÉS DISCURSIVES

Selon M.M. de Gaulmyn³², une reformulation peut, d'une part, renvoyer à la production d'un texte ou discours nouveau référé à un texte ou discours antérieur : le résumé, le compte rendu ou la reprise d'un communiqué d'agence de presse en sont des exemples. La reformulation désigne alors la **translation d'un discours à un autre**.

Elle peut, d'autre part, être **interne à un texte**. Plusieurs cas de figure sont possibles.³³

1- La ré-élaboration peut être immédiate :

- soit dans le cadre d'une seule et même phrase.

(9) I think there's a third fact that you touched on earlier and that I think is just worth mentioning and that is that we know it's also a genetic pre-disposition to anorexia nervosa, in other words we know that in certain families it is a disorder that will run from one generation to another.³⁴ (BNC- Eating disorders : television discussion with 9 participants)

³² Gaulmyn (de) M.M., *op.cit.*, p.167.

³³ La classification est attribuable à M.M de Gaulmyn. Nous l'illustrons ici par des exemples en anglais.

³⁴ Lorsque les exemples oraux proviennent du BNC ou du SEC, nous reproduisons la ponctuation adoptée par les corpus eux-mêmes.

Le second segment, SE_2 ³⁵, peut être lu comme une reformulation de SE_1 en raison des instructions de “in other words”. Cette locution introduit SE_2 , en signalant une reprise du premier contenu propositionnel. Les deux segments appartiennent ici au même mouvement discursif car ils sont simplement séparés par une virgule (elle précède immédiatement l’introducteur de SE_2). La reformulation apparaît ainsi comme le prolongement direct de la première formulation.

- soit dans le cadre de deux phrases successives :

(10) The phrase used is “support to proceed from local interest groups”. In other words, the League of Friends is to come up with a sizeable amount of money. (FLOB B27 140)

Comme un point final précède ici l’ensemble [*in other words* + SE_2], la reformulation est cette fois nettement dissociée de la première formulation.

Dans ces deux premiers exemples, la reformulation est contiguë à la première formulation. Elle en est donc la ré-élaboration immédiate. Ainsi, sur le plan textuel, elle intervient à un niveau local. Mais ce n’est pas toujours le cas.

2- La reformulation peut également être produite de façon différée, c’est-à-dire qu’une distance la sépare du premier segment :

(11) Victor was prime Bear. Bear absolute.

I know I haven’t explained just what a bear is, and it’s not an easy thing to define.

There have always been tubby men, but I can’t think they ever formed a little self-conscious tribe before [...]

So Victor was an absolute bear. He had pale skin, heavy eyebrows and a startlingly dark beard, full but trimmed.

(FLOB F 2142)

SE_2 peut être compris comme une reformulation de SE_1 , en raison d’une reprise de termes lexicaux (“Bear”, “absolute”) ainsi qu’à l’équivalence globale de leurs contenus. Comme “so” signale une anaphore (et renvoie de ce fait à un dit antérieur), il peut être interprété en tant qu’introducteur de cette reformulation différée.

Ce type de reformulations intervient, non plus au niveau local (cas des reformulations immédiates), mais au niveau de l’organisation générale du texte. Il permet de structurer le discours en reprenant, après une digression ou un développement, une idée considérée comme directrice.

³⁵ Conventions typographiques : SE_1 (segment énonciatif 1) fait l’objet d’un soulignement simple ; SE_2 (segment énonciatif 2) fait l’objet d’un soulignement épais. L’introducteur de SE_2 est encadré.

Qu'elle soit immédiate ou différée, la reformulation est un outil d'agencement du sens. C'est ce volet de la notion qui nous intéresse dans la présente étude.

Outre la distinction entre reformulation immédiate et reformulation différée, notons que :

3- une reformulation peut appartenir à la production discursive d'un énonciateur référant à son propre discours.

Elle est alors qualifiée d'auto-reformulation³⁶:

(12) L_1 : "I want to play it hard and low over the net, make her work to get the ball back and stop her lobbing into the sun. You okay ?"

L_2 : "Of course"

L_1 : "I mean, I just want to keep her honest."³⁷

(SEC; jpt 03 - 01 - 2 speakers).

La reformulation est décelable grâce à "I mean", qui établit un lien entre les significations des deux segments. L'énonciateur décrit la même situation, mais la ré-élaboration lui permet de passer d'une description métaphorique (métaphore du jeu de ballon), à un énoncé référant directement à la réalité extralinguistique. Par l'auto-reformulation, on peut ainsi **clarifier ses propos**.

4- une reformulation peut également être opérée par le co-énonciateur, référant au discours du premier énonciateur.

Il s'agit alors d'une hétéro-reformulation :

(13) L_1 : Consumers, that's what we are. And they use the whole sham of our so-called individualism to make it easier to manipulate us. Buy what they want us to buy, live the way they want us to live. We have to learn how to live collectively again. I know it's not fashionable at the moment, but it is the only hope we've got.

L_2 : Exactly. Collective Security.

(FLOB R02 212)

L'identification d'une reformulation tient à la parenté des contenus propositionnels fournis par L_1 et L_2 , ainsi qu'à l'écho produit dans leurs énoncés par deux termes en relation de dérivation ("collectively" et "collective"). Le marqueur "exactly", pour sa part, signale une confirmation. Le lien qu'il établit entre SE_1 et SE_2 favorise en outre la perception d'une équivalence entre ces segments. L'énoncé de L_2 peut alors être compris comme une hétéro-

³⁶ Auto-reformulation et hétéro-reformulation sont des termes empruntés à M.M. de Gaulmyn, *op.cit.*, p. 168.

³⁷ L_1 et L_2 désignent le locuteur 1 et le locuteur 2.

reformulation des propos de L_1 , sachant que cette reformulation est ici **au service d'une validation** (conformément au sémantisme de “exactly”).

Ces deux catégories que sont l'auto- et l'hétéro-reformulation se subdivisent si l'on intègre le paramètre suivant : la ré-élaboration peut être auto- ou hétéro-initiée.

En définitive, ce sont quatre combinaisons qui peuvent apparaître en discours :

- des auto-reformulations auto-initiées

(14) [...] you cannot logically rate your entire self as good or bad. [In other words], when you act well, that doesn't make you a good person. (FLOB F 0639)

L'énonciateur ré-élabore ses propres propos, et à sa propre initiative. Cette auto-reformulation permet d'explicitier le segment précédent, si bien qu'elle est susceptible **d'éviter des problèmes communicationnels**.

- des auto-reformulations hétéro-initiées

(15) L_1 : “ I've been waiting for you. ”

L_2 : “ What do you mean ?”

L_1 : “ I knew you'd come.”

(H. Pinter – Betrayal)

L_1 reformule ses propres propos, mais à la demande (et donc à l'initiative) de L_2 . Cette opération permet, non plus d'éviter, mais de **résoudre des problèmes communicationnels**. Le locuteur L_2 , doutant de son interprétation, demande à L_1 une explication (“What do you mean ?”) et ce dernier y répond par un énoncé dont le contenu équivaut au premier, tout en revêtant une autre forme.

- des hétéro-reformulations auto-initiées (opérées par le co-énonciateur et initiées par lui-même)

(4) L_1 : so you read the Clerk's Tale/

L_2 : yes but that was also.../ this is rather in the mists of Antiquity /

L_1 : [in other words] you can't remember much about it/ have you read any poetry of the eighteenth

century recently ? /³⁸(LLC 03-31a514800A)

L_1 reformule le discours de L_2 à sa propre initiative. Cette fois, il n'y a aucun problème communicationnel : la ré-élaboration traduit simplement les implications des propos du

³⁸ Dans les exemples du LLC, les seuls signes de ponctuation que nous utilisons sont les points d'interrogation. Nous les ajoutons afin d'améliorer la lisibilité des questions.

co-énonciateur. Ce type de reformulations permet donc **une co-construction du sens**. “In other words”, pour sa part, annonce comment l’échange va s’organiser, en signalant un retour sur le contenu précédent.

- des hétéro-reformulations hétéro-initiées (opérées par le co-énonciateur et initiées par le premier énonciateur)

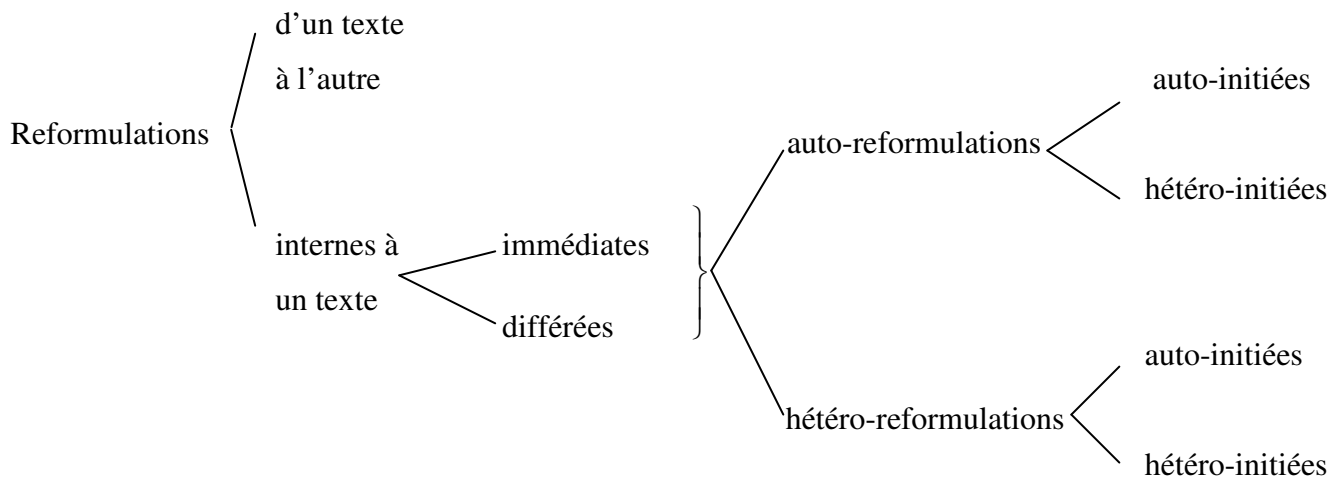
(16) L_1 : it has always been a mess in a sense / I don’t think / you know/ I mean there’s been no easy time / the reason it was quiet before nineteen sixty eight was because / you can argue / is because the British didn’t stir up the Northern .../ the Ulster Protestants / well it wasn’t entirely quiet / It ...it...

L_2 : it was in trouble indeed /remember we went in there [...]

(LLC 28a 53434011B111)

L_2 ré-élabore les propos de L_1 , ce qui est déclenché par les hésitations de ce dernier. La lecture d’une reformulation est possible en raison de la parenté des contenus propositionnels (on a une équivalence entre “be in trouble” et “not be quiet”), et elle se trouve favorisée par l’emploi de “indeed”, suite au segment reformulé. Cet adverbe signale en effet un renvoi aux propos précédents, dans une perspective de confirmation. Il inscrit donc la reformulation dans un processus de coopération. “Indeed” indique, plus précisément, que L_2 n’a pas pris la parole pour passer à autre chose, mais qu’il adhère aux propos tenus par L_1 (bien qu’il choisisse une autre formulation pour exprimer le même message). L’hétéro-reformulation permet de **remédier aux hésitations** de L_1 , d’une part, et fournit d’autre part à L_2 **un socle pour l’énonciation d’autres informations** (ici : “remember we went...”).

Bilan



2- Modalités discursives de la reformulation

3. LA REFORMULATION ET SON RÔLE DANS LE CONTEXTE DISCURSIF

Les reformulations concourent à la mise en forme du texte, car elles permettent de :

- renvoyer au discours tenu,
- programmer le discours à venir ; on annonce que l'on va développer un premier contenu, sous une autre forme.

Deux fonctions discursives leur sont liées : la résolution de problèmes communicationnels et l'organisation du discours (cf. section précédente).

A ces fonctions correspondent différents types de rapports entre les contenus propositionnels :

→ dans le premier cas (résolution de problèmes communicationnels), **la reformulation consiste en un travail second sur la formulation elle-même.**

(17) L_1 : who would be...is there any particular person... ? /

L_2 : well Mr Hogarth is the secretary /

L_1 : mm... /

L_2 : Mr Hogarth in other words is the same as Brown for the Oxford Press /

(LLC 02-217610000)

Afin de clarifier son propos, le locuteur L_2 produit un second segment, qui s'avère globalement équivalent au premier. L'objectif n'est pas de développer le premier contenu, mais de mieux transmettre le même message.

→ dans le second cas (organisation du discours), **la reformulation consiste en un travail second sur le thème abordé dans le premier segment.**

(18) The trade figures would still be in substantial deficit were it not for mercenaries' endeavours during the Gulf War. in other words the current quarter's invisible earnings include pounds 1, 200 million for mercenary forces' activities.

(FLOB F 1687)

Cette fois, les contenus ne sont pas équivalents : on progresse nettement sur le plan informationnel. Par "in other words", l'énonciateur présente toutefois SE_2 comme un équivalent de SE_1 . L'introducteur signale ainsi que l'énonciateur reprend l'idée énoncée dans le premier segment et continue à développer ce thème de discours. La reformulation favorise donc la cohésion de l'intervention, tout en permettant une progression discursive.

La reformulation se caractérise en ce cas, selon les termes de M.M. de Gaulmyn, par « un rôle à la fois organisateur et dynamique, cette double fonction servant la continuité du discours »³⁹. Puisque les opérations de reformulation contribuent à la mise en forme du texte, E. Gülich et T. Kotschi⁴⁰, d'une part, et M. Charolles⁴¹, d'autre part, s'accordent à les considérer comme des **actes de composition textuelle**, par contraste avec les actes de constitution textuelle.

Les actes de constitution textuelle assurent la cohérence du texte. Ils s'effectuent par le biais d'opérations de détermination seconde (telles que la pronominalisation de troisième personne, ou encore l'emploi d'un article défini) qui permettent à l'énonciateur de reprendre un élément du contexte gauche. Le pronom (S)HE s'emploie en effet en tant que substitut anaphorique d'un nom propre, ou d'une description définie. Quant à l'article THE, c'est un indicateur de fléchage signalant qu'un élément a été repéré une première fois.

Ces opérations de constitution textuelle sont donc absolument nécessaires à l'enchaînement des énoncés. Sans elles, un texte ou discours consisterait en l'éternel retour du même.

Les actes de composition textuelle permettent, pour leur part, d'assurer l'organisation du texte. Ils se réalisent sous forme d'opérations telles que la reformulation, la répétition, l'accentuation, la justification, le fait d'expliquer ou de compléter ses propos.

Ces opérations permettent de hiérarchiser les éléments d'un texte, et en favorisent ainsi la compréhension.

Cette conception de la reformulation (comme acte de composition textuelle) semble coïncider avec le point de vue exposé par E. Roulet⁴². L'auteur présente en effet les connecteurs reformulatifs sous l'angle de leur rôle dans la « complétude interactive », celle-ci étant atteinte lorsqu'une intervention paraît claire et complète. Cette complétude interactive intéresse la mise en forme du sens, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un équivalent de la notion de « composition textuelle » mise en évidence par E. Gülich et T. Kotschi⁴³.

³⁹ Gaulmyn (de) M.M., *op. cit.* p. 173.

⁴⁰ Gülich E. et Kotschi T., « Les actes de reformulation dans la consultation *La Dame de Caluire* ». *L'analyse des interactions verbales, la Dame de Caluire : une consultation*, Berne, P. Lang, 1987, p. 17.

⁴¹ Charolles M., « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification » *op. cit.*, p. 109.

⁴² Roulet E. « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française*, 8, Genève, Unité de linguistique française, 1987 (b), p. 111-140.

⁴³ Remarquons toutefois que la dénomination employée par E. Roulet (« complétude interactive ») ne s'applique qu'au domaine de la conversation, tandis que la « composition textuelle » de E. Gülich et T. Kotschi couvre un champ plus large.

4. LES OPÉRATIONS CORRESPONDANT A LA NOTION DE REFORMULATION

Le recensement des opérations de reformulation ne semble pas aller de soi, car les points de vue des auteurs ne sont pas homogènes.

On distingue trois types de travaux :

→ un premier traite de **la reformulation dans son ensemble** :

M.M. de Gaumlyn (« Actes de reformulation et processus de reformulation » ; « Reformulation et planification métadiscursive ») ainsi que E. Gülich et T. Kotschi (« Les actes de reformulation dans la consultation *La Dame de Caluire* »).

→ un deuxième examine **la reformulation dite paraphrastique**, ou encore **la paraphrase** : C. Fuchs (« Paraphrase et théories du langage » et « Paraphrase et énonciation ») de même que E. Gülich et T. Kotschi (« Les marqueurs de la reformulation paraphrastique »).

Chez ces auteurs, paraphrase et reformulation paraphrastique sont présentées comme équivalentes :

« Parmi les procédés jouant un rôle déterminant dans la production discursive, la reformulation paraphrastique (ou simplement paraphrase) tient une place particulièrement importante ». ⁴⁴

On verra par la suite qu'il est sans doute préférable de dissocier ces deux types d'opérations.

→ un troisième étudie **la reformulation dite non paraphrastique** :

C. Rossari (« Les opérations de reformulation » ; « Projet pour une typologie des opérations de reformulation ») et E. Roulet (« Complétude interactive et connecteurs reformulatifs »).

Nous devons à C. Rossari ⁴⁵ la mise en système des trois grands types de reformulations cités (paraphrase, reformulation paraphrastique et reformulation non paraphrastique). Chacun avait auparavant été étudié de façon isolée, sans mise en contraste de leurs spécificités.

⁴⁴ Gülich E. et Kotschi T., « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, Unité de linguistique française, 1983, p. 305. C'est nous qui soulignons.

⁴⁵ C. Rossari, *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien.*, Berne, P. Lang, 1997, p. 13-23.

Nous reprenons ce découpage en trois catégories, et proposons les définitions suivantes.

- la paraphrase : équivalence caractérisant les contenus propositionnels de deux segments énonciatifs. Elle n'est annoncée par aucun introducteur.

(19) She's busy ; she's got a lot of things to do.

(H. Pinter – Betrayal)

On peut lire une équivalence entre ces segments car le prédicat du second (“have got a lot of things to do”) est une définition de celui du premier (“be busy”). L'identification d'une paraphrase est donc liée aux seuls contenus propositionnels.

- la reformulation paraphrastique : équivalence, signalée par un marqueur, entre les contenus propositionnels de deux segments. Le second doit être considéré comme la ré-élaboration formelle du premier.

(20) Here, Laplace argued that an infinite mind would be capable, in principle, of predicting the whole future course of nature and human history from a knowledge of the present motions of the particles of matter. Our fate, in other words, is written in the atoms – and for some this seemed to entail that free will is an illusion [...].

(SEC- dpt 03-011 – Speaker : Robert Fox)

Une équivalence peut cette fois encore être perçue mais, à la différence de l'exemple précédent, elle n'est pas le propre des contenus : le second segment (SE_2) exprime en réalité une information complémentaire de celle fournie par le premier (SE_1). C'est “in other words” qui est ici responsable de cette équivalence. Il fournit en effet une instruction permettant de « forcer », d'imposer l'identification d'une reformulation : SE_2 , quoique différent par son contenu, est présenté comme la ré-élaboration formelle de SE_1 (caractéristique mise en lumière par C. Rossari⁴⁶).

- la reformulation non paraphrastique : ré-élaboration, non plus formelle, mais du contenu propositionnel d'un premier segment. Il y a donc une remise en question de ce segment au profit d'un second, qui est donné à retenir.⁴⁷ La ré-élaboration peut, ou non, être introduite par un marqueur.⁴⁸

⁴⁶ *Op. cit.*, p. 14.

⁴⁷ Cette reformulation non paraphrastique se définit, dans la terminologie de E. Roulet ou de C. Rossari, comme la « subordination rétroactive d'un mouvement discursif à une nouvelle intervention, du fait d'un changement de perspective énonciative ».

⁴⁸ Au sujet du mode d'introduction de la reformulation, notre point de vue diffère de celui de E. Roulet ou C. Rossari, selon qui un marqueur - un connecteur, plus précisément - est nécessaire. Ce point sera développé en 2.4.2

(21) L_1 : “You can’t ... you can’t just walk out.”

L_2 : “Oh yes I can. In fact, I have to.”

(SEC- jpt – 02-01 – 2 speakers)

La présence de “in fact” permet de comprendre SE_2 (“I have to”) comme différent de SE_1 (“I can”), tout en lui étant lié : l’introducteur annonce en effet un segment plus pertinent. SE_2 s’interprète ainsi comme la ré-élaboration du contenu de SE_1 , qui est jugé inapproprié.

Dans cet énoncé, la reformulation signalée par l’introducteur caractérise effectivement les contenus : ils consistent en des modalisations différentes (par “can” puis par “have to”) d’une même relation prédicative (<I - walk out>⁴⁹). Cette ré-élaboration a pour corollaire la concurrence des segments : ils constituent l’un et l’autre une réaction possible aux propos de L_1 . Comme leurs contenus diffèrent, il faut alors choisir l’un d’entre eux. SE_2 , étant second, doit être retenu au lieu de SE_1 .

Nous venons de décrire les trois grands types de reformulations relevant, selon nous, de la mise en système la plus convaincante. Il faut toutefois rappeler que les auteurs ne sont pas unanimes dans leurs typologies.

M.M. de Gaulmyn considère par exemple que la notion de reformulation est à l’œuvre dans les quatre grands types d’opérations suivants⁵⁰:

- la quasi-répétition

(22) I just wasn’t young, not young. I just wasn’t young any more.⁵¹

(T. Williams – Sweet Bird of Youth)

SE_2 et SE_3 sont des quasi-répétitions de SE_1 , car un même syntagme (“not young”) figure dans chacun de ces segments. Leurs contenus étant globalement équivalents, on peut donc parler d’une reformulation.

- La paraphrase

(23) I want to rest ! I want to breathe quietly again.

(T. Williams – A Streetcar Named Desire)

⁴⁹ Cette relation étant elle-même récupérable à partir des propos de L_1 .

⁵⁰ C’est nous qui illustrons.

⁵¹ Le soulignement double permet d’identifier le troisième segment énonciatif (SE_3).

L'identification d'une paraphrase est possible car, dans cette situation, les visées exprimées par les deux segments ("rest" et "breathe quietly again") reviennent au même. Cet énoncé témoigne de l'importance du co(n)texte dans l'interprétation : des segments peuvent en effet être perçus comme équivalents dans une certaine situation d'énonciation, et sembler totalement différents dans une autre.

- La définition

(24) This question cannot be satisfactorily countered by observing that the gospel is not anti-semitic (racially anti-Jewish).

(FLOB D 01 150).

SE_2 ("racially anti-Jewish") peut être compris comme une définition de SE_1 ("anti-semitic"). Il y a donc, ici encore, équivalence des contenus, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une ré-élaboration (et donc d'une reformulation) formelle.

- La correction

(25) L_1 : "I think it's the best thing he's written."

L_2 : "It may be the best thing he's written."

(H. Pinter- Betrayal)

SE_2 est interprétable en tant que correction de SE_1 car leurs contenus sont distincts, tout en étant liés : ils modalisent en effet différemment (au moyen de "I think" et de "it may be") une même relation prédicative (<it - be the best thing...>). Comme ces segments ne peuvent coexister (il faut choisir l'un ou l'autre), on comprend le second comme une correction du premier. Cette reformulation se distingue des précédentes, car ce n'est plus la forme, mais le contenu de l'énoncé qui est ici ré-élaboré. La correction est en outre apportée par le co-énonciateur.

Cette typologie établie par M.M. de Gaulmyn est une possibilité parmi d'autres.

A titre d'exemple, E. Güllich et T. Kotschi ne font mention ni des définitions, ni des répétitions, mais ajoutent de nouvelles catégories : celle des rephrasages, des dénominations et des confirmations.

- Le rephrasage, entendu comme la répétition d'une même structure lexico-grammaticale⁵²:

(26) I should have had you in your white dress, before the wedding. I should have blackened you in your white wedding dress, [...] (H. Pinter – Betrayal)

⁵² Ces rephrasages peuvent être considérés comme l'équivalent des quasi-répétitions chez M.M. de Gaulmyn.

Les contenus de SE_1 et SE_2 sont assez différents, mais la répétition de deux syntagmes (“I should have” et “in your white dress”) incite à interpréter le second comme la ré-élaboration du premier.

- La dénomination

(27) Early variations on the basilica form, besides the addition of further side aisles, could involve the insertion of a transverse aisle, or transept, close to the east end, and a porch, or narthex, across the west end. (FLOB J 6429)

Chaque segment SE_2 est une appellation nouvelle du référent décrit en SE_1 : il s’agit là de dénominations dans la terminologie de E. Güllich et T. Kotschi.

- La confirmation

(28) L_1 : “Good morning he said.

Very sad news about Brigadier Christian.”

L_2 : “Tragic indeed.” (FLOB L 2091)

Le second segment reprend, sous une autre forme (“tragic”), une partie du contenu du premier (“very sad”). L’intervention de L_2 est en fait une confirmation (ce qu’indique “indeed”) des propos précédents, par le biais d’une reformulation.

En définitive, ces deux typologies :

- ne sont pas superposables,
- ne semblent pas établir de distinction entre paraphrase et reformulation paraphrastique. Or la présence ou non d’un introducteur constitue une différence majeure.
- n’évoquent pas la catégorie des reformulations non paraphrastiques qui, pourtant, semble plus vaste et plus opératoire que celle de la correction.

Elles sont donc problématiques.

M. Charolles⁵³, commentant la typologie de E. Güllich et T. Kotschi, remet en question la pertinence même de la classe des reformulations si l’on y inclut un tel nombre d’opérations de natures diverses (paraphrase, correction, rephrasage, dénomination, confirmation).

Selon nous, le problème est autre : les divergences typologiques résultent de ce que la notion de reformulation n’a pas précisément été définie au préalable.

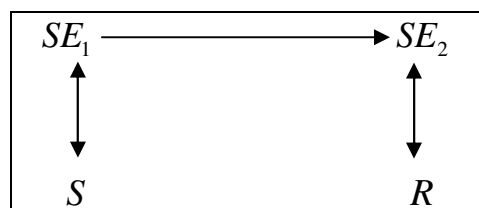
Nous nous proposons donc d’aborder ces questions définitoires et typologiques.

⁵³ Charolles M., *op cit*, p. 121.

CHAPITRE III. LA NOTION DE REFORMULATION : QUESTIONS DÉFINITOIRES ET TYPOLOGIQUES

Selon le Petit Robert, reformuler signifie formuler à nouveau, généralement de façon plus claire.

Reformuler consiste donc à élaborer une formulation seconde, à partir d'une formulation initiale. Un premier segment énonciatif (SE_1) sert de source à l'élaboration d'un second (SE_2). L'identification de ce lien fait acquérir à l'un le statut de segment source (S) et à l'autre celui de segment reformulé (R), ce qui peut être schématisé comme suit :



3- Représentation schématisée d'une reformulation

La flèche horizontale représente l'élaboration de SE_2 à partir de SE_1 .

Les flèches verticales symbolisent l'attribution rétrospective des statuts de segments source et reformulé.

Plusieurs questions se posent, qui concernent :

→ **le lien entre S et R**

L'élaboration de R à partir de S implique-t-elle des rapports spécifiques entre les contenus propositionnels ?

→ **l'identification d'une reformulation**

Des marqueurs sont-ils nécessaires pour signaler une opération de reformulation ? Si oui, de quel type ?

→ les caractéristiques de S et R

- S'agit-il de phrases, ou peut-il s'agir de termes lexicaux, de syntagmes, de propositions, de paragraphes, de textes entiers ?

- Quelle est la fonction de R par rapport à S ?

<p style="text-align: center;">1. CARACTÉRISTIQUES DU LIEN ENTRE LE SEGMENT SOURCE (S) ET LE SEGMENT REFORMULÉ (R)</p>

Quels liens particuliers observe-t-on entre les contenus propositionnels de S et R ?

1.1. PARAPHRASE ET ÉQUIVALENCE DES CONTENUS

La paraphrase est généralement considérée comme un cas de reformulation. Sont spontanément perçus comme paraphrastiques des exemples tels que :

(29) I never quite knew. I remained ignorant of it.

(BBC- 18-12-04)

La paraphrase, telle qu'elle est illustrée, a été définie par les premiers transformationalistes comme une synonymie de phrases. Or la synonymie était alors abordée comme une identité de sens. Ceci est montré par C. Fuchs⁵⁴, qui s'appuie notamment sur R. Smaby :

« Une séquence est une paraphrase d'une autre si elles signifient la même chose. »

(Smaby R., *Paraphrase Grammars*, 1971, traduit par Fuchs C.)

Selon cet auteur, la paraphrase se caractériserait donc par une identité des contenus propositionnels.

Cette identité est toutefois impossible.

Cela tient au fait qu'il n'existe pas de vrais synonymes en langue. Des synonymes possèdent en effet la même dénotation, tout en présentant des connotations différentes.⁵⁵ Prenons par exemple les termes "grin" et "smile" : ils sont reconnus comme synonymes, car ils sont substituables sans que le contenu de l'énoncé soit altéré.

⁵⁴ Fuchs C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue », 1994, p. 48-52.

⁵⁵ Voir Kerbrat-Orecchioni C., *La Connotation*, Lyon, P.U. de Lyon, 1984.

Cependant, ils ne peuvent être considérés comme strictement identiques car “grin” évoque un sourire plus large que “smile”.⁵⁶ Cette impossible identité sémantique est liée à l’une des caractéristiques majeures de la langue : son organisation sous forme de système. Les signes ne se définissent que les uns par rapport aux autres.

Un segment R qui serait élaboré à partir de S par substitution synonymique⁵⁷ ne pourrait donc présenter un contenu identique à celui de S , même en cas de modification minimale.

Prenons cet exemple :

(30) L_1 : “She is very sweet.”

L_2 : “Yes, she is very nice.”

La différence de connotation entre “sweet” et “nice” (“sweet” évoquant une douceur plus prononcée que “nice”) implique une légère différence de contenus entre SE_1 et SE_2 . Ainsi, on ne peut pas dire qu’ils « signifient la même chose ».

Qu’en est-il lorsque la paraphrase consiste, non plus en une substitution synonymique, mais en un changement de thème⁵⁸ ?

(31) L_1 : you are Mary’s sister, aren’t you ?/

L_2 : is Mary my sister ?/

(conversation- 05-05-04)

Ces deux interventions véhiculent globalement la même information (le lien de parenté entre deux personnes). Toutefois, le fait que deux sujets différents (“you” ou “Mary”) soient successivement pris comme thème témoigne d’une appréhension différente de la réalité extralinguistique par les deux énonciateurs. En effet, la personne qui est prise comme thème est ensuite repérée (“be”) par rapport à une autre personne (“Mary’s sister”, “my sister”). Sachant que l’élément-repère est généralement considéré comme plus important que l’élément repéré, on en déduit qu’une différence de point de vue caractérise ces segments.

On ne peut donc pas parler d’identité des contenus dans les cas de paraphrases obtenues par changement de thème.

La paraphrase semble en revanche pouvoir être décrite en terme d’équivalence. Adopter ce point de vue revient à reconnaître d’inévitables différences entre les contenus, ces différences étant liées à l’altérité formelle des segments.

⁵⁶ “Grin” est défini par “smile broadly” dans le *Concise Oxford Dictionary of English*.

⁵⁷ Une substitution synonymique consiste à remplacer un terme par un autre, donné comme synonyme.

⁵⁸ Le thème est ici compris, non comme le sujet du discours, mais comme le repère constitutif primaire de l’énoncé. Cette fonction est assurée, dans la majorité des cas (et ici notamment), par le premier argument de la relation prédicative.

En définitive, la transformation définissant la paraphrase se caractérise par :

- une altérité formelle (entre S et R),
- une équivalence de leurs contenus propositionnels.

1.2. REFORMULATION ET SEUIL DE DISTORSION

Si l'élaboration d'une reformulation s'accompagne nécessairement d'une modification du contenu propositionnel, quel est donc le seuil au delà duquel un énoncé second n'est plus reconnu comme une reformulation ? Autrement dit, quel est le seuil critique de distorsion entre les contenus des segments source (S) et reformulé (R) ?

- En l'absence d'introducteur (cas de la paraphrase), les contenus doivent présenter une forte équivalence, faute de quoi les segments sont perçus comme simplement consécutifs. Le seuil critique de distorsion est donc très rapidement atteint. Ainsi :

(32) Six months ago, I had never been to England and, certainly, I had never sounded the depths of an English heart. I had known the shallows.

(Ford Madox Ford, *The Good Soldier*, p. 9)

On peut considérer que les segments soulignés sont en relation de paraphrase, car ils véhiculent globalement la même information. Toutefois, l'identification d'une relation paraphrastique n'est pas assurée car le premier segment est à la forme négative, tandis que le second est une affirmation : il peut ainsi être considéré comme le complémentaire du premier. Une équivalence pourra, de fait, être perçue par certains locuteurs, tandis que d'autres y verront une complémentarité.

- Lorsque la reformulation est introduite par une locution spécifique, le seuil critique de distorsion (entre les contenus) semble en revanche repoussé.

Des locutions telles que "in other words" ou "that is to say" marquent en effet une équivalence entre les segments qui les encadrent. L'identification d'une reformulation peut alors s'effectuer indépendamment des contenus.

Examinons :

(33) Between 1973 and 1983 the real national product of the United Kingdom – in other words, the total output of goods and services- rose by something like ten per cent.

(SEC- cpt- 01-01)

ainsi que :

(34) For an Italian tenor, Othello is the big one, demanding a voice which can scale for subtlety, “You never know where the booby traps lie”, Pavarotti says. In other words, it’s a killer.

(FLOB 26150)

ou encore :

(35) The distinction between the household and the family is one which is continually blurred in much of the literature of this area. In other words, Erikson has no adequate basis on which to determine whether there was, or not, a stronger definition of the moral and social boundary of the community.

(FLOB J29208)

- en (33), les contenus des segments sont équivalents (R fournit en effet une définition de S), ce qu’annonce explicitement “in other words”.

Tous les éléments concourent à la lecture d’une reformulation paraphrastique, ce qui n’est pas le cas le plus fréquent. Ainsi :

- en (34), R est une condensation du contenu de S : il le synthétise. En témoigne la possible substitution de “in short” à “in other words”. L’introducteur est donc responsable de l’identification d’une reformulation. De fait, sa suppression modifierait l’interprétation.

- en (35), R consiste en une implication de S , sur le plan factuel. L’écart entre leurs contenus est tel qu’il permettrait la substitution de “in fact” (signalant une plus grande pertinence de R) à “in other words”.

En (34) et (35), les contenus de S et R présentent donc un écart tel qu’en l’absence de “in other words”, la perception d’une reformulation paraphrastique n’irait pas de soi. Grâce à cet introducteur, la reformulation est en revanche incontestable.

S’agit-il d’une spécificité de “in other words” ou d’autres introducteurs présentent-ils la même caractéristique ?

Examinons le cas d'énoncés en "that is to say" :

(36) In England, institutionalized locations for science in academy and industry sprang up at approximately the same time. [that is to say], during the period from the mid-nineteenth century to the first World War.

(FLOB G 63204)

(37) They can tolerate less effective workers. Hence they specify contracts paying a lower wage.

[That is to say] the heterogeneity in the required performance standards of different firms can also provide a theoretical rationale for the existence of a wage distribution for labour of homogenous potentiality.

(FLOB J 45176)

(38) David Jablonski of the University of Chicago has shown that a large geographic range correlates with the ability to survive for a long time in marine molluscs of the Cretaceous prior to the mass extinction.

Another aspect of the record of extinction is that it is highly episodic.

[That is to say], extinctions are far more clustered in time than would be predicted if each extinction were independent of the other.

(FLOB F 3215)

- en (36), il y a équivalence entre les contenus propositionnels (S réfère en effet à une certaine période, que R permet d'identifier), si bien que "that is to say" n'est pas seul responsable de l'interprétation.

- en (37), R consiste en une variation sur le thème abordé en S (l'efficacité des travailleurs). R traite néanmoins ce thème sous un angle plus conceptuel (le sujet de S est "they" qui réfère à des animés humains, tandis que celui de R est "the heterogeneity...", qui évoque une notion abstraite). Ce changement de point de vue permettrait la substitution de "in fact" à "in other words". Toutefois, en la présence de "in other words", c'est l'interprétation « reformulation » qui est retenue.

- en (38), R exprime la conclusion de S mais il s'agit d'un rapport conclusif particulier : R permet de réexaminer une certaine proposition (à laquelle réfère le segment "than would be predicted") à la lumière du contenu de S . Une synthèse d'éléments hétérogènes est opérée, ce qui se vérifie par la possible substitution de "on the whole" à "that is to say".

En (37) et (38), les contenus de S et R présentent donc des écarts tels que la suppression de "that is to say" compromettrait la lecture d'une équivalence.

En présence de cette locution, tous types d'écarts sont en revanche possibles car elle (im)pose la reformulation.

Une reformulation paraphrastique se caractérise en définitive par :

- une altérité formelle (entre S et R),
- l'indication d'une équivalence entre les contenus propositionnels, au moyen d'un introducteur spécifique (marqueur ou locution introduisant R).

Une équivalence propre aux contenus propositionnels peut, ou non, doubler cette indication d'équivalence. D'après nos exemples, S et R se caractérisent fréquemment par d'importants écarts.

1.3. REFORMULATIONS PARAPHRASTIQUES ET NON PARAPHRASTIQUES

La catégorie des reformulations paraphrastiques comprend des cas où les segments source et reformulé présentent des contenus non équivalents. Certains exemples permettent ainsi la substitution de locutions telles que “in fact”, “in short” et “on the whole” aux introducteurs de reformulation paraphrastique (“in other words” ou “that is to say”).

Dès lors, il semble pertinent d'intégrer, en tant qu'introducteurs de reformulation, les locutions ayant permis cette substitution.

Comme nous l'avons évoqué dans l'état de la question, cette intégration a été effectuée par deux auteurs : E. Roulet⁵⁹ et C. Rossari⁶⁰, dans le cadre d'études sur la reformulation en langue française. Ils considèrent des expressions équivalentes à celles que nous avons relevées (« en fait », « en bref », « tout bien considéré » ...) comme des introducteurs de reformulation non paraphrastique.

⁵⁹ Roulet E. *op.cit.*

⁶⁰ Rossari C., *op.cit.*

Rappelons la différence entre les deux types de reformulations :

- la reformulation paraphrastique annonce un segment R , formellement différent de S , comme étant son équivalent sur le plan des contenus propositionnels. R est donc à interpréter comme la ré-élaboration de S sur le plan formel.
- la reformulation non paraphrastique présente un segment R comme étant différent de S , non seulement sur le plan formel, mais également sur le plan des contenus. R est toutefois lié à S , dont il est censé ré-élaborer le contenu propositionnel.

Cette seconde description s'applique à :

(39) He isn't as tall as his uncle, much smaller in fact, but reputedly an able soldier.

(FLOB P9210)

ainsi que :

(40) I was immensely encouraged by him and all his works.

Here is a man asking and, in his prolific procession of novels, trying to uncover the issues which have always perplexed us. I admire him. And all the more for being able to keep the stopper on the whisky.

In short, I suspect the holy Ghost at work in all his turbulence.

(FLOB D11 172)

ou encore :

(41) The majority of drivers gave a figure of four units or less of beer. But while almost all women drivers gave such an answer, about one in five men said they could drink five or more units of beer without exceeding the legal limit. On the whole, drivers did not appear confident about their chances to avoid detection if they drink and drive. (FLOB H1084)

- En (39), “in fact” signale que l'énonciateur reconsidère la pertinence de S , en décrivant la situation telle qu'elle est. D'où la référence aux faits (par le biais de *fact*).
- En (40), “in short” annonce une reconsidération de S , du point de vue de la concision : R opère en effet la condensation (annoncée par *short*) de ce paragraphe, en le traduisant sous forme d'une phrase unique.
- En (41), “on the whole” indique que l'on reconsidère la signification globale de S , constitué d'éléments hétérogènes (l'hétérogénéité étant soulignée par “but”), en ramenant cet ensemble à une description totalisante (d'où l'emploi de *whole*).

Quels que soient les introducteurs, le segment reformulé permet donc de reconsidérer le segment source sous un ou plusieurs aspects.

L'intégration d'une composante « reformulation non paraphrastique » dans la catégorie des opérations de reformulation se justifie précisément en vertu de cette reconsidération. On a en effet défini la reformulation comme l'élaboration d'un segment reformulé (R) à partir d'un segment source (S). Or, reconsidérer S en R revient à élaborer le second segment à partir du premier. Les exemples ci-dessus sont donc bien des cas de reformulation non paraphrastique.

Remarque

E. Roulet et C. Rossari incluent dans la catégorie des reformulations non paraphrastiques les énoncés employant « en tout cas ». L'équivalent est, en langue anglaise, “anyway”. Il nous semble cependant que ces marqueurs correspondent à un autre type d'opérations. L'information dont ils sont porteurs peut en effet se gloser ainsi : « quel que soit le cas envisagé dans le premier segment, on peut en énoncer un autre ». Le second segment (SE_2) serait donc élaboré, non pas à partir du premier (SE_1), mais indépendamment de lui :

(42) He had ideals, he was so kind and good-looking I was sure I could grow to love him. **Anyway**, I'd have married the devil. I was so desperate.

(FLOB R0595)

“Anyway” signale que l'on écarte, en SE_2 , ce qui a été énoncé en SE_1 . Non seulement le contenu mais également la pertinence de SE_1 semblent mis à l'écart. Nous préférons donc considérer “anyway” comme un connecteur argumentatif opérant une distanciation, et non comme un introducteur de reformulation⁶¹ : en effet, SE_2 n'est pas présenté comme élaboré à partir de SE_1 .

Illustrons maintenant la différence entre les introducteurs de reformulation non paraphrastique (qui sont aussi, sur le plan syntaxique, des connecteurs) et les connecteurs argumentatifs, afin de mettre en évidence les caractéristiques des premiers.

- reformuler, dans une perspective non paraphrastique, consiste à revenir sur un premier segment afin d'en reconsidérer le contenu propositionnel. A chaque fois, R est élaboré à partir de S , et les segments jouent le même rôle dans l'économie du discours :

(43) I am afraid I deserved it, for I confess I was not taken in by her charade. She did it well –very well in fact.

(FLOB P10 11)

⁶¹ Précisons que C. Rossari considère l'opération de distanciation comme une forme de reformulation. Cette position se justifie par la définition qu'elle donne de la reformulation non paraphrastique : elle y incorpore les reconsidérations de points de vue. Nous limiterons pour notre part la catégorie des reformulations non paraphrastiques aux modifications de contenu. Nous considérons en effet que les modifications de point de vue appartiennent au domaine de l'argumentation.

En S est fournie une première appréciation (“well”). Puis R en fournit une seconde, qui augmente le degré de la première (par l’adverbe “very”). R s’inscrit donc dans un rapport de concurrence avec S , à partir duquel il est construit. En raison du sémantisme de “in fact”, le second segment est donné à retenir plutôt que le premier.

Cette concurrence entre S et R est définitoire de la reformulation non paraphrastique. Ainsi :

- avec “in fact”, R est préféré à S en raison de sa pertinence,
- avec “on the whole”, R peut être retenu plutôt que S car il est à la fois plus synthétique et plus homogène,
- avec “in short”, R est privilégié par rapport à S car il est plus concis.

Sur le plan interprétatif, R devient donc le segment principal. Plus précisément, S peut être considéré comme principal jusqu’au moment de l’énonciation de R , qui se substitue à S dans cette fonction.

En revanche :

- argumenter revient à mettre en relation au moins deux segments, qui ne présentent pas un rapport de ré-élaboration, mais de hiérarchisation. SE_2 peut être orienté dans le sens de SE_1 , ou opérer sa mise à l’écart.

Remarquons d’autre part que :

- lors d’une reformulation, le segment reformulé (R) est nécessairement second dans la linéarité de l’énoncé.
- lors d’une argumentation, la position de SE_2 est variable, car elle dépend du connecteur.

Examinons :

(44) And he fired a missile at something – conceivably a real Red Wraith, if a Russian stealth had in fact been there. He couldn’t hide it, because he came back with one missile missing. (FLOB N 27161)

ou encore :

(45) Even if there was only one slope which forced riders to carry their bikes, it could be repeated up to twelve times in the course of a race. (FLOB P 10193)

et enfin :

(46) She knows that, and tries to comfort me. But she frightens me.

(FLOB M0379)

En (44), “because” introduit un SE_2 interprétable comme la cause de SE_1 . Loin de le concurrencer, SE_2 constitue un argument pour SE_1 .

En (45), “even if” introduit un SE_2 qui n’est pas *a priori* orienté dans le sens de SE_1 , mais qui ne l’invalide pas pour autant (l’unique côte n’a pas empêché les coureurs de porter douze fois leurs vélos).

En (46), “but” introduit un segment décrivant l’opposé (“frighten”) de la visée (“comfort”) exprimée en SE_1 : il en opère donc la mise à l’écart. SE_2 ne concurrence toutefois pas SE_1 sur le plan paradigmatique : il invalide, mais ne ré-élabore pas SE_1 .

Un segment introduit par un connecteur argumentatif est donc lié au segment précédent mais, contrairement au cas des reformulations non paraphrastiques, il n’y a pas de concurrence paradigmatique entre SE_1 et SE_2 . S’illustrent ainsi, par contraste, les spécificités des connecteurs⁶² de reformulation.

1.4. BILAN

Au terme de cette analyse, on peut préciser les caractéristiques des trois types de reformulations :

- la paraphrase se caractérise par :

- une absence d’introducteur,
- une altérité formelle (entre S et R),
- l’équivalence des contenus propositionnels (de S et R).

L’énonciation de R ne remet pas en question celle de S . **Les deux énonciations sont simplement juxtaposées.**

- la reformulation paraphrastique, par :

- la présence d’un introducteur, spécialisé ou non⁶³,
- une altérité formelle (entre S et R),
- une prédication d’équivalence entre les contenus propositionnels de S et R , réalisée au moyen d’un marqueur.

L’énonciation de R ne remet pas non plus en question celle de S . En revanche, les énonciations ne sont plus simplement juxtaposées, mais liées par l’introducteur.

⁶² Nous préférons dans la suite de cette 1^{re} partie le terme d’introducteur, car une reformulation n’est pas systématiquement introduite par un connecteur au sens strict du terme (connecteur paraphrastique ou interpropositionnel) : il peut également s’agir d’un relateur intraphrastique. Cette question sera développée dans la 2^{ème} partie de ce travail.

⁶³ Cette question sera discutée au paragraphe 2.1.1.

- la reformulation non paraphrastique se définit par :

- la présence éventuelle d'un introducteur⁶⁴,
- l'altérité des contenus propositionnels (de *S* et *R*),
- en l'absence d'une composante « équivalence », une autre caractéristique permet d'interpréter *R* comme élaboré à partir de *S* : le fait que *R* reconsidère *S* sous un ou plusieurs aspects.

En raison de cette reconsidération, *R* entre en concurrence avec *S* et peut être retenu au lieu de ce premier segment.

En dépit de leurs différences, la paraphrase et la reformulation paraphrastique se définissent donc toutes deux comme des ré-élaborations formelles. Dans la suite de ce travail, elles seront regroupées sous l'appellation « reformulations à caractère paraphrastique » (RP).

On les fera contraster avec les ré-élaborations du contenu, ou « reformulations à caractère non paraphrastique » (RNP).

2. L'IDENTIFICATION D'UNE OPÉRATION DE REFORMULATION

Les caractéristiques des RP et des RNP ayant été mises en évidence, elles vont permettre de recenser les types d'indices favorisant leur identification.⁶⁵

2. 1. INDICES D'UNE RP

L'identification d'une reformulation paraphrastique peut s'effectuer :

- **en raison de la présence d'un introducteur spécifique** (autrement dit, d'un marqueur ou locution annonçant le segment reformulé. On a vu que des locutions telles que “in other words” ou “that is” ont un sémantisme tel qu'elles établissent une équivalence entre les contenus de *S* et *R* :

(47) As for the rest of the year, the Department of Health says it will be up to 'each trust to determine whether it wishes to open its routine meeting to the public or Community Health Council representatives.'

In other words not even the statutory patients' watch-dog will have the right to know whether the local hospital is about to go bust. (FLOB B25177).

⁶⁴ Cette question sera traitée au paragraphe 2.1.2.

⁶⁵ Cette typologie des indices de la reformulation est provisoire. Elle vise à en recenser les différentes catégories, et non à les lister de façon exhaustive.

C'est "in other words" qui permet l'identification d'une reformulation, tandis qu'à l'examen des contenus, *R* exprime en réalité une conséquence de *S*.

- **en raison de la présence d'un introducteur non spécifique.** Il semble ainsi que des marqueurs polyvalents tels que "you know" puissent introduire des reformulations. Le sémantisme de l'introducteur n'est pas, cette fois, suffisant pour imposer l'identification d'une ré-élaboration, si bien que les contenus de *S* et *R* doivent présenter par eux-mêmes une équivalence :

(48) "Unfortunately, I lost touch with her when I was seventeen so I can't help.

What stunned me, though, was how he'd found me after all this time."

She glanced uncomfortably at Jane.

"You know, a sort of big brother sensation." (FLOB F0203)

Ici, c'est grâce à nos compétences encyclopédiques que l'équivalence des contenus est perceptible : plus précisément, c'est la connaissance du roman d'Orwell qui permet cette interprétation. "You know" n'annonce pas explicitement la reformulation, mais il permet toutefois d'établir un lien entre *S* et *R*. Il peut alors être interprété comme l'introducteur de cette ré-élaboration.

- l'identification d'une RP peut également s'effectuer **en l'absence de tout introducteur**, dans les cas de paraphrases. Les segments doivent alors présenter une très forte parenté, faute de quoi le second sera perçu, non comme une ré-élaboration mais comme un prolongement du premier. Ainsi, la perception d'une ré-élaboration est aisée en (49), car *R* requalifie *S* :

(49) It was this, this education, this higher form of being, that the mother wished to give to her children.

(D. H. Lawrence- The Rainbow)

En revanche, elle est contestable en (50) :

(50) It was as if his passion for her hadn't existed; as if the very words that he spoke, without knowing that he spoke them, created the passion as they went along.

(F. Madox Ford-The Good Soldier)

En dépit d'un écho formel entre les segments (par la répétition de "as if"), l'identification d'une paraphrase semble peu probable. En effet, le second segment développe le premier de telle manière qu'il semble le préciser, et non le reformuler.

2. 2. INDICES D'UNE RNP

Parallèlement aux cas de reformulation paraphrastique, l'identification d'une reformulation non paraphrastique peut s'effectuer dans trois cas de figure :

- **en raison de la présence d'un introducteur spécifique**, tel que "in fact" (annonçant un R d'une plus grande précision ou pertinence) :

(51) Yes, the school groups, I mean, they could operate more, in fact, we could have, instead of having one person at it, it could be a group of, of three perhaps. (BNC- Amnesty International Meeting. Recorded on 11 February 1992 with 8 participants).

R décrit les modalités concrètes de la suggestion faite en S ("the school groups could operate more..."). Etant en outre introduit par "in fact", R se substitue interprétativement à S . L'introducteur est ici un élément capital dans l'identification de la reformulation.

- l'identification d'une RNP peut également être favorisée par **la présence d'un introducteur non spécifique**. Des marqueurs polyvalents, tels que "or", peuvent ainsi introduire des RNP. Les contenus, de même que la forme des énoncés, sont cette fois déterminants pour l'interprétation :

(52) "Corfu. Very hot. Rather noisy. There seemed to be a number of people there one knew. Or almost knew." (cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., *Linguistique et grammaire de l'anglais*, p. 319)

Dans cet exemple, R modifie après coup la relation prédicative assertée en S . L'adverbe employé en R ("almost") fait en effet passer de l'intérieur à la frontière du domaine notionnel⁶⁶ associé à la notion prédicative ("know").

De ce fait, S et R peuvent difficilement coexister (on est soit en I, soit en F). Le segment R est toutefois présenté comme élaboré à partir de S , en raison de :

- sa similitude formelle avec S (répétition de "knew"),
- son incomplétude, qui nécessite de le rattacher à S pour son interprétation.

R est donc être interprétable comme la ré-élaboration du contenu de S , c'est-à-dire comme une RNP. Le marqueur "or", pour sa part, peut être lu comme l'introducteur de cette

⁶⁶ Selon A. Culioli, toute notion est organisée en un domaine notionnel, qui comporte un Intérieur I, un Extérieur E et une zone Frontière F. Les occurrences possédant les propriétés de la notion appartiennent à l'Intérieur du domaine notionnel. Celles qui ne possèdent pas ces propriétés se situent à l'Extérieur. La Frontière correspond à un ensemble d'occurrences possédant des propriétés relevant à la fois de l'Intérieur et de l'Extérieur.

reformulation. S'il ne signale pas par lui-même cette opération, il véhicule en revanche une idée d'altérité⁶⁷ qui est tout à fait compatible avec la RNP.⁶⁸

- Une RNP peut également être reconnue **malgré l'absence de tout introducteur**.

Il s'agit de cas où *R*, tout en présentant un lien formel avec *S* (le plus souvent par reprise d'un élément lexical), ré-élabore un aspect de *S*.

L'ajout d'un adverbe est un exemple de procédé productif en la matière :

(53) He is tall. Quite tall.

(H. Pinter- Betrayal)

La dépendance interprétative de *R* (relativement à *S*), ainsi que la reprise d'un terme ("tall"), permettent la lecture d'un lien étroit entre les segments. En outre, l'adjonction d'un adverbe en *R* ("quite") modifie la qualité exprimée en *S* ("tall") : il lui donne une valeur moyenne.⁶⁹

De ce fait, les contenus peuvent difficilement coexister : *S* évoque en effet une occurrence type de la notion ("tall"), tandis que *R* évoque une occurrence moyenne.

On ne peut donc retenir simultanément les deux qualifications ("tall" et "quite tall") : il faut choisir l'une des deux. *R*, étant second, doit alors être retenu au lieu de *S*.

⁶⁷ Lapaire J.R et Rotgé W., *op.cit.*, p. 323. La valeur fondamentale du marqueur "or", ainsi que sa compatibilité avec les opérations de reformulation, feront l'objet d'un développement dans les 2^e et 3^e parties.

⁶⁸ Effectuer une RNP revient en effet à modifier un contenu propositionnel. C'est donc dire autre chose, tout en présentant la seconde formulation comme étroitement liée à la première.

⁶⁹ On rappelle que la présence de l'adverbe "quite" donne lieu à diverses interprétations selon que l'adjectif est, ou non, gradable. Dans les cas de non-gradabilité, "quite" marque le haut degré de la notion associée à l'adjectif. En revanche, lorsque l'adjectif est gradable (comme ici), le même adverbe marque le degré moyen de la notion.

2. 3. BILAN : L'IDENTIFICATION D'UNE REFORMULATION

Lors de l'identification d'une reformulation, il semble que la prise en compte des contenus propositionnels soit plus ou moins grande selon le type d'indice linguistique (spécifique ou non) introduisant le segment reformulé.

!

<u>Type d'indice</u> (introduceur de <i>R</i>)	<u>Mode d'identification de la reformulation</u> (à caractère paraphrastique ou non paraphrastique)
<u>locutions spécifiques</u> de la reformulation	La locution impose une reformulation, quels que soient les contenus propositionnels des segments.
<u>locutions non spécifiques</u> de la reformulation	La locution est interprétable comme l'introduceur de la reformulation, sans toutefois l'établir par elle-même. L'identification d'une reformulation dépend alors des contenus de <i>S</i> et <i>R</i> (l'introduceur favorisant la lecture d'un lien entre ces segments).
<u>absence de locution</u> <u>ou de marqueur</u> jouant le rôle d'introduceur	Les contenus propositionnels ou les contours formels de <i>S</i> et <i>R</i> doivent eux-mêmes permettre l'identification d'une reformulation.

⊕

prise en
compte
des
contenus
propositionnels

4- Paramètres intervenant dans l'identification d'une reformulation

3. CARACTÉRISTIQUES DES SEGMENTS S ET R

3. 1. PLAN SYNTAXIQUE

Tous types de reformulations confondus, les segments source et reformulé correspondent à des éléments extrêmement variés : des noms, des syntagmes nominaux, des propositions, des phrases, ou encore des paragraphes entiers. Aucun rapport prédéfini ne semble, d'autre part, lier les propriétés formelles de *S* et celles de *R*. Ainsi :

(54) The ultimate nineteenth century ideal became the creation of a perfectly orderly setting of punctually served and elaborate meals, clean and tidy warmed rooms, clean pressed and aired clothes and bed linen. Children were to be kept in nurseries with nursemaids ; animals and gardens cared for by outdoor servants; callers and strangers dealt with by indoor servants.

In other words, there was a complete absence of all disturbing or threatening interruptions to orderly existence.

(FLOB G5681)

“In other words” relie un paragraphe de deux phrases (en *S*) et une phrase unique (en *R*).

Cet exemple contraste avec :

(55) There is, however, in Coleridge’s estimation, a further step required to the fulfilment of self and of person, that is, to distinguish between the “I” and mind.

(FLOB D 09207)

Ce sont ici un syntagme nominal (en *S*) et un syntagme propositionnel (en *R*) qui sont reliés par “that is”.

Enfin :

(56) Then there was the unfortunate matter of the sun publishing a picture of the Prince embracing “old flame” Lady Romsey– in fact, he was comforting her after she told him her five-year-old daughter, Leonora, was suffering from cancer.

(FLOB A10164)

“In fact” introduit une proposition finie et complexe (en *R*), tandis que *S* est une gérondive simple.

Ces exemples témoignent bien d’une absence de contrainte quant à la nature de *S* et de *R*.

Il apparaît également qu’une reformulation peut, selon le cas, consister en une **condensation** (cf. 54), une **expansion** (cf. 56), ou **conserver approximativement la longueur** (cf. 55) du segment source. On examinera par la suite si les introducteurs répertoriés posent, eux, des contraintes particulières.

3. 2. PLAN FONCTIONNEL

Nous avons précédemment examiné (1.1.) les rapports susceptibles de caractériser les contenus des segments source et reformulé, la question étant posée en termes d'identité, d'équivalence ou d'altérité. Examinons maintenant ces rapports sous un angle pragmatique : nous allons considérer la fonction discursive de R par rapport à S .

3.2.1. Domaine de la RP

On sait qu'un introducteur spécifique de la reformulation paraphrastique permet de poser une équivalence entre deux segments, même lorsque les contenus propositionnels ne présentent pas par eux-mêmes cette équivalence.

Les rapports entre les contenus sont ainsi variés, et l'on peut dégager différentes fonctions de R , relativement à S . Nous les présentons ici de façon graduelle, en commençant par les cas d'écart minimal (entre les contenus de S et R), pour finir par les cas de distorsion.

3.2.1.1 Cas d'équivalence

- Définition (d'un terme spécifique)

Définir un terme consiste à exposer les propriétés attachées à la notion. Ainsi :

(2) It is an additional example of the pragmatic tradition that women had in fact already been conducting eucharistic services for many years as Methodist “deaconesses” that is without formal ordination but with the specific authority of the Methodist Conference.

(FLOB D1767)

Un terme de S (“deaconesses”) est présenté entre guillemets afin d'illustrer son appartenance à un registre spécifique (en l'occurrence, religieux) puis R définit ce terme. L'opération de définition n'est pas explicitement marquée, mais sa perception est favorisée par l'introducteur de R , “that is” (qui signale une équivalence). Ici, l'équivalence pourrait être décelée même en l'absence de cet introducteur, car elle est inhérente aux contenus : S et R présentent en effet une équivalence en langue (valable quelle que soit la situation d'énonciation).

- Dénomination

La dénomination permet d'effectuer le mouvement contraire de celui qui caractérise la définition : il s'agit de reprendre, par un seul vocable, ce que l'on vient de décrire.

(57) In the long-standing debate on this thesis the case of Scotland has several times been suggested as a critical one, in that, in the early modern period, Scotland had a great deal of ascetic Protestantism – that is, Calvinism – yet showed little in the way of capitalist development. (FLOB J3068)

S est une description (“ascetic Protestantism”), tandis que *R* évoque le même référent par un nom (“Calvinism”) : l’enchaînement permet ainsi d’effectuer une dénomination. Une fois encore, l’équivalence pourrait être perçue même en l’absence de “that is”, car elle est inhérente aux contenus.

- Explicitation

Expliciter, c’est décrire une situation de façon plus précise ou plus complète.

(58) If he’s making a crafty telephone call you can sort of sense it, you see, you can sense the pip pip pip. (H. Pinter- Betrayal)

En *S*, l’énonciateur effectue un constat sous forme d’une description abstraite, tandis que *R* explicite ce constat par une évocation sonore (“the pip pip pip”). Les segments décrivent toutefois exactement la même situation. Ils sont donc équivalents, mais cette équivalence n’appartient plus ici au plan de la langue : c’est une équivalence en discours. Autrement dit, elle n’est vraie que dans cette situation particulière d’énonciation.

Dans chacun de ces exemples, l’équivalence signalée par l’introducteur double une équivalence entre les contenus. Toutefois, cette configuration est loin d’être systématique.

3.2.1.2. *Ecart*s entre les contenus propositionnels

Dans les RP introduites par un marqueur spécifique, divers types d’écarts entre les contenus ont également pu être relevés.

- Conceptualisation

Conceptualiser, c’est élaborer des représentations mentales, générales et abstraites.

(37) They can tolerate less effective workers. Hence they specify contracts paying a low wage.

That is to say the heterogeneity in the required performance standards of different firms can also provide a theoretical rationale, for the existence of a wage distribution for labour of homogenous potentiality.

(FLOB J45176)

S décrit une situation factuelle (les sujets grammaticaux réfèrent à des animés, et le procès “specify” à une action), tandis que *R* évoque cette même situation de façon plus conceptuelle (son sujet grammatical est une notion abstraite : “the heterogeneity in the required performance standards”). Il existe donc un écart, sur le plan informationnel, entre les contenus propositionnels, bien que ces segments traitent le même thème.

- Récapitulation

Récapituler, c'est reprendre en énumérant les points principaux.

(59) They argue that, in practice, the wage changes of workers shifting to other industries for exogenous reasons (such as plant closures) seem to be consistent with the 'industry effect' explanation of wage dispersion.

In contrast, the wage changes of workers shifting because of endogenous reasons (such as voluntary quits) seem to fit in better with the 'unmeasured ability' explanation of wage dispersion.

In other words the actually observed wage differentials are obviously generated by a variety of different factors.

(FLOB J4598)

En *S*, l'énonciateur évoque deux types de facteurs ("the industry effect" et "the unmeasured ability") susceptibles d'expliquer un phénomène ("wages changes") pris comme thème de discours. *R* reprend ensuite l'information majeure de ce développement (il évoque "a variety of different factors", pour expliquer le même phénomène).

Ainsi, le contenu de *R* n'est pas strictement équivalent à celui de *S*, car il donne bien moins d'informations. Il traduit néanmoins l'essentiel de ce qui est exprimé dans ce paragraphe.

3.2.1.3. *Cas de distorsion entre les contenus propositionnels*

Plus qu'un simple écart, *S* et *R* peuvent également présenter un rapport de distorsion. La présence d'un introducteur spécifique incite toutefois à la lecture d'une reformulation paraphrastique, en dépit du rapport entre les contenus.⁷⁰

Les rapports de distorsion les plus fréquemment observés sont les suivants :

- Synthèse

Une synthèse permet d'exposer, en une qualification totalisante, l'ensemble des points de vue exprimés dans les segments précédents. Par contraste avec la récapitulation, on parle de synthèse lorsque les arguments donnés en *S* ne sont pas tous co-orientés.

(38) David Jablonski of the University of Chicago has shown that a large geographic range correlates with the ability to survive for a long time in marine molluscs of the Cretaceous prior to the mass extinction.

Another aspect of the record of extinction is that it is highly episodic.

That is to say extinctions are far more clustered in time than would be predicted if each extinction were independent of the other.

(FLOB F3215)

S expose deux faits (ce que signale "another aspect...") puis, en *R*, l'énonciateur procède au ré-examen d'une certaine idée ("than would be predicted") à la lumière du contenu de *S*.

⁷⁰ L'intégration de ce type d'exemples dans la catégorie des reformulations a déjà été effectuée par divers auteurs, tels que E. Gülich et T. Kotschi ou encore C. Rossari.

Le segment *R* prend donc en compte une information supplémentaire (relativement à *S*), si bien que leurs contenus sont très différents. C'est toutefois une équivalence qui est posée, par "that is to say". Si elle ne caractérise pas les contenus propositionnels, cette équivalence coïncide toutefois avec la démarche de l'énonciateur, pour qui énoncer *S* revient à énoncer *R*.

- Illustration

Illustrer, c'est mettre en lumière, par un exemple significatif.

(60) But second-hand doesn't have to mean old and unwanted – [I mean], some people seem quite happy to pay several million pounds for a used football. don't they ?

(FLOB E12138)

S est une remarque générale (la qualité "second-hand" est en effet envisagée indépendamment de toute situation), tandis que *R* illustre ce point de vue par un exemple : on envisage cette fois un domaine particulier (le football). Bien qu'étant en relation thématique, les deux segments véhiculent donc des informations très différentes.

- Interprétation

Interpréter, c'est attribuer une signification.

(61) It is generally accepted that these descriptions of mental states are theoretical. [In other words], it is always possible for them to be wrong.

(FLOB D046)

S pose comme acquise la validation d'une première relation prédicative (<descriptions of mental states – be theoretical>) puis *R* présente comme potentiellement validable une tout autre relation, partant toutefois du même sujet (<descriptions of mental states - be wrong>). "In other words" permet ainsi la mise en équivalence de deux notions ("theoretical" et "wrong") qui sont, en langue, très différentes. De fait, les segments reliés se caractérisent, sur le plan des contenus, par un fort écart. Leur mise en équivalence résulte d'une interprétation, en discours, de la première notion citée ("theoretical").

Ces exemples témoignent de ce que les introducteurs de reformulation paraphrastique, tout en posant une équivalence entre *S* et *R*, permettent divers rapports entre leurs contenus. La catégorie des RP recouvre ainsi une grande variété d'opérations.

3.2.2 Domaine de la RNP

Dans les reformulations non paraphrastiques contenant un introducteur spécifique, la fonction discursive de R est entièrement liée à la valeur de l'introducteur.

Considérons :

(62) Also contributing to its success are Burton's magical fairy tale approach to the story and Johny Depp's expressively inexpressive central performance. In fact, all the performances score.

(BBC- 22-12-05)

R se présente ici comme un recentrage de S , dans la perspective d'une plus grande adéquation aux faits. L'identification de cette opération tient uniquement à la valeur de "in fact" : sans cette locution, R semblerait simplement succéder à S .

Considérons également :

(63) The West German system is at the same time a plurality or 'first past the post' system, a list system and an additional member system, in short, a mixed system, which may be conveniently designated in the following pages by the initials WGMS.

(BNC - Proportional Representation : Which System ?)

R consiste en une récapitulation de S , opération qui serait difficilement perceptible en l'absence de "in short". La notion de récapitulation nécessite en effet une hiérarchisation des plans, qui est ici explicitée par la locution. Cette dernière signale en l'occurrence que le segment introduit résume les segments antérieurs. R ne constitue pas un prolongement informationnel de S : il doit au contraire être compris comme un retour sur le contenu de ce premier segment.

Examinons enfin :

(64) Westbourne Grove could no longer be compared to Bond Street but Whiteley still prospered : the orchestra played in the balcony while the displays in the magnificent food hall had rivalled those of Harrods. There were plenty of local cinemas, such as Roxy or the Blue Hall, to provide relaxation to Pauline. Hyde Park was only a short distance away, and in Oxford Street she could wander round the big shops. Altogether, it was a livelier place to be than Torquay, but she missed having her own garden, and the fresh air.

(FLOB G2042)

R constitue cette fois le ré-examen des arguments exposés en S , l'objectif étant de ramener tous ces arguments à une seule qualification totalisante. L'identification de cette fonction est étroitement liée à la présence de "altogether". De même que la récapitulation ou le recentrage, le ré-examen nécessite en effet une hiérarchisation des plans. Elle est ici opérée par

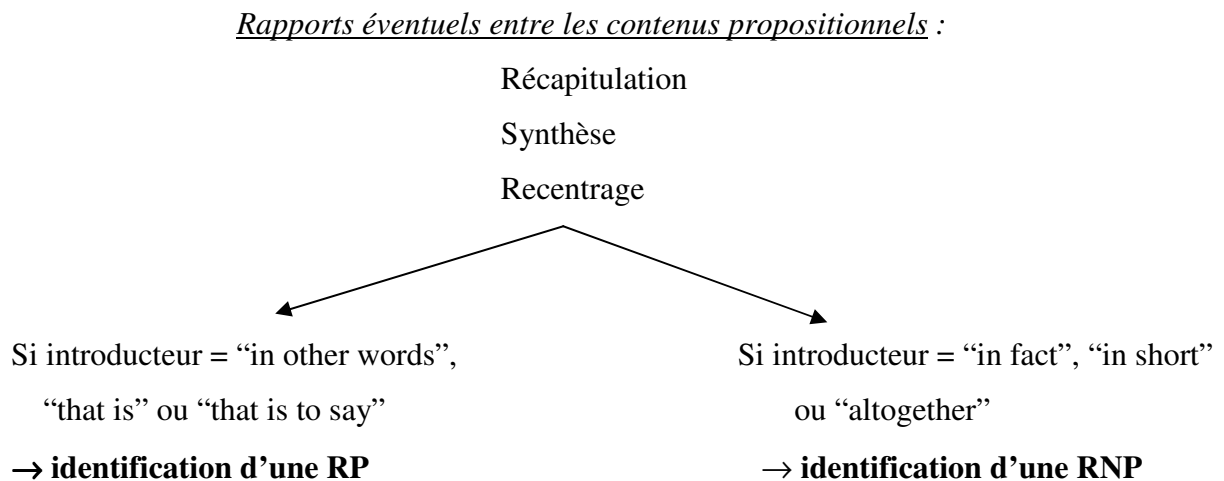
“altogether” qui signale que la seconde formulation est élaborée à partir du premier paragraphe.

Dans ces différents types de RNP, la perception d’une reformulation dépend donc essentiellement de l’introducteur (du segment reformulé), sans lequel l’interprétation serait différente.

3.2.3. Bilan

Dans les cas où *R* constitue une récapitulation, une synthèse ou un recentrage de *S*, les segments sont généralement liés par un introducteur de RNP, mais il peut également s’agir d’un introducteur de RP (cf. 1.2.).

Ce « point de connexion » entre RP et RNP peut être représenté comme suit :



5- Points de connexion entre la RP et la RNP

Ce schéma montre bien l’importance de l’introducteur dans l’interprétation d’une reformulation : à partir des mêmes contenus, l’interprétation peut en effet être celle d’une RP ou d’une RNP. Il semble ainsi que l’introducteur fournisse une information déterminante, quels que soient les rapports entre les contenus propositionnels.

3.3. DISTANCE TEXTUELLE ENTRE S ET R

Nous avons examiné des cas où le segment source et le segment reformulé appartiennent à la même production discursive et sont, soit contigus, soit distants de quelques phrases seulement.

Nous allons maintenant étudier des constructions présentant une plus grande distance textuelle entre S et R ⁷¹, et qui pourtant s'apparentent à des reformulations. L'objectif est précisément de déterminer dans quelle mesure on peut les classer parmi les reformulations.

3.3.1. Reformulations différées

- Un premier exemple est celui de l'élaboration d'un texte à partir d'un autre (comme le résumé). Si l'on a bien une reformulation, la mention de la source est toutefois nécessaire à son identification. Ces reformulations inter-textuelles ne seront pas traitées ici.

- Lorsque la reformulation différée est intra-textuelle, son identification est cette fois possible sans mention particulière, mais peut s'avérer délicate lorsque S et R sont séparés par une grande distance textuelle.

L'interprétation d'une reformulation est rendue délicate pour une deuxième raison : les reformulations différées sont généralement introduites par des marqueurs non spécifiques.⁷² Il s'agit de marqueurs polyvalents tels que "so". L'introducteur ne peut donc garantir la perception d'une reformulation. L'identification dépend en ce cas de facteurs tels que la distance entre S et R , la mémoire du co-énonciateur, ainsi que la nature de S et R (si ces segments présentent, outre l'équivalence des contenus, une certaine ressemblance formelle, la récupération de S se trouve facilitée).

Ces problèmes sont illustrés en (65). L'extrait présente une ambiguïté, qui est due à la distance entre S et R , ainsi qu'au caractère non spécifique de l'introducteur :

(65) Performance is not completely dependent upon monitoring, even though it is definitely influenced by it.

We define performance to encompass a wide array of attributes which determine the effectiveness of work [...].

We can intuitively visualize the difference between skirking and performance as follows.

If workers are carefully watched over, they cannot idle on the job.

Nevertheless, this by itself cannot guarantee good performance.

Workers can either inadvertently mishandle equipment or be inflexible and not take the proper initiative.

So we can say that the effectiveness of work is difficult to control by pure monitoring. (FLOB J45134)

⁷¹ Ou plutôt : les éventuels S et R . Il s'agit de ne pas postuler l'existence de reformulations.

⁷² Ce point sera développé dans la deuxième partie, au chapitre II.

Le segment introduit par “so” peut être lu comme une reformulation du segment initial (et ce, en raison de la forte équivalence de leurs contenus) mais peut également apparaître comme la conclusion du raisonnement. Le discours se construit en effet de la sorte :

- la première phrase (“performance is not completely...”) est une affirmation,
- celle-ci est démontrée par les segments qui suivent,
- puis la dernière phrase, introduite par “so”, conclut en reprenant le contenu de l’affirmation initiale.

“So”, étant anaphorique, se prête à la reprise (et donc à la reformulation) d’un contenu. Il est toutefois suivi d’une expression métadiscursive (“we can say”), qui signale un rapport implicatif : *S* permet d’énoncer *R*. D’où l’ambiguïté concernant la fonction de ce dernier énoncé : s’agit-il d’une reformulation ? d’une conclusion ?

Il semble ainsi que le caractère différé d’une reformulation rende son identification plus délicate, tout en n’annulant pas sa possibilité : certains locuteurs percevront spontanément d’autres rapports entre les contenus, mais l’interprétation d’une reformulation est également possible.

De telles ambiguïtés caractérisent fréquemment les reformulations différées.

3.3.2. Reformulations relatives à un implicite discursif

Plusieurs auteurs, tels que E. Roulet⁷³, C. Rossari⁷⁴, ou encore N. Danjoux-Flau⁷⁵, ont mis en évidence le fait qu’une RNP peut être opérée à partir d’un implicite discursif.

C. Rossari et N. Danjoux-Flau insistent particulièrement sur cette possibilité lors de la description de la locution « en fait » :

(66) « Il fait beau ; en fait je suis fatigué. »

(exemple de C. Rossari, *op. cit.*, p.136.)

Dans cet exemple, l’information implicite pourrait être reconstruite sous la forme d’une proposition telle que : « j’aimerais bien sortir ».

⁷³ Roulet E., *op. cit.*, p. 111.

⁷⁴ Rossari C., *op. cit.*, p. 137.

⁷⁵ Danjoux-Flau N., « A propos de de fait, en fait, en effet et effectivement », *Le français moderne*, 48, Paris, CILF, 1982, p.133.

Examinons maintenant le cas de “in fact”, locution équivalente en langue anglaise. Il semble qu’elle puisse, elle aussi, enchaîner sur un implicite discursif :

(67) L_1 : “Now what is all this ?”

L_2 : “Her Majesty asked me to stay on –and so I have.”

L_1 : “In fact, Sir, it will be better if Dr Andover speaks first.”

(FLOB N05199)

“In fact” n’enchaine pas directement sur la proposition précédente, mais sur une information implicite que l’on pourrait reconstituer de la sorte : “ I asked you to speak but, in fact...”.

Au vu de ces exemples, nous comprenons que E. Roulet aille jusqu’à définir la reformulation non paraphrastique comme « la subordination rétroactive d’un mouvement discursif, éventuellement d’un implicite, à une nouvelle intervention principale [...] »⁷⁶

3.3.3. Les discours rapportés

Le terme de « discours rapporté » s’emploie, comme le rappelle L. Rosier⁷⁷, pour désigner une mise en rapport : celle d’un discours citant (celui d’un énonciateur ϵ_1) et d’un discours cité (celui d’un énonciateur ϵ_2).

Le fait de rapporter des propos implique ainsi l’existence d’un discours source (les énoncés originaux, produits par ϵ_2) et d’un discours rapporté (les énoncés de ϵ_2 , tels qu’ils sont relatés par ϵ_1). Le discours rapporté s’apparente en première analyse à une reformulation du discours source : des modifications⁷⁸ peuvent en effet être liées au fait même de le rapporter. Sachant que ces discours correspondent à des situations d’énonciation distinctes, un discours rapporté peut-il véritablement être considéré comme un cas de reformulation ?

⁷⁶ Roulet E., *op. cit.*, p.111

⁷⁷ Rosier L., *Le discours rapporté : histoire, théorie et pratiques*, coll. « Champs linguistiques », Paris, Duculot, 1999, p. 125. La définition est littéralement la suivante : « le discours rapporté est la mise en rapport de discours, dont l’un crée un espace énonciatif particulier, tandis que l’autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non ».

⁷⁸ On distingue modification et reformulation d’un discours sur le critère suivant : une modification n’a le statut de reformulation que lorsqu’elle est opérée pour elle-même, et non pour répondre à des contraintes de concordance (temps, personnes).

3.3.3.1. *Propos rapportés au discours direct*

Lorsque des propos sont rapportés au discours direct, ils sont censés ne subir aucune modification. Les termes originels sont conservés, et les repérages sont ceux de l'énonciateur cité (ϵ_2).

(68) I said, "there's something I want to know."

And after a long pause he said, "Anna ?" And I knew that he knew. We had turned down the sounds of the TV. The moon-men bobbed in silence over the Sea of Tranquility.

He *said*, "Yes, I knew about Anna."⁷⁹

(G. Swift-Out of this World.)

L'énonciateur ϵ_1 ("I") signale que ϵ_2 ("he") a prononcé tels quels les propos : "Yes, I knew about Anna". L'énoncé initial ne subit aucune modification, si bien que la citation directe ne peut pas être considérée comme une reformulation.

3.3.3.2. *Le discours indirect*

Le contenu de propos rapportés au discours indirect est supposé inchangé. Les repérages sont, en revanche, effectués par l'énonciateur citant (ϵ_1), et non par l'énonciateur cité (ϵ_2) :

(69) At a news conference on Tuesday, M. Gorbachev *said* he would ask the West for help in supporting the creation of a convertible rule and for investment credit to help cut the Soviet Union's runaway foreign debt. (Herald Tribune).

Le journaliste ϵ_1 rapporte les propos de ϵ_2 (Mr Gorbachev), tout en effectuant lui-même les repérages énonciatifs (on remarque par exemple que le sujet grammatical du segment rapporté est "he").

De tels repérages impliquent des modifications du discours cité : elles affectent notamment le temps des verbes, ainsi que les déictiques. En raison de ces transformations, des propos rapportés au discours indirect sont, en première analyse, assimilables à des cas de reformulation.

Cependant, les modifications du discours original ne correspondent pas ici à une intention de l'énonciateur (elles ne répondent pas à un choix énonciatif). Il s'agit de transformations purement fonctionnelles, induites par les changements de repérages. Il semble en conséquence difficile d'intégrer le discours indirect à la catégorie des reformulations. Nous le classons plus

⁷⁹ Le verbe introducteur du discours rapporté figure en italiques.

volontiers à la frontière des phénomènes de reformulation, car les modifications qu'il implique ne sont qu'accessoires.

3.3.3.3. *Discours direct et indirect libres*

Le discours direct libre (DDL) et le discours indirect libre (DIL) se caractérisent par une hétérogénéité énonciative :

- tout comme au récit, les pronoms sont de troisième personne. L'énonciateur citant (ϵ_1) se prend donc comme origine pour effectuer le repérage des personnes.

- le discours cité (de ϵ_2) reste par ailleurs repéré par rapport à ϵ_2 en ce qui concerne :

- les déictiques,
- les modalités appréciatives,
- les modaux,
- les marqueurs conversationnels (comme "yes", "no", "not doubt", "of course"...),
- les phrases interrogatives ou exclamatives.

Rappelons que la différence entre DDL et DIL est minime, tenant à l'exclusion du présent au DIL (les verbes sont au prétérit).

En raison de cette faible différence, nous allons considérer l'exemple (70), énoncé au DIL, comme représentatif des deux catégories de discours libres. On se demande s'il peut être considéré comme un cas de reformulation.

(70) She drew the dinner table six times and it always came out the same. If you put the host at one end and the hostess at the other it didn't work out. She would sit with her back to the window and have a man on either side of her. Fine so far. Dermot would sit opposite her with a woman on either side of him. Fine again, but what about the two places in between ?

(Maeve Binchy - Dublin 4)⁸⁰

L'extrait s'analyse ainsi :

- la première phrase correspond à du récit, ce dont témoignent le pronom de troisième personne ("she"), ainsi que le verbe au prétérit ("drew"). Dans ce segment, le narrateur (ϵ_1) se prend lui-même pour origine des repérages.

- la deuxième phrase fait alors intervenir un déictique ("you"), signalant que l'on quitte le récit pour du discours. Les appréciations ("fine so far" et "fine again") figurant plus loin sont ensuite attribuables au personnage ("she", qui correspond à ϵ_2) et non plus au narrateur. Il en va de même pour la question ("what about the two places in between ?"), qui est une citation

⁸⁰ Les exemples (68) à (70) sont empruntés à Bouscaren J, *Linguistique anglaise, initiation à une grammaire de l'énonciation*, Gap, Ophrys, 1991, p. 120-122.

directe des propos du personnage, bien que ceux-ci soient toujours partiellement repérés par le narrateur (le jeu des pronoms de troisième personne et l'utilisation majeure du prétérit sont les traces de ces repérages). Ils révèlent une modification du discours original.

A partir de la deuxième phrase, il y a donc une fusion du discours citant et du discours cité. Comme l'énoncé original est ainsi modifié, il est tentant d'assimiler le discours libre à un cas de reformulation.

Toutefois, (et comme au discours indirect), la transformation de l'énoncé-source n'est pas opérée pour elle-même, mais dans une perspective fonctionnelle. DIL et DDL visent en effet le mélange des voix, et la reformulation de la source n'est que le moyen d'y parvenir. Elle est purement mécanique.

On considère donc que les cas de discours libres se situent, non pas à l'intérieur, mais à la frontière des cas de reformulation.

3.3.3.4. *Le discours narrativisé*

Selon O. Ducrot et J.M. Schaeffer⁸¹, le discours narrativisé rapporte uniquement le contenu de l'acte de parole initial. Autrement dit, ce ne sont pas deux discours qui sont mis en relation, mais un discours (le discours citant, attribuable à ϵ_1) et un sujet de discours, une thématique (celle du discours cité, attribuable à ϵ_2).

Le discours narrativisé se décèle à sa forme nominale (71), participiale (72), ou adjectivale (73) :

(71) He told us of his great joy.

(72) He admitted to being disappointed.

(73) He confessed himself dejected.

L. Rosier⁸² remarque d'autre part qu'en discours narrativisé, les verbes introducteurs évoquent tous un espace discursif qui n'est pas nécessairement explicité. Ainsi, en (73), "confess" est suivi d'un adjectif évoquant le contenu de la confession, mais le même verbe aurait pu faire l'objet d'un emploi absolu (c'est-à-dire sans évocation d'un contenu de parole, comme dans : "he confessed himself").

⁸¹ Ducrot O. et Schaeffer J.M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995, p. 594.

⁸² Rosier L., *op. cit.*, p. 228.

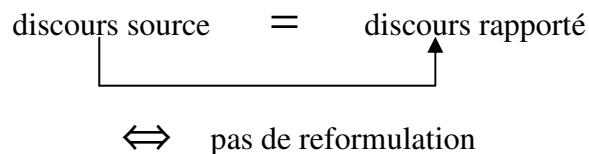
Remarquons également que le discours narrativisé implique la transformation de l'énoncé-source lors de son rapport. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, on a à chaque fois une condensation sous forme nominale, participiale ou adjectivale. Les propos d'origine seraient à reconstituer sous forme de propositions finies.

Par ailleurs, et contrairement aux cas du discours indirect ou des discours libres, cette transformation apparaît ici comme le fruit d'une intention énonciative, et non comme un simple accessoire (il s'agit, non seulement de rapporter, mais également de narrativiser les propos d'origine)

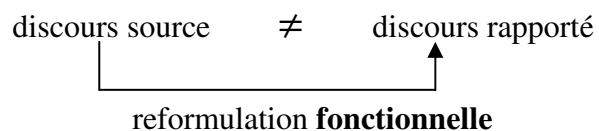
Pour ces raisons, le discours narrativisé peut être intégré à la catégorie des reformulations. Il s'agit néanmoins d'un cas particulier de reformulation, dans la mesure où la source et sa reformulation correspondent à des situations d'énonciation distinctes.

3.3.3.5. Résumé

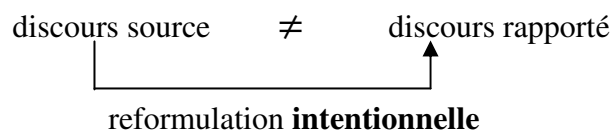
en discours direct



en discours indirect,
en DDL et DIL



en discours narrativisé



6- Quel type de reformulation en discours rapporté ?

4. BILAN : COMPOSANTES DE LA NOTION DE REFORMULATION

Co-présence de *S* et de *R* non nécessaire si :

- *S* est un implicite discursif
- il est fait mention de l'existence de *S*



REFORMULATION

=

segment
énonciatif
source, de
taille et
fonction
syntaxique
variables

→ élaboration d'une formulation seconde, signalée, ou non, par des marqueurs :

- **si présence d'un introducteur spécifique**

└──────────┬──────────> contenus propositionnels de *S* et *R* n'intervenant pas dans la lecture de la reformulation

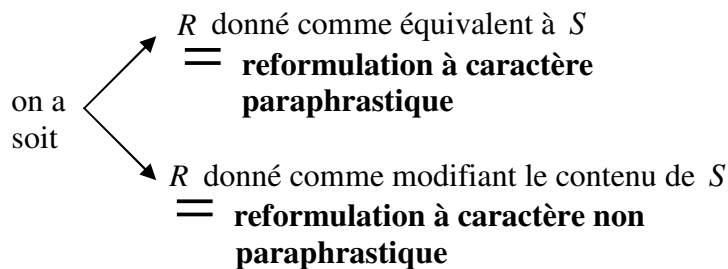
- **si présence d'un introducteur non spécifique ou absence d'introducteur**

└──────────┬──────────> contenus propositionnels de *S* et *R* intervenant dans la lecture de la reformulation

→ cette élaboration seconde peut prendre la forme :
d'une dénomination, d'une explication,
d'une paraphrase, d'un recentrage, d'une synthèse,
d'une récapitulation

} = fonctions possibles de *R* par rapport à *S*

→ ces opérations ont en commun :
le fait de représenter *R* comme élaboré à partir de *S*



7- Paramètres caractérisant toute forme de reformulation

Deuxième partie

La reformulation à caractère
paraphrastique

On sait qu'il existe deux grands types de reformulations : la reformulation à caractère paraphrastique (RP) et la reformulation à caractère non paraphrastique (RNP). Cette partie sera consacrée à la RP. On tentera d'affiner la définition qui a été énoncée, à savoir :

- une équivalence, signalée ou non par un marqueur, entre les contenus propositionnels de deux segments (les segments source et reformulé, soit *S* et *R*),
- l'altérité formelle de *S* et *R*.

On étudiera précisément les manifestations linguistiques correspondant à cette reformulation, qui se caractérise par :

- des indices linguistiques

Les introducteurs spécifiques de la RP seront étudiés au chapitre I. Le cas des expressions métalangagières y sera également abordé.

- des constructions discursives

Certaines emploient des marqueurs spécifiques d'autres opérations, et seront étudiées au chapitre II. L'absence de marqueur fera l'objet du chapitre III.

CHAPITRE I - LES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES DE LA REFORMULATION PARAPHRASTIQUE

Divers introducteurs caractérisent la reformulation paraphrastique : “in other words”, “that is”, “that is to say”, “i.e”, “namely”, “I mean”, “you mean”. Ils signalent tous une équivalence entre les contenus propositionnels de deux segments, fussent-ils différents (cf. 1^{re} partie, ch I).

Ces introducteurs présentent-ils un rapport de concurrence ? Seraient-ils, à l’inverse, complémentaires ? L’étude de leurs caractéristiques devrait nous permettre de le déterminer. Pour chaque introducteur :

- on analysera son sémantisme, afin de comprendre sa compatibilité avec la reformulation paraphrastique,
- on examinera ses conditions d’emploi, de même que ses propriétés syntaxiques,
- on étudiera, sur le plan discursif, la nature des segments reliés,
- enfin, on proposera une représentation de son *modus operandi*.

1. LES INTRODUCTEURS SOIT INTRAPHRASTIQUES SOIT TRANSPHRASTIQUES

Trois introducteurs : “in other words”, “that is” et “that is to say” forment un premier sous-groupe, car ils se caractérisent à la fois par des emplois intra- et transphrastiques. On décrira leurs fonctionnements respectifs, en ayant parfois recours à des analyses contrastives afin de mettre en évidence leurs particularités.⁸³

⁸³ Cette perspective se justifie par la proximité sémantico-pragmatique des locutions en question.

1.1. L'ÉVOCATION D'AUTRES TERMES : "IN OTHER WORDS"

1.1.1. Un indice de reformulation paraphrastique

"In other words" comporte :

- la préposition "in", trace d'une opération d'inclusion.⁸⁴ L'inclusion se réalise ici dans une version atténuée : "in" établit un cadre, à l'intérieur duquel s'inscrit une première formulation.
- "other", marquant une altérité. Ce faisant, il présuppose l'existence d'un élément premier.
- "words", qui confère un caractère métalinguistique à l'expression : il permet en effet de référer aux propos tenus. La locution fait ainsi explicitement référence à un dit premier. "In other words" introduit donc un segment traduisant, sous une autre forme, un contenu déjà énoncé. Il présente à ce titre une grande compatibilité avec l'expression de la reformulation paraphrastique (équivalence des contenus propositionnels et altérité formelle de deux segments).

1.1.2. Contexte d'emploi

- "In other words" s'emploie majoritairement à l'écrit.⁸⁵
- Il permet essentiellement l'auto-reformulation. En ce cas, il favorise la cohésion du discours :

(74) There is something in the historicity of history that can't be accounted for. In other words something resists interpretation.

(interview- BBC- 18- 10- 2003)

Par "in other words", *R* est présenté comme élaboré à partir de *S*. On perçoit donc une continuité discursive, bien que les contenus propositionnels ne soient pas strictement équivalents : la reformulation permet à la fois la cohésion et la progression du discours.

⁸⁴ cf. Lapaire J.R. et Rotgé W., *op.cit.*, p. 94.

⁸⁵ Il figure environ quatre fois plus à l'écrit qu'à l'oral. Ces données sont relatives aux corpus FLOB et LLC.

- De façon plus rare, “in other words” introduit également des hétéro-reformulations. C’est alors l’ajustement inter-énonciateurs qui est favorisé :

(4) L_1 : you read the Clerk’s Tale you mean /

L_2 : mm yes but that was also... / this is rather in the mists of Antiquity /

L_1 : in other words you can’t remember very much about it / have you read any poetry of the eighteenth century recently ? /

(LLC 03-31a514800)

“In other words” présente S (énoncé de L_2) et R (énoncé de L_1) comme équivalents, en dépit de contenus très différents : L_2 confirme qu’il a lu “The Clerk’s Tale” mais il y a longtemps (“in the mists of antiquity”). L_1 traduit alors l’implication de cette précision temporelle : son co-énonciateur ne se souvient plus bien de cette lecture.

La conversation progresse ainsi par réaction explicite aux propos précédents. “In other words” permet de marquer l’ancrage de R en S , et introduit un nouveau point de vue sur la même réalité. La reformulation intéresse ici la négociation du sens.

- La reformulation ci-dessus est caractéristique de “in other words”, car elle est immédiate⁸⁶. Ainsi, d’après nos corpus, cette locution ne permet pas l’introduction de reformulations différées. Ceci s’explique par son trait anaphorique : le terme “other”, présupposant un premier élément, requiert que l’on relie R à un S directement accessible.

1.1.3. Description syntaxique

“In other words” forme une locution adverbiale susceptible de remplir diverses fonctions.

→ Il est, le plus fréquemment, employé en tant que **connecteur transphrastique** : en ce cas, il relie deux phrases distinctes. La mise en relation est par conséquent d’ordre interprétatif : les propositions, séparées par un point, restent syntaxiquement autonomes. G. Deléchelle précise que le connecteur transphrastique lui-même n’a de fonction syntaxique que dans la proposition où il est employé, bien que sa valeur anaphorique (il joue un rôle de rappel de l’énoncé précédent) suggère un lien avec le cotexte antérieur.⁸⁷

⁸⁶ Il n’y a pas de distance entre la première et la seconde formulation.

⁸⁷ Deléchelle. G., « Les connecteurs transphrastiques », *Travaux linguistiques du CERICO*, 3, PU de Rennes, 1991, p. 115.

En tant que connecteur transphrastique, “in other words” peut figurer en deux positions différentes. Elles déterminent son rôle exact :

- annonciateur de la reformulation

(75) They would give you a permit to travel to a certain place which you named, on a certain day, by a certain type of transport. [In other words], they wanted to know the exact details of where you would be at any given time.

(Sec – jpt- 06-01)

“In other words” intervient directement après *S* (cas le plus fréquent), et sert d’introducteur à *R*, en position initiale. Il annonce ainsi le rôle de *R*, qui est présenté comme n’apportant pas d’information nouvelle, mais comme développant différemment l’information contenue en *S*.

“In other words” permet ainsi de planifier le discours à venir.

- relateur thématique

“In other words” peut également apparaître en incise (soit après le sujet, soit après le verbe). Il indique alors, en cours d’énonciation, que *R* reprend le contenu de *S* :

(76) Peter Brooks insists that there has been a metafictional dimension to the novel since its very beginning but now finds a new degree of emphasis among post-modernists. The relation of post-modernism to modernism is, [in other words], a complex continuity.

(FLOB G 394)

“In other words” ne figurant pas en position initiale, il n’est plus, strictement parlant, annonciateur de la reformulation. Il favorise la cohésion du discours, en fonctionnant comme un relateur thématique.

En tant que connecteur transphrastique (et quelle que soit sa position) “in other words” signale toujours qu’une reformulation globale est opérée. Le caractère global ou partiel d’une reformulation dépend du statut syntaxique des éléments reliés. Ainsi :

Une reformulation globale désigne un retour sur l’ensemble d’une formulation. L’énonciateur opère, comme en (76) ci-dessus, la jonction de deux segments syntaxiquement autonomes. On a le schéma suivant :



La reformulation globale se distingue d'une reformulation partielle, qui ré-élabore un segment seulement d'une première formulation. *S* et *R* sont en ce cas syntaxiquement dépendants du reste de l'énoncé :

Début de l'énoncé..... *S* **connecteur**..... *R* **(fin de l'énoncé)**
= composant de la phrase = doublon syntaxique de *S*

La reformulation partielle s'inscrit donc dans un énoncé-cadre. Ainsi :

(77) From that moment on, the Kremlin saw him as a realistic politician – in other words, as one who urged the people to accept the invasion.

(BNC- Guardian Electronic Edition. London : Guardian Newspaper Ltd, 1989)

R consiste en une ré-élaboration de l'attribut de l'objet (“as a realistic politician”). On remarque que l'ensemble [*S* + *in other words*] pourrait être supprimé : *R* se substituerait à *S* sans que la bonne formation de l'énoncé soit altérée.

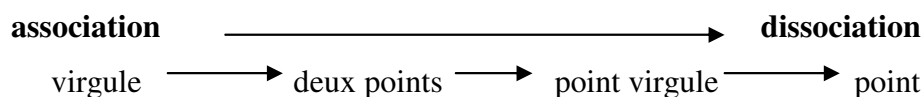
Lors d'une reformulation partielle, *S* remplit donc l'une des cases structurales de l'énoncé et *R*, en tant que doublon syntaxique, peut remplir la même case.

Les reformulations partielles se rencontrent lorsque “in other words” joue le rôle de connecteur inter- ou intrapropositionnel.

→ Examinons le cas du **connecteur interpropositionnel**. “In other words” relie alors des propositions pouvant, à l'écrit, être typographiquement séparées par divers signes de ponctuation (une virgule, un point virgule, deux points, un tiret, ou encore des parenthèses).⁸⁸

Ceux-ci nous renseignent sur le mode d'intégration de la reformulation.

S'ils font tous intervenir les valeurs « association » et « dissociation », ces dernières ne sont toutefois pas équipondérées, ce que rappelle le schéma suivant⁸⁹:



⁸⁸ Cette ponctuation précède alors directement “in other words”. On remarque que le connecteur est, d'autre part, généralement suivi d'une virgule (optionnelle lorsque la proposition introduite n'est pas très longue).

Contrairement à la ponctuation précédant “in other words”, celle qui le suit renseigne peu sur la reformulation.

⁸⁹ Ce schéma est emprunté à Lapaire J.R. et Rotgé W. *op.cit.*, p. 555.

Hors de ce micro-système, figurent les tirets et parenthèses, qui présentent l'information dans un décrochement typographique. Pour cette raison, l'information est comprise comme un ajout, comme accessoire⁹⁰, c'est-à-dire décrochée énonciativement. L'interprétation la plus fréquente consiste à lire, entre ces parenthèses ou tirets⁹¹, une information annexe et d'importance moindre. Mais l'interprétation peut également, selon le cotexte, être totalement inversée : le segment encadré de ces signes peut être perçu comme un aparté, et susciter une attention plus grande.

Selon le signe de ponctuation séparant *S* et *R*, le segment reformulé peut donc être interprété :

- comme appartenant à la linéarité du discours

(78) He was greatly concerned, too, with getting the correct scale of things, emphasizing that the eye can only see at one glance an object which is one third of the distance between the object and that eye; in other words, if you are painting a man six feet high you could be eighteen feet away from him.

(BNC- The Artist, Tenterden, The Artist Publishing Company Ltd, 1992).

Lorsque *S* et *R* sont séparés par un point virgule, il n'y a pas de décrochement énonciatif, mais les segments sont toutefois dissociés. Cette dissociation est ici le corollaire du rapport entre les contenus, qui ne sont pas strictement équivalents (*R* permet de ramener au domaine de la peinture la considération plus générale émise en *S*).

Etant dissocié de *S*, le segment *R* apparaît comme une énonciation « après coup », sans qu'il y ait pour autant un décrochement : la reformulation appartient ainsi au fil discursif principal.

Dans d'autres cas, le segment reformulé est présenté :

- dans un décrochement énonciatif

(79) If the table suggests that the predators are showing selection (in other words the column appears to be different), test the likelihood of this using an appropriate test.

(BNC- An Introduction to the Biology of Nucella)

R est encadré de parenthèses, figurant ainsi dans un espace que S. Boucheron-Pétilion décrit comme « un ailleurs discursif »⁹². Ceci signifie que la parenthèse (et donc, ici, la reformulation) est perçue comme extérieure au fil principal du discours. Les contenus

⁹⁰ Boucheron-Pétilion S., « Parenthèse et double tiret : remarques sur l'accessoirité syntaxique de l'ajout montré », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 123-133.

⁹¹ On rappelle que les tirets sont plus employés, en langue anglaise, que les parenthèses.

⁹² Boucheron-Pétilion S., *op. cit.*, p.124.

justifient ici cette différenciation : *R* traduit en effet les manifestations concrètes de la caractérisation abstraite (“show selection”) fournie en *S* .

A l’oral, on retrouve les mêmes rapports d’association / dissociation selon le type de pause intonative entre *S* et la séquence [*in other words*+ *R*]. Le ton et la vitesse d’énonciation de la reformulation indiquent, d’autre part, un éventuel décrochement énonciatif.

Si les signes de ponctuation séparant *S* et *R* sont variés, les propositions reliées le sont également. Une distinction entre propositions autonomes⁹³ et subordonnées s’impose car c’est elle qui détermine le caractère global ou partiel de la reformulation.

- propositions autonomes :

(80) Things notoriously difficult to re-sell include the most bizarre, customized items; in other words, they must be worth a lot because “no one else will have anything like it”.

(FLOB E12 184)

Les propositions reliées étant autonomes, c’est ainsi l’ensemble du contenu de *S* qui est retravaillé en *R* . Cette configuration donne lieu à une **reformulation globale**.

- propositions subordonnées :

(81) The propagandists go as far as to assume, even to assert, that it would not result in any splitting of the party vote : in other words, that votes transferred from Dandy or Deadman or Doughty would go to another of these three running mates and not elsewhere.

(BNC. Proportionnal Representation : Which System? Sykes, Leslie. UK: The Hornbeam Press, 1990)

Le connecteur relie cette fois deux complétives, qui s’interprètent par rapport à la même principale. L’énoncé constitue donc un cadre, à l’intérieur duquel seule la complétive fait l’objet d’une ré-élaboration : la **reformulation** est en conséquence **partielle**.

Selon que les propositions reliées sont autonomes ou subordonnées, on passe donc de reformulations globales à des reformulations partielles.

→ “In other words” peut, enfin, jouer le rôle de **relateur intrapropositionnel**. Il relie alors des syntagmes de natures variées⁹⁴ (compléments circonstanciels, syntagmes adjectivaux ou nominaux) mais, par définition, non autonomes, si bien que les reformulations sont systématiquement partielles.

⁹³ Le terme « autonome » est préféré à « indépendante » dans les cas où deux propositions sont reliées dans une même phrase.

⁹⁴ Il s’agit de syntagmes non propositionnels, cette fois.

(82) Labour, too, rejects the independent central bank concept run by what Shadow Chancellor, Mr John Smith, has called “central bankers who inhabit a world comfortably insulated from European electorates”-
in other words undemocratic and deflationary.

(BNC- Guardian Electronic Edition- London : Guardian Newspaper Ltd, 1989)

Puisque deux syntagmes adjectivaux de même fonction sont reliés par “in other words”, la reformulation s’intègre dans un cadre énonciatif, au sein duquel elle effectue une ré-élaboration partielle.

Lorsque *R* est dernier dans la linéarité de l’énoncé, (comme dans l’exemple précédent), aucun problème de délimitation des segments source et reformulé ne se pose. “In other words” et le point final encadrent *R*, ce qui permet rétrospectivement de délimiter *S* (segment de même fonction syntaxique que *R*).

Que se passe-t-il lorsque *R* ne clôt pas l’énoncé ?

(83) My question concerns the Shetland Island project and the question is this : how much has the withdrawal of the Board of Social Responsibility from the Shetland Islands project got to do with the Board’s Policy on Social Responsibility-appointed staff being sympathetic to the Christian faith, and how much has it got to do with the fact that the Shetland Islands Council no longer needs the Board of Social Responsibility to be able to spend charitable trust money, in other words oil money, without jeopardising community charge support grant ?

(BNC. Inserting rules and regulations. With 9 ppts)

La délimitation de *R* pourrait s’avérer délicate, car l’énoncé se poursuit après ce segment (“without jeopardising...”). La virgule suivant *R* permet toutefois d’effectuer correctement cette délimitation à l’écrit.

L’écrit offre en outre la possibilité de procéder à un retour en arrière, afin d’identifier correctement les segments reliés.

A l’oral, en revanche, cette lecture rétrospective est impossible. Il s’agit alors, pour l’énonciateur, de bien marquer les pauses intonatives afin de permettre au co-énonciateur de repérer les « bornes » des segments source et reformulé.

En résumé, la locution “in other words” possède un emploi très souple, puisqu’elle peut relier des phrases, des propositions, ou encore des syntagmes divers. Les correspondances suivantes ont d’autre part été établies :

<u>Reformulations globales</u> (segments <i>S</i> et <i>R</i> autonomes)	<u>Reformulations partielles</u> (<i>S</i> et <i>R</i> intégrés dans un énoncé-cadre)
- mise en relation de phrases distinctes - mise en relation de propositions autonomes	- mise en relation de subordonnées - mise en relation de syntagmes non propositionnels

8- Mises en relation, selon le type de reformulation

→ **Nature de la locution “in other words” :**

Dans tous les cas, la mise en relation s’applique à des segments de même fonction syntaxique. Par cette mise en relation d’éléments de fonctions identiques, “in other words” présente une similitude avec les conjonctions de coordination. Dans quelle mesure le parallèle peut-il être établi ?

Parallèlement aux cas de coordination, la non répétition d’éléments communs est possible dans le second segment. Reprenons (81) :

(81) The propagandists go as far as to assume, even to assert, that it would not result in any splitting of the party vote : in other words, that votes transferred from Dandy or Deadman or Doughty would go to another of these three running mates and not elsewhere.

(BNC- Proportionnal Representation : Which System? Sykes, Leslie. UK : The Hornbeam Press, 1990)

S et *R* jouant les rôles de compléments d’un même verbe (“assert”), la principale leur est donc commune. Sa non répétition peut recevoir deux interprétations :

- d’une part, on peut considérer que deux principales identiques régissent *S* et *R*, la seconde ayant été effacée au début de *R* : elle ferait ainsi l’objet d’une ellipse.

L’ellipse se définit en effet comme l’omission syntaxique (ou stylistique) d’un ou plusieurs éléments dans un énoncé, qui reste néanmoins compréhensible.⁹⁵ L’interprétation de cet énoncé requiert alors la récupération de l’information manquante, qui est fournie soit par le texte-avant, soit par le texte-après. Ce procédé de réduction répond à un principe d’économie.

⁹⁵ *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1993, p. 734.

J. R. Lapaire et W. Rotgé précisent que « la cohésion textuelle (degré de lié des énoncés entre eux) s'en trouve accrue : une solidarité est créée entre ce qui vient avant et ce qui vient après ». ⁹⁶ En (81), on pourrait ainsi considérer que la principale est implicite au début du segment reformulé, afin d'associer davantage *S* et *R*.

Cette interprétation elliptique correspondrait à la structure suivante :

[Principale Subordonnée S] in other words [(*Principale*) Subordonnée R]

[] désignant des rapports de cohésion, et () correspondant à l'ellipse du segment en question

- on peut également considérer qu'une seule principale régit *S* et *R*.

Le segment *S* occupe la place structurale de complément d'objet, et *R*, en tant que doublon paradigmatique, joue le même rôle syntaxique. Selon cette hypothèse, la proposition principale leur serait commune, constituant le segment de rattachement de l'ensemble [*S* + *in other words* + *R*] :

[Principale [Subordonnée S in other words Subordonnée R]]

[] désignant des rapports de cohésion

Quelle que soit l'analyse retenue, *S* et *R* s'interprètent par rapport à un même énoncé-cadre.

Le procédé d'économie est similaire à celui qui caractérise les cas de coordination :

(84) Pat **and** Phil agreed to stay overnight.

(Lapaire et Rotgé, *op.cit.*, p. 300)

La coordination permet ici l'économie d'une prédication tout entière ("agreed to stay overnight").

Le même phénomène peut être observé, quelle que soit la nature des segments reliés :

(85) The daisy-wheel printer will take wide paper **and** give automatic paper feed.

(Lapaire et Rotgé, *op.cit.*, p. 300)

On fait cette fois l'économie du sujet dans la seconde relation prédicative.

En dépit de leurs similitudes (mise en relation d'éléments de même fonction, et non répétition des éléments communs), "in other words" se distingue des conjonctions de coordination selon des critères à la fois syntaxiques et interprétatifs. Ainsi :

⁹⁶ Lapaire J.R. et Rotgé W., *op.cit.*, p. 300.

- On remarque tout d'abord qu'il peut faire suite aux conjonctions traditionnelles (alors que ces dernières ne peuvent pas être cumulées).

(86) And they were not having anybody in the mine, with a watch, who could let people know exactly what the time was and, in other words, create a situation where the men might go home before they'd completed their particular task. (BNC- Nottinghamshire Oral History Project – with 2 ppts)

(87) This is why we only record minimal acceptances, or in other words, why we insist that the formula are incomparable.

(BNC- The Laws of Occam Programming, Hoare, CAR and Roscore , AWLIK Oxford University Computing Laboratory, 1986)

Cette compatibilité de “in other words” avec les conjonctions “and” ou “or” révèle leur appartenance à des paradigmes syntaxiques différents.

- En outre, rappelons que “in other words” peut figurer au début de R , comme en incise à l'intérieur de R . Or les traditionnelles conjonctions de coordination (“and”, “or”, “but”, “so”) s'emploient, elles, systématiquement au début du segment coordonné.

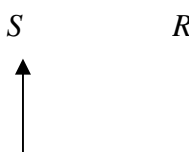
- Mais la dissimilitude la plus importante est certainement d'ordre interprétatif : la coordination vise un ajout d'information, tandis que la reformulation se présente explicitement comme la ré-élaboration d'une première formulation. Sans cette mise en relation, le second segment pourrait aller jusqu'à perdre toute pertinence.

Parallèlement, la mise en relation confère un statut particulier à S et R :

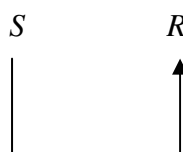
- Puisque le segment reformulé se rattache syntaxiquement au segment source, ce dernier peut être considéré comme structurellement principal.
- Sur le plan interprétatif, l'effet est inverse : R , étant une ré-élaboration formelle de S , fait rétrospectivement considérer ce segment source comme un stade antérieur de formulation. Comme R résulte d'un travail second et figure dernier dans la linéarité de l'énoncé, il prend ainsi le statut de formulation principale.

Le contraste se visualise comme suit :

Plan syntaxique



Plan interprétatif



L'ambivalence d'une reformulation réside donc dans cette tension entre le plan syntaxique et le plan interprétatif : bien que la reformulation soit syntaxiquement rattachée au premier segment, elle fait toutefois progresser l'activité de formulation.

→ **Remarques sur l'environnement de “ in other words” :**

- Dans notre corpus, cette locution n'est jamais suivie d'expressions métalinguistiques référant au discours en train de se faire (ex : “in the sense of”). Cette caractéristique a son importance, car d'autres introducteurs de reformulation sont en revanche compatibles avec ce type d'expressions.⁹⁷ Nous émettons l'hypothèse que cette incompatibilité tient au caractère déjà fortement métalinguistique de “in other words”, qui fait explicitement référence aux propos tenus.

- Cet introducteur est, d'autre part, compatible avec la présence de déictiques dans son environnement immédiat :

(88) Some of my argument in what follows does bear on the general question of the acceptability of the Derridean position / non position , though in so far as it does I present this precisely as a question of ‘which way to jump’; in other words I present it as a problem of the mutually exclusive character of opposing modes of cognition and both as a problem of the internal consistency of either.

(FLOB G6737)

La présence de déictiques (ici, “I”) révèle que “in other words” est compatible avec le mode du discours, et donc avec l'expression de la subjectivité énonciative. Le discours, selon E. Benveniste⁹⁸, désigne en effet un mode d'énonciation incluant les déictiques, formes linguistiques que l'auteur qualifie d'« autobiographiques » car elles permettent à l'énonciateur d'effectuer les repérages de son énoncé en se prenant lui-même comme origine. Elles offrent ainsi à l'énonciateur la possibilité d'y greffer sa subjectivité énonciative⁹⁹.

Bilan

“In other words” met en relation des segments de natures variées. Il véhicule en outre une information particulière : l'indication qu'une reformulation paraphrastique est opérée.

⁹⁷ Ce point sera développé au fil de notre étude.

⁹⁸ Benveniste E., *Problèmes de Linguistique Générale*, vol 1, Saint-Armand, Gallimard, 1966, p. 239.

⁹⁹ La « subjectivité énonciative » est ici entendue comme l'expression de points de vue, par le biais de divers repérages énonciatifs. Cette caractéristique du discours le fait contraster avec le récit, dans lequel les repérages sont effectués indépendamment de la personne de l'énonciateur.

Nous savons (cf. 1^{re} partie) qu'il faut bien distinguer les instructions fournies par l'introducteur, et les rapports existant entre les segments eux-mêmes.

Nous allons donc examiner les contenus, ainsi que les fonctions discursives de *S* et *R*.

1.1.4. L'altérité au cœur de la reformulation

→ "In other words" présente une grande compatibilité avec **la mise en relation de discours attribuables à des énonciateurs différents**.

Il est ainsi fréquent qu'un énonciateur rapporte les propos d'un autre, pour ensuite les reformuler dans ses propres termes. "In other words" est alors employé pour marquer la transition entre les deux discours. Cette compatibilité semble liée à la notion d'altérité véhiculée par la séquence.

- lorsque les propos sont rapportés au discours direct :

En discours direct, un énonciateur ϵ_1 est supposé citer littéralement les propos d'un autre énonciateur ϵ_2 . Si le contenu de cette citation est, dans un second temps, reformulé par ϵ_1 , on a donc nécessairement affaire à des « mots différents » : d'une part, les propos de ϵ_2 (énonciation citée) et, d'autre part, ceux de ϵ_1 (énonciation citante).

On sait par ailleurs qu'en discours direct, le changement d'énonciateur est marqué par des signes de ponctuation spécifiques (les guillemets, éventuellement précédés de deux points), et qu'un verbe introducteur de paroles explicite l'opération de citation.

Dans ce contexte, l'emploi de "in other words" est-il fondé ?

(34) For an Italian tenor, Othello is the big one, demanding a voice which can scale for subtlety, "**You never know where the booby traps lie**", Pavarotti *says*. In other words, *it's a killer*.¹⁰⁰

(FLOB 26150)

Le journaliste ϵ_1 évoque le point de vue de ϵ_2 ("an Italian tenor"), puis cite ses propos ("You never know..."), en identifiant précisément ce ϵ_2 ("Pavarotti") suite à la citation.

ϵ_1 reformule ensuite les propos de ϵ_2 , en introduisant cette reformulation par "in other words". Les repérages énonciatifs sont donc effectués successivement par : $\epsilon_1 \rightarrow \epsilon_2 \rightarrow \epsilon_1$.

¹⁰⁰ Le discours rapporté apparaît en gras. Le verbe introducteur de discours rapporté apparaît en italiques.

Ces changements de prise en charge¹⁰¹ peuvent être représentés ainsi :

(34') For an Italian tenor, Othello is the big one, demanding a voice which can scale for subtlety, <i>Origine des repérages:</i> ϵ_1	<u>“You never</u>
<u>know where the booby traps lie”</u> , ϵ_2	Pavarotti says. In other words , <u>it's a killer.</u> ϵ_1

Comme le discours cité est encadré de guillemets, le retour au discours citant (et donc à ϵ_1) s'effectue sans ambiguïté dès le segment suivant leur fermeture (“Pavarotti says”). En l'absence de “in other words”, la reformulation ne serait toutefois pas attribuable à ϵ_1 . Le segment explicitant l'attribution des propos (“Pavarotti says”) apparaîtrait quant à lui comme un retour ponctuel à ϵ_1 au cours des propos de ϵ_2 . “In other words” s'avère donc indispensable à la bonne attribution du segment reformulé. L'altérité marquée par cet introducteur favorise en effet la perception d'une transition.

- lorsque les propos sont rapportés au discours indirect :

En discours indirect, un énonciateur ϵ_1 est supposé modifier le moins possible le contenu, ainsi que les mots employés par un autre énonciateur ϵ_2 . Seuls les repérages énonciatifs sont modifiés, et rapportés à la sphère de ϵ_1 . Si ce même ϵ_1 , après avoir rapporté les propos de ϵ_2 , les reformule par la suite, les repérages sont donc effectués par rapport à la même origine (ϵ_1). “In other words” est-il nécessaire à l'interprétation ?

(78) He was greatly concerned, too, with getting the correct scale of things; *emphasizing* that the eye can only see at one glance an object which in size is one third of the distance between the object and that eye ; in other words, if you are painting a man six feet high you could be 18 feet away from him.

(BNC-The Artist. Tenterden. The Artist Publishing Company Ltd, 1992)

¹⁰¹ La « prise en charge » d'un segment est effectuée par l'énonciateur responsable des repérages.

Dans cet énoncé, ϵ_1 décrit la situation d'un individu ("he", c'est-à-dire ϵ_2) puis rapporte ses propos au discours indirect, en les introduisant par un verbe de parole ("emphasizing"). Il reformule enfin les propos cités. Bien que les repérages énonciatifs soient cette fois homogènes, les propos sont à attribuer comme suit : $\epsilon_1 \rightarrow \epsilon_2 \rightarrow \epsilon_1$. On le visualise ainsi :

(78') He was greatly concerned, too, with getting the correct scale of things; *emphasizing* | that the eye can
Origine des propos:..... ϵ_1
only see at one glance an object which in size is one third of the distance between the object and
..... ϵ_2
that eye; | in other words, if you are painting a man six feet high you could be 18 feet away from him.
..... ϵ_1

Contrairement au cas du discours direct, aucun signe de ponctuation n'indique le passage d'un énonciateur à l'autre. Si la première transition (de ϵ_1 à ϵ_2) est signalée par un verbe introducteur ("emphasizing"), en revanche, le retour à ϵ_1 n'est indiqué par aucun signe linguistique. C'est "in other words" qui, signalant une altérité, permet de déceler ce retour à ϵ_1 . Sa suppression rendrait R attribuable à ϵ_2 , modifiant ainsi profondément l'interprétation.

- lorsque les propos sont rapportés sous la forme d'un discours narrativisé :

Lors d'un discours narrativisé, ϵ_1 reprend les propos de ϵ_2 et les retranscrit de façon synthétique. Parce qu'il s'agit d'une synthèse, cela implique que l'énonciateur citant (ϵ_1) emploie ses propres termes. S'il reformule ensuite ce discours narrativisé, il reformule alors sa propre énonciation. Est-il alors légitime d'employer "in other words" ?

(77) From that moment on, the Kremlin *saw* him as a realistic politician - in other words, as one who urged the people to accept the invasion.

(BNC- Guardian Electronic Edition, Guardian Newspaper Ltd, 1989)

Cette fois, le journaliste ϵ_1 rapporte, en les narrativisant, les propos d'un ϵ_2 collectif ("the Kremlin"). Le discours narrativisé est introduit par un verbe ("saw... as"), qui n'est pas un introducteur de parole. Le choix de ce verbe tient à la fonction du discours narrativisé, qui n'est pas de rapporter formellement les propos du locuteur d'origine, mais simplement le point de vue exprimé. Le discours narrativisé est ainsi repéré par rapport à ϵ_1 (l'énonciateur

citant), et les propos sont cette fois, eux aussi, attribuables à ϵ_1 . Seul le point de vue est attribuable à ϵ_2 . Dans cet exemple, le discours narrativisé est ensuite reformulé par ϵ_1 . En dépit de repérages énonciatifs homogènes, les points de vue sont donc attribuables comme suit :

(77') From that moment on, the Kremlin saw him	<u>as a realistic politician</u>	in other words, as one who
Origine des points de vue:..... ϵ_1 ϵ_2 ϵ_1

urged the people to accept the invasion.
.....

“In other words” s’avère, ici aussi, indispensable à la bonne compréhension de l’énoncé. Lorsqu’on le supprime, il se produit le même phénomène que dans l’exemple précédent : le point de vue exposé en R ne peut plus être correctement attribué.

Bilan

“In other words” s’avère fréquent lorsqu’un discours rapporté est suivi d’une reformulation par l’énonciateur. Il permet de signaler les changements de prise en charge, d’origine des propos ou des points de vue. Sans lui, ces changements ne seraient pas nécessairement perceptibles. “In other words” constitue, de fait, un outil précieux dans le domaine du discours rapporté.

Remarquons également que ces exemples présentent une orientation précise. L’attribution des propos est à chaque fois la suivante : S = discours rapporté et R = discours rapportant. On commence ainsi par rapporter les propos d’autrui, pour ensuite les traduire dans ses propres termes.

“In other words” favorise donc l’interprétation de propos prononcés par autrui.

→ “In other words” présente également une grande compatibilité avec la **mise en relation de différents types de discours**. Les « autres » mots ne correspondent pas cette fois à des énonciateurs différents, mais à un seul et même énonciateur, qui fait varier son registre discursif. Si chaque locuteur se caractérise par un idiolecte, il est néanmoins susceptible de s’adapter à diverses situations d’énonciation, et de mettre en œuvre des discours plus standardisés, plus objectifs, plus simples ou plus complexes que celui qu’il emploie spontanément.

- *passage du factuel au conceptuel* :

Passer d'un discours factuel à un discours conceptuel suppose la réorganisation des premiers éléments, sous forme de représentations mentales (c'est-à-dire sous une forme plus abstraite). L'objectif est de dégager des principes universels ou, du moins, des règles générales, à partir d'éléments factuels. "In other words" favorise la transition entre ces deux modes :

(89) Saddam has found little difficulty persuading many Iraqis to give their approval for his "final solution to the Kurdish problem". Moreover, many Iraqis of Sunni faith will support their leader's massacre of the Shias in the South.

In other words, a tyrant's capacity to play off the tribal hatred of his own society to his own advantage is just as important to his survival as the secret police, the torture chambers and the execution squads.

(FLOB B15178)

S expose des faits, ce que révèlent conjointement ses sujets grammaticaux ("Saddam" et "many Iraqis", qui réfèrent à des individus identifiables) et les procès employés ("find difficulty" et "support"). *R* réfère ensuite à de l'abstrait, comme en témoigne son sujet grammatical ("capacity...") ainsi que l'appréciation subjective exprimée par le biais du comparatif ("just as important").

La transition entre le factuel et l'abstrait se manifeste également, sur le plan linguistique, par l'évolution d'une situation spécifique (traduite, au début de *S*, par un "present perfect") à une situation générique (le présent simple employé en *R* lui confère une valeur générale).

Ce passage du spécifique (*S*) au générique (*R*) pourrait créer une sensation de rupture s'il n'était introduit par "in other words". En signalant l'altérité, cette locution avertit le co-énonciateur d'un changement de plan, tout en indiquant la permanence du thème. Elle favorise ainsi la perception d'un parallèle entre "Saddam" et "a tyrant", de même qu'entre "many Iraqis" et "his own society".

- *passage de l'analytique au synthétique* :

Passer d'un discours analytique à un discours synthétique consiste à adopter successivement deux perspectives contraires : analyser une situation, c'est en examiner toutes les composantes, tandis que la synthèse les ramène à une description globale. Bien que "in other words" ne soit pas un introducteur spécifique de l'opération de synthèse, il permet toutefois de signaler l'écart entre deux énonciations :

(90) Should EC standards be set high, to drag up conditions in Greece, Portugal, and the other poorer states, or act simply as a floor to prevent competitive down-bidding under the Single Market ? If they are high, how will this affect European states wishing to join ? In other words, can we deepen as well as widen ?

(FLOB F1768)

Le caractère analytique de *S* se mesure à sa complexité argumentative et syntaxique : une principale, à laquelle se subordonne une infinitive, est ensuite coordonnée à une proposition offrant une alternative (par “or”). Cet ensemble complexe constitue une interrogative, suivie d’une seconde interrogative, elle-même complexe.

R est en revanche synthétique, ce qui est dû à sa concision et à sa composition : il s’agit d’une interrogative simple. Les sujets grammaticaux de ces segments n’étant pas identiques, “in other words” s’avère nécessaire pour signaler que l’on reprend, en *R*, le thème qui a déjà été développé en *S*.

- *passage d’un discours technique à un discours vulgarisé :*

Une vulgarisation est une médiation entre deux communautés discursives, dont l’une est spécifique (le plus généralement, il s’agit d’une communauté scientifique) et l’autre ordinaire. La première se caractérise, de fait, par un registre discursif particulier et souvent peu accessible, tandis que la seconde est une moyenne d’idiolectes, dont on ne retient que ce qui est connu de tous. Une différence lexicale peut donc révéler le passage d’un discours technique à un discours vulgarisé. “In other words” permet alors de relier ce qui est autre :

(91) By the familiar statistical rule, a doubling in the required precision requires a quadrupling in the number of test-items. This rule applies if the observations are independent ; if they are correlated and, so to speak, to some extent they test the same capability in another way, then more than a quadrupling will be necessary.

In other words, the way the first ten questions or ten tasks are dealt with by the candidate tells us a great deal about him.

(FLOB J47200)

S réfère à des règles statistiques, et évoque une précision chiffrée (“doubling”, “quadrupling”), contrastant avec le caractère vague de *R* (“a great deal”, expression d’une approximation quantitative).

La seconde partie de *S* fournit d’autre part des précisions (sous forme de deux hypothétiques), qui ne sont pas retranscrites en *R*.

Comme *S* correspond à un discours technique et *R* à un discours simplifié, “in other words” peut ici être interprété comme l’indice d’une vulgarisation.

Bilan

Dans tous ces exemples, “in other words” permet de signaler un changement de type de discours qui, sans cet introducteur, semblerait incongru : il paraîtrait enfreindre le principe de cohérence discursive.

Les contenus présentent en outre des écarts significatifs, si bien qu’en l’absence de “in other words”, on pourrait y lire des segments consécutifs. Reprenons l’exemple (90) pour effectuer cette suppression en (90’) :

(90’) Should EC standards be set high, to drag up conditions in Greece, Portugal, and the other poorer states, or act simply as a floor to prevent competitive down-bidding under the Single Market ? If they are high, how will this affect European states wishing to join ? Can we deepen as well as widen ?

R serait ici vraisemblablement interprété comme la suite logique du développement fourni en *S*, car leurs contenus ne sont pas intrinsèquement équivalents.

Cet écart entre les contenus se retrouve dans un grand nombre d’exemples. **Dans tous les cas, “in other words” introduit une interprétation (voire un étirement de la signification) du segment source.**

Remarquons d’autre part que le passage du segment source au segment reformulé ne se caractérise pas par une orientation donnée. Ainsi, si l’on trouve en (90) et (91) l’orientation : discours complexe → discours plus simple, l’énoncé (89) se caractérise par l’orientation inverse (la reformulation y est plus conceptuelle). Cette observation confirme la valeur de “in other words”, qui marque simplement l’équivalence et l’altérité.

Ces exemples permettent également de soulever la question du « recyclage » des mots et des discours. Nous ne cessons, en parlant ou en écrivant, d’emprunter des mots, des formulations ou encore des styles. Ces emprunts sont nécessaires afin de créer des communautés d’entente. Il est ainsi naturel que des personnes appartenant à une même catégorie professionnelle adoptent un certain nombre de termes communs, qui ne nécessitent plus alors d’être redéfinis. Dès lors que l’on veut élargir le champ de ses co-énonciateurs, il peut être nécessaire de reformuler ses propos, afin d’employer des mots qui leur sont plus familiers. L’exemple le plus représentatif de ce phénomène est certainement celui de la vulgarisation. Mais cette adaptation au discours de l’autre, ou encore l’emprunt de discours autres, requièrent que l’on signale un changement de plan, faute de quoi ce changement semblerait abrupt, incongru, ou encore ne serait pas perçu. “In other words” est alors particulièrement adapté pour effectuer ce type de transitions.

1.1.5. Un profil fonctionnel souple

- Une reformulation introduite par “in other words” peut être interne à une proposition, une phrase ou encore dépasser le cadre de la phrase. Les seules contraintes concernent les unités syntaxiques mises en relation, qui doivent être de même fonction.

- La reformulation se caractérise en outre par un changement de plan : passage d'un énonciateur à un autre, ou d'un type de discours à un autre.

Ces deux types d'emplois découlent d'une même valeur : l'altérité, littéralement marquée par “in other words”. Annonçant l'altérité des mots, cette locution implique dans le même temps l'équivalence des contenus.

- Cette mise en relation peut être symbolisée comme suit :

$$\boxed{S \begin{array}{c} \Leftrightarrow \\ \neq \end{array} R \text{ (+subj)}}$$

- S et R symbolisent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à la phrase (cette amplitude étant matérialisée par la grande taille des caractères).

- **La flèche, orientée à gauche et à droite**, représente le rapport d'équivalence établi entre les contenus propositionnels.

- **Le signe \neq** situé sous cette équivalence signale l'altérité des termes.

- **(+subj)** indique la compatibilité de cette mise en relation avec l'expression de la subjectivité de l'énonciateur.

Introduite par “in other words”, la reformulation est présentée comme un équivalent informationnel du segment source. Sur le plan discursif, “in other words” favorise la reprise interprétative, c'est-à-dire que les segments reliés peuvent en réalité présenter d'importants écarts.

1.2. QUAND L'ÉQUIVALENCE PRIME : "THAT IS"

1.2.1. Des structures syntaxiques à distinguer

La séquence "that + be conjugué" se caractérise par divers emplois. Commençons par ceux qui sont incompatibles avec l'interprétation d'une reformulation.

- "that" peut jouer le rôle de **proforme anaphorique intraphrastique**, représentant ainsi le syntagme antécédent¹⁰² comme sujet du verbe "be" :

(92) However, the situation is more complex than this and it is the way competition is used within the context of children's sport **that is** important.

(FLOB F0511)

"That" fait partie d'une structure clivée ("it is ... that"), dans laquelle il représente syntaxiquement le syntagme détaché ("the way competition is used...") tout en le reliant au prédicat : il joue donc le rôle de pronom relatif. Ceci signifie que la séquence "that is" ne forme pas ici une locution (séquence figée dont les constituants ont perdu leur fonction grammaticale propre, au profit de celle de la séquence). L'interprétation est, en revanche, compositionnelle.¹⁰³

- "that" peut également être **une proforme anaphorique transphrastique**, représentant cette fois la phrase précédente comme sujet de "be" :

(93) Perhaps such a low-key job might seem preferable now. **That is** only because so much to do with the Government's fortunes and its future is now pinned on the Chancellor of the Exchequer.

(FLOB 2111)

"That" reprend la première phrase, et joue le rôle de sujet du verbe dans la seconde. Ce verbe pourrait être autre que "be" (ex : "that can be explained..."), ce qui montre que "that" et "is" ne sont pas étroitement liés.

- "that" peut, d'autre part, être employé comme **proforme exophorique**, référant à un objet ou individu appartenant à la situation d'énonciation. "That" est, encore une fois, sujet de "be" :

¹⁰² L'antécédent de "that" correspond dans cette section au syntagme souligné.

¹⁰³ On parle d'interprétation compositionnelle lorsque chacun des composants conserve sa valeur propre. L'expression est empruntée à Authier-Revuz J., « Méta-énonciation et défigement », *Cahiers du français contemporain*, 2, *La Locution en discours*, Paris, Crédif, 1995, p. 17-41.

(94) **That is** my Lord Gadsbury, **that is** Lord Rule.

(FLOB M01148)

Chacun des “that” réfère à un individu présent dans la situation d’énonciation, et pourrait ainsi être suivi du substantif “person”¹⁰⁴. Ce test montre bien que “that is” n’est pas une séquence figée.

Dans les trois cas ci-dessus, “that” et “is” sont donc en simple consécution.

- “that” peut, en revanche, être associé à “is” dans **la locution “that is why”**, introductrice d’une conséquence :

(95) The primary focus of trusts will be to focus on the financial survival of the institutions rather than the services needed by the people. **That is why** Labour will bring back opted out hospitals into the local health services.

(FLOB F14174)

Dans un tel cas, le figement ne concerne pas seulement “that is”, mais l’ensemble de la séquence “that is why”.

- La séquence “that is” ne forme par elle-même une **locution** (jouant alors le rôle d’indice de reformulation) que lorsqu’elle est à la fois précédée et suivie de signes de ponctuation, ou de pauses intonatives à l’oral. Les signes de ponctuation précédant cette locution sont variés (point, virgule, point virgule, tiret ou parenthèse) ; “is” est, d’autre part, suivi d’une virgule.

(96) In order to be granted a review, the appellant had to demonstrate his “ good faith” by first fulfilling all of the conditions of the original decree; that is, the judgment had to be obeyed in all points before a bill to reverse it would even be entertained.

(FLOB J4845)

La ponctuation encadrant “that is” montre qu’il n’est intégré syntaxiquement ni à *S*, ni à *R* : il joue en fait un rôle sur le plan métalinguistique. Il opère la mise en relation, non des propositions, mais des énonciations qui l’entourent. Dès lors, on ne peut plus lire “that” comme un pronom représentant syntaxiquement son antécédent. Dans cette configuration, il renvoie interprétativement au segment précédent, qu’il présente comme équivalent (par “is”) au segment suivant.

¹⁰⁴ Il serait alors employé en tant que déterminant, et non en tant que pronom.

1.2.2. Compatibilité avec la reformulation paraphrastique

La locution “that is” est un indice de reformulation paraphrastique car :

- elle comporte le marqueur “that”, qui est un déictique. Il est en l’occurrence endophorique, c’est-à-dire qu’il renvoie à un segment du texte en question.

“That” signale, d’autre part, une préconstruction, c’est-à-dire un déjà-énoncé. Or la préconstruction est une composante définitoire de la reformulation (qui implique d’une part un dit premier, et d’autre part un travail second).

- suit le verbe “be” à la troisième personne du singulier. Il marque un repérage à valeur d’identification.

On peut ainsi lire un rapport d’équivalence entre les segments encadrant cette séquence. Contrairement à “in other words”, “that is” n’est pas une locution métalinguistique (elle ne fait pas référence au dire). L’équivalence n’est donc pas posée entre les formulations, mais directement entre les contenus.

Puisque “that is” marque une équivalence entre *S* et *R*, cela signifie qu’il participe d’une logique de l’association. Il contraste ainsi avec “in other words”, qui marque explicitement l’altérité (c’est une locution qui relie, tout en signalant une dissociation).

La composante « dissociation » n’est toutefois pas totalement absente de “that is”. “That” marque en effet une clôture, relativement à l’élément anaphorisé. J.R. Lapaire et W. Rotgé¹⁰⁵ comparent ce mode de la clôture à un dossier classé, et fermé. Dès lors que l’on énonce “that is”, il semblerait ainsi que la première formulation soit mise de côté, afin de passer à du nouveau.

En résumé, “that is” marque explicitement une équivalence entre deux formulations, tout en opérant également leur distinction. Ces deux composantes sont favorables à l’introduction d’une reformulation paraphrastique.

“That is” possède donc les mêmes composantes que “in other words”, mais les fait intervenir selon des dominantes différentes :

¹⁰⁵ Lapaire J.R. et Rotgé W., *op.cit*, p. 64.

locution	<i>association</i>	<i>dissociation</i>
“in other words”	+	++
“that is”	++	+

9- Composantes sémantiques de “that is”, par contraste avec “in other words”

Le nombre de croix symbolise, dans le tableau, les proportions dans lesquelles on rencontre ces composantes :

- le marqueur le plus associatif présente le plus grand nombre de croix dans cette colonne (il s’agit de “that is”, en raison de l’opérateur “be”, conjugué),
- le marqueur le plus dissociatif présente le plus grand nombre de croix dans l’autre colonne (il s’agit de “in other words”, du fait de la présence de “other”).

1.2.3. Particularités d’emploi de “that is”

- “That is”, en tant qu’introducteur de reformulation, est plus fréquent que “in other words”.
- Il s’emploie davantage à l’écrit qu’à l’oral.¹⁰⁶
- Nos corpus ne présentent aucun exemple d’hétéro-reformulation introduite par cette séquence (contrairement à “in other words”). Nous émettons l’hypothèse que “that is”, formé simplement de termes grammaticaux, explicite peu l’opération de reformulation qui suit. Lorsque *S* et *R* sont produits par des énonciateurs différents, le changement d’intervention ne facilite pas l’identification d’une reformulation. En ce cas, des introducteurs plus explicites que “that is” lui seraient donc préférés.
- “That is” ne semble pas non plus compatible avec les reformulations différées. Etant anaphorique, il requiert en effet que le segment source le précède directement.

1.2.4. Caractéristiques syntaxiques

“That is”, en tant que locution, se caractérise par des fonctions syntaxiques diverses.

→ Il peut jouer le rôle de **connecteur transphrastique** : le signe typographique le précédant est nécessairement un point à l’écrit, et une pause intonative marquée à l’oral.

¹⁰⁶ “That is” est environ deux fois plus fréquent à l’écrit qu’à l’oral.

Cette fonction suscite deux questions :

- celle de la position de “that is”, relativement au segment reformulé.
- celle de la délimitation du segment source (s’agit-il du segment précédant la locution ?).

- “That is” *n’apparaît pas en incise* lorsqu’il joue le rôle de connecteur transphrastique (il contraste ainsi avec “in other words”). “That is” est donc annonciateur de la reformulation. Cette position unique - dans nos corpus, du moins - peut s’expliquer par le rôle du marqueur “that”, qui pointe un fragment textuel antérieur. Son apparition en incise créerait donc une ambiguïté quant à l’identification du segment pointé.

(38) David Jablonsky of the University of Chicago has shown that a large geographic range correlates with the ability to survive in marine molluscs of the Cretaceous prior to the mass extinction.

Another important aspect of the record of extinction is that it is highly episodic.

That is, extinctions are far more clustered in time than would be predicted if each extinction were independent of the others.

(FLOB F32154)

Si la locution apparaissait en incise (après “extinctions”), “that” pourrait, en première lecture, être interprété comme représentant syntaxiquement ce sujet. C’est pourquoi, en tant que connecteur transphrastique, “that is” ne figure qu’en position initiale.

- *La taille du segment source est variable.* Il s’agit au minimum de la phrase précédant “that is”, mais il peut également s’agir d’un paragraphe. Sa délimitation s’effectue nécessairement de façon rétrospective. En effet, l’introducteur de reformulation figure par définition après *S* et aucun marqueur ne signale le début de ce segment. La délimitation ne peut donc s’effectuer que grâce à des indices pragmatiques¹⁰⁷ : d’une part, en fonction des informations apportées par *R* (on doit retrouver un équivalent, sinon informationnel, du moins thématique en *S*) et, d’autre part, selon l’organisation textuelle des phrases précédant “that is”.

Ainsi, en (38) ci-dessus, les deux phrases précédant “that is” semblent former une unité de sens. La seconde est en effet introduite par “another important aspect”. Or “another”, annonçant un deuxième élément, présuppose l’existence d’un premier, par rapport auquel il se construit. Ces deux phrases sont donc étroitement liées, et leur ensemble constitue le segment source.

¹⁰⁷ Cette problématique est commune à tous les introducteurs pouvant jouer le rôle de connecteur transphrastique, mais les difficultés de délimitation sont particulièrement fréquentes avec “that is” car il est à même de relier des segments dissymétriques (nous allons le montrer dans cette section).

Une telle délimitation est certainement plus aisée à l'écrit qu'à l'oral, qui permet plus difficilement de porter un regard rétrospectif sur ce qui a déjà été énoncé.

→ “That is” peut également jouer le rôle de **connecteur interpropositionnel**. Il est alors précédé par tous types de ponctuation, ce qui, selon les cas, confère au segment reformulé un caractère plus ou moins détaché par rapport au segment source. (cf 1.1.3.).

- La position de “that is” a également son importance : c'est l'identification même d'une reformulation qui est en jeu.

- Dans la majorité des énoncés, “that is”, en tant que connecteur interpropositionnel, figure en position initiale (au début de *R*) :

(97) Abortion can only be permissible where it is carried out to protect this same value of human life, that is, to save the life of the mother.

(FLOB J 5057)

L'identification d'une reformulation est aisée car “that is”, figurant au début de *R*, joue un rôle d'annonce de cette ré-élaboration.

- Plus rarement, “that is” est employé en incise (en *R*) :

(98) It is enough to indicate two possible solutions. One is that the Belshaw cases ought indeed to be allowed to achieve the results which were reached in the Eurymedon only by stretching established doctrines of agency and formation of contract, should be allowed, that is, to provide the revolutionary short cut to a jus quaesitum tertio in this kind of case.

(FLOB J4983)

Cette position ne s'était pas rencontrée dans le cas du connecteur transphrastique, et semble moins naturelle que la position initiale.

On remarque en effet qu'en raison de l'incise, la délimitation de *S* et *R* s'avère plus délicate. Elle est toutefois favorisée, dans cet énoncé, par certains éléments formels, qui créent un parallélisme entre les segments : ce sont tout d'abord les modalisations (“ought to” en *S*, et “should” en *R*), dont les valeurs sont proches. Il s'agit également de la répétition (celle de “be allowed”) créant un écho entre *S* et *R*. Ce parallélisme favorise la lecture d'une reformulation, et permet d'interpréter “that is” comme un relateur joignant *S* et *R*. L'incise ne facilite toutefois pas l'identification.

• “That is” peut également être employé en position finale, mais l’interprétation d’une reformulation paraphrastique est en ce cas bloquée. La locution ne relie pas cette fois deux propositions complètes, mais une proposition et un syntagme. Le second segment apporte alors une précision (cf. 99) ou une restriction (cf. 100) au contenu de la proposition.

(99) L_1 : “They’ve just announced their results. Worldwide profits of three hundred million, give or take the odd million ; pounds, that is.”

L_2 : “And what has been their response ?”

(FLOB K1795)

Le second segment (“pounds”) précise un terme de la phrase précédente (“million”) et “that is” permet le rattachement de cette précision. La position finale est étroitement liée à cette interprétation d’un ajout.

Un phénomène similaire s’observe dans le cas de la restriction :

(100) But his beauty and charm were enough to lift him above such pettiness, until the eighties, that is.

(FLOB K23196)

Le second segment (“until the eighties”) apporte ici une restriction temporelle à l’ensemble de la phrase précédente. Encore une fois, la position finale de “that is” fonctionne comme un indice de cette interprétation non reformulative.

La position “that is” est donc capitale pour l’identification d’une reformulation :

	<i>position initiale de “that is”</i>	<i>incise dans R</i>	<i>position finale</i>
identification d’une reformulation	+ +	+	O

10- Incidence de la position de “that is” sur l’identification d’une reformulation

+ signifiant que l’identification d’une reformulation est possible.

++ indiquant que cette identification est favorisée.

O représente l’impossibilité d’une telle identification.

- Il est remarquable que “that is”, en tant que connecteur interpropositionnel, ne pose pas de contrainte quant à l’enchaînement des segments source et reformulé :

- *S* et *R* ont généralement la même forme syntaxique (deux affirmatives, deux négatives, ou deux interrogatives) :

(101) Workers can either inadvertently mishandle equipment or be inflexible and not take the proper initiatives; that is, there is a discretionary element to the effectiveness of work which is difficult to control by pure monitoring. (FLOB J 45 134)

La mise en relation concerne ici deux propositions de forme affirmative. En ce cas, “that is” n’est pas le seul introducteur possible : on pourrait, par exemple, lui substituer “in other words”.

- “That is” peut également relier des segments de formes syntaxiques différentes :

(102) Let workers be of homogeneous potentiality : that is, all workers can be assumed to have the same intrinsic capabilities.

(FLOB J45161)

Les segments n’ont pas cette fois la même forme syntaxique : *S* est une impérative, tandis que *R* est une affirmative. L’emploi de “in other words” serait alors moins naturel : il requiert apparemment l’identité des formes syntaxiques. “That is”, pour sa part, ne pose pas cette contrainte.

Le contraste entre ces deux introducteurs peut s’expliquer par leurs valeurs respectives :

- “in other words”, étant dissociatif, ne semble pas à même de conjoindre des segments de formes syntaxiques différentes,
- “that is”, étant plus associatif, permet la jonction de segments « dissymétriques ».

- Toujours dans le cas d’une mise relation interpropositionnelle, on remarque que *S* et *R* sont susceptibles être interprétés par rapport à des éléments communs :

- lorsque les propositions reliées sont autonomes, ce sont des éléments périphériques¹⁰⁸ qui peuvent être communs à l’interprétation de *S* et *R*.

(103) In Britain, there are over 151,000 divorces a year – that is, two marriages in five break down, and that gives this country the highest divorces rate in Europe.

(FLOB G31160)

¹⁰⁸ On désigne ainsi les éléments extérieurs au schéma S-V-O. Dans cet exemple, il s’agit du complément circonstanciel.

En dépit de son caractère périphérique, le complément circonstanciel (“in Britain”) porte à la fois sur le segment source et le segment reformulé. L’ensemble [*S* + *that is* + *R*] constitue donc un bloc solidaire. L’enchaînement après *R* révèle également cette association étroite : la proposition coordonnée comporte en effet un déictique (“that”) qui reprend les informations de *S*, tout autant que celles de *R*.

- dans les cas où des subordonnées sont reliées, ce sont alors les éléments centraux de l’énoncé qui sont communs à *S* et *R* :

(104) It is possible to be at the same time an ardent devolutionist and a committed unionist, that is, to desire the greatest possible degree of government decentralisation, within the widest possible political community.
(FLOB F1741)

Les segments reliés consistent cette fois en deux infinitives qui s’interprètent par rapport à la même principale (“it is possible”, correspondant à la première moitié d’une extraposition).

Dans ces deux schémas, “that is” relie étroitement le segment source et sa ré-élaboration, et opère simultanément un rattachement très cohésif de cet ensemble aux éléments de l’énoncé-cadre.

- Une dernière caractéristique de “that is”, en tant que connecteur interpropositionnel, tient à sa compatibilité avec la conjonction de coordination “or” :

(105) However, it should be kept in mind that a recourse to the past - or, that is, to the relics thereof - is not the only means through which such interests may be pursued: life-course, cohort or panel studies, for example, are all ways of studying social change on the basis of evidence that is, or has been, collected in the present.
(FLOB J3037)

“That is”, signalant une relation d’équivalence, est compatible avec les composantes « réunion » et « disjonction » caractérisant “or”.¹⁰⁹

Son association avec “and”, en revanche, ne semble pas possible. Elle produirait une redondance, car ces relateurs marquent tous deux la réunion¹¹⁰ des éléments conjoints.

“That is” diffère à cet égard de “in other words”, qui marque une dissociation, et s’avère compatible (par complémentarité) avec la composante « réunion » caractérisant “and”.

¹⁰⁹ Concernant la valeur associative de “or”, voir Lapaire J.R. et Rotgé W., *op.cit.*, p. 313-323.

¹¹⁰ Concernant “and”: *Ibid.*, p. 303.

→ “That is” peut également jouer le rôle de **relateur intrapropositionnel**, liant des syntagmes de natures variées (compléments circonstanciels, groupes adjectivaux, groupes nominaux). Il se trouve fréquemment dans cet emploi (bien plus que “in other words”).

- Une première spécificité de cette mise en relation intrapropositionnelle tient à ce qu’elle ne requiert pas l’identité syntaxique de *S* et *R* :

(2) It is an additional example of the pragmatic tradition that women had in fact already been conducting eucharistic services for many years as Methodist “deaconesses” that is, without formal ordination but with the specific authority of the Methodist Conference.

(FLOB D 1770)

Ce sont ici un attribut du sujet (introduit par “as”) et un complément circonstanciel de manière (introduit par “without”) qui sont reliés par “that is”. Une fois encore, il semble que cette locution soit compatible avec la dissymétrie de *S* et *R* (caractéristique qui n’était pas apparue dans le cas de “in other words”).

- Une seconde particularité de “that is”, en tant que relateur intrapropositionnel, tient au fait que la reformulation introduite figure fréquemment *en milieu d’énoncé* (tandis qu’elle est d’ordinaire finale dans le cas de “in other words”). On trouve ainsi de nombreux exemples tels que :

(106) The simplest example is that the conception of the chosen people, that is, God’s choice, first of all of Abraham, and then, as Christian theology has tended to maintain, of the Christian Church as the true inheritor of the old covenant and central to the new covenant.

(FLOB D0412)

Comme “that is” relie des sujets grammaticaux, l’énoncé se poursuit après la reformulation, qui s’avère très intégrée au fil discursif.

Cette configuration est peu fréquente dans le cas de “in other words”. En raison d’une plus faible intégration syntaxique de *R*, les segments reliés apparaissent davantage en fin d’énoncé.

(107) How would I explain the presence of one who is known to the court as Jean de Warrenne, the Duchess of York’s companion, in other words her servant !

(BNC- The Child Bride. Wiat, Philippa, London, Robert Hale Ltd, 1990)

Cette fois, deux syntagmes apposés sont mis en relation, et la reformulation clôt l’énoncé, de sorte que la faible intégration de *R* ne perturbe pas l’énonciation de la relation prédicative.

Si l’on compare “that is” et “in other words”, deux pôles se dessinent donc :

	<i>“that is”</i>	<i>“in other words”</i>
mise en relation de segments de formes syntaxiques différentes	+	-
mise en relation de segments de fonctions syntaxiques différentes	+	-
reformulations pouvant figurer en milieu d'énoncé	+	-

11- Particularités distributionnelles de “that is”, par contraste avec “in other words”

Le signe + représente une compatibilité de l'introducteur avec la mise en relation décrite.

Le signe – signifie une faible compatibilité.

Ces particularités distributionnelles semblent pouvoir être reliées aux **valeurs** de chacune de ces locutions :

- “that is” marque l'équivalence des unités reliées. Il fonctionne selon une **logique associative**, favorisant l'intégration des éléments, même en cas de dissymétries.
- “in other words” ne marque explicitement que l'altérité des segments connectés. Il se caractérise par un **fonctionnement dissociatif**, c'est-à-dire qu'il présente *R* comme plus autonome (par rapport à *S*) que lors d'une reformulation en “that is”. D'où la faible compatibilité avec des segments dissymétriques, et la rareté des reformulations intégrées au fil discursif.

Remarques

L'environnement de “that is” est également révélateur de son fonctionnement .

- “That is” peut être suivi d'expressions métalinguistiques référant au discours en train de se faire (ex : “in the sense of”). Il s'agit, cette fois encore, d'une caractéristique le différenciant de “in other words”. Cette compatibilité est probablement liée au fait que “that is” (contrairement à “in other words”), ne comporte aucun élément faisant référence aux propos tenus.

(108) Is there a major historical alternative to industrial “demand” as underpinning the growth of higher scientific education, that is, in the sense of providing employment for students ?

(FLOB G64101)

Il est possible d'expliciter la nature de la reformulation par une expression telle que “in the sense of” car “that is” ne marque, par lui-même, qu'une équivalence.

- Remarquons enfin que les exemples contenant des déictiques de première ou deuxième personne dans l'environnement immédiat de "that is" sont rares. D'autre part, lorsqu'un déictique est présent, il se trouve extérieur à la reformulation elle-même (il appartient à l'énoncé-cadre). Ainsi :

(109) In part Two I want to try to develop some of this potential and outline a "postclassical" perspective : that is, a perspective grounded on the fundamental assumptions made by Beccaria.

(BNC CRX 1104)

Bien qu'un déictique soit employé dans l'énoncé, il ne figure ni en *S*, ni en *R*. On remarque en outre que ce déictique est le sujet d'une annonce métadiscursive : il appartient donc à un plan d'énonciation différent de celui de *S* et *R*.

En raison de la rareté de ce type d'exemples, il semble que "that is", sans être incompatible avec le discours, le soit davantage avec le mode du récit. On rappelle qu'en récit, les traces de déterminations énonciatives sont effacées¹¹¹, si bien que les événements sont repérés indépendamment de l'énonciateur. De ce fait, la compatibilité de "that is" avec l'expression de la subjectivité énonciative paraît limitée. Nous émettons l'hypothèse que cette caractéristique tient au sémantisme de l'introducteur : marquant l'équivalence, et seulement l'équivalence, il conviendrait mieux aux repérages « neutres » du récit.

1.2.5. Une équivalence ontologique

Si "that is" signale systématiquement une équivalence, celle-ci peut être précisée selon les rapports existant entre les contenus. "That is" est ainsi compatible avec :

→ la mise en équivalence d'éléments homogènes

En ce cas, le segment source et sa ré-élaboration sont pris en charge par un seul et même énonciateur, et correspondent à un même niveau de langue. Une telle homogénéité ne s'était pas rencontrée dans le cas de "in other words" et semble donc typique de "that is". Plusieurs opérations sont possibles :

- *la définition* :

(110) To avoid this consequence, some philosophers have held that reasons, that is, beliefs and desires, are not causes.

(FLOB G 63 110)

¹¹¹ Cet effacement signifie : pas de première ni de deuxième personne, peu de modalités, et emploi d'un aspect aoristique.

R permet de définir un terme (“reasons”) employé en S . L’énoncé propose ainsi une mise en relation d’éléments homogènes, car les termes de S comme de R s’interprètent dans un même cadre philosophique (ce qu’indique le segment “some philosophers”) et sont en outre énoncés dans un langage courant.

- *la dénomination* :

(57) In the long-standing debate on this thesis, the case of Scotland has several times been suggested as a critical one, in that, in the early modern period, Scotland has a great deal of ascetic Protestantism – that is, Calvinism – yet showed little in the way of capitalist development.

(FLOB J3068)

Cette fois, l’opération est inverse de la définition, puisqu’il s’agit de faire correspondre une description (en S) et un terme unique (en R). Ici encore, le passage de S à R s’effectue sans changement de niveau de langue.

- *l’explicitation* :

(111) If we look closely at the dates for instance, we realise that they coincide with the historical ones, that is, the chronology, from the viewpoint of history, corresponds to what happened in Europe and in the United States.

(Commentaries on *Sophie’s Choice*)

R développe et explicite le contenu de S , mais les deux segments sont, ici aussi, énoncés dans un langage courant.

Dans ces trois exemples, les contenus de S et R présentent une réelle équivalence, et les niveaux de langue sont homogènes. Il y a donc une double justification pour l’emploi de “that is” (marqueur associatif).

L’emploi de “in other words”, en revanche, aurait un effet différent car il soulignerait l’altérité des segments reliés.

→ la mise en équivalence d’éléments hétérogènes

“That is” est également compatible avec les segments présentant un changement de registre discursif, ou un changement d’énonciateur.

Comme cette compatibilité caractérise aussi “in other words”, il ne semble pas, en première analyse, s’agir d’une spécificité de “that is”. Examinons de plus près les énoncés, afin de déterminer quels rapports caractérisent S et R :

- *passage d'un terme sociolectal à une appellation universelle :*

(112) our sins have been forgiven / we've been accepted in the beloved / that is in Jesus Christ/

(LLC 121d6981011a114)

L'appellation employée en *S* ("the beloved") permet de désigner Jésus dans certaines communautés religieuses : il fait alors l'objet d'un emploi sociolectal¹¹². Cette référence n'est pas nécessairement partagée par tous : elle est potentiellement plurielle. Le nom "Jesus Christ" figurant en *R* contraste ainsi avec *S*, car sa référence est unique.

En dépit de cette hétérogénéité des registres discursifs, les segments sont ici **co-référentiels**. L'énoncé présente ainsi une justification précise pour l'emploi de "that is", qui marque une association étroite des termes conjoints. "In other words", en revanche, marquerait davantage l'altérité que l'association.

- *passage d'un registre de langue technique à un registre courant :*

(113) It is not always possible to diagnose placental insufficiency but it may be suspected if the baby becomes less active or is not growing as expected (also known as small for dates or intra-uterine growth retardation – that is, delayed growth within the womb.)

(FLOB F31180)

Les segments sont, ici aussi, hétérogènes car *R* consiste en une vulgarisation des termes médicaux employés en *S*. En dépit de formes très différentes, **une équivalence stricte** caractérise toutefois les contenus. Elle justifie l'emploi de "that is". L'introducteur "in other words" ne paraîtrait pas non plus incongru mais "that is", composé de marqueurs grammaticaux, semble plus neutre et donc plus approprié à la rigueur de ce contexte scientifique.

- *passage d'un registre courant à un registre plus technique :*

(37) They can tolerate less effective workers. Hence they specify contracts paying a lower wage. [That is], the heterogeneity in the required performance standards of different firms can also provide a theoretical rationale for the existence of a wage distribution for labour of homogeneous potentiality.

(FLOB J45176)

L'hétérogénéité des segments est ici révélée par les sujets grammaticaux : celui de *S* est animé ("they", référant à "the workers") tandis que celui de *R* est abstrait et complexe ("the heterogeneity in the required performance"). On passe donc de l'exposé de faits à une théorisation. "In other words" serait, dans ce cotexte, tout aussi naturel que "that is" car les contenus de *S* et de *R*, tout en décrivant une même réalité, ne sont pas strictement

¹¹² L'adjectif « sociolectal » désigne l'utilisation de la langue qui est faite par un certain groupe social.

équivalents : l'altérité aurait donc pu être mise en évidence. L'emploi de "that is" témoigne toutefois d'un **choix de cohésion** beaucoup plus fort (entre S et R).

- *passage d'un énonciateur à un autre* :

(114) The work of Karl Marx in understanding the significance of religion for society was brilliant but limited in its scope. Although he described religion as the "general theory of the world", that is, the world of human relations, the social world, [...].

(FLOB F2884)

Ici, ϵ_1 décrit l'œuvre de Karl Marx, puis il le cite, sous la forme d'un îlot textuel¹¹³, pour enfin expliciter un terme de ce fragment ("the world"). S relate ainsi les propos de Marx, tandis que R est à attribuer à ϵ_1 .

En dépit de cette hétérogénéité énonciative, il existe une **relation très étroite entre les segments**, car R est une re-définition de S . D'où l'emploi de "that is", qui marque leur cohésion. D'un point de vue interprétatif, l'énonciateur n'emploie ses propres mots que pour mieux faire comprendre ceux de Marx, et non pour les concurrencer.

"That is" est, tout comme "in other words", compatible avec l'hétérogénéité et le changement de plan (passage d'un registre discursif à un autre, ou passage d'un énonciateur à un autre). Les opérations sont toutefois différentes selon le connecteur employé.

Avec "that is", on est dans une logique de l'association et de l'intégration.

Avec "in other words", ce sont l'altérité et la dissociation qui priment.

De fait :

- l'emploi de "**that is**" requiert une **équivalence globale de S et R** (il ne permet pas d'importantes distorsions entre les contenus). On peut dire que "that is" s'emploie dans les cas d'**équivalence ontologique**.
- "In other words", en revanche, se caractérise par un emploi beaucoup plus souple, car les contenus peuvent présenter de grandes distorsions.¹¹⁴ L'équivalence posée par cette locution est en effet métadiscursive.

¹¹³ La citation, attribuable à ϵ_2 , est intégrée dans un énoncé attribuable à ϵ_1 . Sur l'îlot textuel, voir Authier-Revuz J., « Remarques sur la catégorie de l' "îlot textuel" », in *Cahiers du Français contemporain*, 3, *Hétérogénéités en discours*, Paris, Crédif, 1996, p. 91-115.

¹¹⁴ Des exemples typiques sont (4) ou (73), dans la section consacrée à "in other words".

→ De façon plus rare, “that is” relie **une désignation et la description de son contenu référentiel**. On peut parler de **spécification** car le segment reformulé permet de « saturer¹¹⁵ » le référent évoqué par le segment source (il facilite l’identification du référent, par des précisions supplémentaires). Cet emploi, contrairement au précédent, paraît spécifique de “that is” (il n’était pas apparu lors de l’examen de “in other words”) :

(115) they will have the utmost difficulty in paying for accomodation which University College or the university provides / that is the halls of residence and the rooming houses /

(LLC 07b44804012b112)

R décrit les référents concrets (“halls”, “houses”) correspondant à la désignation abstraite (“accomodation”) employée en *S*. Cet exemple contraste avec ceux de la série précédente, qui présentent une altérité terminologique. Ici, en revanche, le passage de *S* à *R* se caractérise par une altérité de points de vue sur un même référent. L’emploi de “in other words” semblerait en conséquence incongru, car il y a à la fois co-référence et homogénéité des termes employés (ils proviennent d’un même énonciateur, et correspondent au même type de discours). “That is” est, quant à lui, compatible avec cette homogénéité.

Dans ce dernier cas de figure (la spécification), la permutation de *S* et *R* serait difficilement possible. Il semble, en première analyse, que la reformulation soit orientée (puisque *R* spécifie *S*, il serait interprétativement subordonné à ce *S*).

Cette orientation est-elle liée à “that is” ?

Ce n’est vraisemblablement pas le cas, car “that is” ne marque par lui-même qu’une équivalence. En outre, les exemples précédents se caractérisent par deux types d’orientation :

- discours complexe → discours simple,
- inversement : discours simple → discours complexe.

On en déduit que l’orientation de ce dernier exemple est contingente, dépendant des contenus reliés, et non de l’introducteur.

1.2.6. Des reformulations cohésives

- Une reformulation introduite par “that is” peut être interne à une proposition, à une phrase, ou encore dépasser le cadre de la phrase. Sur le plan syntaxique, “that is” opère une mise en relation étroite des segments *S* et *R*.

¹¹⁵ Ce terme est emprunté à Murat M., et Cartier-Bresson B., « C’est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, Paris, Larousse, 1987, p.12.

- Sur le plan des contenus propositionnels, la reformulation est compatible avec :
 - l'équivalence simple (les segments présentent des niveaux de langue homogènes),
 - la spécification (ou saturation d'un référent),
 - l'équivalence d'éléments hétérogènes (ils se caractérisent par un changement d'énonciateur, de niveau de langue et/ ou de type de discours).

Sur ce dernier point, “that is” présente une similitude avec “in other words”. Les logiques interprétatives (liées aux instructions sémantico-pragmatiques des introducteurs) sont toutefois différentes :

- introduite par “in other words”, la reformulation vient compléter la première formulation en vertu de sa différence.
- avec “that is”, la reformulation vient s'associer à la formulation en raison de leur équivalence.

De fait, une équivalence réelle des contenus caractérise les reformulations en “that is” : l'introducteur ne permet pas de distorsion notable entre le message du segment source et celui du segment reformulé. La cohésion marquée par “that is” se retrouve donc à tous niveaux : elle caractérise à la fois les plans syntaxique, sémantique et pragmatique.

Enfin, rappelons que “that is” est peu compatible avec l'expression de la subjectivité énonciative (contrastant ainsi avec “in other words”). Cette caractéristique semble être le corollaire de l'équivalence simple (et non métadiscursive) posée par cet introducteur.

- Cette mise en relation peut être symbolisée comme suit :

$$[S \Leftrightarrow R]$$

- S et R représentent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à la phrase.
- **La double flèche** représente le rapport d'équivalence établi entre les contenus propositionnels.
- **Ni (+obj) ni (+subj)** ne figurent car “that is”, sans être totalement incompatible avec l'expression de la subjectivité, favorise peu son expression.
- **Les crochets** symbolisent l'association étroite de R à S .

Avec “that is”, le contenu de la reformulation est présenté comme équivalent à celui du segment source. De fait, les écarts entre S et R sont minimes, si bien que l'on peut parler d'une équivalence ontologique.

1.3. L'ÉNONCIATION VISÉE : “ THAT IS TO SAY”

1.3.1. Valeur sémantique

La locution “that is to say” comporte :

- la séquence “that is”, marquant une équivalence entre les segments qui l’encadrent,
- l’opérateur “to”, signalant une visée,
- le terme “say”, référant à une énonciation (l’expression est donc métalinguistique).

“That is to say” signale ainsi une équivalence entre le segment qui le précède (*S*) et une certaine visée : celle d’énoncer *R*. Les segments sont donc globalement associés par “that is to say”. Cependant, comme l’opérateur de visée (“to”) est non assertif, “that is to say” opère également une certaine dissociation de ces segments : il n’y a pas équivalence entre *S* et *R*, mais entre *S* et l’énonciation visée de *R*.

Ainsi, “that is to say” participe d’une logique de la dissociation dans l’association, deux composantes se prêtant facilement à l’expression de reformulations paraphrastiques.¹¹⁶ La dissociation, liée à l’emploi de “to”, est en outre renforcée par “that”, marqueur clôturant, qui présente *S* comme une information déjà traitée.

Exprimant explicitement l’association et la dissociation, “that is to say” contraste donc avec les expressions concurrentes. Leur analyse sémantique (cf.1.1.1. et 1.2.2.) a montré qu’elles font intervenir les mêmes composantes, selon des dominantes différentes :

locution	<i>association</i>	<i>dissociation</i>
“in other words”	+	+++
“that is”	+++	+
“that is to say”	++	++

12- Composantes sémantiques de “that is to say”, par contraste avec deux autres introducteurs

Le nombre de croix représente les proportions dans lesquelles interviennent ces composantes :

- l’introducteur le plus associatif présente le plus grand nombre de croix (trois) dans la colonne correspondante (il s’agit de “that is” car il établit une équivalence simple).
- l’introducteur le plus dissociatif présente trois croix dans l’autre colonne (il s’agit de “in other words”, qui marque explicitement l’altérité).
- l’introducteur intermédiaire présente un nombre moyen de croix (deux) dans chacune des colonnes (c’est le cas de “that is to say”, à la fois associatif en raison de la présence de “be” conjugué et dissociatif, par l’opérateur de visée “to”).

¹¹⁶ Les RP sont en effet définies par une équivalence des contenus propositionnels, et une altérité formelle.

1.3.2. Particularités d'emploi

“That is to say” présente formellement un lien de parenté avec “that is”, mais il s’en distingue sur les points suivants :

- “that is to say” est plus fréquent à l’oral qu’à l’écrit¹¹⁷, contrairement à “that is”,
- oral et écrit confondus, “that is to say” est moins fréquent que son concurrent.

En revanche, “that is to say” partage avec “that is” les caractéristiques suivantes :

- il n’introduit pas d’hétéro-reformulations¹¹⁸,
- il figure en majorité dans des cas de reformulations immédiates. On comprend pourquoi, en observant l’un des rares exemples de reformulation différée :

(116) the last time we were in power / and this is a Labour government speaking / we took a very unpopular decision / it was opposed by every single university in the land / that is to say we made a differential between the home-based student / who paid fifty pounds and the overseas student / who paid two hundred and fifty pounds/
(LLC 11222281011a11)

La perception d’une reformulation différée est délicate, car elle implique que l’on récupère un segment source dans le texte-avant. Cette récupération est ici possible car *S* et *R* présentent un parallélisme (dû à l’identité de leurs sujets grammaticaux). Leur lien est ainsi apparent, ce qui compense l’éloignement. La phrase figurant dans cet intervalle, comportant un sujet grammatical différent de celui de *S* et *R*, semble corrélativement annexe et parenthétique : elle est en effet encadrée de segments traitant exactement le même thème (*R* développe “unpopular decision”, présent en *S*). Ce parallélisme structurel permet d’éviter que le segment précédant directement “that is to say” soit considéré comme le segment source.

Débutant par un marqueur anaphorique (ce qui favorise une mise en lien avec le segment directement précédent), on conçoit que “that is to say” se prête peu souvent à ce type de reformulations différées.

¹¹⁷ “That is to say” est environ quatre fois plus fréquent à l’écrit qu’à l’oral.

¹¹⁸ Seul “in other words” permet donc l’hétéro-reformulation.

1.3.3. Propriétés syntaxiques

“That is to say” peut, comme les introducteurs précédents, remplir diverses fonctions :

→ Connecteur transphrastique

En ce cas, se pose la question de l’enchaînement du segment source et de sa ré-élaboration.

- “That is to say” peut mettre en relation des segments de même forme syntaxique :

(117) For now it can be remarked that all the basic mechanisms of development postulated by most, if not all, theories are regarded as the product of evolution rather than development. That is to say, the child is assumed to make associations, or to engage in assimilation and accomodation. (FLOB J23195)

Ici, *S* et *R* sont deux propositions affirmatives, c’est-à-dire de même forme syntaxique. Un tel enchaînement constitue un cas classique de reformulation.

- “That is to say” peut également relier des segments de formes syntaxiques différentes :

(118) “Do you mean that you know who these people are ? That they come each year ?” Finch asked, in surprise. “Oh yes, of course. Well, that is to say, the Leader comes each year, to ask permission, and he always gets the same answer, just as my father gave it”.

(FLOB L10137)

Cet énoncé diffère du précédent par l’enchaînement de *S* et *R*. Outre le fait que “that is to say” est précédé de “well”, on remarque que *S* et *R* n’ont pas la même forme : *S* est un ensemble de marqueurs d’acquiescement, tandis que *R* est une proposition affirmative.

Dans un tel contexte :

- la substitution de “in other words” serait difficile car cette locution requiert l’identité des formes syntaxiques (de *S* et *R*),
- “that is” semble possible car il est compatible avec les dissymétries de formes syntaxiques.

→ Connecteur interpropositionnel

Tout comme le connecteur transphrastique, le connecteur interpropositionnel figure en *position initiale* (au début du segment reformulé) :

(119) This argument of course is related to the one which justifies the ban on drunken driving, that is to say it seeks to forbid something which is not immediately harmful.

(Sec- jpt -02-02)

L'incise ou la position finale, quant à elles, ne semblent pas possibles. "That is to say" est donc annonceur de la reformulation. Cette position initiale peut s'expliquer par la valeur d'annonce de "that is to say" : l'élément visé ("to") par l'énonciation de *S* doit succéder à la locution, et ne peut pas être entrecoupé par cette expression.

"That is to say" présente une autre spécificité en tant que connecteur interpropositionnel : il ne figure jamais après une conjonction de coordination. Il diffère ainsi de :

- "in other words", qui peut être précédé de "or" comme de "and",
- "that is", qui peut apparaître après "or".

Ces particularités semblent pouvoir être reliées aux valeurs des trois locutions :

- étant explicitement dissociatif, "in other words" peut figurer après "or" (opérant à la fois une réunion et une disjonction) comme après "and" (marquant une réunion) sans créer de redondance.
- "that is", étant associatif, ne peut figurer qu'après "or". Son association avec "and" créerait une redondance.
- "that is to say", marquant à la fois l'association et la dissociation, produirait une redondance après l'une comme l'autre des conjonctions.

→ **Relateur intrapropositionnel**

"That is to say" est bien moins fréquent en tant que relateur intrapropositionnel (reliant des syntagmes) qu'en tant que connecteur transphrastique ou interpropositionnel.

Dans les rares cas de ré-élaboration de syntagmes (reformulations partielles), ce sont généralement des compléments circonstanciels qui sont reliés, c'est-à-dire des composants secondaires par rapport à la relation S-V-(O)¹¹⁹ :

(36) In England, institutionalized locations for science in academy and industry sprang up at approximately the same time, that is to say during the period from the mid-nineteenth century to the First World War.

(FLOB G63204)

Ce sont ici deux compléments circonstanciels de temps qui sont mis en relation. De façon plus générale, la mise en relation d'éléments périphériques illustre l'ambivalence de "that is to say", qui marque à la fois l'association (des segments *S* et *R*) et la dissociation (entre ces segments, d'une part, et la relation prédicative, d'autre part).

¹¹⁹ Relation Sujet-Verbe-Objet. On rappelle que la place de l'objet n'est pas toujours instanciée.

Remarques

- “That is to say” ne peut être suivi d’expressions métalinguistiques (d’après nos corpus, du moins). Nous émettons l’hypothèse que cela tient à son caractère explicitement métalinguistique (présence de “say”).

- La locution est compatible avec le mode du discours (et donc l’expression de la subjectivité énonciative) comme en témoigne son emploi dans des énoncés contenant des déictiques :

(120) So that subject I learnt about through the odd smutty joke, [that is to say] I remained profoundly ignorant of it. (FLOB L1824)

“That is to say” contraste ainsi avec “that is”, qui figure peu en discours. Nous supposons, de ce fait, qu’il existe une corrélation entre le caractère explicitement métalinguistique de l’introducteur (manifestant un jugement de l’énonciateur sur sa production discursive) et sa compatibilité avec la subjectivité énonciative.

1.3.4. Une formulation à atteindre

“That is to say” ne s’emploie pas lorsque les segments source et reformulé sont totalement homogènes (équivalence des contenus, et même type de discours). Il diffère en cela de “that is”, qui offre cette possibilité. Cette observation peut s’expliquer par le sémantisme de “that is to say”, qui présente une forte composante « dissociation ». Cette composante serait donc incompatible avec l’homogénéité totale des segments.

“That is to say” est en revanche particulièrement compatible avec :

→ **la transposition d’un premier discours.**

D’après nos exemples, les fonctions discursives de *R* peuvent en effet être les suivantes :

- *la vulgarisation*

(121) By 1812, he had risen to the rank of Master on the Dispatch, [that is to say] he had charge of all the gear and stores on board and was responsible, under the Commander, for navigating the ship.

(FLOB G2520)

S comporte ici une appellation (“Master on the Dispatch”) vraisemblablement peu connue de l’ensemble des locuteurs et qu’explique, en termes accessibles, le segment *R*.

Sur le plan énonciatif, la relation présente une orientation précise : en raison de la visée (“to”) présente dans “that is to say”, *S* peut être interprété comme un stade antérieur donnant lieu à la formulation *R*.

- le passage à un discours scientifique

(117) For now, all the basic mechanisms are regarded as the product of evolution. [That is to say], the child is assumed to have an innate ability to make associations, or to engage in assimilation and accomodation.

(FLOB J23195)

Les termes employés en S sont courants, tandis que ceux de R (notamment “assimilation” et “accomodation”) correspondent à un domaine particulier : celui de l’analyse psychologique.

La première description semble donc mener à un développement scientifique.

- l’interprétation

(122) “We love stories because our lives are stories” says one recent contributor to the discussion; [that is to say] we are aware in our own lives of the process of learning and producing meanings, and naturally look, in our reading, for comparable processes of production.

(FLOB D14181)

Ici, un énonciateur ϵ_1 cite les paroles d’un ϵ_2 , qu’il identifie (“one recent contributor to the discussion”). Puis il reformule (“that is to say”) les propos cités, en fournissant une explication détaillée de cette citation. “That is to say” révèle un écart entre S et R : la première formulation est, en quelque sorte, présentée comme insuffisante. Par le biais de la visée, le segment S semble devoir aboutir à R .

- le décryptage ironique

(120) I was neither attractive nor charming, being known as “Plod Proctor”. So that subject I learnt about through the odd smutty joke, and through playground allusions to it, [that is to say] I remained profoundly ignorant of it.

(FLOB L 1824)

R se présente comme une distorsion de S , ce que révèle l’écart entre leurs prédicats (“learn” et “remain ignorant”). Leur mise en équivalence correspond ici à une stratégie discursive ironique. R décrypte S qui, rétrospectivement, semble ne pas avoir fourni les renseignements les plus justes sur ce sujet.

Quels que soient les types de transpositions effectués, “that is to say” présente à chaque fois le segment reformulé comme l’aboutissement du segment source (interprétation liée à la présence de la visée, matérialisée par “to”). Les caractéristiques intrinsèques de R peuvent alors être interprétées comme justifiant cette visée, qu’il s’agisse de son intelligibilité, de sa propension à l’inter-compréhension ou, à l’inverse, de son caractère scientifique.

L'emploi de "that is to say" ne présuppose donc pas un ordre donné. Ainsi, on peut passer d'un discours complexe à un discours plus simple, et inversement.

S'il n'y a pas d'ordre à respecter, la stratégie énonciative associée à cet introducteur impose toutefois de comprendre le segment de droite (c'est-à-dire la transposition) comme « la formulation à atteindre ».

→ Outre cette opération de transposition, "that is to say" peut également introduire **une spécification** : il relie alors **une désignation et la description de son contenu référentiel**.

(36) In England, institutionalized locations for science and academy sprang up at approximately the same time, that is to say, during the period from the mid- nineteenth century to the First World War.

(FLOB G23204)

S et *R* réfèrent ici au même élément extralinguistique, mais l'évoquent différemment : *S* désigne une période temporelle, sans la localiser précisément, tandis que *R* la repère chronologiquement. *R* vient donc saturer le référent (il permet de l'identifier sans ambiguïté). Rappelons qu'un même type d'emplois caractérise "that is", mais cet introducteur tend à associer *S* et *R*, tandis que "that is to say" marque une dissociation plus nette : la désignation semble rétrospectivement insuffisante, car elle implique un développement sous la forme de *R*.

En définitive, l'opération sous-tendant l'emploi de "that is to say" semble unique. On peut établir les contrastes suivants :

- "That is" permet d'atténuer un éventuel changement de plan (en raison du caractère associatif de ce marqueur).
- "In other words" met en évidence le changement de plan (du fait de l'altérité marquée par la séquence) mais il n'y a pas de hiérarchie entre les formulations.
- "That is to say" impose une hiérarchie (*R* étant présenté comme l'aboutissement de *S*).

1.3.5. Des reformulation orientées vers R

- “That is to say” introduit majoritairement des ré-élaborations de propositions autonomes ou de phrases distinctes. Les reformulations partielles (de subordonnées ou de syntagmes) sont, pour leur part, peu représentées.

- Cette mise en relation, figurant essentiellement en discours, est compatible avec l’expression de la subjectivité.

- La reformulation, étant paraphrastique, se caractérise bien entendu par une mise en équivalence. Toutefois, cette équivalence ne s’applique pas aux contenus propositionnels, mais à une formulation (S) et un vouloir-dire (R). La mise en relation est ainsi beaucoup plus fortement orientée vers R qu’elle ne l’est dans le cas des introducteurs précédents. En raison de la visée présente dans “that is to say”, le segment source est perçu comme impliquant le segment reformulé. Dès lors, la reformulation semble parfaire, parachever la première formulation. Sur le plan interprétatif, S apparaît comme une esquisse, relativement à la formulation seconde fournie en R .

Précisons bien que cette orientation est une instruction liée à l’emploi de “that is to say”. Ainsi, dans bon nombre de cas, les contenus seraient en réalité permutable.

- Une reformulation en “that is to say” peut être symbolisée comme suit :

$$\boxed{S \Rightarrow R (+subj)}$$

- S et R désignent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à l’énoncé.

- **La flèche orientée vers le segment reformulé** traduit la visée (“to”) présente dans l’expression “that is to say”.

- **(+subj)** traduit la compatibilité d’une reformulation en “that is to say” avec l’expression de la subjectivité.

Introduite par “that is to say”, la reformulation est orientée vers R , qui se situe dans le prolongement de S . R peut alors être interprété comme la formulation à atteindre.

1.4. BILAN CONTRASTIF : “IN OTHER WORDS”, “THAT IS” ET “THAT IS TO SAY”

Ces introducteurs de reformulations paraphrastiques, bien qu'étant apparentés, ne sont que partiellement concurrents.

→ Sur les plans sémantiques et syntaxiques

“In other words”, “that is” et “that is to say” présentent des caractéristiques similaires :

- ils introduisent des reformulations soit globales (S et R = propositions autonomes), soit partielles (S et R = segments intégrés à un énoncé-cadre).
- ils sont tous trois compatibles avec le passage à un autre type de discours, ou au discours d'un autre énonciateur.

Le type de mise en relation diffère néanmoins d'un introducteur à l'autre, en fonction de leurs instructions sémantico-pragmatiques.

Comparons leurs schématisations :

- “in other words”

$$\boxed{S \begin{array}{c} \Leftrightarrow \\ \neq \end{array} R \text{ (+subj)}}$$

- “that is to say”

$$\boxed{S \Rightarrow R \text{ (+subj)}}$$

- “that is”

$$\boxed{[S \Leftrightarrow R]}$$

Rappel :

- S et R symbolisent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à l'énoncé.
- La **flèche orientée à gauche et à droite** représente un rapport d'équivalence entre les contenus propositionnels. La reformulation n'est pas seulement présentée comme complétant la première formulation, mais comme acquérant **un statut équivalent**.
- Le **signe \neq pouvant figurer sous cette flèche** signale que l'altérité des formulations est explicite.

- **La flèche orientée à droite** traduit une visée (présente dans l'expression "that is to say"). Sur le plan interprétatif, la première formulation apparaît comme une esquisse relativement à la seconde.
- **(+ subj)** indique la compatibilité de la reformulation avec l'expression de la subjectivité de l'énonciateur. Lorsque ni (+obj) ni (+subj) ne figurent, cela signifie que l'introducteur, sans être incompatible avec l'expression de la subjectivité, présente toutefois une compatibilité restreinte dans ce domaine.
- **Les crochets** signalent une association étroite des segments *S* et *R*, sur les plans syntaxique et interprétatif. Leur absence est alors le signe d'une dissociation.

L'orientation de la reformulation, la cohésion des segments, ainsi que la compatibilité avec les marques de subjectivité énonciative constituent donc des points de contraste entre ces introducteurs.

→ Sur le plan cotextuel

Des différences apparaissent, en ce qui concerne l'interaction de ces marqueurs avec les autres éléments de la phrase :

introducteur	<u>mise en relation d'éléments de formes, ou de fonctions syntaxiques différentes</u>	<u>compatibilité avec les expressions métalangagières</u>	<u>compatibilité avec la coordination</u> ¹²⁰
in other words	-	non	oui : altérité énonciative entre <i>S</i> et <i>R</i>
that is	+	oui	oui : continuité énonciative entre <i>S</i> et <i>R</i>
that is to say	+	non	non : écart énonciatif entre <i>S</i> et <i>R</i>

13- Comparaison des cotextes de trois introducteurs transphrastiques

¹²⁰ Lorsqu'il y a compatibilité avec la coordination, cela signifie que l'introducteur de reformulation peut être précédé d'un coordonnant.

→ Sur le plan contextuel

Si ces introducteurs correspondent tous à un registre de langue plutôt soutenu, des différences notables apparaissent néanmoins concernant leur type d'emploi¹²¹:

marqueur	fréquence d'emploi	compatibilité écrit/oral	hétéro-reformulations possibles	reformulations différées possibles
in other words	++	++ écrit	oui	non
that is	++++	+écrit	non	non
that is to say	++	+oral	oui	oui légèrement différées

14- Comparaison des contextes d'emploi de trois introducteurs transphrastiques

“In other words”, “that is” et “that is to say” partagent donc des caractéristiques générales, ce qui permet de les associer dans un sous-groupe d'introducteurs spécifiques de la reformulation paraphrastique. Ces marqueurs présentent toutefois des particularités leur permettant d'opérer chacun un type unique de reformulation. Ils semblent ainsi complémentaires.

¹²¹ L'apparition d'un « non » dans l'un ou l'autre de ces tableaux signifie qu'aucun exemple n'a été trouvé dans nos corpus (FLOB et LLC) pour la caractéristique en question. Toutefois, ce constat ne se pose pas en vérité absolue.

2. LES INTRODUCTEURS INTRAPHRASTIQUES

Parallèlement aux introducteurs soit trans- soit intraphrastiques, existent des marqueurs n'ayant qu'un rôle intraphrastique : il s'agit de "namely" et "i.e.". Nous allons examiner les particularités d'emploi de chacun de ces relateurs.

2.1. LA NOMINATION EN QUESTION : "NAMELY"

2.1.1. Un sémantisme évocateur

Etant constitué du nom "name" et du suffixe "ly", l'adverbe "namely" signale littéralement un rapport à la nomination. Ce terme date du moyen-anglais¹²² et a été intégré à la langue anglaise comme équivalent du latin *nominatim* : qui exprime par le nom, la nomination, ou qui exprime en détail.

L'emploi de "namely" suppose concrètement deux formulations, dont l'une nomme un référent évoqué par l'autre. Ce marqueur relie donc le plan des choses à celui du langage. **Il implique que le segment source et le segment reformulé réfèrent strictement au même objet extralinguistique**, ce qui constitue une première spécificité de ce type de reformulations.

La composante « co-référence » impliquée par le sémantisme de "namely" contraste ainsi avec les composantes « association » et « dissociation » des marqueurs précédemment étudiés.

2.1.2. Contexte d'emploi

- "Namely" s'emploie davantage à l'écrit qu'à l'oral.¹²³
- Dans nos corpus, ne figure aucune hétéro-reformulation en "namely".
- Il n'introduit pas non plus de reformulations véritablement différées. Seules les reformulations légèrement différées sont possibles :

(123) In other regions mortality peaked in 1871, followed by continuous improvement thereafter, namely Hertfordshire, Northamptonshire, Rutland and Strathclyde South. (FLOB J31120)

¹²² *Chambers Dictionary of Etymology*, p. 693.

¹²³ Il figure une fois et demie plus souvent à l'écrit qu'à l'oral.

Comme “namely” annonce explicitement une reformulation, le segment qui le suit est interprétable en tant que *R*. Le segment directement précédent, en revanche, ne peut pas être interprété comme *S* dans cet exemple, car il s’agit d’un circonstant temporel, tandis que *R* évoque des noms de lieux (de régions, plus précisément).

La récupération de *S* s’effectue alors de façon pragmatique : *R* peut en effet être rattaché au complément circonstanciel de lieu de l’énoncé (“in other regions”). Ce segment est rétrospectivement considéré comme le segment source (*S*), en dépit de la distance séparant *S* et *R*.

La rareté de ces reformulations différées peut s’expliquer ainsi : annonçant un rapport à la nomination, “namely” s’interprète plus naturellement lorsque le segment source est directement précédent.

2.1.3. Une propension à la dissymétrie

“Namely” remplit un nombre limité de fonctions :

→ Il ne joue ni le rôle de connecteur transphrastique, ni celui de connecteur interpropositionnel.

En revanche, il permet la *mise en relation de syntagmes (en S) et de propositions (en R)*.

Ce type de mises en relation est propre à “namely”, qui présente alors un **fonctionnement intermédiaire entre le connecteur interpropositionnel et le relateur intrapropositionnel**.

La dissymétrie relative à la nature des segments peut, ou non, se doubler d’une dissymétrie des fonctions syntaxiques.

- dissymétrie des natures :

(124) metaphor after metaphor in the New Testament emphasizes the same truth / [namely] that just as the Israelites / having been delivered from Egypt / were led onward from the Red Sea / so Christians/ having begun the Christian life / are to go on to maturity /

(LLC12- 12d81039011a114)

Bien que *S* et *R* ne soient pas de même nature (*S* est un syntagme nominal, et *R* une complétive), ils ont la même fonction (compléments du verbe “emphasize”), ce qui permet l’intégration de *R* à l’énoncé-cadre.

- dissymétrie des fonctions :

(125) But if short on intellectual rigour (and not particularly innovative), it sought to build in positive form on the truth implicitly acknowledged in the famous or infamous acronym MAD (Mutual Assured Deterrence), namely that nuclear adversaries had to achieve security with rather than against one another.

(FLOB G68)

La syntaxe contraste fortement avec celle de l'exemple précédent, car *S* et *R* ne remplissent pas la même fonction (*S* est complément prépositionnel de "on", tandis que *R* est une complétive). En outre, *R* ne s'intègre pas directement à l'énoncé-cadre : il ne pourrait pas se substituer directement à *S*.

Cette intégration est toutefois possible selon l'hypothèse suivante : on considère qu'il y a eu ellipse du groupe nominal "the fact" suite à "namely" ("namely the fact that...").

"Namely" relierait donc deux syntagmes nominaux, dont le second serait complexe : constitué d'un nom et d'un complément du nom (sous forme d'une complétive). Une fois l'élément elliptique récupéré, la dissymétrie des fonctions syntaxiques se trouverait résolue. On obtiendrait en effet deux syntagmes complétant la même préposition ("on").

Cette hypothèse expliquerait de surcroît la présence de "that" (par contraste avec une conjonction zéro) au début de *R*. En effet, seule la conjonction "that" peut figurer au début d'une complémentation du nom.

Que cette interprétation soit ou non retenue, la dissymétrie des fonctions syntaxiques est en tout cas possible avec "namely". Cette caractéristique le rapproche de "that is" qui permet également - bien que plus rarement - cette dissymétrie.

Les exemples (124) et (125) ci-dessus se caractérisent également par une autre forme de dissymétrie : la permutation de *S* et *R* est impossible.

- en (124), elle l'est pour des raisons sémantiques : il est en effet logique de débiter l'évocation d'un référent par une caractérisation générique et abstraite (en l'occurrence, "truth") pour ensuite saturer ce référent par la description de faits.

- en (125), la permutation est impossible pour des raisons sémantiques, mais également syntaxiques. Ainsi, nous avons vu que *R* ne pouvait pas être directement intégré à l'énoncé-cadre. *R* constitue en revanche un apport sémantique pour *S*.

L'énoncé (125) est ainsi glosable par :

(125') [...] it sought to build in positive form on the truth implicitly acknowledged [...] **and the truth is that nuclear adversaries had to achieve security** [...]

La glose révèle que $R =$ contenu de S .

Dès lors, on peut supposer que le segment reformulé est énoncé à l'appui de la première formulation. R viendrait spécifier S , ce que montre cette schématisation :

$$S \Leftarrow R$$

namely

Ce schéma est particulier au connecteur “namely”. Ainsi, les reformulations en “in other words” ou “that is” admettent généralement la permutation de S et R ¹²⁴: les reformulations ne présentent pas d'orientation spécifique, d'où les représentations adoptées plus haut (cf.1.4.) :

$$S \Leftrightarrow R$$

in other words
OU : *that is*

Avec “that is to say”, en revanche, on a affaire à un cas particulier. Les contenus peuvent généralement permuter, mais le connecteur impose que l'on considère la relation comme orientée vers R (cf.1.4.). Le segment S est une esquisse menant à la formulation visée, R :

$$S \Rightarrow R$$

that is to say

Par contraste, on mesure donc que l'orientation à gauche caractérisant “namely” en fait un type unique de reformulation.

→ “Namely” joue également **le rôle de relateur intrapropositionnel** : il relie alors des syntagmes nominaux¹²⁵ de même fonction (compléments d'objet direct, sujets grammaticaux, compléments circonstanciels ou attributs).

¹²⁴ Les permutations peuvent toutefois être bloquées par la présence, en S , d'un autonyme ou d'un discours rapporté. Il s'agit alors de blocages contingents, indépendants des instructions sémantiques de l'introducteur.

¹²⁵ Il semble que “namely” ne puisse pas relier de prédicats, ni de syntagmes adjectivaux ou prépositionnels.

Malgré l'identité de leurs natures et fonctions, le segment reformulé n'est *pas nécessairement substituable* au segment source :

(126) Now that the distinction between full and incremental service has disappeared, all stations are anxious to achieve the same goal, namely a loyal audience.

(FLOB G76188)

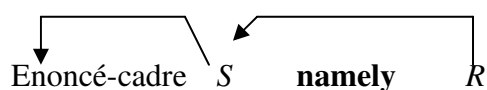
En première analyse, *S* et *R* complètent tous deux le même verbe (“achieve”). Toutefois, *R* ne pourrait pas être substitué à *S*, car le sémantisme de “achieve” est peu compatible avec cette complémentation (“a loyal audience”). Le verbe appelle en fait un complément de type non animé.

En revanche, on peut produire cette glose :

(126') [...] all stations are anxious to achieve the same goal, **and this goal is** a loyal audience.

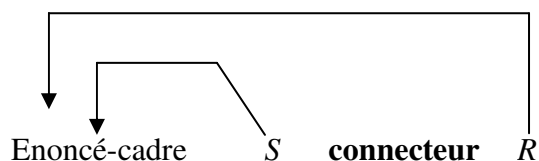
La glose montre que dans l'énoncé initial, *R* exprime le contenu de *S*.

On en déduit que *S* joue directement un rôle dans l'énoncé-cadre, ce qui n'est pas le cas de *R*.¹²⁶ Ce segment vient, pour sa part, compléter *S*, ce que l'on représente ainsi :



Reformulation en “namely”

En revanche, lors des reformulations partielles précédemment étudiées (introduites par “in other words”, “that is to say” ou “that is”), la suppression de la séquence [*S* + *connecteur*] était possible. Le segment *R* jouait donc un rôle dans l'énoncé-cadre :



Reformulations introduites par d'autres connecteurs

Contrastant avec ce second schéma, le premier témoigne de la cohésion des segments reliés par “namely”. Par contre, *R* se trouve détaché de l'énoncé-cadre.

¹²⁶ La substitution de *R* à *S* est, à l'instar de cet exemple, impossible dans la grande majorité des cas. cf. (128) et (129) à la page suivante.

“Namely”, dont la syntaxe est si particulière, peut-il permuter avec d'autres introducteurs ?

- Lorsque “namely” relie un syntagme et une proposition (mise en relation dissymétrique) aucun autre introducteur ne pourrait le remplacer.

En effet, ni “in other words”, ni “that is to say” ne sont compatibles avec la dissymétrie des fonctions syntaxiques. Quant à “that is”, il est peu compatible avec la complétive en “that” figurant en *R* dans ce type de structures (car il y aurait alors redondance de “that”).

- Dans les cas où “namely” relie des segments de même fonction, chacun des trois connecteurs cités est en revanche syntaxiquement substituable à “namely”.

Ces marqueurs présentent donc un terrain syntaxique commun, bien que des nuances les distinguent sur le plan sémantique. Ainsi :

(127) Another combination of opposing personalities is the lazy person and the workaholic, where the workaholics cannot stop busying themselves with all sorts of chores and tasks, feeling needed and important in the process, and the lazy person pursuing their favourite pastime, namely doing nothing.

(FLOB F07134)

Ce sont ici deux segments de natures et fonctions identiques qui sont mis en relation (deux gérondives, compléments de la forme verbale “cannot stop”, non répétée au début de *S*). “In other words”, “that is” ou “that is to say” pourraient syntaxiquement être substitués à “namely”. Cependant, des nuances les feraient contraster sur le plan sémantique : “in other words” et “that is to say” établiraient en effet une cohésion moins forte entre les segments. Etablissant une relation étroite, “namely” s’apparente davantage à “that is”.

Les reformulations en “namely” se caractérisent en outre par des points d’insertion variés dans l’énoncé-cadre :

- La reformulation peut être effectuée en fin d’énoncé, *S*, “namely” et *R* étant contigus :

(128) On the other hand, it could be held that they were chosen because of their fitness for the performance of future tasks, namely the transmission of a special form of knowledge of God to future generations and to the whole world eventually.

(FLOB D 04 25)

Lorsque la reformulation est finale, la délimitation de *S* et *R* va de soi.

- La reformulation peut également être opérée en milieu d'énoncé, *S*, “namely” et *R* étant contigus :

(129) This appears to make Jesus unique, but it might perhaps be maintained that, in accordance with a second point, namely, his cleansing of sins, his uniqueness was derived from his unique achievement of cleansing sins.

(FLOB D0453)

En ce cas, le marquage d'une pause (soit par une virgule, soit par une pause intonative) permet de délimiter le segment *R*, sans le confondre avec la fin de l'énoncé.

- Enfin, la reformulation peut être opérée en fin d'énoncé, mais avec une distance séparant *S* de l'association [*namely* + *R*] :

(130) Finally, one other approach to coping with the complexities of nuclear reaction processes should be mentioned, namely the optical model which was developed by Feshback, Porter and Weisskopf in 1954.

(FLOB J 01 223)

En raison de la distance séparant *S* et *R*, leur mise en relation nécessite un certain travail interprétatif de la part du co-énonciateur. La recherche d'un segment *S* est toutefois imposée par “namely”, si bien que la perception d'une reformulation est immanquable.

Les points d'insertion de la reformulation étant variés, ils témoignent de la grande cohésion des segments source et reformulé. “Namely” est en ce point similaire à “that is”.

Remarquons toutefois que cette cohésion est supérieure dans le cas de “namely” : il signale en effet une co-référentialité.

“That is”, pour sa part, ne marque qu'une équivalence : l'association des segments est donc moins forte. Ainsi, si “that is” est substituable à “namely” dans les énoncés (128) et (129), il le serait plus difficilement en (130), où la reformulation est différée.

Remarquons par ailleurs que cette souplesse caractérisant le point d'insertion de la reformulation est uniquement le propre de “namely” et “that is”. Lorsque “in other words” ou “that is to say” sont employés, la reformulation est généralement finale (elle clôt l'énoncé). On peut effectuer les associations suivantes :

<i>in other words</i>	<i>that is to say</i>	<i>namely</i>	<i>that is</i>
- dissociation interprétative de <i>S</i> et <i>R</i> - reformulation finale → reformulation caractérisée par un caractère second		- association interprétative de <i>S</i> et <i>R</i> - reformulation finale ou non → reformulation intégrée dans le fil de l'énonciation	

15- Rapprochement de “namely” et “that is”, par contraste avec deux autres introducteurs

Remarques

L'environnement caractéristique de “namely” renseigne également sur son fonctionnement :

- cet introducteur n'est jamais suivi d'expressions métalinguistiques. Nous émettons l'hypothèse que cette incompatibilité tient à son caractère explicitement métalinguistique (il fait déjà référence à la nomination).

- “namely” est, d'autre part, compatible avec l'emploi de déictiques (et donc avec le mode du discours) :

(131) Have we simply been seeing a shift in the security arrangements in line with the political revolution in the East ? Or are we witnessing something no less momentous, namely a fundamental shift in the way we think about security ?

(FLOB G6827)

Puisque “namely” figure en discours, il se distingue de “that is”, concurrent potentiel, qui apparaît davantage en récit.

2.1.4. La saturation progressive du référent

Sur le plan interprétatif, “namely” se caractérise par deux types d'emplois majeurs. Il peut :

→ relier **une désignation et la description de son référent.**

Désigner un objet consiste à le distinguer de tous les autres par un geste, une marque, un ou plusieurs signes. La désignation contraste avec la description, car elle permet d'isoler une occurrence, tandis que la description en expose les caractéristiques.

Une reformulation en “namely” peut consister à relier ces deux modes d’appréhension d’un même objet. Le segment R permet ainsi de « remplir » concrètement la caractérisation abstraite effectuée en S :

(132) One advantage of formulating the theory in terms of lambda, rather than the inverse tensor I, is that the crucial condition (1.1) becomes a very simple condition on the form lambda, namely that it should be closed : d lambda= 0

(FLOB J2156)

Le nom-tête du syntagme S est un terme abstrait (“condition”) dont le contenu référentiel est décrit en R .

On a ainsi l’équivalence : “condition” (terme directeur de S) = “that it should be closed” (R). En témoigne cette paraphrase: “[...] the crucial condition (1.1) becomes a very simple condition on the form lambda, **the condition being** that it should be closed”.

Examinons également :

(133) We should accept the implication of any misgiving felt about postmodernist cynicism: namely, that it reveals a certain sensitivity about the self-indulgent quality of that reaction [...]

(FLOB G67161)

ou encore :

(134) Only in the exceptional circumstances of a narrow, steep-sided site for a barrage would the working components, namely the turbines in their power house, the sluices and the ship lock, occupy the width of the estuary. (FLOB J 7378)

Dans l’un comme l’autre exemple (autrement dit, que R soit une proposition ou un syntagme), S et R possèdent les mêmes caractéristiques générales qu’en (132) cité plus haut :

- le nom-tête de S est une désignation (“implication” en 133, “working components” en 134)
- le segment R décrit le contenu référentiel de S .

Dans ces deux cas de figure, il y a co-référence de S et R :

- en (133), “implication” = “that it reveals a certain sensitivity...”
- en (134), “working components” = “the turbines in their power house, the sluices and the ship lock”.

La co-référence de *S* et *R* n'implique toutefois pas leur permutabilité. Ainsi, dans nos énoncés, la désignation de l'occurrence précède sa description, ce qui peut s'expliquer par le fait que cette dernière sature davantage le référent.

L'identification référentielle s'opère ainsi en deux étapes, et l'on passe de la plus générale à la plus précise : **on spécifie ainsi le référent.**

→ “Namely” peut également relier **une désignation et une dénomination.**

Nous avons vu qu'une désignation permet de distinguer une occurrence parmi toutes les autres d'une classe.

La dénomination réfère également à une occurrence particulière, mais elle lui est associée par un lien plus stable, valable en langue et non seulement en discours.

Une reformulation en “namely” peut relier ces deux approches d'un même référent :

(135) This act of self-deception will not save this country from those Europhiles who have used an economic initiative to achieve political ends, namely Eurofederalism.

(FLOB B16247)

Il en va de même dans cet énoncé :

(123) In other regions mortality peaked in 1871, followed by continuous improvement thereafter, namely Hertfordshire, Northamptonshire, Rutland and Strathclyde South.

(FLOB J31120)

Dans ces deux exemples, *S* et *R* possèdent les mêmes caractéristiques générales :

- *S* désigne un référent, qui peut être abstrait (“political ends”, en 135) ou concret (“regions” en 123),
- *R* fournit la (ou les) dénomination(s) correspondant à ce référent.

Il y a donc co-référence entre *S* et *R* :

- en (135), “political ends” = “Eurofederalism”
- en (123), “other regions” = “Hertfordshire, Northamptonshire, Rutland, and Strathclyde South”.

Cette co-référence de *S* et *R* n'implique pas, ici non plus, leur permutabilité. Le fait d'isoler une occurrence doit en effet précéder sa dénomination. Le cas inverse serait incongru, car l'identification serait déjà effectuée. **Cette fois encore, *S* doit correspondre au segment le plus générique, et *R* au segment le plus spécifique.**

2.1.5. Des reformulations orientées vers S

- Les reformulations en “namely” sont partielles : elles ré-élaborent un segment seulement d’un énoncé.

- Elles relient la désignation d’un objet et sa description ou sa dénomination, ce qui implique la co-référence de S et R . Cette mise en relation peut se décliner sous deux variantes :

1- désignation + *namely* + description,

2- désignation + *namely* + dénomination.

Si ces représentations coïncident avec l’ordre linéaire de l’énoncé, elles ne font toutefois pas intervenir l’orientation globale de la reformulation.

On a vu, en effet, que R n’occupe pas de véritable place structurale dans l’énoncé-cadre, mais qu’il vient, après coup, compléter S . Le second segment, loin d’avoir un statut équivalent au premier, se subordonne donc interprétativement à lui.

- Une reformulation introduite par “namely” peut être symbolisée comme suit :

$$s \leftarrow R (+subj)$$

- s représente un syntagme (cette unité syntaxique étant matérialisée par un caractère de petite taille) et R une unité syntaxique pouvant aller du syntagme à la proposition (cette amplitude étant symbolisée par un caractère de plus grande taille).

- **La flèche orientée à gauche** symbolise le caractère complétif de la reformulation.

- **(+subj)** signale que la reformulation se prête à l’expression de la subjectivité de l’énonciateur.

Introduit par “namely”, R est co-référent à S . La reformulation se présente en outre dans une orientation vers le segment source, auquel le segment reformulé apporte une complémentation sémantique.

2.2. L'ABRÉVIATION “i.e.”

2.2.1. Un emprunt au latin

“i.e.” est l’abréviation de l’expression latine “*id est*”, qui se traduit en langue anglaise par “that is”. “*id est*” est employé en anglais britannique depuis le XVI^e siècle. A l’heure actuelle, on ne le trouve que très rarement sous sa forme complète.

Tout comme “that is”, “i.e.” marque une équivalence simple entre les segments reliés, car :

- “id” est un pronom démonstratif.¹²⁷ Dans cette locution, il est anaphorique.
- “est” est la forme conjuguée du verbe “esse” (équivalent de “be” en anglais, qui marque un repérage à valeur d’identification).

Les contenus propositionnels étant présentés comme équivalents, “i.e.” peut, de ce fait, introduire des reformulations paraphrastiques. Mais l’association des segments source et reformulé se teinte également d’un léger trait « dissociation », car le morphème “id” signale le caractère déjà pensé / déjà énoncé de la source.

“i.e.” opère ainsi l’association de *S* et *R*, tout en les distinguant sur le plan informationnel (information classée / information en cours de traitement).

Rappelons qu’en anglais contemporain, “i.e.” ne s’emploie qu’à l’écrit, où il introduit des auto-reformulations immédiates (le corpus FLOB ne présente pas d’exemple de reformulation différée). Cette abréviation correspond à un registre soutenu. En outre, on lui associe fréquemment des connotations scientifiques car il figure majoritairement dans ce type de textes.

2.2.2. Profil syntaxique

“i.e.” est l’abréviation d’une locution adverbiale et peut, à ce titre, remplir diverses fonctions.

→ Il joue fréquemment le rôle de **connecteur interpropositionnel** (contrastant ainsi avec “namely”, qui ne peut pas jouer ce rôle). Il relie alors des propositions séparées par divers signes de ponctuation, hormis le point (qui sépare des phrases distinctes). Ces propositions peuvent être autonomes (il s’agit, autrement dit, de reformulations globales) ou subordonnées (les reformulations étant en ce cas partielles).

¹²⁷ cf. la description de Cart A., Lamaison J., Grimal P. et Noiville R. *Grammaire latine*, Paris, Nathan, p. 36-37.

Dans cette fonction, “i.e.” est-il un concurrent pour les introducteurs précédents ?

En tant que connecteur interpropositionnel, “i.e.” semble effectivement pouvoir permuter avec “in other words”, “that is” et “that is to say” :

(136) But the handlebars are graced with hard rubber grips, similar to some recently discovered on stone age cave paintings. i.e. they're dated and uncomfortable.

(FLOB E1779)

Les substitutions par chacune des trois locutions seraient ici possibles. Toutefois, la reformulation ne serait pas interprétée de la même manière selon le type de locution employé.

En raison des instructions sémantico-pragmatiques de ces introducteurs, on peut dresser le contraste suivant :

<p>“in other words” (altérité) “that is to say” (visée)</p>	<p>DISSOCIATION interprétative de <i>S</i> et <i>R</i></p>
<p>“that is” (équivalence) “i.e.” (équivalence)</p>	<p>ASSOCIATION interprétative de <i>S</i> et <i>R</i></p>

16- Rapprochement de “i.e.” et “that is”, par contraste avec deux autres introducteurs

→ “i.e.” peut également jouer le rôle de **relateur intrapropositionnel**, reliant alors des syntagmes de fonctions variées (compléments circonstanciels, compléments d’objet, sujets grammaticaux).

- En ce cas, il est en concurrence avec les trois connecteurs ci-dessus, mais également avec “namely”. Cette substitution est ainsi possible dans des exemples tels que :

(137) Alternatively, each gate could have its own power source. i.e. a hydraulic pump driven by an electric motor.

(FLOB J7344)

Ce sont cette fois des segments de même fonction syntaxique, mais de fonctions discursives différentes (une désignation et la description de son référent) qui sont mis en relation. Ce cotexte est favorable à l’emploi de “namely” comme de “i.e.”, qui s’avèrent concurrents dans cet emploi.

- Une des caractéristiques notables de “i.e.”, en tant que relateur intrapropositionnel, tient à ce qu’il peut également relier des syntagmes de fonctions syntaxiques différentes. En première analyse, “i.e.” serait donc comparable à “namely” :

(138) Such approaches to reading a play as were generally on offer did not significantly differ from the ways in which students were called upon to read a poem or work of prose or fiction, i.e. as literary projects.

(FLOB G3646)

S et *R* présentent une dissymétrie syntaxique (on a un complément prépositionnel, d’une part, et un complément circonstanciel de manière, d’autre part). Bien qu’étant tous deux compatibles avec la dissymétrie des segments, la substitution de “namely” à “i.e.” semblerait incongrue dans cet exemple.

Pour quelle raison ?

On rappelle (cf. 2.1.3.) que, dans les énoncés en “namely” présentant des dissymétries, *R* consiste toujours en une complétive en “that”. L’identité syntaxique de *S* et *R* peut, en outre, être résolue par une interprétation elliptique :

(139) I think this is one point we agree on / namely that the Homicide Act is extremely anomalous/

(llc- 05- 5355970012w)

Dans cet énoncé, typique de l’emploi de “namely”, la symétrie des fonctions syntaxiques peut être rétablie si l’on énonce “the fact” au début de *R* (“namely the fact that...”). Or cette manipulation vaut pour tous les cas où “namely” relie un syntagme et une proposition.

On en déduit que “namely” n’est compatible qu’avec un type particulier de dissymétries : celles qui sont compatibles avec une interprétation elliptique.

L’abréviation “i.e.” permettrait, en revanche, tous types de dissymétries syntaxiques.

Dans les cas où “i.e.” relie des segments dissymétriques (cf. 139 ci-dessus), on remarque que *R* n’est pas syntaxiquement substituable à *S* : il ne peut occuper une place structurale dans l’énoncé. *R* semble en conséquence détaché de cet énoncé-cadre. En ce cas précis, la reformulation en “i.e.” peut être représentée de la même façon qu’une reformulation en “namely” :



Schéma de reformulation possible avec “i.e.”

Rel P désigne la relation prédicative

Dans la majorité des cas, la suppression de l'ensemble [*S* + *i.e.*] est toutefois possible. Prenons cet exemple :

(140) A society becomes more prosperous, the economic rent for opera singers rises and, in justice, their rising value, *i.e.* economic rent should also be taxed.

(FLOB B 23 89)

La suppression conjointe de *S* et de “*i.e.*” étant possible, *R* s'avère au service de l'énonciation entière, et non du seul segment *S*. Le segment reformulé peut en effet occuper une place structurale dans l'énoncé-cadre, ce qu'illustre le schéma suivant :

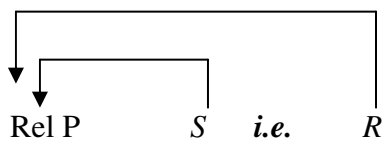


Schéma de reformulation le plus fréquent avec “*i.e.*”

Rel P désigne la relation prédicative

Ces schémas témoignent d'un fonctionnement souple de “*i.e.*”, qui permet deux types différents d'intégration de la reformulation :

- dans le premier cas, le segment reformulé se présente comme une simple complémentation du segment source,
- dans le second, le segment reformulé peut jouer un rôle dans l'énoncé-cadre.

Remarques

L'environnement de “*i.e.*” renseigne également sur son fonctionnement : ainsi, dans aucun exemple, cet introducteur n'est suivi d'une expression métalinguistique référant au discours en train de se faire (ex : “in the sense of”). Comme “*i.e.*” n'est pas explicitement métalinguistique (raison qui, pour d'autres introducteurs, bloque cette compatibilité) nous émettons l'hypothèse que l'incompatibilité tient à ses connotations scientifiques. L'emploi d'une expression métalinguistique suite à “*i.e.*” impliquerait en effet un regard réflexif sur son énonciation, favorisant ainsi l'expression de la subjectivité énonciative. Or “*i.e.*” figure majoritairement dans des textes scientifiques, et qui sont donc supposés objectifs. Généralement, les événements *y* sont repérés les uns par rapport aux autres, ou par rapport à des points de repère indépendants de l'énonciateur. Ces textes se caractérisent ainsi par la très faible présence de déictiques.

“*i.e.*” semble, en somme, peu compatible avec les manifestations de la subjectivité énonciative.

2.2.3. Une équivalence ontologique

”i.e.” s’emploie lorsque les contenus des segments source et reformulé présentent une réelle équivalence (on ne trouve pas de distorsion entre les contenus, contrairement à ce qui se produit avec “in other words”, ou “that is to say”). L’équivalence peut donc être qualifiée d’ontologique, car elle est inhérente aux segments, et non seulement posée entre les formulations. Cette caractéristique s’observant également dans le cas de “namely”¹²⁸, on se demande si leurs emplois se recoupent.

Deux principaux cas de figure peuvent être relevés :

→ les fonctions discursives de *S* et *R* peuvent être identiques

- *équivalence de deux désignations* :

(141) I definitely ought to be settling on the subject for my second –actually more desirably from my point of view a subject in the plural, [i.e.] subjects. (FLOB K139)

S et *R* sont deux désignations. En raison de cette fonction discursive commune, la substitution de “namely” à “i.e.” serait incongrue (on sait que “namely” relie des segments de fonctions discursives différentes). “i.e.” peut en revanche conjoindre des unités fonctionnellement homogènes, car il marque l’équivalence de *S* et *R*.

Remarquons d’autre part que *S* comporte un déictique, de même qu’un adverbe appréciatif (“desirable”). En dépit de ses connotations scientifiques, “i.e.” n’est donc **pas totalement incompatible avec l’inscription de la subjectivité énonciative**.

- *équivalence de deux descriptions* :

(142) Dickens was noted for his vivid description of Dickensian (and hence Victorian) London [...]. His books are very well written ([i.e.] in a Copperfield hand).

(FLOB R 03209)

Ici, *S* (“very well”) et *R* (“in a Copperfield hand”) sont deux syntagmes adverbiaux modifiant un même participe passé (“written”, qui n’est pas répété en *R*). Puisque les segments ont la même fonction, la substitution par “namely” est à nouveau exclue.

¹²⁸ “Namely” se caractérise, non seulement par une équivalence, mais par la co-référence des segments reliés.

Remarque

Si l'on peut parler d'une réelle équivalence entre S et R dans ces deux exemples, il semble toutefois qu'une distinction puisse être établie :

- en (141), on a une équivalence en langue (elle est toujours valable, quel que soit le contexte d'énonciation),
- en (142), les segments présentent une équivalence en discours (elle ne pourrait être conservée dans une autre situation d'énonciation).

→ les fonctions discursives peuvent être différentes

- *passage d'une désignation à une description :*

(143) Similarly, in telephone networks, rigid guidelines demand that double or treble satellite hops or excessive delay paths (i.e. those of 400 ms one-way propagation time or longer) are avoided whenever possible.

(FLOB J70195)

S est une désignation abstraite puis, en R , le même référent est décrit en termes concrets. On a donc affaire à une spécification, car le référent est progressivement saturé. Comme les segments n'ont pas la même fonction discursive, la substitution de "namely" à "i.e." serait cette fois possible. L'interprétation serait toutefois différente, car avec "namely", la reformulation semblerait orientée vers le segment source (R serait présenté comme un apport sémantique pour S) tandis qu'avec "i.e.", l'équivalence est simple.

- *passage d'une description à une énumération :*

(144) Although many of the above exhibited a decidedly English sensibility (i.e. played tennis, wandered lonely as a cloud, lost things –Paradise, Love's Harbour, etc...) often they drew their subject matter from Renaissance Europe.

(FLOB R03188)

Dans cet énoncé, un premier prédicat (S) est relié à une série de prédicats (R). La substitution par "namely" est bloquée pour des raisons syntaxiques, car ce marqueur n'introduit que des syntagmes nominaux. L'abréviation "i.e." se caractérise quant à elle par un fonctionnement syntaxique beaucoup plus souple.

- *passage d'une description à une explicitation :*

(145) Thus the whole may be divided into these two parts in the sense the two do not overlap each other – i.e. they have no common part- [...] (FLOB J53116)

Cette fois, ce sont des propositions entières qui sont reliées par “i.e.”, si bien que “namely” n’est pas un concurrent (il ne peut pas jouer le rôle de connecteur interpropositionnel). La locution “that is” pourrait en revanche se substituer à “i.e.”. Ces deux introducteurs présentent de grandes similitudes, tant syntaxiques que discursives.

2.2.4. La souplesse d’une reformulation connotée scientifiquement

- Une reformulation introduite par “i.e.” est toujours interne à une phrase, et peut être globale ou partielle. L’introducteur “i.e.” se caractérise en outre par un fonctionnement souple, car il peut relier des segments de fonctions syntaxiques différentes.

- Ces reformulations sont également assez souples sur le plan des contenus : l’emploi de “i.e.” marque, et implique effectivement leur équivalence, mais ces contenus peuvent être divers (ils peuvent même correspondre à des descriptions subjectives, en dépit des connotations scientifiques du marqueur).

- Rappelons enfin que les segments reliés se caractérisent par des fonctions discursives soit identiques (contrairement au cas de “namely”), soit différentes.

Hormis son incompatibilité avec la langue orale, l’introducteur “i.e.” semble en définitive poser peu de contraintes quant aux segments reliés, qu’ils soient envisagés d’un point de vue syntaxique, discursif, ou sous l’angle de leurs contenus.

- Une reformulation introduite par “i.e.” peut être symbolisée de la façon suivante :

$$S \Leftrightarrow R (+obj)$$

- S et R représentent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à la proposition (cette amplitude étant matérialisée par des caractères de taille moyenne).

- **La double flèche** schématise le rapport d’équivalence établi entre les contenus.

- **(+obj)** symbolise les connotations objectives (scientifiques) de l’abréviation.

Avec “i.e.”, la seconde formulation est annoncée comme équivalente à la première. Les instructions de l’introducteur reflètent ainsi l’équivalence inhérente aux contenus. C’est vraisemblablement à ce titre, ainsi qu’en raison de ses origines latines, que “i.e.” se trouve connoté scientifiquement.

2.3. BILAN CONTRASTIF : “NAMELY” ET “i.e.”

Ces relateurs intraphrastiques ne sont que partiellement concurrents.

→ Sur les plans syntaxique et sémantique

“Namely” et “i.e.” présentent des caractéristiques similaires :

- ils introduisent tous deux des reformulations ne dépassant pas le cadre de la phrase,
- ils impliquent l'équivalence effective des segments. La façon dont cette équivalence est présentée diffère néanmoins selon le marqueur. “Namely” instaure en effet un rapport à la nomination, alors que “i.e.” signale une équivalence simple. Autrement dit, “namely” relie le plan référentiel au plan du langage, tandis que “i.e.” relie directement deux contenus référentiels.

Comparons leurs schématisations :

- “namely”:

$$s \leftarrow R (+subj)$$

- “i.e.”:

$$S \leftrightarrow R (+obj)$$

Rappel :

- s symbolise un syntagme, tandis que S et R représentent des unités syntaxiques pouvant aller du syntagme à la proposition (la taille des caractères matérialise celle des segments).
- **la flèche orientée à gauche** symbolise le caractère complétif de la reformulation, opérée uniquement afin d'enrichir la première formulation.
- **la flèche orientée à gauche et à droite** représente le rapport d'équivalence établi entre les contenus propositionnels. La reformulation n'est pas présentée comme complétant la première formulation, mais comme acquérant un statut équivalent.
- **(+subj)** signale que la reformulation se prête à l'expression de la subjectivité de l'énonciateur,
- **(+obj)** signifie l'inverse.

→ **Sur le plan cotextuel**

“Namely” et “i.e.” s’apparentent en raison d’importantes similitudes cotextuelles :

marqueur	<u>mise en relation de segments de fonctions syntaxiques différentes</u>	<u>apparition en incise (en R)</u>	<u>compatibilité avec les expressions méta-linguistiques</u>
namely	oui (si R = proposition débutant par “that”)	non	non
i.e.	oui	non	non

17- Comparaison des cotextes de “namely” et “i.e.”

→ **Sur le plan contextuel**

Si “namely” et “i.e.” correspondent tous deux à un registre de langue plutôt soutenu, leurs conditions d’emploi se distinguent selon plusieurs critères :

marqueur	<u>fréquence d’emploi</u>	<u>compatibilité oral/écrit</u>	<u>hétéro-reformulations possibles</u>	<u>reformulations différées possibles</u>
namely	+	+ écrit	non	oui (légèrement différées)
i.e.	++	++ écrit (oral : 0)	non	non

18- Comparaison des contextes d’emploi de “namely” et “i.e.”

En raison de leurs caractéristiques communes, “namely” et “i.e.” peuvent être associés dans un sous-groupe d’introducteurs spécifiques de la reformulation paraphrastique. Ils présentent toutefois des spécificités leur permettant d’introduire chacun un type unique de reformulation.

3. LES INTRODUCTEURS CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS

Les reformulations étudiées jusqu'à présent peuvent figurer en discours, mais aucun indice linguistique n'explique cette compatibilité. Nous allons maintenant examiner des reformulations explicitant leur appartenance au mode du discours. Elles sont introduites par "I mean" et "you mean", locutions dévoilant (par "I" et "you") les rôles énonciatifs.

3.1. L'ÉNONCIATEUR APPARAÎT : "I MEAN"

3.1.1. L'expression du « vouloir dire »

La séquence "I mean" signale que l'énonciateur ("I") signifie ("mean") un certain contenu par les propos tenus. "I mean" présuppose donc deux énonciations, la seconde développant la première.

Énoncer "I mean" suppose également que le premier segment (SE_1)¹²⁹ n'ait pas évoqué le référent de façon adéquate. "I mean" marque en cela une non-coïncidence du dire au vouloir-dire (cf. 1^{re} partie, chapitre I).

Pour cette raison, SE_1 doit être complété par un autre segment (SE_2) correspondant à une seconde étape dans la construction référentielle. "I mean" signifie donc que l'énonciateur souhaite développer le thème précédemment abordé. Il signale une continuité thématique, tout en annonçant une modification formelle, et relève ainsi d'une logique de la dissociation, dans l'association.

En raison de cette double valeur, on comprend que "I mean" soit compatible avec la reformulation paraphrastique.

On sait toutefois qu'il peut recevoir d'autres interprétations (il se distingue en cela des introducteurs précédents). Dès lors, peut-on le considérer comme un introducteur spécifique de la RP ?

On va ici examiner l'ensemble de ses emplois, afin de déterminer si la RP est une interprétation contingente, ou liée à un emploi particulier de "I mean".

¹²⁹ Nous utilisons ici SE_1 et SE_2 pour ne pas postuler l'existence de reformulations.

3.1.2. Des interprétations variées

Les interprétations de “I mean” varient selon les structures dans lesquelles il figure. Commençons par les emplois ne permettant pas l’interprétation d’une reformulation.

→ **“I mean” peut évoquer un vouloir-dire, dont le contenu n’est pas décrit :**

(146) [...] if you understand what **I mean**.

(FLOB P22177)

“I mean” figure ici dans une subordonnée, où “mean” a pour COD le relatif “what”, marquant un déficit informationnel. La construction, étant présupposante, signale toutefois qu’un élément déjà pensé valide la relation prédicative (<I –mean something>). Sachant que “what” n’est pas rempli sémantiquement dans l’énoncé, il revient alors au co-énonciateur d’effectuer ce remplissage, et d’attribuer un contenu de pensée au procès “mean”. La structure est donc bien différente d’un schéma de reformulation, dans lequel deux segments sont explicitement reliés.

→ **“I mean” peut introduire une explication :**

(147) Conflict methodism is no more remarkable than the British Free Churches in general. **I mean**, quite seriously, that no great emotional investment is involved [...]

(FLOB 02-2039310025c)

“I mean” figure cette fois dans une principale, et le COD de “mean” n’est pas une proforme, mais une complétive en “that”. Un contenu de pensée se trouve donc explicitement associé au verbe “mean”.

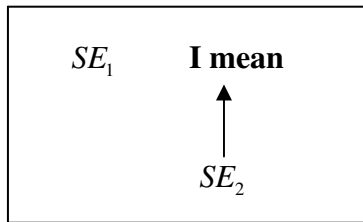
Dans cette structure, un premier segment (SE_1) est lié à un second (SE_2) qui débute par “I mean”. Ce schéma s’apparente donc, en première analyse, à celui d’une reformulation. Nous le qualifierons pourtant d’explication, par contraste avec la manipulation suivante :

(147’) Conflict methodism is no more remarkable than the British Free Churches in general. **I mean**, no great emotional investment is involved [...]

La différence entre (147) et (147’) est d’ordre syntaxique et énonciatif. Les distinctions sont les suivantes :

- **l'explication** (en 147) présente un segment second (SE_2) comme le développement d'un premier (SE_1), dont il est supposé améliorer la compréhension. SE_2 se subordonne interprétativement à SE_1 , c'est-à-dire que les segments ne sont pas substituables.

En outre, les segments diffèrent sur le plan formel car le second est une subordonnée (complétive de "I mean"), tandis que le premier est une proposition autonome. D'où ce schéma :



La flèche et le changement de niveau symbolisent un rapport de subordination.

En ce cas, "I" et "mean" sont sujet et prédicat d'une principale. L'interprétation de la séquence est donc compositionnelle.

- **la reformulation paraphrastique** (en 147') présente, quant à elle, un segment second (SE_2) comme équivalent à un premier (SE_1). SE_2 est donc, paradigmatiquement du moins, substituable à SE_1 .

Formellement, SE_2 est introduit par "I mean", mais il ne lui est pas subordonné : les segments ont cette fois la même fonction syntaxique. Ainsi :



"I" et "mean" forment alors une locution. Comme elle marque l'équivalence des segments, et puisque ces derniers appartiennent au même paradigme, SE_1 peut être interprété comme un segment source (S) et SE_2 comme un segment reformulé (R).

Suivant cette distinction, on interprète comme **des explications** les structures en "By X I mean that...":

(148) Concluding that this perspective is insufficient to explain the attractiveness of the charts to the consumer I move on to a "reading" of the charts. **By reading I mean that I treat the charts as text and attempt to lease out the assumptions that go into constructing.**

(FLOBG4621)

Dans cet exemple, les fonctions syntaxiques des segments reliés par “I mean” sont très différentes (SE_1 est un complément prépositionnel, tandis que SE_2 est une subordonnée). Cette différence syntaxique est le corollaire d’un décalage discursif, car SE_2 se présente comme l’explication d’un terme dont il est fait mention en SE_1 . Comme le second segment n’est pas paradigmatiquement substituable au premier, il ne s’agit pas d’une reformulation, mais d’un développement explicatif.

Dans les emplois non reformulatifs examinés jusqu’ici (expression du vouloir-dire et explication), la séquence “I mean” recevait une interprétation compositionnelle (et non locutionnelle). Nous allons examiner un dernier emploi non reformulatif, dans lequel “I mean” forme cette fois une locution :

→ “I mean” peut être interprété en tant que **marqueur de discours**¹³⁰. En ce cas, le caractère locutionnel de la séquence est signalé par un signe de ponctuation à l’écrit (elle est suivie d’une virgule) et par une pause intonative à l’oral.

L’appellation « marqueur de discours » (MD) regroupe des éléments divers tels que “well”, “like”, “so”, “oh”, “then”, “you know”, ou “I mean”.

Un MD ne joue aucun rôle syntaxique dans l’énoncé, mais sa suppression rendrait souvent l’énoncé très curieux, car il serait alors moins intégré à l’ensemble du discours. Le MD permet, notamment, de maintenir ou d’attirer l’attention du co-énonciateur. Il peut ainsi être employé afin de :

- *favoriser l’enchaînement de propositions.*

En ce cas, “I mean” est fréquemment précédé des conjonctions “so”, “but” et “and”, qui marquent la progression du discours. “I mean”, pour sa part, favorise la discrétisation en unités de sens :

(149) but I / you know / I recognize it was equally difficult for her like / you know / if she came in at night and I was in bed / she couldn’t come through and.../ and that sort of thing **so** / **I mean** / well in a way it was worse for her /¹³¹

(LLC 02- 275170c)

¹³⁰ Cette appellation est une traduction de “discourse markers”, expression empruntée à Schiffrin D., *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

¹³¹ L’encadrement de “I mean” traduit le fait qu’il s’agit ici d’une locution, et non d’une simple consécution (représentée en gras dans les exemples précédents).

Les pauses intonatives isolant “ I mean” confirment son statut de locution. La proposition qu’il introduit est la conclusion des segments précédents (ce qui est signalé par “so”). “I mean” permet d’attirer l’attention sur cette conclusion, et de bien délimiter les unités de sens.¹³²

En tant que MD, “I mean” permet également de :

- *conserver la parole.*

Cela se produit dans le contexte de ré-élaborations immédiates (consécutives à un échec de formulation). A l’oral, conserver la parole n’est pas toujours facile. L’emploi de “I mean”, en contexte hésitant, permet d’annoncer un nouveau contenu. On évite ainsi d’être interrompu.

(150) that’s why it is complicated / the other thing is... / I mean / the ... / this / I mean the way the British army have decided to play it there is one that’s bound not to have the most spectacular results when it comes to the suppression of the IRA/

(LLC 02- 28a65515011B111)

“I mean” est employé à deux reprises, corrélativement à deux échecs de formulation (“the other thing is”, et “the...this”). Dans ce contexte, “I mean” signale que l’énonciation n’est pas terminée, et que l’énonciateur souhaite effectuer une autre tentative de formulation. Cet exemple s’apparente, en première analyse, à une reformulation. Toutefois, comme le premier segment n’est pas complètement élaboré, nous préférons parler ici de ré-élaboration immédiate. Le terme de reformulation sera réservé aux cas où *S* et *R* sont des formulations à part entière.

Examinons maintenant les emplois strictement reformulatifs de “I mean”. Ce sont, eux aussi, des emplois locutionnels :

→ “I mean” peut, d’une part, **introduire une rectification** (c’est-à-dire une forme de reformulation non paraphrastique) lorsqu’un segment second ré-élabore le contenu¹³³ d’un premier. Le plus généralement, “I mean” est alors postposé à SE_2 :

(151) Father – Captain, I mean we did it!

(FLOB M01206)

Dans cette situation de discours, les segments reliés ne peuvent coexister : une seule des deux appellations doit être retenue. “I mean” signale alors (*a posteriori*) que la seconde se substitue à la première, impliquant ainsi un changement de référent. On a donc affaire à la ré-élaboration d’un contenu, c’est-à-dire une rectification.

¹³² Le Lan B., *Les marqueurs de structuration du discours oral en anglais contemporain : les cas de « you know », « I mean » et « you see »*. DEA, Université de Paris IV, 2001-2002, p. 32.

¹³³ Elle contraste avec la reformulation paraphrastique, qui vise la ré-élaboration formelle d’un premier segment.

Dans son emploi rectificatif, “I mean” peut également (bien que plus rarement) être antéposé à SE_2 :

(152) “I’m going to bed”. She kissed Nathan on the cheek. “I’ll see you in the morning.” She laughed.

“I mean, afternoon.”

(FLOB K09139)

SE_1 et SE_2 sont mutuellement exclusifs, ce qui permet l’identification d’une rectification.

→ “I mean” peut, enfin, introduire un travail second destiné à ré-élaborer la forme de l’énoncé. Il sert ainsi **d’introducteur de reformulation paraphrastique**, sous certaines conditions :

- emploi locutionnel (sinon, il s’agit d’une explication),
- absence de conjonction de coordination devant “I mean” (dans le cas contraire, il s’agirait d’un MD),
- position initiale ou incise, mais jamais la position finale (il s’agirait alors d’une rectification),
- mise en relation de propositions ou de phrases, mais non de syntagmes simples (il s’agirait d’une rectification).

Lorsque ces conditions sont satisfaites, “I mean” est à même de poser l’équivalence de deux segments :

(153) L_1 : what was your degree in ?

L_2 : I did / I did electrical engineering / when I think about it I did not do a thing/ I mean / I knew nothing/ (LLC 01-8274012B12)

Par le biais de “I mean”, les segments reliés sont présentés comme équivalents, bien qu’il existe en réalité un écart entre leurs contenus. Les instructions de l’introducteur sont donc prédominantes, et permettent l’identification d’une RP.

Bilan

Sur le plan syntaxique, plusieurs emplois de “I mean” ont été délimités, dont l’un est spécifique de la reformulation paraphrastique. Dans cet emploi, “I mean” impose l’interprétation d’une ré-élaboration formelle, même lorsque les contenus présentent aussi des modifications.

Il est, d’autre part, possible de mettre en évidence un gradient de désémantisation caractérisant les emplois de “I mean” :

- “*I mean*” *intégré syntaxiquement*
(la notion de vouloir dire est pleinement exprimée)
- “*I mean*” *interprétable en tant que :*
introduceur d’une reformulation paraphrastique
introduceur d’une rectification
(la notion de vouloir dire est toujours présente, bien qu’elle soit atténuée par la lexicalisation de la locution)
- “*I mean*” *interprétable en tant que marqueur de structuration du discours.*
(la notion de vouloir dire est peu perceptible, la fonction phatique de “*I mean*” ayant pris le relais)

désémantisation graduelle des composants de “I mean”

19- Continuum des emplois de “I mean”

3.1.3. Spécificités de l’introduceur de RP

- En tant qu’introduceur de RP, “*I mean*” s’emploie le plus fréquemment à l’oral¹³⁴ et, lorsqu’il figure à l’écrit, il s’agit majoritairement de transcriptions de dialogues.
- En raison du déictique de première personne, la séquence n’est compatible qu’avec les auto-reformulations. Dans les cas d’hétéro-reformulations, c’est “*you mean*” qui prend le relais.
- “*I mean*” introduit essentiellement des reformulations immédiates. Les reformulations légèrement différées sont également possibles, lorsque les propos de l’énonciateur sont entrecoupés d’une intervention du co-énonciateur :

(154) L_1 : it was a matinée you see / I couldn’t get anyone to go /

L_2 : oh / what a shame /

L_1 : I mean everyone seemed to be away or out so in the end I went / took the other ticket and gave it to /

I waited for some likely person I thought might be a bit poverty-stricken /

(LLC 07-10100011A)

Bien qu’une intervention (celle de L_2) entrecoupe S et R , la perception d’une reformulation n’est aucunement gênée car elle est explicitement marquée par l’introduceur.

¹³⁴ Il figure environ dix fois plus à l’oral qu’à l’écrit.

3.1.4. Caractéristiques syntaxiques

“I mean” est originellement le noyau prédicatif d’une proposition mais, en tant qu’introducteur de reformulation paraphrastique, sa fonction syntaxique est totalement différente. Il peut jouer le rôle de :

→ connecteur transphrastique

Il relie le plus souvent des phrases de même forme syntaxique (deux affirmatives, deux négatives, ou deux interrogatives). Mais il est également compatible avec les phrases de formes différentes :

(155) and then this goes on really regularly, does it? [I mean] / it isn’t just / it isn’t just this morning /
(LLC 03- 3382814012A)

Ce sont ici une affirmative (suivie d’un tag) et une négative qui sont mises en relation. Cette dissymétrie formelle montre qu’une faible cohésion est permise entre les segments lors d’une reformulation en “I mean” : en effet, strictement parlant, *S* et *R* ne sont pas substituables. “I mean” les présente néanmoins comme tels. Cette compatibilité avec des segments naturellement peu cohésifs peut s’expliquer par la composante dissociative de “I mean” (cf. 3.1.1).

→ connecteur interpropositionnel

(156) Look Diana, we all have to make sacrifices, you know – [I mean], there is a war on, after all.
(FLOB R 05 92)

Cette fois, ce sont deux propositions autonomes, séparées par un tiret, qui sont reliées. Il s’agit d’ailleurs, dans notre corpus, du seul signe de ponctuation précédant “I mean” en tant que connecteur interpropositionnel. Comme le tiret marque une dissociation prononcée, nous émettons l’hypothèse d’un caractère fortement second du segment reformulé (on a une énonciation « après coup »).

Remarquons par ailleurs que les distinctions établies entre connecteur transphrastique et connecteur interpropositionnel ne sont perceptibles qu’à l’écrit, car elles tiennent à des différences typographiques. Ainsi, à l’oral, on sait simplement que les reformulations en “I mean” sont globales (ne s’insérant pas dans un énoncé-cadre).

3.1.5. L'auto-interprétation

En tant qu'introducteur de reformulation, "I mean" présente les segments source et reformulé comme équivalents sur le plan de la signification, tout en signalant l'insuffisance du premier. Lors de cette mise en relation :

- les contenus peuvent présenter une réelle équivalence,
- toutefois, le plus souvent, *R* présente un fort écart par rapport à *S*.

Cela donne lieu à plusieurs types de reformulations :

- *reformulation explicative* :

(12) *L*₁ : "I want to play it hard and low over the net, make her work to get the ball back and stop her lobbing into the sun. You okay?"

*L*₂ : "Of course."

*L*₁ : "I mean, I just want to keep her honest."

(FLOB L1239)

L'interprétation est bien celle d'une reformulation car un introducteur systématiquement reformulatif (tel que "in other words") pourrait être substitué à "I mean". La reformulation se teinte ici d'une nuance explicative : *S* est en effet métaphorique (le texte-avant développait l'image du jeu de balle), tandis que *R* est directement référentiel. Il y a donc mise en équivalence de contenus très différents, sachant que *R*, dans cette situation de discours, est supposé plus compréhensible que *S*. La reformulation est par conséquent explicative.

- *reformulation justificative* :

(157) "Have you ever thought of asking for another assignment?" Don asked, between bites. "I mean, if your boss is hard to please, maybe you should consider it."

(FLOB P07161)

La reformulation introduit ici la raison d'être de la prise de parole, c'est-à-dire qu'une justification du dire est effectuée en *R*. Ceci signifie que les segments présentent en réalité des contenus très différents, qui ne susciteraient pas l'interprétation d'une reformulation en l'absence de "I mean".

- *reformulation illustrative* :

(60) But second-hand doesn't have to mean old and unwanted – [I mean], some people seem quite happy to pay several million pounds for a used football, don't they ?

(FLOB E12138)

Encore une fois, la reformulation se caractérise par un fort écart entre les contenus mis en relation. En effet, *R* donne un exemple, relativement à la situation générale qui vient d'être évoquée en *S*.

- *reformulation généralisante* :

(158) the way the British army have decided to play it there is one that's bound not to have the most spectacular results when it comes to the suppression of the IRA / [I mean] there are other ways to do these things /

(llc-28a65515011B111)

A l'inverse de l'énoncé précédent, la reformulation fait ici passer de l'évocation d'une situation particulière (les relations entre l'armée britannique et l'IRA) à une description générale (signalée par "these things"). "I mean" favorise la transition entre ces segments et permet l'identification d'une ré-élaboration.

- *reformulation-précision* :

(159) That was the only sort of bad thing / [I mean] the thing I really noticed.

(FLOB 02- 211a327011A)

R apporte une restriction au segment précédent ("the only sort of bad thing"). Si l'on observe les seuls contenus propositionnels, *R* se présente donc comme une précision, et non comme une ré-élaboration de *S*. Leur mise en équivalence est toutefois opérée par "I mean", dont les instructions prévalent sur les contenus propositionnels.

Plusieurs emplois ont donc été recensés, qui diffèrent en raison des contenus de *S* et *R* mais se ramènent tous à une même opération énonciative : celle d'un sens que l'on greffe après coup sur un premier segment.

3.1.6. La signification rattachée

Une reformulation paraphrastique introduite par "I mean" correspond toujours à un retour de l'énonciateur sur son propre discours : il aborde le même sujet ou décrit la même réalité, mais sous un angle différent.

Ainsi, la reformulation peut consister à expliquer l'emploi de certains termes, à justifier ses propos, les généraliser, ou encore les compléter par un exemple ou une précision. En dépit de forts écarts entre le segment source et sa ré-élaboration, "I mean" annonce leur équivalence sur le plan des significations. Cette équivalence est présentée comme subjective par l'emploi du déictique "I", c'est pourquoi l'on peut parler d'auto-interprétations.

En évoquant ainsi son vouloir-dire (en R), l'énonciateur rattache une signification à un S qui, sans lui, serait susceptible d'être mal compris (selon le point de vue de l'énonciateur, du moins). Le segment reformulé vient ainsi compléter le segment source, en explicitant sa signification. "I mean" les présente en outre comme étant issus d'un même « vouloir dire » : R énonce ce qui était en germe en S , et il se rattache pour ce faire à cette première esquisse. En raison de ce rattachement, la reformulation semble orientée vers le segment source. Elle peut être représentée ainsi :

$$\boxed{S_{(-s)} \Leftarrow R_{(-r)(++subj)}}$$

- $S_{(-s)}$ et $R_{(-r)}$ représentent des unités syntaxiques allant de la proposition à la phrase, et excluant les syntagmes (ce que signifient $(-s)$ et $(-r)$).

- **La flèche orientée vers la première formulation** symbolise le caractère complétif de la reformulation.

R est énoncé à l'appui de S .

- $(++subj)$ désigne une grande compatibilité avec l'expression de la subjectivité (d'où les deux +).

Introduite par "I mean", la reformulation fournit la signification qui, selon l'énonciateur, est à rattacher au segment source. Le premier segment fait ainsi figure d'une formulation inaboutie ou peu satisfaisante, ce que vient compenser sa ré-élaboration.

3.2. LE CO-ÉNONCIATEUR APPARAÎT : “YOU MEAN”

3.2.1. Caractéristiques sémantiques

Conformément à son sémantisme, “you mean” permet de revenir sur ce que le co-énonciateur (“you”) signifie (“mean”) par les propos tenus. Il présuppose donc deux énonciations, la seconde développant la première. Énoncer “you mean” suppose également que le premier segment (SE_1) n’ait pas évoqué le référent de façon satisfaisante pour l’interlocuteur. Ce dernier propose alors, en SE_2 , de passer à une seconde étape dans la construction référentielle.

3.2.2. Interprétations possibles

Parallèlement à “I mean”, les interprétations de “you mean” dépendent de son degré d’intégration à l’énoncé.

→ Lorsque “you mean” **est intégré syntaxiquement**, l’identification d’une reformulation n’est pas possible. On distingue, plus précisément, deux modes d’intégration syntaxique :

- la séquence peut être employée dans des subordonnées référant à un vouloir-dire, dont le contenu n’est pas décrit.

(160) But I think I know what **you mean**.

(FLOB N1356)

Comme le COD de “mean” est le relatif “what”, qui n’est pas rempli sémantiquement dans l’énoncé, le contenu de pensée de “mean” est donc à reconstruire. “You mean” réfère ainsi à un segment du texte- avant, sans le relier à un segment second.

D’autres structures permettent cette mise en relation, sans toutefois susciter l’interprétation d’une reformulation :

- “you” et “mean” peuvent être sujet et prédicat d’une principale, dont la subordonnée développe le contenu annoncé par “mean”.

(161) L_1 : I still haven’t been sent to kill you or anyone else for that matter.

L_2 : **You mean** that it was a coincidence you bumped into me? (FLOB L 01 155)

Le COD de “mean” est cette fois explicite (“it was a coincidence you bumped ...”). L’énoncé est en outre une question : L_2 demande à L_1 si l’interprétation qu’il fait de son énoncé est la bonne. Autrement dit, L_2 veut savoir si son contenu de pensée coïncide avec le dire de L_1 .

La structure s’apparente en première analyse à une reformulation questionnée, car “you mean” relie des segments traitant le même thème. On parlera toutefois plus volontiers de « vouloir-dire questionné », pour distinguer cette structure d’une véritable reformulation. L’exemple (161) contraste ainsi avec la manipulation suivante :

(161’) L_1 : I still haven’t been sent to kill you or anyone else for that matter.

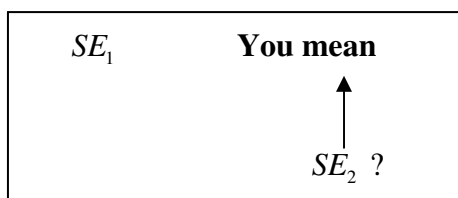
L_2 : **You mean,** it was a coincidence you bumped into me?

Les différences entre ces exemples s’analysent ainsi :

- dans l’énoncé initial (161), la question porte sur la relation prédicative complexe : <you-mean <it - be a coincidence...>>.
- dans la manipulation (161’), la question porte uniquement sur : <it - be a coincidence...>.

Il s’ensuit que :

- en (161), SE_2 est une proposition subordonnée à “you mean”. Il n’a donc pas la même fonction syntaxique que SE_1 ¹³⁵, qui est autonome. D’où cette représentation :



En ce cas, l’interprétation de la séquence est compositionnelle : “you” et “mean” sont sujet et prédicat d’une proposition principale.

- en (161’), en revanche, SE_2 n’est plus subordonné à “you mean” (qui est exclu de la question). SE_1 et SE_2 ont la même fonction syntaxique, et sont paradigmatiquement substituables. L’énoncé est un cas de reformulation, qui peut être représenté comme suit :

¹³⁵ SE_1 (segment énonciatif 1) est souligné d’un trait simple, et SE_2 d’un trait double. On n’emploie pas d’emblée S et R afin de ne pas postuler l’existence de reformulations.

SE_1	You mean,	$SE_2 ?$
--------	------------------	----------

Cette fois, l'interprétation de "you mean" n'est plus compositionnelle, mais locutionnelle. Cela se traduit par une intégration plus faible de "you" et "mean", qui ne sont plus sujet et prédicat d'une principale, mais forment une unité de sens. Cette locution est marquée à l'écrit par une virgule (suivant "you mean"), et par une pause intonative à l'oral.

→ L'emploi locutionnel n'est toutefois pas une condition suffisante pour permettre l'interprétation d'une RP : la locution elle-même reçoit ainsi plusieurs interprétations. On remarque cependant qu'elles sont moins nombreuses que celles de "I mean", car "you mean" ne fonctionne pas comme un marqueur de discours (on ne peut structurer que son propre discours). Ainsi :

- "You mean" peut **introduire une rectification** (c'est-à-dire une forme de RNP) lorsque le second segment ré-élabore le contenu propositionnel du premier :

(162) L_1 : Partly why I came, Dorothy. To catch up. Been a long time. Six years.

L_2 : And partly something else. What are you up to, Robot? You've changed.

L_1 : I'm not crazy as I was, you mean.

(FLOB M0331)

"You mean" est ici postposé au segment qu'il commente, et figure en cotexte assertif. L'écart entre les contenus conduit d'autre part à une interprétation rectificative, car SE_1 et SE_2 peuvent difficilement coexister.

- "You mean" peut également, en contexte interrogatif, introduire **un énoncé appelant à confirmer une précision** (c'est-à-dire un apport d'informations destiné à faciliter le calcul référentiel). "You mean" introduit alors un segment dans lequel un énonciateur ajoute lui-même une précision aux propos de son co-énonciateur, tout en l'interrogeant sur la pertinence de sa précision :

(163) L_1 : well I thought / this is stupid / I'm going out in two minutes /

L_2 : you made yourself a cup of tea ? /

L_1 : yeah /

L_2 : **you mean...** before you came out ? / (LLC 17221011a20)

En SE_2 , L_2 demande à L_1 si la précision temporelle qu'il propose ("before you came out") coïncide avec SE_1 ("yeah", validant la relation prédicative <you - make yourself a cup of tea>). La structure est bien différente de celle d'une RP car le second segment ne se présente pas comme un équivalent du premier (ni sur le plan syntaxique, ni sur le plan interprétatif).

- Enfin, "you mean" peut **introduire la demande de confirmation** (signalée par un point d'interrogation) **d'une reformulation paraphrastique** :

(164) L_1 : where do you come from ? /

L_2 : you mean, where was I before ? /

(LLC 01-1612011B11)

L_2 propose une paraphrase des propos de L_1 ("be somewhere before" est impliqué par "come from somewhere") tout en lui demandant si cette paraphrase ne trahit pas ses propos. On remarque que le second segment est ici équivalent au premier sur les plans syntaxique et interprétatif. La structure s'interprète de ce fait comme une hétéro-reformulation paraphrastique demandant à être confirmée.

Les interprétations de "you mean" en contexte interrogatif (demande de confirmation d'une précision ou d'une reformulation) sont en définitive en corrélation avec la syntaxe de l'énoncé :

- lorsque "you mean" introduit une proposition, l'interprétation est celle d'une reformulation,
- lorsque "you mean" introduit un syntagme simple, l'interprétation est en revanche celle d'une précision.

Ceci se vérifie par :

(165) L_1 : Meanwhile, Suzy thought she was talking to me, but she was really talking to Machine. And Machine was closer to the angels than me, that's why he went a little crazy, I think. That and the neuter female.

L_2 : You mean, the angels were machines ?

(FLOB M 0329)

ou :

(166) L_1 : Does it depend on him...getting...going on...allowing another job ?

L_2 : You mean / will that job affect this one ?

(LLC 371061011)

Dans ces exemples, où L_2 propose une reformulation paraphrastique des énoncés de L_1 , ce sont bien des propositions autonomes qui sont introduites par “you mean”.

Ces énoncés contrastent avec :

(167) L_1 : well I'd be devoting my full time doing English instead of doing a job/

L_2 : **you mean** ... after your Latin is finished ?

(LLC 03- 31b90 30 11A112)

ou encore :

(168) L_1 : you know I've taken that into account / I'm going to have to do a lot of it /

L_2 : **you mean**.... domestic work ?/

(LLC 036 31a7660 11A111)

En (167) et (168), L_2 vérifie auprès de L_1 si la précision qu'il apporte correspond bien au vouloir-dire de ce dernier. Ce sont à chaque fois des syntagmes simples (non propositionnels) qui sont reliés par “you mean”, confirmant ainsi le lien que nous avons établi entre syntaxe et interprétation.

Bilan

En tant qu'introducteur de reformulation paraphrastique, “you mean” joue toujours le rôle de connecteur transphrastique, (ce sont nécessairement des propositions autonomes qui sont reliées) et figure en outre en contexte interrogatif. Sous ces conditions, “you mean” est exclusivement reformulatif.

3.2.3. Quel type de mise en relation ?

- En tant qu'introducteur de reformulation, “you mean” s'emploie soit dans des conversations orales¹³⁶, soit dans des textes transcrivant de l'oral.
- En raison du déictique de deuxième personne, il ne se trouve qu'en cas d'hétéro-reformulations.
- Il est compatible avec les reformulations immédiates, ou légèrement différées (cf. 165 ci-dessus).
- Dans son emploi reformulatif, il n'est pas suivi d'expressions métalinguistiques. L'ajout d'une telle expression ferait pencher l'interprétation de la locution vers une demande de précision.

¹³⁶ “You mean” est environ vingt fois plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit.

(169) L_1 : You will be publishing reports, will you, of these audits ?

L_2 : **You mean**, in the sense of the report of a company ? (FLOB H1975)

Le segment introduit par “you mean” permet à L_2 de vérifier (auprès de L_1) le bien fondé de son interprétation. Comme “you mean” lie ici un SE_1 syntaxiquement autonome et un SE_2 qui ne l’est pas (il joue le rôle de complément prépositionnel), le second n’est pas paradigmatiquement substituable au premier : il ne s’agit donc pas d’une reformulation. L’énoncé produit par L_2 peut en revanche être interprété comme la demande de confirmation d’une précision.

3.2.4. L’ajustement inter-énonciateurs

Les reformulations en “you mean” consistent toujours en un retour du co-énonciateur (L_2) sur le discours du premier énonciateur (L_1). L_2 propose une interprétation des propos de L_1 , et la lui soumet en questionnant sa validité.

Indépendamment des instructions de “I mean”, les contenus des segments peuvent présenter :

- une équivalence. Rappelons (164) :

(164) L_1 : where do you come from ? /

L_2 : you mean, where was I before ? / (LLC 01-1612011B11)

L’équivalence marquée par “you mean” double ainsi celle des contenus.

- un rapport implicatif :

(165) L_1 : does it depend on him... getting... going on... allowing another job ? /

L_2 : you mean / will that job affect this one ? /
(LLC 371061011)

En ce cas, l’interprétation d’une équivalence est due aux seules instructions de “I mean”.

Dans tous les cas, “you mean” établit une relation paraphrastique, tout en questionnant la pertinence de cette mise en relation.

La séquence favorise ainsi l’ajustement inter-énonciateurs, car elle permet à un énonciateur d’intervenir dans le processus de construction discursive de son co-énonciateur.

Comme la reformulation se double en outre d’une demande de confirmation, elle n’est pas clôturante sur le plan discursif. Elle appelle un nouveau tour de parole.

Une reformulation introduite par “you mean” peut donc être représentée de la façon suivante :

$$\boxed{S_{(-s)} \Leftarrow? R_{(-r)(++subj)}}$$

- $S_{(-s)}$ et $R_{(-r)}$ représentent des unités syntaxiques allant de la proposition à la phrase, et excluant les syntagmes (ce que signifient $(-s)$ et $(-r)$).

- **La flèche orientée vers la première formulation** symbolise un retour sur la première énonciation.

- **Le point d’interrogation** signifie que l’équivalence des segments est mise en question.

- **$(++subj)$** désigne une grande compatibilité avec l’expression de la subjectivité (d’où les deux +).

Introduite par “you mean”, la reformulation prend la forme d’une signification greffée au segment source : elle est donc orientée à gauche. Comme ce rattachement fait en outre l’objet d’une question, la reformulation se présente également comme une ouverture sur une nouvelle énonciation.

3.3. LES SÉQUENCES APPARENTÉES :

“IT MEANS”, “WHICH MEANS”, “THAT MEANS”

Ces séquences sont sémantiquement proches de “I mean” et “you mean” : elles signalent également des non-coïncidences du dire au vouloir-dire. Appartiennent-elles à la catégorie des introducteurs de reformulations paraphrastiques ?

Leur intégration à cette catégorie ne semble pas possible, car chacune de ces séquences figure uniquement dans des schémas d’intégration syntaxique (“I” et “mean” sont sujet et verbe de la proposition dans laquelle ils figurent). Or ces schémas ne suscitent pas la lecture de reformulations paraphrastiques (cf.3.2.) Pour chacune des séquences, deux autres types d’interprétations sont en revanche possibles :

→ soit la séquence introduit un contenu explicitant la signification du segment antérieur :

(170) Four hours and four hundred miles later they turned through the wooden gates at El Pucara (it means Fortress in Spanish).

(FLOB G 2633)

(171) Last night, on the other side of the globe, he found himself back on the water at Peking's special VIP residence, the Diaoyutai, which means "Catching Fish Platform".

(FLOB A 05 166)

(172) They do say, madam, that if you see a crow with a broken wing, that means "t'will be a good year for the raspberries", he would say in his fine Somerset voice.

(FLOB G12 37)

Dans chacun de ces exemples, la séquence en "mean" peut être glosée par "whose meaning is..." ou "the meaning of which is...". Ces gloses montrent que les segments introduits (SE_2) explicitent la signification des précédents (SE_1).

Cette interprétation est, d'une part, liée à la syntaxe des énoncés en question : "it means", "which means" et "that means" introduisent en effet des COD (relatifs au procès "mean"). Occupant une place structurale dans une proposition, les segments introduits par ces séquences ne peuvent donc pas se substituer paradigmatiquement aux segments qui les précèdent (qui, de surcroît, remplissent des fonctions syntaxiques autres que celle de COD). Or, lors d'une reformulation, cette substitution devrait être possible.

Les contenus des segments bloquent d'autre part l'interprétation de reformulations. Ainsi :

- En (170) et (171), SE_1 fournit un nom de lieu puis SE_2 propose la traduction de ce nom en langue anglaise.

- En (172), SE_1 évoque un événement hypothétique puis SE_2 décrit l'interprétation à donner à cet événement.

En aucun cas le second segment ne s'interprète comme un concurrent potentiel du premier (ils ont en effet des fonctions discursives différentes). Or il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour l'identification de reformulations. Ainsi :

- lors d'une reformulation paraphrastique, on peut retenir l'une, l'autre, ou les deux formulations.
- lors d'une reformulation non paraphrastique, la seconde formulation est nécessairement retenue au lieu de la première.

Dans nos exemples, le second segment vient simplement s'ajouter au premier. Il s'agit d'explicitations.

→ soit **la séquence introduit une implication** :

(173) Californian Rayney's Yamaha is expected to win this afternoon, as Donington is a circuit which should favour his bike. Without any long straights, the riders must be either braking or accelerating all the time. It means steering skill, rather than all-out power, will be the crucial factor.

(FLOB A 12 190)

(174) Services should be easy to find and to use. That means flexible opening hours to suit local uses, telephones that are answered promptly, inquiry points that are helpful...

(FLOB H174)

(175) They have been marvellous to make such adjustments to the cast, which means I can now get a glove on, enthused Lambert.

(FLOB A 32 40)

Les séquences "it/ which/ that means" peuvent ici être glosées par "It / which implies (that)...", montrant qu'elles introduisent des implications. L'effet de sens est donc très différent de celui obtenu dans la première série (l'explicitation). Quelles en sont les raisons ?

Les contenus propositionnels semblent déterminants : dans ces exemples, il n'y a pas d'équivalence entre ces contenus, mais ils entretiennent un rapport de cause à effet.

Ces implications, si elles diffèrent des explicitations de la série précédente, présentent toutefois une caractéristique commune : l'intégration syntaxique de la séquence en "mean" à l'énoncé dans lequel elle figure.

Conclusion

En raison de leur intégration syntaxique, les séquences "it means", "which means" et "that means" ne sont pas interprétables en tant qu'introducteurs de reformulations paraphrastiques.

Elles suscitent d'autres interprétations : l'explicitation ou l'implication, selon que les contenus présentent une équivalence référentielle ou un rapport logique.

3.4. BILAN : LES SÉQUENCES EN “MEAN”

Parmi la grande variété des séquences en “mean”, seules “I mean” et “you mean” sont interprétables en tant qu’introducteurs de reformulations paraphrastiques. Ces séquences sont fortement apparentées :

→ sur les plans syntaxique et sémantique

“I mean” et “you mean” partagent ces caractéristiques :

- en tant qu’introducteurs de RP, ils relient nécessairement des propositions autonomes (l’interprétation tend en effet vers la RNP dans les cas où des syntagmes non propositionnels sont reliés).
- les reformulations introduites sont teintées d’une notion de vouloir dire. C’est l’adéquation des mots au contenu de pensée qui est en jeu.

Rappelons, par ailleurs, que “I mean” introduit une équivalence assertée. Celle qui est introduite par “you mean” est en revanche questionnée :

- “I mean”:

$$\boxed{S_{(-s)} \Leftarrow R_{(-r)}(++subj)}$$

- “you mean”:

$$\boxed{S_{(-s)} \Leftarrow? R_{(-r)}(++subj)}$$

Rappel:

- $S_{(-s)}$ et $R_{(-r)}$ représentent des unités syntaxiques allant de la proposition à la phrase, à l’exclusion du syntagme (ce que signifient $(-s)$ et $(-r)$).
- **La flèche orientée vers la première formulation** symbolise le caractère complétif de la reformulation. La seconde formulation se subordonne interprétativement à la première.
- **La flèche orientée vers la première formulation** symbolise un retour sur la première énonciation.
- **Le point d’interrogation** susceptible de figurer près de la flèche signifie que l’équivalence est questionnée.
- **$(++subj)$** désigne une très grande compatibilité avec l’expression de la subjectivité (d’où les deux +).

Les reformulations en “I mean” et “you mean” présentent donc la même orientation, mais l’une correspond à une auto-interprétation, et l’autre à une hétéro-interprétation.

→ sur le plan cotextuel.

Les cotextes dans lesquels apparaissent “I mean” et “you mean” présentent de grandes similitudes :

marqueur	<u>mise en relation de segments de formes syntaxiques différentes</u>	<u>apparition en incise</u> (à l’intérieur du segment reformulé)	<u>compatibilité avec les expressions métalangagières</u>	<u>compatibilité avec la coordination</u> ¹³⁷
I mean	oui	non (incise → rectification)	non	non (sinon → rectification)
You mean	non	non (incise → rectification)	non	non

20- Comparaison des cotextes de “I mean” et “you mean”

→ sur le plan contextuel

“I mean” et “you mean” contrastent par leur fréquence d’emploi, de même que par les contextes de production des segments *S* et *R* :

marqueur	<u>fréquence d’emploi</u>	<u>compatibilité oral/écrit</u>	<u>hétéro-reformulations possibles</u>	<u>reformulations différées possibles</u>
I mean	++	++ oral (ou oral retranscrit)	non	oui (légèrement différées)
You mean	+	++ oral (ou oral retranscrit)	oui (ce sont les seules reformulations possibles)	oui (légèrement différées)

21- Comparaison des contextes d’emploi de “I mean” et “you mean”

“I mean” introduisant exclusivement des auto-reformulations, et “you mean” des hétéro-reformulations (questionnées), ces introducteurs s’avèrent complémentaires.

¹³⁷ Une compatibilité avec la coordination signifie que l’introducteur de reformulation peut être précédé d’un coordonnant.

4. CONCLUSION : LA COMPLÉMENTARITÉ DES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES

Les introducteurs spécifiques de la reformulation paraphrastique sont des marqueurs opérant la mise en relation de d'un segment source et d'un segment reformulé (S et R). Cette mise en relation se rapproche, sur le plan syntaxique, de la coordination : comme R ne remplit aucune fonction syntaxique à l'intérieur de S , il peut être dit autonome. Il est toutefois rattaché interprétativement à S , qui lui sert d'ancrage (et fournit même parfois des éléments nécessaires à son interprétation).

Sur le plan sémantique, chacun de ces introducteurs marque globalement un rapport d'équivalence entre les contenus propositionnels de S et R . Le type de mise en équivalence diffère toutefois selon les instructions spécifiques du marqueur.

Si l'on organise ces particularités, plusieurs regroupements peuvent être opérés :

→ Le premier concerne **le plan sémantique**.

- "in other words", "that is to say" et "namely" sont des introducteurs explicitement métalinguistiques. Avec eux, l'enjeu de la reformulation est **la coïncidence de dire différents**.

- "that is" et "i.e." ne sont pas explicitement métalinguistiques. Ils posent une équivalence au niveau ontologique. Autrement dit, la reformulation vise **la coïncidence du dire à la réalité**.

- "I mean" et "you mean" font intervenir la notion de vouloir dire. L'intérêt de la reformulation est **la coïncidence du dire au contenu de pensée**.

→ Le deuxième regroupement concerne **l'orientation de la reformulation**.

Les schématisations des reformulations ont fait apparaître trois sous-catégories :

- L'équivalence peut être simple, c'est-à-dire non orientée vers l'une ou l'autre formulation, qui s'enrichissent mutuellement. C'est le cas lors de l'emploi de :

"in other words"

$S \Leftrightarrow R (+subj)$

"i.e."

$S \Leftrightarrow R (+obj)$

"that is"

$S \Leftrightarrow R$

- L'équivalence peut se présenter dans une orientation vers le segment source. En ce cas, R est présenté comme étant au service de S . Autrement dit, la reformulation enrichit la première formulation :

“namely”

$$S \Leftarrow R (+ \text{subj})$$

“I mean”

$$S_{(-s)} \Leftarrow R_{(-r)} (++) \text{subj}$$

“you mean”

$$S_{(-s)} \Leftarrow? R_{(-r)} (++) \text{subj}$$

“You mean”, s’il entre dans cette sous-catégorie d’introducteurs signalant une équivalence orientée vers S , constitue néanmoins un cas particulier, car il questionne simultanément la relation entre S et R .

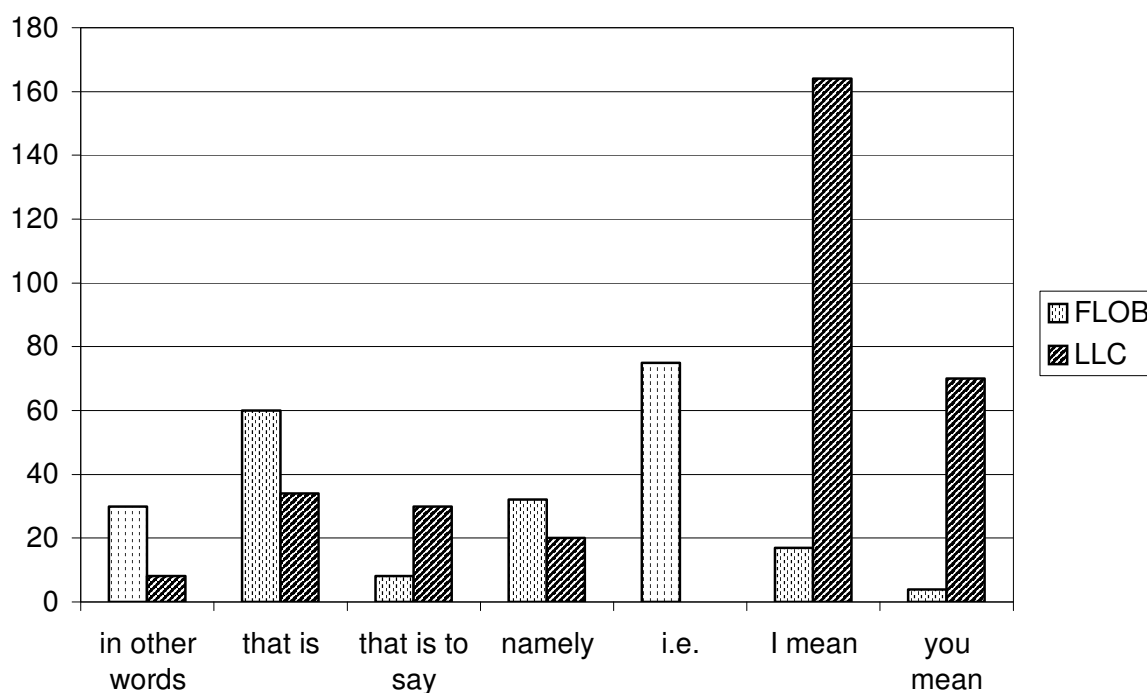
- L'équivalence peut se présenter dans une orientation vers le segment reformulé. L'énonciation de S vise celle de R , qui est le prolongement de la première formulation.

“that is to say”

$$S \Rightarrow R (+ \text{subj})$$

Les introducteurs spécifiques de la reformulation paraphrastique semblent donc complémentaires. Chacun (même si certains de leurs emplois peuvent se recouper) permet ainsi un type différent de ré-élaboration.

Ces introducteurs présentent, d’autre part, des fréquences d’emploi très différentes. L’histogramme suivant permet de visualiser les contrastes, pour les corpus FLOB et LLC :



22-Contrastes d'emplois entre les introducteurs spécifiques dans les corpus FLOB et LLC

L'axe des ordonnées signale le nombre d'occurrences recueillies dans chacun des corpus, pour un million de mots.

L'axe des abscisses fait apparaître les introducteurs spécifiques de la RP.

Pour certains introducteurs, les emplois à l'oral sont nettement plus nombreux qu'à l'écrit (c'est notamment le cas de "I mean" et "you mean"). Pour d'autres, c'est exactement l'inverse (outre "i.e." qui est incompatible avec l'oral, c'est notamment le cas de "in other words").

Il semble donc que l'on adapte ses reformulations selon que l'on s'exprime à l'écrit ou à l'oral.

Cette étude a d'autre part montré que certains types de reformulations paraphrastiques ne sont pas favorisés par les introducteurs spécifiques :

- les hétéro-reformulations sont peu représentées : seuls "that is to say" et "you mean" peuvent les introduire, mais dans une faible mesure.
- seules des reformulations légèrement différées peuvent être introduites.

Nous essaierons (après quelques remarques sur les expressions métalangagières) de déterminer si d'autres marqueurs favorisent ces reformulations.

5. REMARQUES SUR LES EXPRESSIONS MÉTALANGAGIÈRES NON FIGÉES

Les expressions métalangagières sont des séquences référant explicitement aux processus langagiers. Selon M.M. de Gaulmyn¹³⁸, il en existe trois catégories :

- les expressions métacommunicationnelles, qui réfèrent à la conduite de l'interaction,
ex : "I want to ask you something"
- les expressions métadiscursives, qui réfèrent au discours tenu,
ex : "it means that..."
- les expressions métalinguistiques, qui réfèrent à la langue et à son usage.
ex : "in the sense of"

Une autre distinction caractérise ces expressions :

- certaines sont figées ; tel est le cas de "in the sense of".
- certaines sont non figées ; tel est le cas de "I want to ask you something".

Parmi les introducteurs spécifiques étudiés, tous correspondent à des expressions figées. Certaines sont métalinguistiques (ex : "in other words"), tandis que d'autres sont métadiscursives (ex : "I mean").

On se demande dans quelle mesure les expressions non figées sont à même d'introduire des reformulations paraphrastiques.

Examinons :

(176) Theoretical microlinguistics (often called autonomous linguistics) adopts the point of view expressed by Saussure.

(FLOB J3262)

S et *R* sont deux dénominations référant à la même réalité extralinguistique. Elles sont reliées par "often called", expression métalinguistique explicitant la fréquence de cette opération de dénomination.

S est, tout d'abord, employé en tant que signe classique (référant au monde extralinguistique). Puis l'expression "often called" fait, rétrospectivement, considérer ce *S* comme un signifiant, tout en le reliant à une autre formulation (*R*). On peut ainsi, dans les termes de J. Authier-Revuz, considérer que *S* acquiert rétrospectivement le statut de modalisation autonymique (sa fonction référentielle se trouve, après coup, opacifiée).

¹³⁸ Gaulmyn (de) M.M., *op.cit.*

On remarque d'autre part que la première dénomination est attribuable à l'énonciateur, tandis que la seconde correspond à un discours autre que celui de l'énonciateur (il s'agit de l'usage courant), tout en y étant intégré. On peut en conséquence parler d'une reformulation dénominative, à caractère polyphonique.

Examinons également :

(177) To some extent however, the practices of splitting frequencies is making a virtue of necessity ; ILR stations were under the threat of losing the allocated frequencies they were not fully utilising (known colloquially as “the use it or lose it” policy).

(FLOB G76142)

Les segments reliés réfèrent, cette fois encore, à la même réalité extralinguistique. Ils diffèrent toutefois par leurs fonctions discursives, *S* étant une description et *R* une dénomination. Ces segments sont mis en relation par “known colloquially as”, qui réfère à un usage familier de la langue. Cette expression permet de relier une formulation de l'énonciateur à une dénomination correspondant à un discours autre (ici, le langage courant), en les présentant comme équivalents. La construction s'interprète donc comme une reformulation paraphrastique. Puisque *R* est une dénomination, il s'agit, plus précisément, d'une reformulation dénominative. Cette fois encore, elle a un caractère polyphonique.

On constate ainsi qu'une expression métalangagière non figée constitue un indice de reformulation paraphrastique si elle exprime simultanément :

- un rapport explicite à la (dé)nomination ou à la formulation (ici, par les termes “called” et “colloquially”),
- un rapport d'équivalence entre les segments. L'équivalence tient ici aux caractéristiques sémantiques de ces expressions : évoquant un rapport à la dénomination, elles impliquent la co-référence des segments reliés.

Lorsque ces conditions ne sont pas simultanément remplies, l'expression métalangagière ne peut pas être interprétée comme indice d'une reformulation paraphrastique. Ainsi :

(178) The “hearer” is the traditional poet's audience in the literal sense of the word.

(FLOB C13167)

“In the literal sense of the word” est une expression métalangagière (elle réfère au sens des mots), mais elle ne peut en aucun cas être interprétée comme l’introducteur d’une reformulation paraphrastique car elle n’exprime aucun rapport à la (dé)nomination : c’est en revanche la signification qui est concernée.

Contrairement aux introducteurs spécifiques, les expressions métalangagières non figées ne feront pas l’objet d’un examen détaillé, dans la mesure où :

- leurs spécificités sont explicites. Il s’ensuit que ces expressions ne présentent aucun rapport de concurrence.
- n’étant pas figées par la langue (et correspondant au contraire à une activité personnelle du locuteur qui explicite son activité mentale), elles ne forment aucun système, et ne peuvent faire l’objet d’un recensement exhaustif.

CHAPITRE II. LES INTRODUCTEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA RP

Certains marqueurs ou locutions (tels que “you know”, “you see”, “or”, “well”, “yes”, “indeed”) peuvent être interprétés comme introduisant des reformulations paraphrastiques, bien qu’ils ne soient pas spécifiques de cette opération. On se demande comment l’identification d’une RP est en ce cas possible.

Afin de répondre à cette question :

- on commencera par montrer que le marqueur en question est compatible avec la RP,
- on essaiera d’en déterminer la valeur fondamentale ; pour ce faire, on partira des effets de sens, afin de « remonter » jusqu’à un invariant,
- on délimitera le rôle des contenus, ainsi que celui de l’introducteur,
- on proposera enfin une représentation du type de reformulations en question.

1. MARQUEURS AUX VALEURS HÉTÉROGÈNES

1.1. LA RELATIVE AUTONOMIE : LE MARQUEUR “OR”

1.1.1. Compatibilité avec la reformulation

“Or” peut, dans certains cotextes, être interprété comme introduisant des auto-reformulations paraphrastiques.

Ces reformulations figurent essentiellement à l’écrit :

(179) This phenomenon, often referred to as the “ageing” of the population, is widely viewed as a serious problem or “burden”.

(BNC- FP45)

Lors de cette ré-élaboration, *S* et *R* évoquent le même référent, mais sur un mode différent :

- *S* réfère directement à l’extralinguistique ; il est employé « en usage ».
- *R* est employé en tant que signe linguistique pur, c’est-à-dire « en mention ». Dans les termes de J. Authier-Revuz, on peut également parler d’autonyme.

Rappelons la distinction entre autonome et modalisation autonome¹³⁹:

- dans le **cas de l'autonome**, le signe est l'objet même du dire.

ex : He used the term « surprised » to describe her attitude.

- dans le **cas de la modalisation autonome**, le signe réfère à de l'extralinguistique, tout en étant montré comme un signe. On a affaire à un dédoublement énonciatif.

ex : He told us he was « surprised ».

Dans les deux cas, les guillemets sont employés, et ne constituent donc pas un critère distinctif. Deux indices permettent toutefois de considérer un segment comme un autonome :

- l'absence d'article devant le nom,
- l'absence de tout pré-déterminant.

Puisqu'en (179) le second segment est employé sans article, il s'agit d'un autonome. Ce segment étant dénué de valeur référentielle, on peut également parler de dénomination « opaque ». L'ensemble de la structure constitue une **reformulation dénomminative**.

1.1.2. Particularités de l'emploi reformulatif

“Or” ne peut pas être considéré comme un introducteur spécifique de la RP, car son sémantisme n'en fait pas un indice explicite. De fait, il n'est pas à même d'imposer l'interprétation d'une RP lorsque les contenus ne présentent pas, par eux-mêmes, d'équivalence.

L'interprétation reformulative correspond toutefois à un emploi particulier, car :

→ sur le plan formel

- “or” relie nécessairement des syntagmes simples (non propositionnels),
- l'un des deux segments, *R*, est systématiquement employé en mention,
- lorsque les termes reliés sont des substantifs au singulier, l'accord du verbe se fait au singulier. Ainsi :

(180) A few computers allow the programme to create his own iterated instructions by providing an “iterated execute” “repeat” instruction, which operates as follows [...]

(BNC- AAV 2000)

¹³⁹ Pour plus de précisions, voir Authier-Revuz J., *Le fait autonome : Langage, Langue, Discours – Quelques Repères*, in Actes du Colloque : *Le fait autonome dans les langues et les discours*, SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 3-5-7 octobre 2000.

Le verbe (“operates”) est au singulier, ce qui signifie que les segments encadrant “or” ne rentrent pas dans un rapport d’addition.

On remarque en outre que, dans cet exemple, les deux segments sont entre guillemets. Aurait-on affaire à deux autonymes ?

Bien qu’étant lui aussi entre guillemets, *S* n’est pas un autonyme, en raison de l’emploi du déterminant (“an”). En outre, il est nécessaire que *S* au moins soit référentiel, afin de permettre l’enchaînement après la reformulation (“which operates as follows...”). Ce sont donc une modalisation autonymique et un autonyme qui sont ici reliés. Cet exemple montre bien que les guillemets ne sont pas suffisants pour identifier un autonyme.

Dans son article sur le marqueur français « ou », I. Tamba¹⁴⁰ précise même que les guillemets sont facultatifs pour signaler l’autonymie dans le cas des substantifs (puisque l’absence de déterminant suffit à signaler la mention).

→ Sur le plan discursif, le segment reformulé peut consister en :

- une dénomination (comme en 180 ci-dessus),

- des initiales ou sigles :

(181) IT systems [...] that can understand natural language, such as English, are known by the collective name of artificial intelligence system, or AI system. (BNC- JR3326)

- une périphrase renvoyant au même objet de pensée que *S* :

(182) “Smoulderings” or smoke alerts on the Underground caused the closure of King’s Cross on no less than fourteen occasions.¹⁴¹

(BNC AAV 1088)

- une parenthèse. Le segment *R* semble alors décroché de *S* :

(183) On Nov. 14, the Bundestag approved the legislation on public access to the files which the former East German state security police (or “Stasi”) had kept on 6, 000000 East Germans.

(BNC- HDL 1854)

¹⁴⁰ Tamba I., « OU » dans les tours du type : « Un bienfaiteur public ou evergète », in *Langue française*, 73, Paris, Larousse, 1987, p.19.

¹⁴¹ Dans cet exemple, se pose à nouveau la question de l’identification de l’autonyme, car ni *S* ni *R* ne sont précédés de déterminants. Le test de la mise entre parenthèses permet alors de repérer l’autonyme, qui ne peut être autre que *R* : en effet, on ne peut pas débiter une phrase par des parenthèses. Il est ainsi nécessaire que *S* ait une valeur référentielle afin de donner sens à la phrase.

→ Sur le plan énonciatif, on remarque que, selon les contenus reliés, l'orientation de la reformulation varie :

- une dénomination courante peut précéder une appellation technique (cf. “Stasi” en 183),
- inversement, la dénomination technique peut venir en tête (cf. “smoulderings” en 182). En ce cas, c'est le second segment qui joue un rôle explicatif.

Quelle que soit l'orientation, on perçoit une co-référence entre les segments source et reformulé.

Comment “or” se prête-t-il à ce type d'emploi, tout en étant généralement associé à une idée de choix ?

L'examen de ses effets de sens va nous permettre de vérifier si cette valeur est, ou non, fondamentale.

1.1.3. Des interprétations variées

- “or” exclusif

Dans certains contextes, les éléments reliés sont mutuellement exclusifs et impliquent donc un choix :

(184) Despite a resurgent interest in breastfeeding, there is a significant number of women who do not breastfeed their babies. This may be from personal choice, but may also be because of maternal illness, fetal illness abnormalities, perhaps breast diseases.

(FLOB H 08 105)

Les termes encadrant chaque occurrence de “or” présentent un rapport de concurrence. Cette concurrence est toutefois différente de celle qui caractérise les reformulations car il faut ici choisir, non pas entre des formulations, mais entre les référents eux-mêmes (ceux de “maternal illness”, “fetal illness”, “abnormalities” ou “breast diseases”). En effet, pour chaque occurrence ne validant pas la relation prédicative (<women – breastfeed their babies>), il y a une et une seule explication.

La notion d'alternative peut également intervenir dans une version plus atténuée :

- “or” d'approximation

L'approximation permet de cerner une valeur, en donnant un ordre de grandeur. Les deux éléments de l'alternative ne sont donc pas totalement exclusifs :

(185) We mention about sixty seventy markets for writers each month. (FLOB A 39 102)

Les éléments reliés (“sixty” et “seventy”) présentent, par eux mêmes, un rapport d’exclusivité mutuelle. Dans cet exemple, leur concurrence semble toutefois moins grande que dans le cas précédent : il importe peu de savoir quelle est la valeur exacte, seul compte l’ordre de grandeur. Les deux valeurs peuvent ainsi coexister, sur le plan énonciatif du moins.

La notion de choix peut également être totalement absente :

- “or” inclusif

Les éléments reliés peuvent, en ce cas, être additionnés.

(186) Many of our clients are published authors of thrillers, romances short stories and we have a file of testimonials from people we have helped.

(FLOB A 39 130)

“Or” permet à l’énonciateur de déployer un éventail de possibilités très différentes les unes des autres (“thrillers”, “romances”, “short stories”) mais elles n’impliquent pas un choix : elles coexistent. Ainsi, un même auteur peut avoir publié les trois types d’écrits évoqués.

En revanche, la coexistence devient impossible lorsque “or” relie des actes illocutoires :

- “or” de condition négative

Par la condition négative, un énonciateur propose un choix, non seulement verbal, mais interactionnel :

(187) Hands off, I’ll scream !

(cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., *Grammaire et linguistique de l’anglais*, p. 320.)

La non-validation de la première relation prédicative (<you - put your hands off>) déclenche nécessairement l’actualisation de la seconde (<I - scream>). Les validations de ces relations sont donc mutuellement exclusives. L’énonciation permet toutefois de lier ces deux actes illocutoires (un ordre et une menace).

“Or” peut également lier des formulations. L’effet de sens dépend alors du rapport entre leurs référents extralinguistiques :

- “or” de reformulation non paraphrastique

L’emploi de “or” implique un choix entre des formulations lorsque le second terme est employé comme autonome. Dans les cas où la coexistence des référents n’est pas possible, l’interprétation est celle d’une reformulation non paraphrastique :

(188) Since the theoretical distinction (or, as we shall see, distinctions) that Saussure draws between them correlates with differences of meaning in everyday French, it is not always clear in what sense they are being employed in particular contexts.

(FLOB J 32 75)

Le second segment est bien un autonome, car il est employé sans article. Il est en outre précédé d'une expression métadiscursive qui implique un espace énonciatif décroché du plan référentiel. On remarque d'autre part que les formulations *S* et *R* ("distinction" et "distinctions") sont mutuellement exclusives : il faut en effet choisir entre le singulier et le pluriel. Le segment *R*, étant second, doit être retenu au lieu de *S*. L'expression métadiscursive ("as we shall see") permet d'ailleurs de justifier cette préférence pour *R*.

- "or" de reformulation paraphrastique

En ce cas, le mécanisme interprétatif est globalement le même que précédemment : le second terme doit être employé en mention (c'est-à-dire en tant qu'autonome) pour permettre l'identification d'une ré-élaboration. Pour que celle-ci soit interprétable comme une reformulation paraphrastique, les segments doivent cette fois être co-référents :

(189) Perhaps more interesting because most potentially relevant for today's reader is Randall's concentration on smaller houses or 'compact villas suitable to persons of moderate fortune.'

(FLOB E05 44)

S et *R* peuvent être compris comme des synonymes, si bien qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre ces dénominations : elles peuvent coexister. Il s'agit d'un cas typique de RP.

L'examen de ces emplois montre que "or" peut relier des segments de natures extrêmement variées :

- des contenus propositionnels, en (184), (185) et (186),
- des actes illocutoires, en (187),
- des formulations, en (188) et (189).

Ces exemples font d'autre part ressortir les traits fondamentaux du marqueur "or". Nous allons préciser sa valeur.

1.1.4. La marque d'une altérité

De nombreux grammairiens, tels que R. Quirk¹⁴², ou encore M.A.K. Halliday et R. Hasan¹⁴³ ont analysé “or” comme marquant fondamentalement une alternative. Cependant, l'idée de choix est loin d'être toujours perceptible.

Il semble en revanche que les emplois recensés se ramènent à une autre valeur, mise en évidence par J.R. Lapaire et W. Rotgé¹⁴⁴ : **l'altérité**. Liant deux éléments, “or” en opère simultanément **la réunion et la disjonction** :

- cela est vrai dans sa dimension inclusive (qu'elle s'applique à des contenus propositionnels ou à des formulations). Tout en réunissant deux éléments, “or” souligne simultanément leur caractère distinct. Ceci est particulièrement net lorsque l'on oppose “or” à “and” : tandis que “and” ne fait que réunir, “or” procède également à une disjonction.¹⁴⁵
- cette double valeur se retrouve dans sa dimension exclusive (qu'elle s'applique à des contenus propositionnels, des actes illocutoires ou des formulations). “Or”, tout en présentant deux éléments comme mutuellement exclusifs, opère également leur réunion dans l'énonciation.

1.1.5. Eléments favorisant la RP

Une reformulation paraphrastique se caractérise par une ambivalence :

- étant paraphrastique, elle est supposée lier des formulations équivalentes.
- *R* étant rattaché à *S*, il présente un rapport de dépendance à ce premier segment : l'équivalence n'est donc pas totale.

Sur le plan syntaxique, “or” présente une ambivalence similaire :

- en tant que conjonction de coordination, il situe les éléments reliés sur un même plan interprétatif.
- néanmoins, il opère toujours une légère hiérarchie syntaxique, car le premier segment sert d'ancrage au second, et peut de surcroît contenir des éléments indispensables à son interprétation.

¹⁴² Quirk R., Greenbaum S., Leech G., Svartvik J., *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, Longman, 1985.

¹⁴³ Halliday, M.A.K. & Hasan R., *Cohesion in English*, Londres, Longman, 1987.

¹⁴⁴ Lapaire J.R et Rotgé W. , *op.cit.*, p.135.

¹⁴⁵ Ainsi, à l'instar de I. Tamba, on peut dire que “or” signale le co-validable, tandis que “and” signifierait le co-validé.

Sur le plan sémantique, il se prête également à l'introduction de reformulations paraphrastiques car ses composantes « réunion » et « dissociation » sont particulièrement compatibles avec celles des RP (altérité formelle et équivalence des contenus propositionnels).

Lors de ces ré-élaborations, deux formulations sont associées en raison d'un contenu commun (ou présenté comme tel), tout en étant dissociables en raison de leur aspect formel.

Comme “or” marque ce double rapport (association et disjonction), il s'avère donc un introducteur possible dans le domaine de la RP. Il est toutefois nécessaire que les segments reliés présentent des contenus équivalents. En effet, “or” ne peut pas poser par lui-même cette équivalence : ce n'est pas un introducteur spécifique de la reformulation. L'interprétation dépend alors de l'ensemble de la construction.

1.1.6. Des appellations parallèles

“Or” permet de relier deux appellations qui, nous l'avons vu, n'ont pas la même valeur informative : l'une est supposée connue de l'interlocuteur, l'autre, nouvelle ou obscure. L'orientation de ces reformulations n'est pas prédéfinie. On peut ainsi trouver :

- 1- S = appellation courante et R = appellation complexe,
- 2- l'orientation inverse.

Sur le plan interprétatif, ce ne sont pas tant les contenus que **les informations fournies par “or”** qui sont pris en compte. Il est remarquable qu'elles **annulent l'orientation inhérente aux contenus** : “or” relie en effet des éléments sans les hiérarchiser. Avec “or”, les deux formulations sont proposées dans une alternative et le co-énonciateur peut en retenir la globalité, comme en privilégier une.

La représentation peut donc être la suivante :

$$\boxed{S / R}$$

- S et R sont des segments présentant des contenus propositionnels équivalents.
- $/$ représente le rapport de réunion-disjonction marqué par “or”.

Introduite par “or”, une reformulation est proposée parallèlement à une première formulation. La spécificité de cette ré-élaboration tient à ce qu'elle fait intervenir, en R , un segment employé en mention.

1.2. ANCRAGE ET CONTINUATION : LE MARQUEUR “SO”

1.2.1. “So” et la reformulation

“So” peut, entre autres fonctions, introduire des reformulations paraphrastiques :

→ des auto-reformulations différées (à l’oral, comme à l’écrit).

(190) Well we were going up t’see uh my –our son tonight but we’re not ... cause the younger one’s gonna come for dinner, cause he’s working in the neighbourhood , so that’s out
(exemple emprunté à Schiffrin D., *op. cit.* , p.193.)

La structure de cet énoncé s’analyse ainsi :

- une première information est fournie en deux temps : l’énonciateur décrit tout d’abord une intention (“we were going...”) puis, en *S*, il évoque sa non-réalisation (“but we’re not”),
- sont ensuite exposées deux raisons (“cause the younger...”, “cause he’s working...”) expliquant *S*,
- enfin, *R* (“so that’s out”) reprend l’information fournie en *S*.

En raison de cette reprise, *R* peut être lu comme une reformulation paraphrastique du segment *S*. “So” est, pour sa part, interprétable comme l’introducteur de cette RP différée.

La reformulation permet ici d’**organiser le discours**, car elle opère un retour sur une information, la mettant ainsi en évidence. Cet exemple est typique des conversations orales, qui, selon les analyses de D. André-Larochebouvy¹⁴⁶, se caractérisent par des boucles rétroactives, destinées à ce que le co-énonciateur comprenne mieux l’organisation de l’intervention.

Si ces structures rétroactives sont particulièrement caractéristiques de la langue orale, elles apparaissent également à l’écrit, après de longues explications ou digressions.

Reprenons (11) :

(11) Victor was prime Bear, Bear absolute.

I know I haven’t explained just what a bear is, and it’s not an easy thing to define.

There have always been tubby men, but I can’t think they ever formed a little self-conscious tribe before (...)

So Victor was an absolute bear. He had pale skin, heavy eyebrows and a startlingly dark beard, full but trimmed.

(FLOB F 2142)

¹⁴⁶ André-Larochebouvy D., *La conversation quotidienne*, Saint-Cloud, Crédif-Didier, coll « Essais », 1984.

Bien qu'étant écrite, cette reformulation est, tout comme la ré-élaboration conversationnelle de l'exemple précédent, destinée à structurer le discours. En l'occurrence, elle permet à l'énonciateur de reprendre le fil principal de son énonciation, après avoir fourni des informations secondaires ("I know I haven't explained...").

On remarque qu'un introducteur spécifique de la reformulation (tel que "in other words", "that is" ou "that is to say") serait ici incongru : il relierait directement les segments qui l'encadrent. Il semble ainsi que "so" soit plus à même d'introduire des reformulations différées que les marqueurs spécifiques.

"So" peut également introduire :

→ des hétéro-reformulations (à l'oral, ou dans des cas d'oral retranscrit). Il se distingue ainsi de la majorité des introducteurs spécifiques, qui ne présentent pas cette faculté.

(191) L_1 discute ici de son projet de thèse avec L_2 . Le sujet initial de cette thèse était l'étude des pieds, mais il en a changé pour faire coïncider son activité rémunérée et son sujet d'études.

L_1 : well I'm supposed to be doing a PhD you see /

L_2 : but you haven't got time now / have you ? /

L_1 : yes I have /

L_2 : are you doing anything on it now ? /

L_1 : the thing I did was... / I winged the PhD subject to something nearer what I'm being paid to /
do you see ? /

L_2 : so you've gone off feet /

(LLC 24b81054011A)

Les segments S (énoncé par L_1) et R (énoncé par L_2) relatent exactement le même fait, tout en le présentant différemment. Tandis que L_1 annonce son choix d'un nouveau sujet de thèse ("I winged the PhD subject to something nearer what I'm being paid to"), L_2 évoque le sujet abandonné ("you've gone off feet"). Le thème abordé est dans les deux cas le changement de sujet : les deux remarques reviennent au même, seul le point de vue diffère (on peut d'ailleurs remarquer que S , étant au prétérit, réfère à du factuel, tandis que l'aspect *have-en* présent en R traduit un commentaire).

Puisqu'une même réalité est décrite par ces deux segments, R peut être interprété comme une reformulation de S , et "so" comme son introducteur.

Contrairement à l'exemple précédent, ce n'est plus l'organisation du discours qui est en jeu, mais la reformulation intéresse ici **les rapports inter-énonciateurs** : L_2 exprime différemment ce qui a été énoncé par L_1 , exposant ainsi un autre point de vue sur l'événement. Les deux énonciateurs participent conjointement à la construction du sens.

L'hétéro-reformulation peut remplir une fonction discursive sensiblement différente, à savoir un rôle d'enregistrement de l'information, lorsque les contenus présentent une équivalence plus marquée :

(192) L_1 : four of my cousins live in the Northeast/ with their wives and children/

L_2 : oh okay/ so you have a lot of family up in the Northeast/

(Conversation. Recorded on July, 4th 2004)

L'échange se constitue ici :

- d'une première intervention de L_1 ,
- d'un enchaînement par L_2 , qui signale qu'il a bien enregistré l'information ("Oh. okay"),
- d'une reprise, par L_2 , de l'information fournie par L_1 : il l'exprime sous une autre forme, et l'introduit par "so".

Par cette reformulation, L_2 confirme sa réception de l'information donnée par L_1 , et témoigne de sa compréhension : il est en mesure de la traduire dans ses propres termes. La reformulation n'est plus destinée à un jeu sur les points de vue, mais elle indique à l'énonciateur que le co-énonciateur le suit dans sa construction discursive. Elle peut ainsi être interprétée comme une invitation à poursuivre.

"So", s'il est compatible avec les reformulations paraphrastiques, n'est généralement pas présenté sous cet angle dans les grammaires. Quels sont ses autres emplois, et de quelle valeur relèvent-ils ?

1.2.2. Une teneur sémantique variable

Selon son rôle dans l'énoncé, la valeur sémantique de "so" est plus ou moins marquée. Commençons par les cas de sémantisme minimal :

- "so" proforme

(193) It's impressive, I promise you. The story could be an important one. At least we think so.

(FLOB K17 116)

“So” représente l’ensemble du segment précédent (“the story could be an important one”), emploi dans lequel il est qualifié de proforme.

Selon R. Quirk et S. Greenbaum, une proforme est un opérateur qui récapitule de façon très synthétique ce qui a été exprimé ou implicite ailleurs.¹⁴⁷ Elle en évoque le contenu afin de permettre sa ré-exploitation dans le discours.

Dans cet emploi, aucun sémantisme n’est attribué à “so”, mais il joue un rôle d’anaphorisation (il rappelle un certain contenu). En outre, il n’équivaut jamais à une simple reprise, mais il permet de valider (c’est-à-dire de considérer comme vraie) la relation. Cette validation est particulièrement perceptible lorsqu’il figure en réponse à une question :

(194) “Do you have money for a cab ?” The nurse named Dotty asked him when they were outside School of Nursing Hall.

‘Yes, I think so’ Garp said. He checked his horrid purse ; his wallet was safely there.

(exemple cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., *op.cit.* p.281)

Par l’emploi de “so”, l’énonciateur (Garp) signale qu’il y a lieu de valider la relation prédicative (<I - have money for a cab>), c’est-à-dire qu’il la considère comme vraie.

Contrastant avec cet emploi, “so” peut également présenter un sens propre :

- “so” adverbe

Un adverbe modifie le sens de l’unité sur laquelle il porte. Avec “so”, ce sont des adjectifs ou des adverbes qui sont modifiés :

(195) Her ear was astonishingly receptive and retentive for, how otherwise, aged twenty or little more, could she have invented conversations so subtle and so beautifully balanced in language ?

(FLOB G 29 128)

Dans cet emploi adverbial, “so” joue un rôle d’intensifieur, c’est-à-dire qu’il permet de modifier un jugement déjà transmis par l’adjectif (ici, “subtle”) ou l’adverbe (“beautifully”). En raison de son caractère anaphorique, il présente comme acquises (c’est-à-dire déjà validées) les relations prédicatives correspondantes (<the conversations - be subtle> et <the conversation - be beautifully balanced in language>). Il permet, d’autre part, de les valider à nouveau, ce qui produit alors une intensification.

Ces valeurs (anaphorisation et re-validation) se retrouvent dans un autre emploi encore :

¹⁴⁷ Quirk R. and Greenbaum S., *A University Grammar of English*, Londres, Longman, 1980.

- “so” conjonction

Une conjonction relie des propositions ou des phrases. Dans cet emploi, “so” se caractérise par divers effets de sens.

Les premiers sont plus fonctionnels que sémantiques.

- Mentionnons, tout d’abord, *un rôle de pure anaphorisation* :

(196) [...] chroniclers frequently take one scene and depict it in very different ways, turning it in the process into history or myth, as best suits their purposes. So Lessing’s chronicler reminds us that language plays a central role in the construction of so-called “truth”.

(FLOB J 61 180)

La seconde phrase (“So Lessing’s chronicler reminds us...”) est liée à la première (“chroniclers frequently...”) par “so”, qui signale un lien à du déjà-énoncé. Jouant un rôle anaphorique, il fait également basculer dans l’acquis le segment introduit : la relation concernée (<Lessing’s chronicler - remind us ...>) est ainsi présentée comme ayant déjà été validée ailleurs. “So” permet de la valider à nouveau en discours.

- Ce marqueur peut également *introduire des reformulations* :

(197) *La question posée à ce locuteur (ainsi qu’à sa femme, qui est interpellée au cours de son intervention) est celle de la sympathie des gens du quartier :*

“Fairly friendly. Wouldn’t you say ?... We’re a little bit prejudiced, I think. Ah because uh...we’ve been here so long that we don’t even remember the original groups that were here ... so we’re bad to judge. But I would say fairly, fairly friendly.”

(exemple emprunté à Schiffrin D., op. cit., p.194)

“So” permet, ici encore, de référer à un déjà-énoncé. Il ne s’agit toutefois pas du segment directement précédent, mais d’un segment à rechercher dans le texte antérieur (“we’re a little bit prejudiced”). Si l’identification d’une reformulation est possible, c’est en raison de la forte équivalence de *S* et *R*. “So”, pour sa part, est le signe d’une reprise, d’une mise en relation à établir. On remarque que les auto-reformulations introduites par ce marqueur sont nécessairement différées. Lorsqu’il renvoie au segment directement précédent, l’interprétation est généralement celle d’une pure anaphorisation (cf. exemple précédent).

Par contraste avec ses réalisations fonctionnelles, “so” peut, dans certains de ses emplois conjonctifs, voir son rôle de lien entre les propositions doublé de traits sémantiques variés.

- *Une notion de similitude* peut être véhiculée :

(198) Just as the planets affect the tides and the seasons, so do, astrologers tell us, the stars affect moods and health.

(exemple cité par Lapaire J. R. et Rotgé W., *op.cit.*, p. 285.)

“So” est employé dans une structure comparative. Dans ce schéma, la référence comparative est introduite par “as”, et le comparé par “so”, qui marque l’analogie. Plus précisément, il est demandé au co-énonciateur d’admettre la vérité de SE_2 au nom de celle de SE_1 .

- *Un trait logique* peut également caractériser l’emploi de “so” :

(199) British Telecom were meant to produce enough London numbers for the next 30 years/ they haven’t / so in 1994 a 1 was put after the 0 /

(BBC- 04-05-2006)

“So” introduit une conséquence, ce qui lui confère un effet de sens logique. Cette fois encore, il est profondément anaphorique, comme en témoigne la glose “as a result of this” (où “this” renvoie au texte-avant). Ce marqueur permet à l’énonciateur de prendre appui sur le segment précédent (SE_1) afin d’énoncer le suivant (SE_2).

L’expression du but peut être reliée à celle de la conséquence si l’on considère le but comme une conséquence recherchée. Ainsi, la même valeur anaphorique serait à l’origine des deux effets de sens :

(200) He increased the pressure slightly, so he could feel the shape of her teeth and cursed inwardly as she made a move to withdraw.

(FLOB P1891)

Encore une fois, la présence de “so” ne se conçoit pas sans l’existence d’un élément premier : ici, il ne s’agit plus d’un déjà-posé, mais d’un déjà-réalisé. Etant anaphorique, “so” établit alors un rapport de congruence entre les segments exprimant la cause et le but.

Notons enfin que “so” peut recevoir des interprétations *mariant différentes notions*, ce qui montre que ses effets de sens sont étroitement liés aux contextes d’emploi :

(201) Carmelo and I started out in the music business over twenty years ago as artists and producers [so] we have built up a lot of contracts.

(FLOB E31 143)

Cette interprétation de “so” allie les notions de conséquence (il est glosable par “that’s why”) et de manière (glose en “that way”).

L’examen de ces divers effets de sens a révélé des traits communs, ce qui permet de préciser la valeur fondamentale de “so”.

1.2.3. Valeur de “so” et compatibilité avec la reformulation

J.R. Lapaire et W. Rotgé¹⁴⁸ signalent que “so” est dérivé du vieil anglais *swa*, paraphrasable par “in like manner”, “in the same way”, “in that style or fashion”. Par mutations et fusions successives, *swa* a donné *sua* qui s’est finalement transformé en “so”.

Les auteurs ajoutent que la valeur primitive de cet opérateur est (en lien avec cette étymologie), celle de conformité / similitude de manière.

On retrouve cette valeur dans ses diverses réalisations actuelles : “so” y joue en effet un rôle **fondamentalement anaphorique**. Il opère une reprise, un renvoi explicite ou implicite à un segment donné.

Ce faisant, il présente le segment anaphorisé comme acquis (ce qui signifie qu’une relation a déjà été validée) et il en opère une nouvelle validation, en discours : il y a donc **re-validation**. Cette opération peut se teinter d’une valeur de similitude (lorsque l’effet de sens est la comparaison ou la manière), ou d’un trait logique (lorsque la conséquence, le but ou la manière sont exprimés).

En raison de sa double valeur (anaphorisation et re-validation), “so” est particulièrement compatible avec l’introduction de reformulations. En effet, les questions de renvoi et de rattachement à un segment précédent sont au centre de la notion de reformulation (définie comme une opération seconde). La re-validation opérée par “so” présente d’autre part une grande compatibilité avec le volet paraphrastique des reformulations, car une RP vient appuyer, et éventuellement parfaire une première formulation.

¹⁴⁸ Lapaire J.R. et Rotgé W., *Linguistique et grammaire de l’anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998, p. 278.

Bien que “so” se prête à l’introduction de reformulations, il n’est toutefois pas spécifique de cette opération, car il n’est pas à même de poser une équivalence entre les segments. Le rôle du cotexte est donc déterminant : les contenus de *S* et *R* doivent impérativement être équivalents.

1.2.4. Des reformulations dynamiques et structurantes

Introduite par “so”, la reformulation est présentée comme fortement ancrée dans le segment source, tout en constituant une énonciation dynamique (un effet de continuation est en effet impliqué par l’anaphore).

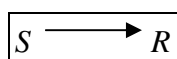
Ainsi les auto-reformulations en “so” permettent à l’énonciateur de **prolonger le fil discursif**, tout en reprenant le thème principal. Lors de ces ré-élaborations, *R* est distant de *S*, ce qui est notable, car peu d’introducteurs favorisent les reformulations différées.

Quant aux hétéro-reformulations en “so”, elles permettent de **poursuivre l’échange** : l’énonciateur qui reformule les propos de son co-énonciateur témoigne en effet de sa compréhension, et lui offre ainsi la possibilité de continuer à discourir sur le même thème.

La re-validation caractérisant “so” donne d’autre part à la reformulation une **valeur structurante** : elle permet, dans les auto- comme les hétéro-reformulations, de bien marquer les principales étapes du raisonnement.

Par leurs traits dynamiques et structurants, les reformulations en “so” contrastent avec celles en “or”, qui présentent simplement les deux formulations en parallèle. Rappelons en outre que “so”, à la différence de “or” est à même d’introduire des hétéro-reformulations, et se rencontre fréquemment à l’oral.

Une reformulation en “so” peut être symbolisée ainsi :



- *S* et *R* sont des segments présentant des contenus propositionnels équivalents.
- la flèche orientée vers *R* désigne le lien particulier instauré par le marqueur “so” : il s’agit d’un lien de continuation, avec ancrage dans le segment *S*.

Introduites par “so”, les reformulations se caractérisent par une forte orientation vers le segment reformulé, tout en manifestant un ancrage dans le segment source.

1.3. L'APPEL AU CO-ÉNONCIATEUR :

“YOU KNOW”, “YOU SEE”

1.3.1. Compatibilité avec la RP

“You know” et “you see” sont, comme “I mean”, des marqueurs de discours. Rappelons que cette appellation (empruntée à D. Schiffrin¹⁴⁹) désigne des termes ou expressions caractéristiques de l’oral (“anyway”, “actually”, “right”, “ok”, “well”...) et qui favorisent l’intégration d’un énoncé à l’ensemble du discours.

Si “I mean” possède un emploi spécifiquement reformulatif, tel n’est pas le cas de “you know” et “you see” : leur sémantisme ne permet pas de les considérer comme des indices explicites de la reformulation paraphrastique.

Ils peuvent toutefois, dans certains contextes, être interprétés comme des introducteurs de RP. L’interprétation dépend alors des contenus mis en relation :

(202) it was so extraordinary/ that this was done at the same time as each other / you know / over the same weekend /

(LLC 511a92864011a111)

(203) I don’t think so / I mean / he’s not often in / you see / he’s always away /

(LLC 511a32272011a111)

Les segments reliés présentent un rapport paraphrastique : ainsi, l’ensemble [*S + you know /see*] pourrait être supprimé sans que l’énoncé perde sa signification. Il serait, d’autre part, possible de substituer “that is” (indice explicite de reformulation) à la séquence en “you”, ce qui confirme l’existence d’une ré-élaboration. “You know” et “you see” peuvent donc être interprétés comme les introducteurs d’auto-reformulations paraphrastiques. A l’instar de ces exemples, les reformulations en question figurent majoritairement à l’oral, ou à l’oral retranscrit.

Nous allons examiner ces séquences, afin de comprendre leur compatibilité avec la RP.

¹⁴⁹ Schiffrin D. *op. cit.*

1.3.2. Caractéristiques générales

- “You know” et “you see” sont formés du déictique “you” et d’un verbe d’état (“know”) ou de perception (“see”). Ce sont, à l’origine, le sujet et le prédicat de propositions principales. S’ils apparaissent encore dans cette fonction, ils ont par ailleurs été figés par l’usage en tant que locutions. Cet emploi a pour corollaire la suppression de la conjonction de subordination “that” immédiatement après la séquence. “You know” et “you see” sont, en revanche, encadrés de pauses intonatives (ou virgules pour l’oral retranscrit).

- Ces séquences se caractérisent en outre par un *détachement syntaxique* (cf. 202 et 203) qui leur vaut l’appellation de “lexicalized parentheticals”.¹⁵⁰ Ce détachement se mesure par contraste avec les séquences non locutionnelles ; ainsi, dans les énoncés qui suivent, “you know” et “you see” sont intégrés syntaxiquement :

(204) You know what hospitals are like !

(FLOB P06130)

“You know” constitue la principale d’un énoncé complexe : une seconde proposition lui est subordonnée, qui est amorcée par “what”. En raison de cet enchâssement, la suppression de “you know” rendrait l’énoncé incorrect. Un phénomène s’observe avec “you see”, quelles que soient les modalités de son intégration syntaxique :

(205) Wait until you see the soot.

(FLOB R02104)

“You see” contient ici le sujet et le prédicat d’une subordonnée (reliée à la principale par “until”). En cas d’intégration syntaxique, la séquence ne peut donc pas être supprimée.

Dans leurs emplois locutionnels (qu’ils soient ou non reformulatifs), “you know” et “you see” sont en revanche supprimables. C’est ce que l’on observe dans les énoncés suivants, où les séquences fonctionnent en tant que marqueurs de discours :

(206) Of course, I suppose she locks up after she’s been there alone in the evening. **You know**, I often think that ‘working late’ is just an excuse for sitting at the centre of her web, like some great spider...simply gloating.¹⁵¹

(FLOB N0450)

¹⁵⁰ Schourup L., « Discourse Markers », *Lingua*, 107, Elsevier, 1999, p. 227.

¹⁵¹ Dans les exemples (206) et (207), les séquences “you know” et “you see” apparaissent en gras en raison de leur emploi locutionnel.

Il en va de même dans cet exemple :

(207) People do when they find someone who has reached the top of what they consider to be a lower grade than they themselves aspire to – particularly if they haven't made even the first steps towards their goal.
You see, Matty fancies herself as a great actress.

(FLOB P22 101)

“You know” et “you see” pourraient être supprimés sans que la bonne formation des énoncés soit altérée. Les virgules figurant immédiatement après ces séquences illustrent d'ailleurs leur détachement syntaxique.

Ce détachement est le corollaire de leur statut dans l'énoncé : “you know” et “you see” ne font pas partie du contenu propositionnel, mais ont ici un *statut métalinguistique*. On peut considérer que ces séquences ouvrent des cadres énonciatifs, introduisant ainsi de nouveaux contenus.

- Ce caractère métalinguistique de “you know” et “you see” leur est conféré par les déictiques de première et deuxième personne, d'une part, ainsi que par le sémantisme des verbes. Ces derniers, s'ils ne réfèrent pas directement au dire, sont employés de telle sorte qu'ils réfèrent à la *conduite de l'interaction*. “Know” évoque le savoir du co-énonciateur, et “see” réfère à la façon dont il perçoit le cheminement discursif de l'énonciateur.

- De ce caractère métalinguistique découle leur fonction dans l'énoncé. Si, d'un point de vue syntaxique, “you know” et “you see” ne sont pas nécessaires, leur suppression n'est pas sans conséquence : *le lien avec le cotexte* s'en trouve modifié. Reprenons (206) pour tester l'effet de cette suppression en (206') :

(206') Of course, I suppose she locks up after she's been there alone in the evening. I often think that 'working late' is just an excuse for sitting at the centre of her web, like some great spider, simply gloating.

L'absence de “you know” rend ici l'enchaînement un peu surprenant. Rien n'indique au co-énonciateur que le passage de la première à la seconde phrase s'effectue dans le respect d'une continuité thématique. Or cette continuité ne s'impose pas non plus d'elle-même : on ne perçoit par exemple aucun lien entre les prédicats (“lock up” et “work late”).

Dans l'énoncé d'origine, la présence de “you know” était au contraire un gage de cette continuité thématique, car il liait la seconde relation prédicative à la première.

Parallèlement, la suppression de “you see” en (207’) rend l’énoncé curieux, voire incompréhensible :

(207’) People do when they find someone who has reached the top of what they consider to be a lower grade than they themselves aspire to - particularly if they haven’t made even the first steps towards their goal. Matty fancies herself as a great actress.

L’enchaînement semble ici abrupt, car on passe d’un sujet générique (“people”) dans la première phrase, à un sujet particulier (“Matty”) dans la seconde. Dans l’énoncé initial (207), “you see” permettait en revanche de lier les deux énonciations. La seconde était rattachée à la première afin de mieux l’illustrer.

1.3.3. Quels emplois ?

Les emplois de “you know” et “you see” sont variés. Leur examen devrait nous permettre de déterminer leurs valeurs fondamentales, et de comprendre ainsi leur compatibilité avec l’introduction de reformulations paraphrastiques.

Commençons par les emplois non reformulatifs. “You know” et “you see” peuvent signaler que l’énonciateur tente de :

- remédier à des difficultés de formulation

On a vu que “you know” et “you see” permettent d’ouvrir des cadres énonciatifs : ils signalent qu’un segment va jouer le rôle de complément - sinon syntaxique, du moins sémantique - des verbes “know” et “see”. En cas d’hésitation, ces séquences permettent à l’énonciateur de conserver la parole, car elles annoncent un autre segment. Ainsi :

(208) a general practitioner will refer patients to a general physician / a general physician / well / uses drugs / I mean that’s his main ... / **you know...** /he doesn’t cut / he uses drugs/
(LLC 05-5844323011a11)

(209) the story is... / **you see...** / that / that he was the youngest of the family and therefore stood nearest to his father at family prayers...
(LLC 01-191401325011a20)

“You know”, comme “you see” traduisent les hésitations du locuteur, tout en signalant que l’élaboration de l’énoncé est toujours en cours.

L'emploi d'une séquence en "you" permet également à l'énonciateur de :

- modérer ses propos

Le caractère péremptoire d'un énoncé peut être atténué par la sollicitation du co-énonciateur :

(210) She's staying over in London next Wednesday night. Working late again, **you know**.

(FLOB N04153)

"You know" garantit que cet énoncé ne soit pas connoté négativement. L'emploi d'une forme aspectuelle ("working") peut en effet véhiculer un commentaire subjectif émanant de l'énonciateur. Son interaction avec l'adverbe de fréquence "again" pourrait ainsi être interprétée comme un jugement négatif (du type : "she's working late again, and I'm fed up with it").

L'emploi de "you know" permet toutefois de contrer ces éventuelles connotations négatives. En sollicitant le co-énonciateur, il donne au second segment le sens d'une explication.

"You know" et "you see" peuvent également jouer un rôle de structuration de l'énoncé. Ils permettent ainsi de :

- délimiter des unités de sens différents

"You know" et "you see", interpellant le co-énonciateur, participent à la mise en relief du segment auquel ils se rattachent. Ils délimitent ainsi des unités de sens différents, et permettent leur hiérarchisation, en conférant au segment de rattachement le statut d'élément-clé du discours :

(211) My grandfather had no time for the Druids. He was a general, **you know**, and he used to say it was all poppycock and balderdash.

(FLOB- L10120)

L'élément sur lequel porte "you know" ("he was a general") constitue une justification du dire : il légitime l'énonciation des deux segments entre lesquels il s'insère. La présence de "you know" favorise la mise en relief de cette unité signifiante.

Le même phénomène s'observe dans le cas de "you see" :

(212) After dipping into the original English version, I suspect that the Japanese could find our rules for gracious living pretty aggressive compared with their own life-style. They will discover, for instance, that a well-mannered English hostess sits at dinner with enough old newspaper under the table 'to deal with any broken glass or, possibly, an accident with a plate. Debrett, **you see**, can make the simplest meal look like a violent night out.
(FLOB R0425)

Le segment auquel se rattache “ you see” (Debrett can make...)” constitue un changement de plan informationnel par rapport au texte-avant. Il ne s’agit plus d’énoncer des considérations générales sur le sujet (“a well-mannered English hostess”) mais de particulariser ces considérations en envisageant le cas d’un individu précis (Debrett).

“You see” constitue un indice de ce changement de plan : il signale que l’énonciateur va donner à voir plus précisément ce qu’il signifie, en ayant ici recours à un exemple. Cet exemple lui permet de justifier son dire antérieur.

“You know” et “you see” favorisent donc l’inter-compréhension, car ils fournissent des repères pour l’interprétation des propos en cours.

Les rapports inter-énonciateurs sont également en jeu lorsque ces séquences permettent :

- de renvoyer à des informations implicites

(213) He’s got those trucks and they’re his, but he’s still not got the export licenses to get them out of the country. It all depends on who’s up there, **you see**.
(FLOB K26111)

“You see” appelle le co-énonciateur à voir où l’énonciateur veut en venir. Le co-énonciateur est ainsi supposé, à partir de ses connaissances, pouvoir reconstituer les différents scénarios évoqués dans le segment de rattachement de “you see” (“it all depends on who’s up there”). Bien qu’étant implicites par le discours, ces scénarios peuvent être reconstruits par le biais de l’interprétation.

Enfin, on a vu que l’une et l’autre séquences peuvent :

- introduire des reformulations paraphrastiques

Prenons à nouveau des exemples, afin de montrer ce qui rend possible cette interprétation :

(214) Forest Gate has become I suppose almost predominantly populated by coloured people / Indian Pakistanis particularly / but a few West Indians as well and they’re mixing reasonably well until it started to become a sort of big public thing you know / until Enoch Powell started to talk /
(LLC 51085992011a11)

Si *R* se comprend comme une reformulation de *S*, c'est d'une part en raison de leur parallélisme structural (il s'agit de deux compléments circonstanciels de temps introduits par "until"). D'autre part, *S* et *R* sont interchangeable, ce qui révèle l'équivalence de leurs contenus.

C'est donc la nature des segments qui détermine l'interprétation. "You know", pour sa part, peut être interprété comme l'introducteur de cette reformulation, car il opère la mise en relation des segments.

"You see" peut également jouer ce rôle :

(215) but then there was a complication in my eye. / I got ulcers in my eye you see.

(LLC 1281231011B11)

S et *R* présentent ici aussi un parallélisme (répétition de "in my eye"). D'autre part, *R* pourrait être énoncé à la place de *S*, directement après l'amorce "but then" (il y aurait alors suppression de l'ensemble [*S* + *you see*]), ce qui montre que *S* et *R* sont globalement équivalents.

Dans ces exemples, ce sont donc essentiellement la forme et le contenu des segments qui permettent l'identification d'une reformulation. "You know" et "you see" semblent, quant à eux, faciliter la mise en relation. Pour quelles raisons ?

L'examen de leurs emplois a fait apparaître des traits fondamentaux, qui vont être développés.

1.3.4. Valeurs de "you know" et "you see"

Ces valeurs sont partiellement communes. Selon B. Le Lan¹⁵², "you know" et "you see" marquent tous deux fondamentalement :

- une énonciation destinée à un co-énonciateur particulier

L'énonciateur prononçant "you know" ou "you see" fait référence à du « perçu/connu » chez son co-énonciateur. Il s'adapte donc à l'individu avec qui il converse, dans une situation d'énonciation donnée.

Cet aspect est perceptible dans l'exemple suivant, imaginé par L. Schourup¹⁵³:

¹⁵² Le Lan B., *Les marqueurs de structuration du discours oral en anglais contemporain : les cas de « you know », « I mean » et « you see »*, Mémoire de DEA, Université de Paris IV, 2001-2002.

¹⁵³ Schourup L., *Common Discourse Particles in English Conversations*, 1985, p. 105.

(216) *Cette réplique est prononcée par un locuteur qui demande l'heure à un inconnu dans la rue.*

L_1 : Excuse me. Do you have the time ?

L_2 : It's six o'clock, **you know**.

L_1 demande ici à L_2 de lui donner l'heure, sachant que la situation d'énonciation commence au moment où L_1 prend la parole. En outre, c'est la première fois de sa vie qu'il s'adresse à L_2 . Ces paramètres rendent alors totalement incongrue la présence de "you know" (et il en irait de même pour "you see").

"You know" et "you see" ne peuvent en effet être employés que lorsque les locuteurs ont une histoire conversationnelle commune. Cette caractéristique tient à leur sémantisme :

- "know" fait en effet référence au savoir du co-énonciateur,
- "see" réfère à ce qu'il voit, mais au sens figuré. Il suppose que le co-énonciateur peut voir où l'énonciateur veut en venir.

Les séquences signalent également :

- une énonciation en cours de construction

"You know" ou "you see" indiquent que la construction discursive s'élabore par touches successives : un segment second vient compléter un premier énoncé, qui apparaît rétrospectivement (dès l'énonciation de la locution) comme incomplet, imparfait ou insuffisant.

1.3.5. Éléments favorisant la reformulation

Les séquences "you know" et "you see" sont compatibles avec la RP pour deux raisons majeures :

- sur le plan de la construction énonciative

Ils rattachent un segment au texte-avant, soulignant ainsi l'incomplétude de cet « avant ». Ils sont donc compatibles avec la reformulation, qui suppose qu'un second segment fasse progresser l'activité de formulation.

- sur le plan des rapports inter-énonciateurs

"You know" et "you see" témoignent du souci de l'énonciateur de réguler son intervention en fonction de son co-énonciateur. Or une reformulation, lorsqu'elle est produite en contexte conversationnel, relève également d'un ajustement inter-énonciateurs.

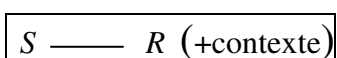
En définitive, “you know” et “you see” se prêtent facilement à l’introduction de reformulations paraphrastiques. Il est toutefois nécessaire que les segments reliés présentent des contenus équivalents, sans quoi cette interprétation est impossible. “You know” et “you see”, contrairement aux introducteurs spécifiques, ne sont pas à même de poser une équivalence. L’interprétation dépend ainsi de l’ensemble de l’énoncé (et non du seul introducteur).

1.3.6. Des reformulations contextualisées

Une reformulation introduite par l’une de ces séquences apparaît comme le fruit d’un réajustement, opéré en fonction du co-énonciateur : il s’agit d’une reformulation contextualisée. Contrairement aux ré-élaborations annoncées par un introducteur spécifique (“in other words”, “that is”, “that is to say”, “namely” ou “i.e.”), celles en “you know” ou “you see” ne visent pas avant tout la formulation la plus juste, mais une meilleure inter-compréhension : l’énonciateur produit un nouvel énoncé, qui est susceptible de coïncider avec les représentations mentales du co-énonciateur.

Les ré-élaborations introduites par “you know” et “you see” figurent ainsi dans des conversations, (soit orales, soit retranscrites), c’est-à-dire des lieux où la construction du sens s’effectue à plusieurs. Ce contexte de production explique la nature des reformulations en question. En effet, si l’utilité des reformulations écrites se mesure au degré de cohésion ou de structuration du texte, les reformulations conversationnelles prennent sens lorsqu’elles facilitent l’interprétation des énoncés précédents.

Une reformulation introduite par “you know” ou “you see” peut être représentée ainsi :



- S et R désignent les segments source et reformulé. Ces segments doivent présenter des contenus équivalents car, contrairement aux indices explicites de reformulation, les séquences “you know” et “you see” ne sont pas à même de marquer cette équivalence.
- **le trait horizontal** matérialise le lien établi entre les deux segments. R est simplement rattaché à S .
- **(+contexte)** signale que R prend en compte les connaissances du co-énonciateur. Il s’agit en effet d’une reformulation contextualisée.

Introduites par “you know” ou “you see”, les reformulations favorisent les ajustements inter-énonciateurs.

1.4. L'ANCRAGE DANS LA CONVERSATION : LE MARQUEUR "WELL"

1.4.1. "Well" et la reformulation

En première analyse, "well" ne possède pas de traits sémantiques favorisant sa compatibilité avec la reformulation. Il permet toutefois l'introduction d'auto-reformulations en langue orale, ou à l'oral retranscrit.

La reformulation débute souvent une prise de parole :

(217) Debby : Some people say that, y' know , just talking to a good friend or somebody in the family is just as good as talking to a psychiatrist (...) d'you know anyone who you could talk to like that ? /

[response not included]

Well / who are some of the people that you would want to confide in ?

(exemple emprunté à Schiffrin D., *op. cit.*, p. 121)

Dans cet exemple, l'énonciatrice (Debby) rencontre un obstacle au bon déroulement de l'échange. Son co-énonciateur se montre en effet réticent à répondre à la question posée (d'où la mention "response not included"). Il ne satisfait donc pas aux attentes conversationnelles. L'énonciatrice reformule alors sa question, et l'introduit par "well".

La reformulation **restructure l'intervention, suite à l'obstacle rencontré** : elle permet à un même énonciateur d'amorcer un nouveau tour de parole, tout en conservant le même thème de discours. Dans ce type de situation, un marqueur spécifique de la reformulation ("in other words", "that is" ou "that is to say") semblerait moins naturel car ces introducteurs s'emploient davantage dans les cas de continuité discursive. Or ici, il y a une rupture de cette continuité (le co-énonciateur ne fournissant pas la réponse attendue). "Well", marquant un temps d'arrêt, signale la prise en compte de cet obstacle, et annonce la reformulation.

Les reformulations en "well" peuvent également figurer dans un seul et même tour de parole :

(218) it's always been in a mess in a sense / I don't think / you know / **I mean** there's been no easy time / the reason it was quiet before nineteen sixty eight was because / you can argue / is because the British didn't stir up the Northern.. / the Ulster Protestants / well it wasn't entirely quiet /

(LLC 28053434011B 111)

“Well” précède un segment *R'* (à la 3^e ligne), présentant un rapport d'équivalence avec *S* et *R* : les informations véhiculées par ces trois segments sont globalement les mêmes. Le troisième, *R'* est alors interprétable en tant que reformulation paraphrastique des deux premiers, et “well” comme l'introducteur de cette reformulation.

Remarquons que *R'* est différé : il figure après un argument (“the reason...is because...”) donné pour expliquer *S* et *R*. De fait, l'emploi d'un introducteur spécifique serait ambigu : il tendrait à signaler la reformulation du segment directement précédent.

“Well”, en revanche, marque une pause et peut ainsi fonctionner comme l'indice d'un changement de plan : l'énonciateur passe d'une justification à la reformulation de son point de vue. Cette reformulation permet donc, ici encore, **de restructurer l'intervention**.

Comment expliquer cette compatibilité de “well” avec la reformulation ? Nous allons rechercher la valeur de ce marqueur et, pour cela, examiner au préalable l'ensemble de ses emplois.

1.4.2. Divers emplois de “well”

“Well” se caractérise par deux principaux types d'emplois :

En tant qu'adverbe, il est doté d'une valeur sémantique. Il modifie le sens de verbes ou de participes passés en marquant une appréciation positive :

(219) This system appears to work well for them.

(FLOB J368)

“Well” modifie ici un verbe (“work”). Dans cet emploi, on retrouve son sens étymologique¹⁵⁴: “in a satisfactory manner” (en vieil-anglais).

“Well” peut également jouer le rôle de **marqueur de discours**. En ce cas, il figure en tête d'énoncé, et sa valeur sémantique est moindre. Il fonctionne, en apparence, comme un tic de langage permettant de combler les hésitations de l'énonciateur, ou de débiter un tour de parole (ce que l'on appelle un embrayeur d'intervention en pragmatique). Après examen, ses effets de sens se révèlent plus complexes. “Well” apparaît en effet dans les situations suivantes, mises en évidence par D. Schiffrin¹⁵⁵.

¹⁵⁴ Chambers Dictionary of Etymology, New York, 2004, p. 1227.

¹⁵⁵ Schiffrin D. *op.cit.*, p. 102-128. Nous analysons ici des exemples fournis, soit par l'auteur, soit par le corpus FLOB.

→ **En réponse à une question :**

“Well” amorce une réponse lorsque celle-ci ne présente pas une adéquation maximale avec la question posée. Deux principaux cas de figure peuvent être distingués :

- soit la réponse ne rentre pas dans le cadre fourni par la question

(220) *Lendl has just been told about Ivanisvic's after match views.*

Interviewer : He has had a bad back, hasn't he ?

Lendl : Well, I'd like to have back pain while serving at 125 miles an hour.

(FLOB A33209)

Le journaliste valide tout d'abord une relation prédicative, puis demande confirmation à son co-énonciateur (Lendl) sous la forme d'un “question-tag”. La réponse attendue devrait donc commencer par “yes” ou “no”. Or Lendl ne débute pas sa réponse de la sorte, et l'on remarque de surcroît que le sujet grammatical attendu (“he”) ne figure pas dans l'énoncé : c'est en revanche le déictique “I” qui est employé.

Si l'on supprimait “well” au début de la réponse, elle pourrait sembler peu pertinente. Avec ce marqueur, en revanche, la non-coïncidence entre la question et la réponse devient acceptable. Matérialisant un temps d'arrêt, “well” peut en effet être interprété comme préparant cette non coïncidence.¹⁵⁶

- soit la réponse est différée

- La réponse à une question peut être différée en raison d'hésitations de la part du locuteur :

(221) *Sally* : but otherwise, you lived in West Philly/ whereabouts ?

Zelda : well, I was born at Fifty Second and em...oh I forgot / well... I think it's Fifty Second and
Chew.

(Schiffrin, op.cit., p. 108)

Le premier “well” offre à l'énonciatrice un peu de temps avant de débiter son intervention. Quant au second, il accompagne ses hésitations. Il signale toutefois que l'énonciatrice n'abandonne pas la recherche, soit lexicale, soit référentielle.

- La réponse peut également être différée en raison d'une demande de précisions sur la question elle-même :

¹⁵⁶ Selon D. Schiffrin, “well” manifeste la conscience qu'a le locuteur des attentes conversationnelles, bien qu'il ne les satisfasse pas dans l'énoncé.

(222) “But, Mrs Thomson”, protested her assistant one day, “do you really think these woolly dressing gowns show our usual – er- flair ?”

“What ?” asked Sophie vaguely.

“Oh those ! **Well**, actually, I thought they were a new line of evening gowns, the fluffy, cuddly look or something.”

(FLOB P2761)

L'échange se déroule comme suit :

- Sophie, l'assistante, pose une question à sa patronne, Mrs Thomson,
- mais cette dernière diffère sa réponse, car elle n'a pas d'emblée compris la question posée (d'où le “what?”),
- puis, Mrs Thomson saisit la référence qui lui manquait (“oh those” signale qu'elle a effectué le calcul référentiel),
- enfin elle répond à la question posée. Cette réponse est introduite par “well”, suivi de “actually”.

Sans ces marqueurs (“well” et “actually”), l'enchaînement sur la réponse semblerait un peu abrupt car il relèverait d'un changement de plan notable (passage d'une question à une réponse à la question antérieure), et non matérialisé dans l'énoncé.

Avec “well”, l'énonciatrice signale en revanche ce changement de plan, et “actually” indique que l'on se situe désormais dans le vif du sujet.

→ **“Well” peut également être employé dans un contexte autre qu'interrogatif :**

- pour introduire un discours rapporté

(223) (...) when I heard she was goin' out with him, I said, 'You're goin' out with a Gentile boy ?

She said, **Well** Daddy knows his father'.

(exemple emprunté à Schiffrin D. *op.cit.*, p.124)

Ici, un énonciateur ϵ_1 (“I”) décrit la situation l'ayant amené à formuler une question, qu'il rapporte au discours direct. La réponse de sa co-énonciatrice ϵ_2 (“she”) est ensuite introduite par “well”, qui contribue à la mise en scène du discours cité : grâce à ce marqueur, l'énoncé semble ancré dans sa situation d'énonciation d'origine (le contraste apparaît nettement lorsque l'on teste sa suppression).

Cet effet s'explique par la pause marquée par "well" : il matérialise un changement de plan (entre discours citant et discours cité) qui, à l'oral, n'est signalé par aucun indice explicite.

Par l'emploi de "well", c'est ainsi la cohérence discursive qui est préservée. Sans ce marqueur - à l'oral, du moins - la transition entre les énonciateurs ϵ_1 et ϵ_2 serait plus floue.

Cette propension à préserver la cohérence discursive sous-tend l'emploi de "well" dans de nombreux contextes :

- en cas de commentaire réflexif

(224) And on top of this, I seemed to spend a lot of time agreeing bemusedly with her well-wishers who kept telling me that it would be all right in the end. And how right they were. Well, depending on what you mean by "all right", of course.

(FLOB L0665)

"Well" figure ici au début d'un commentaire métalinguistique ("depending on what you mean by...") relatif aux segments précédents. En l'absence de ce marqueur, la transition entre le plan linguistique et le plan métalinguistique ne serait pas signalée. "Well", marquant une pause, prépare en revanche cette rupture de linéarité (due à un retour réflexif sur les termes employés). Il fonctionne ainsi comme un indice, signalant que l'énonciateur ne satisfera pas les attentes de continuité discursive.

La cohérence discursive pourrait également être mise à mal dans les cas où l'énonciateur effectue un retour sur ses propos, non plus pour les commenter, mais pour les reformuler :

- cas des reformulations non paraphrastiques¹⁵⁷

(225) And, considering that they set off on Friday 13th, it went off without a hitch. Well, almost.

(FLOB E 2392)

Les segments encadrant "well" sont étroitement liés, tout en étant mutuellement exclusifs. Le premier opère en effet la validation d'une relation prédicative (<it - go off without a hitch>) : on se situe à l'intérieur du domaine notionnel correspondant à "without" (dans l'expression "without a hitch").

Par "almost", le second segment fait ensuite passer de l'intérieur à la frontière du domaine (passage de I à F). Les réalités décrites par ces deux segments ne peuvent donc coexister. D'où l'identification d'une reformulation non paraphrastique, et l'interprétation de "well" comme son introducteur.

¹⁵⁷ Nous ajoutons les emplois reformulatifs à la description de D. Schiffrin.

S'il n'est pas indispensable, "well" marque ici une pause, et donne à l'énonciateur le temps d'un regard réflexif sur son énoncé. "Well" prépare ainsi le co-énonciateur à la ré-élaboration qui suit.

"Well" s'emploie enfin :

- pour introduire des reformulations paraphrastiques

Les énoncés cités plus haut (217 et 218) ont montré que "well" introduit des reformulations permettant de restructurer la conversation en cas d'obstacle. Prenons un nouvel exemple, afin de dégager les mécanismes interprétatifs.

(226) Debby : How did you get the name of the doctor you're using now ?

Zelda : Well y'mean our family doctor ?

Debby : Yeh. Well how did y'find him ?

(exemple emprunté à Schiffrin D. *op. cit.*, p. 120)

Nous nous intéressons ici à l'occurrence de "well" figurant en tête de la seconde intervention de Debby : l'énonciatrice répond à une demande de précision ("yeh") puis reprend la question initiale, sous une autre forme, en l'introduisant par "well".

L'identification d'une reformulation n'est possible qu'en raison du rapport paraphrastique existant entre les segments. Contrairement aux introducteurs spécifiques de la RP, "well" n'est pas un relateur. C'est d'une autre manière qu'il favorise l'identification d'une reformulation : il signale que l'échange ne progresse pas de façon linéaire.

1.4.3. Valeur de "well" et compatibilité avec la RP

Dans tous ses emplois, "well" prépare un décalage entre l'énoncé introduit et les attentes conversationnelles ordinaires. En raison d'un principe de pertinence, un énoncé est par exemple censé répondre directement à une question posée. L'énonciateur est également supposé faire progresser le discours de façon linéaire. Enfin, on s'attend à rester dans le cadre d'une seule et même situation d'énonciation.

Dès lors que l'une de ces attentes n'est pas directement satisfaite, il est nécessaire que l'énonciateur signale un changement de plan, faute de quoi il risquerait de ne pas être compris.

Si l'on résume l'étude de D. Schiffrin, on peut en fait considérer "well" comme un double indice : il témoigne d'obstacles à la satisfaction des attentes conversationnelles, tout en

signalant que l'énonciateur ne perd pas de vue ces attentes. "Well" permet ainsi de préserver la pertinence d'un énoncé, aux moments mêmes où elle n'est pas garantie. Il favorise de ce fait l'ajustement inter-énonciateurs, en annonçant une gestion particulière de l'échange.

Ce marqueur révèle donc une compatibilité particulière avec l'introduction de reformulations, par lesquelles l'énonciateur revient sur sa propre énonciation, rompant ainsi la linéarité du discours. Signalant un changement de plan, "well" s'avère approprié pour signaler ce retour sur du déjà-énoncé.

Cette fois encore, il est nécessaire que les segments reliés présentent un rapport paraphrastique, faute de quoi l'identification d'une reformulation serait incertaine.

1.4.4. Un temps de « lecture-écoute »

Introduite par "well", une reformulation peut être considérée comme le fruit d'un regard réflexif sur un premier énoncé. "Well", marquant une pause, prépare en effet une non-coïncidence de l'intervention avec un schéma classique d'énonciation (caractérisé par une progression discursive linéaire).

La reformulation en question semble donc, plus que toute autre, résulter d'un temps de « lecture-écoute » et de ré-organisation. Le temps d'arrêt traduit en effet un obstacle, rencontré soit lors du travail de formulation, soit dans l'interaction avec le co-énonciateur. En conséquence de cette pause, le segment reformulé paraît détaché du segment source.

Ces reformulations diffèrent ainsi de celles en "you know", "you see", ou "so", introducteurs anaphoriques liant *R* à *S*. "Well" contraste également avec les introducteurs spécifiques, peu employés lorsque la linéarité discursive est rompue.

Une reformulation en "well" peut être représentée de la sorte :

$S // R$

- *S* et *R* sont des segments présentant des contenus propositionnels équivalents.
- // matérialise un temps d'arrêt.

Introduites par "well", les reformulations sont proposées « après coup » (et non dans la continuité directe du segment source).

1.5. BILAN

marqueur	<u>auto-reformulations</u>	<u>hétéro-reformulations</u>	<u>reformulations différées</u>	<u>interprétation de la reformulation</u>
<i>or</i>	oui	non	non	autonomie relative de la reformulation
<i>so</i>	oui	oui	oui (presque toujours)	ancrage dans la première formulation, et dynamisme discursif
<i>you know</i>	oui	oui (+rarement)	non	ré-ajustement en fonction du co-énonciateur (de ce qu'il sait)
<i>you see</i>	oui	oui (+rarement)	non	ré-ajustement en fonction du co-énonciateur (de ce qu'il perçoit au sens métaphorique)
<i>well</i>	oui	non	non	reformulation résultant d'un temps de « lecture-écoute »

23- Types de reformulations possibles lors de l'emploi de cinq marqueurs non spécifiques de la RP

Chacun de ces introducteurs non spécifiques permet, en raison de sa valeur, de connoter ou « colorer » différemment les reformulations paraphrastiques qu'il est susceptible d'introduire. Certains (tels que “so” et “well”) introduisent en outre des reformulations différées, ce que les locutions spécifiques ne sont globalement pas en mesure d'opérer. Ces reformulations différées sont toutefois peu nombreuses. Quant aux hétéro-reformulations, elles ne sont introduites que par “so”. Seraient-elles favorisées par d'autres marqueurs ?

2. MARQUEURS DE VALIDATION

Les marqueurs étudiés précédemment se caractérisent par des emplois variés :

- “so” et “or”, en raison d’une grammaticalisation élevée,
- “you know” et “you see”, en vertu d’un sémantisme à contextualiser,
- “well”, en raison d’une valeur sémantique faible.

D’autres marqueurs, aux valeurs moins hétérogènes, peuvent également être interprétés comme introduisant des reformulations paraphrastiques. Il semble qu’ils présentent tous un trait « validation ».

2.1. LA DIMENSION ARGUMENTATIVE : “INDEED”

2.1.1. Description générale

“Indeed” est un adverbe caractérisé par trois types de réalisations fonctionnelles : il peut modifier la valeur d’un marqueur d’acquiescement (tel que “yes” ou certains emplois de “oh”), celle d’une proposition, ou encore le lien entre deux phrases (jouant alors le rôle de connecteur transphrastique).

Les interprétations varient selon le type d’emplois.

- L’effet de sens le plus fréquent est la confirmation. On peut confirmer les propos de son co-énonciateur, ou les siens propres.

Dans le premier cas (le plus fréquent), la confirmation intéresse les relations inter-énonciateurs. En ce cas, elle se suffit à elle-même : autrement dit, elle ne requiert pas qu’un argument soit donné à l’appui du premier segment.

(227) “However, since your purpose in bringing her to me was to prevent any scandal attaching to Clementina, it must be an object with us to avoid giving the tattlemongers any food for gossip.”

“Oh, indeed”, agreed his Lordship, moving to open the door for her.

(FLOB P 01129)

Une confirmation est amorcée par “oh”¹⁵⁸, suivi de “indeed”, qui confirme la réception de l’information, et valide les propos du premier énonciateur. On remarque que “indeed” termine ici l’intervention.

¹⁵⁸ Delon D. Schiffrin, “oh” marque une bonne réception de l’information. *op.cit.*, p. 73-102

Les auto-confirmations, en revanche, requièrent l'énonciation d'un second segment afin de valider le premier. La confirmation prend en outre une dimension argumentative :

(228) In view of the British establishment's pride in its professional army, reintroduction of conscription is far less likely than the resort to nuclear weapons – indeed some peace activists suggest that the rumours are being used to soften public opinion for the use of nuclear weapons.

(FLOB F15138)

Le segment introduit par “indeed” justifie le dire antérieur (ce que confirme la possible substitution par “for”). Contrastant avec l'exemple précédent, “indeed” ne pourrait pas ici terminer l'énoncé. Il possède une valeur à la fois anaphorique et cataphorique. “Indeed” annonce ainsi un élément qui, par son orientation argumentative, renforce la validation du premier. Bien qu' “indeed” relie deux segments, cette structure diffère d'une reformulation car les contenus ne sont pas équivalents.

- Un autre effet de sens possible est l'intensification, effet produit lorsque “indeed” joue un rôle au sein d'une seule et même relation prédicative (cette fois, il ne fonctionne plus comme relateur) :

(229) It is possible to say, in answer to the question we first asked : “Yes, I play chess”. But that does not imply well or badly. Modesty normally requires a simple remark without qualification : or rather the unmarked form would be “I play, but not very well” , whereas “ yes, I play” could mean “I play very well indeed”.

(FLOB J33 65)

“Indeed”, en position finale, confirme la validation de la relation prédicative qui précède (<I - play very well>). Cette sur-validation¹⁵⁹ est interprétable comme une intensification.

- Enfin, “indeed” peut servir d'introduceur de reformulation paraphrastique. En ce cas, il lie deux segments. Celui qui le suit est supposé n'apporter aucune information nouvelle, et consister en la reprise du premier :

(230) *Les deux interlocuteurs viennent de débattre de questions abstraites :*

L_1 : “There are people in this town who would be only too pleased to debate such abstractions.”

L_2 : “mm...”

L_1 : “Indeed, I can think of more than one who will gladly discuss them.”

(FLOB M02 58)

¹⁵⁹ On parle de sur-validation pour évoquer la confirmation d'une validation (celle d'une relation prédicative). Cette sur-validation contraste avec la re-validation caractérisant “so”, et signifiant qu'une relation est validée à nouveau.

Dans le contexte de cette énonciation, les contenus de *S* et *R* sont équivalents (“pleased to debate such abstractions” et “discuss them” reviennent au même), ce qui permet l’identification d’une auto-reformulation paraphrastique.

En raison de la valeur de “indeed”, cette reformulation se teinte d’une valeur argumentative. Elle est à relier au type d’échange dans lequel elle figure :

- L_1 a en effet produit un premier énoncé, à la suite duquel le co-énonciateur ne réagit que par “mm”.
- Comme le premier contenu (*S*) n’est pas ouvertement validé par le co-énonciateur, une auto-reformulation argumentative (introduite par “indeed”) est donc suscitée. Elle **permet à l’énonciateur d’étayer son propos** par un segment équivalent au premier.

Dans un tel contexte, un introducteur spécifique de la RP (“in other words”, “that is” ou “that is to say”) serait incongru car cette reformulation ne vise pas uniquement la cohésion et l’organisation du discours. Confirmant *S*, elle joue en effet **un rôle sur le plan argumentatif**.

“Indeed” peut également introduire des hétéro-reformulations paraphrastiques :

(219) L_1 : it has always been in a mess in a sense / I don’t think / you know/ I mean there’s been no easy time / the reason it was quiet before nineteen sixty eight was because / you can argue / is because the British didn’t stir up the Northern .../ the Ulster Protestants / well it wasn’t entirely quiet/ it ...it...

L_2 : it was in trouble indeed / remember we went in there [...] /

(LLC 28a 53434011B111)

L_2 reprend ici le contenu du dernier segment énoncé par L_1 (segment hésitant), et le formule différemment. Cet énoncé se termine par “indeed”, qui marque le lien entre ces deux interventions, ainsi que l’approbation par L_2 des propos de L_1 .

L’hétéro-reformulation confirmatrice fait donc intervenir une **co-construction du sens**. Remarquons de surcroît qu’elle permet à L_2 d’enchaîner sur une nouvelle information (“remember we went in there...”). Il semble donc que l’hétéro-reformulation en “indeed” favorise les transitions entre énonciateurs, contribuant ainsi à la **structuration de l’échange**.

2.1.2. Des reformulations argumentatives

La propension de “indeed” à introduire des reformulations paraphrastiques provient de sa double valeur :

- ce marqueur possède, d’une part, une **dimension anaphorique**. Il renvoie en effet à un déjà-posé, qui peut être présent dans le texte-avant (cas des confirmations ou reformulations) mais peut également ne pas faire l’objet d’une première mention (cas des intensifications).

Or cette dimension de renvoi, de rattachement à du déjà-posé est particulièrement compatible avec la reformulation (qui lie une énonciation seconde à une énonciation première).

- d’autre part, la **sur-validation** caractéristique de “indeed” se retrouve dans les reformulations de type paraphrastique (R reprenant le contenu de S).

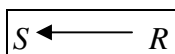
En raison de ces caractéristiques, “indeed” favorise l’identification de reformulations qui, sans ce marqueur, pourraient passer inaperçues.

Ce sont toutefois les contenus des segments qui déterminent l’interprétation, car “indeed” n’est pas, en soi, à même de poser leur équivalence. La construction doit donc faire intervenir des segments présentant un rapport paraphrastique manifeste.

La reformulation introduite par “indeed” prend, en raison de ses valeurs anaphorique et validatrice, une **dimension argumentative**. Cette caractéristique le distingue des introducteurs spécifiques, qui marquent une simple ré-élaboration. Avec “indeed”, la reformulation est en revanche tournée vers la première formulation : elle est énoncée afin de l’appuyer.

Les traits « anaphore » et « validation » sont ainsi exploités par “indeed” d’une façon tout autre que par “so”. On se souvient en effet que “so” introduit des reformulations-continuations, c’est-à-dire orientées vers R et non vers S .

Une reformulation introduite par “indeed” est en revanche orientée vers S , ce qui peut être représenté de la sorte :



- S et R sont des segments présentant des contenus propositionnels équivalents.

- La **flèche orientée vers S** symbolise le fait que R soit énoncé à l’appui de S (dimension argumentative).

Introduite par “indeed”, la reformulation est orientée vers le segment source, à l’appui duquel elle est explicitement énoncée.

2.2. LA DIMENSION CONFIRMATRICE : “YES” ET “OK”

2.2.1. Compatibilité avec la RP

Ces marqueurs permettent l'introduction de différents types de reformulations paraphrastiques.

→ Cas de “yes”

- Le plus souvent, “yes” introduit des hétéro-reformulations :

(231) L_1 : she's really a good girl /

L_2 : oh yes / she's very nice / (conversation- 13-07 2004)

L'équivalence des contenus permet d'interpréter R comme une hétéro-reformulation de S , et “yes” comme son introducteur. Introduit de la sorte, le segment reformulé **renforce l'accord entre les énonciateurs**. Cet effet de sens est notable car l'accord en question ne serait pas traduit si l'on employait un marqueur spécifique de la reformulation. Testons, à titre d'exemple, la substitution par “in other words” :

(231') ?? L_1 : she's really a good girl /

L_2 : in other words / she's very nice /

L'échange paraîtrait curieux¹⁶⁰ car L_2 traduirait simplement les propos de L_1 , sans nécessairement partager ce point de vue. Seul un marqueur de confirmation peut donc convenir pour appuyer les propos du co-énonciateur.

- “Yes” permet également l'introduction d'auto-reformulations :

(232) Myeloski slid his chair away and lit a cigarette. After a few puffs, he said :

“You are privileged, you know.”

“Why ?”

“Because Sverdlovsk is off-limits to foreigners.”

Duncan was very surprised.

“ I didn't know that still went on.”

“Oh yes. It is a closed city. No non-communist has ever visited there. You will be the first.”

(FLOB N0401)

¹⁶⁰ Notre interrogation quant à l'acceptabilité de cet échange est symbolisée par des points d'interrogation au début de l'exemple.

Leurs contenus propositionnels étant équivalents, *R* est interprétable comme une reformulation paraphrastique de *S*, et “yes” comme l’introducteur de cette auto-reformulation (différée).

La structure de l’échange a ici son importance :

- après l’énonciation de *S* (par Myeloski), le co-énonciateur (Duncan) montre qu’il n’est pas convaincu (“I didn’t know that still went on”).
- Myeloski signale alors sa surprise (“oh”), puis confirme le propos litigieux (“yes”) avant de le reformuler.

La reformulation permet donc de **reprenre un contenu qui n’a pas d’emblée fait l’objet d’un accord mutuel**. Cette fois encore, la substitution par un introducteur spécifique (ex : “in other words”) serait incongrue, car elle ne marquerait pas la confirmation du propos litigieux. L’emploi de “yes” permet en revanche de prendre en considération la réaction du co-énonciateur (“yes” porte autant sur “I didn’t know that still went on” que sur *S*). On remarque que la reformulation n’est opérée que dans un second temps (après la confirmation).

→ Cas de “ok”

- Les reformulations introduites par “ok” figurent dans des types d’échanges différents de ceux répertoriés pour “yes”. On remarque qu’il s’agit uniquement d’hétéro-reformulations :

(233) *L*₁ : I’ll tell you something else / if you see by any chance anywhere around cheap geraniums / in pots you know...

*L*₂ : yes /

*L*₁ : I want one / and they’re very difficult to get / I mean if you saw a nice one in / in Highgate or anywhere...I would pay for it

*L*₂ : all right /

*L*₁ : you know and I / actually the flower shop in the village will probably have one / but I don’t know much more / I think sort of three and six is a nice price for a geranium but I’m not sure...

*L*₂ : ok / you know not more then /

(LLC 71 d 1613540B114)

Leurs contenus étant équivalents, *R* est interprétable comme une hétéro-reformulation paraphrastique de *S*, et “ok” comme son introducteur.

Cette reformulation intervient dans un contexte où, tout en ayant énoncé S (exprimant qu'elle ne peut en dire plus), L_1 essaie par la suite d'en dire davantage ("I think sort of three and six..."). L_2 , par sa reformulation, ne retient qu'une partie des propos de L_1 , avec laquelle il marque son accord, et ne prend pas en compte les hypothèses introduites par "I think". La reformulation participe donc d'un **ajustement inter-énonciateurs**.

La substitution par une locution spécifique serait ici possible, mais uniquement avec "in other words" ("in other words, you know not more"). Rappelons que cet introducteur permet d'interpréter les propos d'un premier énonciateur¹⁶¹, sans impliquer d'adhésion à leur contenu.

Parallèlement, il semblerait qu'avec "ok", l'accord concerne moins les contenus que le bon déroulement de l'interaction (glose possible : restons-en à ces propos que vous avez tenus, et ne cherchez pas à en dire davantage). On peut donc parler de **négociation interactionnelle**.

Les reformulations introduites par "yes" et "ok" sont connotées différemment, ce dont témoigne leur impossible substitution dans les exemples ci-dessus. Comment expliquer leurs spécificités ? Nous allons procéder à un examen de l'ensemble de leurs emplois, afin de dégager leurs valeurs.

2.2.2. Divers emplois

→ Cas de "yes"

- "Yes" se rencontre le plus souvent en réponse affirmative :

(234) L_1 : What you felt for the Germans, you now feel for the overwhelming majority of your fellow countrymen ?

L_2 : Yes

(FLOB K04100)

L_1 pose une question fermée : il valide une relation prédicative, tout en demandant confirmation à L_2 . Par la réponse "yes", L_2 confirme alors cette validation. On constate que l'emploi de "ok" serait peu naturel : il ne semble pas convenir en réponse à une question fermée.

¹⁶¹ Voir section 1.1.2. de la reformulation paraphrastique. L'exemple (4) est particulièrement représentatif.

- “Yes” peut également marquer l'accord entre les énonciateurs, lorsque la question posée correspond à une proposition de la part de L_1 :

(235) L_1 : How about sharing a pizza ?

L_2 : Yes. I'll go and buy one.

(FLOB P07142)

Cette fois, la question n'est pas une simple demande de validation d'une relation prédicative : il s'y ajoute une demande d'accord pour effectuer une certaine action (partager une pizza). La question revêt donc une dimension interactionnelle. “Yes” et “ok” sont cette fois interchangeables.

- Dans le cadre d'une intervention (et non plus d'un échange), “yes” peut également marquer une auto-confirmation :

(236) I went out for coffee, yes, for I needed to meet some people.

(FLOB L101178)

L'énonciateur confirme ses propres propos, bien qu'il n'y ait eu aucune remise en question de la part du co-énonciateur. Cette auto-confirmation participe toutefois d'une négociation du sens : on a le sentiment que l'énonciateur anticipe une éventuelle réaction du co-énonciateur. Cette hypothèse se verrait d'ailleurs confirmée par la justification (introduite par “for”) qui suit “yes”.

Cette fois, la substitution de “ok” à “yes” serait impossible. Il semble que “ok” ne puisse figurer que dans des situations d'ajustement interactionnel (et non simplement verbal).

“Yes”, pour sa part, semble marquer l'accord dans tous types de contextes.

- “Yes” peut également introduire des reformulations, lorsque les contenus des segments sont équivalents. Reprenons (232) :

(232) Myeloski slid his chair away and lit a cigarette. After a few puffs, he said :

“You are privileged, you know.”

“Why ? ”

“Because Sverdlovsk is off-limits to foreigners.”

Duncan was very surprised.

“ I didn't know that still went on.”

“Oh yes, It is a closed city. No non-communist has ever visited there. You will be the first.”

(FLOB N0401)

L'identification d'une reformulation paraphrastique est ici possible en raison de l'équivalence des contenus. "Yes", pour sa part, n'est pas à même de marquer cette équivalence. Il signale néanmoins un accord avec le contenu précédent (d'où sa compatibilité avec la reformulation). En ce cas, "ok" ne pourrait pas être employé car la négociation concerne le sens, et non la gestion de l'interaction.

→ Cas de "ok"

- "Ok" peut introduire une demande de confirmation, suite à un ordre :

(237) You have to solve it. But however you do that, don't involve me, ok ?

(FLOB L13145)

"Ok" peut être compris comme une demande de confirmation particulière : l'énonciateur demande au co-énonciateur de confirmer la bonne réception de l'ordre ("don't involve me") qui vient de lui être donné. L'énoncé présente donc une forte valeur interactionnelle.

- On retrouve une dimension interactionnelle lorsque "ok" est employé en réponse à une question :

(238) "Thanks"

"For what ?" asked Miranda

"For trusting me"

"Trusting you ?"

"What on earth makes you think I trust you, Harry ?"

Harry sighed

"Ok, for staying on the story."

(FLOB N07145)

Dans cet échange, Harry remercie Miranda, et cette dernière en demande la raison. Elle remet toutefois en cause la réponse de Harry ("For trusting me") si bien que ce dernier lui fournit une autre raison ("for staying on the story"), qu'il introduit par "ok".

Ce marqueur signale que Harry a pris en compte le point de vue de Miranda avant de produire son dernier énoncé. L'ajustement inter-énonciateurs concerne ici le déroulement de l'interaction : Harry concède une nouvelle formulation à sa co-énonciatrice.

- Enfin, rappelons que "ok" est également compatible avec les hétéro-reformulations (cf. 233). En ce cas, son emploi se caractérise également par une négociation de l'interaction.

Bilan

effet de sens	“yes”	“ok”
réponse à une question fermée	oui	non
accord entre énonciateurs	oui	oui
auto-confirmation	oui	non
auto-reformulation	oui	non
hétéro-reformulation	oui	oui
demandes de confirmation	non	oui, si dimension interactionnelle

24- Comparaison des effets de sens des marqueurs “yes” et “ok”

L’examen de ces emplois permet de mieux comprendre les valeurs de ces marqueurs.

2.2.3. Eléments favorisant la RP

Les valeurs de “yes” et “ok” ne sont que partiellement communes :

- “yes” marque la validation d’une relation prédicative. Il intéresse donc la **négociation du sens**.
- “ok” marque également la validation d’une relation prédicative, mais seulement dans les contextes où la **négociation de l’interaction** est en jeu.

Les deux marqueurs se prêtent à l’introduction de reformulations, en raison de leur trait « validation ». Ils sont, en ce sens, compatibles avec les reformulations paraphrastiques (caractérisées par la reprise d’un contenu).

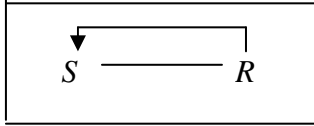
Leurs valeurs étant distinctes, “yes” et “ok” introduisent des reformulations de types différents :

- “yes” se prête à l’auto- comme à l’hétéro-reformulation,
- “ok” ne peut introduire que des hétéro-reformulations.

Toutes sont néanmoins des reformulations confirmatrices. Elles diffèrent ainsi des ré-élaborations introduites par des locutions spécifiques (tels que “in other words”, “that is” ou “that is to say”), qui signalent une équivalence entre les contenus, mais ne marquent pas l’accord entre les énonciateurs.

Ces reformulations peuvent recevoir les représentations suivantes :

- Reformulation introduite par “yes”



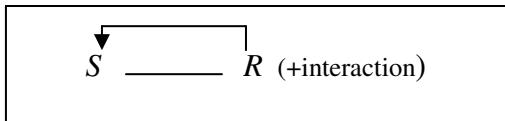
- *S* et *R* sont des segments présentant des contenus propositionnels équivalents.

- Le **trait horizontal** signale le lien marqué par “yes”.

- La **flèche retour** signale que l'énonciation de *R* confirme celle de *S*. On remarque que cette flèche retour est différente de celle employée pour “indeed”(cf. section précédente). En effet, *R* présente ici un statut équivalent à celui de *S*. Avec “indeed”, en revanche, *R* était donné comme justifiant *S*.

Introduite par “yes”, une reformulation permet de confirmer le contenu du segment source, vers lequel elle est orientée.

- Reformulation introduite par “ok”



(**+interaction**) signifie qu'avec “ok”, c'est la négociation de l'interaction qui est en jeu.

Introduite par “ok”, une reformulation est également confirmatrice. Cependant, la confirmation concerne moins les contenus informationnels que la gestion de l'interaction.

2.3. LA JUSTESSE EN QUESTION : “REALLY”, “EXACTLY”, “ABSOLUTELY”

2.3.1. Emplois classiques et reformulateurs

“Really”, “exactly” et “absolutely” sont trois adverbes, c’est-à-dire qu’ils permettent de moduler une notion. Quels types de modulations opèrent-ils ? Avant d’examiner des exemples, rappelons leur étymologie, car elle semble éclairante :

- “Really” est formé de “real” et “ly”. On sait que le suffixe “ly” signifie “in a (adj) manner”. Quant à “real”, il exprimait au XIV^e siècle une adéquation à la réalité. Depuis le XV^e siècle, il désigne quelque chose d’authentique.

Avec “really”, on se situe par conséquent à l’**intérieur du domaine notionnel**. On a affaire à une occurrence conforme, tout en étant quelconque : selon M. Schuwer, ses propriétés sont qualitativement représentatives, ni plus ni moins.¹⁶²

- “Exactly” est formé de l’adjectif “exact” et du suffixe “ly”. L’adjectif “exact” fut, au XVI^e siècle, emprunté au latin *exactus* (“highly perfected or precise”).¹⁶³

Avec cet adverbe, on se situe cette fois dans le **centre attracteur du domaine notionnel**. L’occurrence est perçue comme possédant l’intégralité des propriétés caractéristiques de l’intérieur du domaine, c’est-à-dire qu’elle est un représentant par excellence de la classe et possède ainsi le caractère « haut degré ».

- “Absolutely” comporte pour sa part l’adjectif “absolute” qui, depuis le XIV^e siècle, signifie “free from defect, complete, perfect”.

Il semble donc que l’on se situe, cette fois encore, dans le **centre attracteur** du domaine notionnel.

Comment s’emploient ces adverbes ?

¹⁶²Schuwer M., « Remarques sur l’adjectif épithète simple en anglais général et en anglais de spécialité », *L’anglais de spécialité en France*, 2001, p. 60.

¹⁶³ *Chambers Dictionary of Etymology*, p. 350.

→ Lorsqu'ils portent sur un élément de la phrase, ils modifient une notion simple, si bien que l'interprétation d'une reformulation est totalement exclue.

- C'est le cas de "really" :

(239) Tonight could have been something really good.

(FLOB P06158)

Grâce à "really", l'énonciateur signale que l'adjectif employé ("good") est celui qui convient : il correspond tout à fait à la réalité ou, du moins, avec ce qu'elle aurait pu être ("could have been...").

- "Exactly" se caractérise par le même type d'emploi :

(240) So perfect was the match that the two men would answer in exactly the same way.

(FLOB G6393)

"Exactly" porte ici sur l'adjectif "same" : c'est donc la notion de similitude qui se trouve modulée. L'énonciateur la présente comme correspondant exactement à la réalité décrite.

- "Absolutely" peut, enfin, jouer un rôle similaire :

(241) Compromises, even dreadful, are an absolutely inescapable part of peace-time politics.

(FLOB B02186)

La notion d'inévitable ("inescapable") est employée de façon absolue : on ne pourrait faire appel à une notion plus adéquate.

→ Chacun de ces trois adverbes peut également porter, non plus sur un élément de la phrase, mais sur l'ensemble de l'énoncé. Il dit à quel point l'énoncé correspond au vouloir-dire de l'énonciateur, jouant ainsi le rôle d'adverbe d'énonciation. Souvent, dans cet emploi, l'adverbe relie deux segments, le second argumentant en faveur du premier. Un tel schéma semble compatible avec l'interprétation de reformulations, ce que nous allons vérifier.

- C'est le cas lors de l'emploi de "really" :

(242) I wanted to tell her how beautiful she was, how beautiful she had always been, how secretly proud of her I felt - and not only of her beauty; of her intelligence too. Really, she is very witty.

(FLOB K2884)

"Really" figure en position détachée (il est séparé de *R* par une virgule) et pourrait être déplacé (à la fin de *R*), c'est-à-dire qu'il joue le rôle d'adverbe d'énonciation. Il effectue en outre le rattachement de *R* à *S*.

Les contenus étant équivalents, “really” peut être interprété comme l’introducteur d’une **auto-reformulation paraphrastique**. Il confirme le segment précédent, et pourrait être paraphrasé par “indeed”. La validation qu’il opère favorise l’identification de cette reformulation.

On remarque que la substitution par un introducteur spécifique (“in other words”, “that is” ou “that is to say”) ferait perdre la valeur de confirmation emphatique de cet exemple.

“Really” peut également introduire des **reformulations différées** :

(243) L_1 : So let’s get to the point. What do you want to film and why ? The white ballroom ?

L_2 : Impossible.

L_1 : Exterior shots ?

L_2 : A possibility.

L_1 : Really, you must let me know what the film is about.

(FLOB N29 86)

“Really” relie S et R , en dépit de leur éloignement. Un lien de ré-élaboration peut en outre être perçu car ces segments possèdent des contenus équivalents.

Cette reformulation différée permet de structurer l’échange : L_1 revient sur ce qui, pour lui, a motivé la conversation. Le segment introduit par “really” clôt en effet une série de questions fermées n’ayant pas suscité de réponse éclairante, et permet de ré-itérer la première question, sous la forme d’une requête (“you must let me know”).

Un introducteur spécifique de la reformulation serait ici totalement incongru, car il ne permettrait pas d’exprimer l’insistance de L_1 lors de la reprise de sa question initiale. On se souvient d’autre part que les introducteurs spécifiques sont difficilement compatibles avec les reformulations différées.

- L’interprétation d’une reformulation est-elle également possible avec “exactly”?

(13) L_1 : Consumers, that’s what we are. And they use the whole sham of our so-called individualism to make it easier to manipulate us. Buy what they want us to buy, live the way they want us to live. We have to learn how to live collectively again : it is the only hope we’ve got.

L_2 : Exactly. Collective Security.

(FLOB R02 212)

“Exactly” figure en position détachée : il est séparé du segment *R* (“Collective Security”) par un point, et ne porte pas directement sur ce contenu. Il porte en revanche sur le segment précédent (*S*), auquel il rattache le suivant (*R*).

“Exactly” signale la correspondance en tous points avec ce qui a été dit. Il est employé de façon métadiscursive, et pourrait être paraphrasé par “I agree with you”.

De fait, *R* exprime la même information que *S* : dans cette situation de discours, leurs contenus sont équivalents. Le segment *R* peut donc être considéré comme une reformulation de *S*. Son contenu vient renforcer l’accord exprimé par l’adverbe. “Exactly” est, pour sa part, interprétable comme introducteur de cette **hétéro- reformulation paraphrastique**.

Dans cet exemple, un introducteur spécifique ne permettrait pas de marquer l’accord (emphatique, de surcroît) entre les énonciateurs : il marquerait uniquement l’équivalence des contenus.

- Remarquons que l’adverbe “*precisely*” (qui, dans certains contextes, est synonyme de “*exactly*”¹⁶⁴) ne peut pas, en revanche, jouer le rôle d’introducteur de reformulation paraphrastique. Lorsqu’il est employé pour retravailler un énoncé, il ne marque pas l’équivalence des segments qui l’encadrent, mais la plus grande précision du second :

(244) I have often wondered if a colonial childhood multiplies this general effect. Precisely, I wanted to know if what I felt was something unique (...)

(BBC Radio 4. July, 15, 2004)

Contrairement aux marqueurs précédents, “*precisely*” n’introduit pas un segment confirmant le premier, mais reconsidérant son contenu, sous l’angle d’une plus grande précision : *R* opère donc la mise à l’écart de *S*. De fait, “*precisely*” est interprétable en tant qu’introducteur de reformulation non paraphrastique.

- Dans le cas de “*absolutely*”, on observe un fonctionnement mixte. L’interprétation n’est pas nécessairement celle d’une reformulation :

(245) *L*₁ : I’ve never met her

*L*₂ : You serious ?

*L*₁ : Absolutely, I’ve never been to Birmingham.

(FLOB N07164)

¹⁶⁴ Cette synonymie s’observe, par exemple, dans : “It is precisely /exactly what I think”

On pourrait s'étonner de ce que "absolutely" figure en position détachée, alors qu'il n'introduit pas une reformulation ("I've never been to Birmingham" est donné comme la justification de "I've never met her", et non comme son équivalent).

Cette position détachée s'explique par la structure dans laquelle il figure : "absolutely" est donné en réponse à une question ("You serious ?"). Il module ainsi la relation prédicative correspondant à cette question (<I - be serious>), et non celle du segment qui suit (<I - never be to Birmingham>). De telles structures ne doivent donc pas être confondues avec les cas de reformulations.

Dans d'autres cas, d'apparence similaire, l'interprétation d'une reformulation est en revanche possible :

(246) L_1 : She was wearing an engagement ring when they kissed. And a wedding ring when they made love.

I think it was so wonderful, don't you ?

L_2 : Absolutely, it's just divine.

(FLOB K1993)

Cette fois, "absolutely" vient en réponse à un question-tag ("don't you ?"), et valide la relation prédicative correspondante (<I - do>). En première analyse, il marquerait donc une simple confirmation.

Mais "absolutely" peut également être compris comme reliant les segments qui l'encadrent. Puisque les contenus de ces segments sont, en outre, globalement équivalents, il peut même être considéré comme l'introducteur d'une **hétéro-reformulation paraphrastique**.

Cet exemple témoigne de ce que la confirmation et l'introduction de reformulations paraphrastiques sont étroitement liées.

2.3.2. Des reformulations confirmatrices

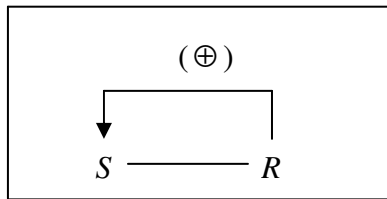
Comme ils confirment la validation d'une relation prédicative, "exactly", "really" et "absolutely" présentent une grande compatibilité avec les reformulations paraphrastiques.

- Avec "exactly" et "absolutely", la reformulation intéresse la **négociation du sens** : on exprime son accord avec les propos du co-énonciateur, en soulignant l'exactitude ou le caractère absolu de ses propos.

- Avec “really”, en revanche, ce sont systématiquement **ses propres énoncés que l’on confirme**, en les présentant comme coïncidant avec la réalité.

Quel que soit l’introducteur, ces reformulations soulignent la **justesse de la première formulation**. “Exactly” et “absolutely” se distinguent en outre de “really” par leur caractère plus emphatique (renvoi au centre attracteur de la notion).

Elles peuvent être représentées de la façon suivante :



- S et R sont des syntagmes présentant des contenus propositionnels équivalents.
- **Le trait horizontal** désigne le lien entre les segments.
- **La flèche retour** désigne le rapport confirmatif existant entre S et R .
- \oplus représente le caractère emphatique de la confirmation (dans les cas de “exactly” et “absolutely” uniquement).

Avec “exactly”, “absolutely”, et “really” la reformulation est confirmatrice (c’est-à-dire orientée vers le segment source) et elle est en outre emphatique dans les deux premiers cas.

2.4. BILAN

marqueur	<u>auto-reformulations</u>	<u>hétéro-reformulations</u>	<u>reformulations différées</u>	<u>interprétation de la reformulation</u>
<i>indeed</i>	oui	oui	non	argumentation en faveur du contenu propositionnel de la première formulation
<i>yes</i>	oui	oui	non	confirmation de la première formulation.
<i>ok</i>	non	oui	non	L'emploi de "ok" signale en outre une négociation sur le plan de l'interaction
<i>exactly</i>	non	oui	non	confirmation (éventuellement emphatique) de la première formulation
<i>really</i>	oui	non	oui	
<i>absolutely</i>	non	oui	non	

25- Types de reformulations lors de l'emploi de six marqueurs non spécifiques de la RP

A l'exception de "really", ces marqueurs permettent l'introduction d'hétéro-reformulations. Or ils sont tous porteurs d'un trait « validation ». Il semble donc qu'il s'agisse là d'un trait fondamentalement compatible avec les hétéro-reformulations paraphrastiques.

Quant aux reformulations différées, elles sont encore une fois faiblement représentées, ce qui peut s'expliquer par le surplus de travail interprétatif qu'exige leur identification.

3. REMARQUES SUR LA COMPATIBILITÉ DES MARQUEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA RP AVEC LE DISCOURS ORAL

Hormis le cas de “or”, l’emploi d’introducteurs non spécifiques (dans le domaine de la reformulation paraphrastique) est largement plus répandu à l’oral qu’à l’écrit. Deux hypothèses peuvent être formulées afin d’expliquer ce phénomène :

-Tout d’abord, il semble que l’emploi d’un introducteur spécifique exige de l’énonciateur qu’il planifie davantage son discours (en raison même de sa spécificité). Le marqueur non spécifique, étant polyvalent, nécessiterait moins d’anticipation. Il serait particulièrement utile lorsqu’une formulation acceptable n’a pas encore traversé l’esprit du locuteur.

- D’autre part, bon nombre de marqueurs ou locutions parmi ceux qui viennent d’être recensés possèdent une dimension phatique (notamment “you know”, “you see”, “well”, “yes”, “okay”). Ainsi, à l’oral, l’essentiel résiderait moins dans une bonne formulation de ses idées que dans une bonne compréhension mutuelle. Ceci expliquerait les fréquents appels de l’énonciateur au co-énonciateur, destinés à ce que ce dernier prenne part aux processus de construction énonciative.

CHAPITRE III. L'ABSENCE D'INTRODUCTEUR

Certaines constructions discursives sont interprétables en tant que RP, alors qu'elles ne font intervenir aucun indice linguistique de cette opération. Quels sont donc les schémas concernés, et quelles sont les composantes favorisant l'identification d'une reformulation ?

1. LA PARAPHRASE

La paraphrase a été définie (cf. 1^{re} partie, ch III, 1.1.) comme la relation existant entre deux segments présentant simultanément :

- une altérité formelle,
- une équivalence des contenus propositionnels,
- l'absence de tout introducteur.

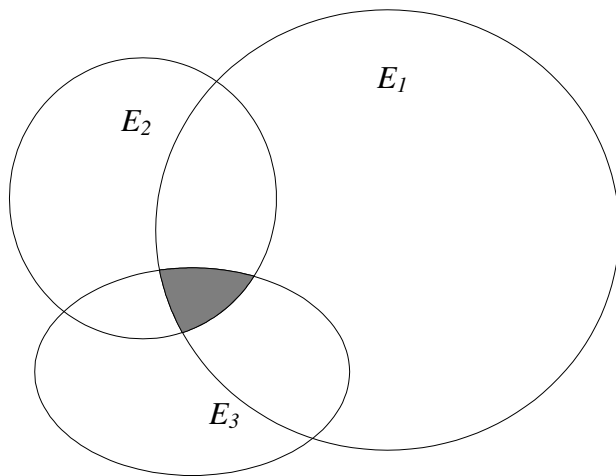
Elle peut être illustrée à nouveau par :

(23) I want to rest. I want to breathe quietly again.

(T. Williams - A streetcar Named Desire)

En ce cas, comment décèle-t-on l'équivalence des contenus ?

→ C. Fuchs envisage tout d'abord une famille de paraphrases comme un ensemble de phrases partageant un même « noyau de sens ». A ce noyau commun, viendraient se greffer des variations de sens mineures. Une telle conception peut être symbolisée comme suit¹⁶⁵:



26- Schématisation possible d'une famille paraphrastique : l'invariant sémantique

Les ellipses représentent ici des énoncés. Leur intersection grisée symbolise une famille paraphrastique.

¹⁶⁵Ce schéma est emprunté à Fuchs C., *op. cit.*, p. 131. Nous ajoutons les étiquettes E₁, E₂ et E₃.

Cette schématisation montre la chose suivante : si un énoncé E_1 entre dans un rapport de paraphrase avec E_2 , et si E_2 présente lui-même un rapport paraphrastique avec E_3 , alors E_1 et E_3 ont nécessairement un noyau de sens commun.

Une telle conception est-elle satisfaisante ?

Elle implique une relation de parenté intrinsèque entre formulations, si bien que **la signification d'un énoncé serait une donnée stable**. Or ceci est en contradiction avec le fait qu'une même phrase peut recevoir différentes interprétations selon le contexte. C'est par exemple le cas en (23). Reprenons la seconde phrase de cet exemple :

(23) I want to breathe quietly again.

Elle est peut être considérée comme une paraphrase de :

(23') I want to breathe correctly again.

Dans l'énoncé d'origine, c'est toutefois un équivalent de :

(23'') I want to rest.

Or (23') et (23'') appartiennent à des familles paraphrastiques disjointes, car l'une correspond à une interprétation littérale, et l'autre à une interprétation métaphorique. Ces interprétations n'étant pas équivalentes, le postulat d'un noyau sémantique commun semble ainsi mis à mal.

→ Dès lors, la représentation d'une relation de paraphrase semble devoir prendre en compte certains paramètres tendant à la **rendre plus dynamique**. Rappelons en effet qu'un énoncé ne possède pas une signification intrinsèque, mais s'interprète en discours.

L'interprétation consiste toujours à lever des indéterminations, en fonction :

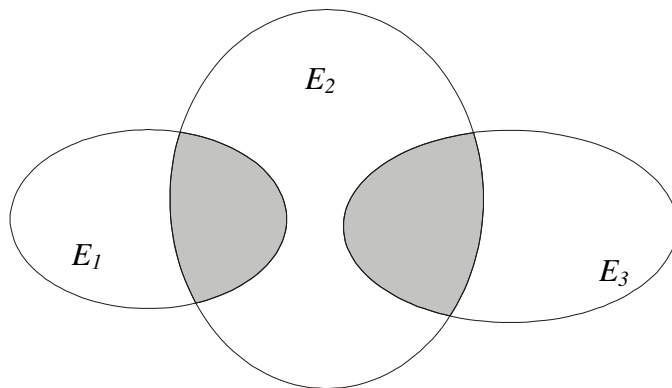
- des interactions existant entre les éléments constitutifs de l'énoncé,
- du co(n)texte de cet énoncé,
- de connaissances extralinguistiques des énonciateurs.

Il semble alors préférable de considérer que des segments paraphrastiques sont reliés par « des relations sémantiques locales, de type associatif, construites par le jeu de l'interprétation ».¹⁶⁶

¹⁶⁶ Fuchs C., *op.cit.*, p. 131. L'auteur emprunte elle-même cette schématisation à Kleiber G., *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF, 1990, p. 160.

L'identification d'une relation de paraphrase serait donc un phénomène momentané (dépendant des conditions de production de l'énoncé) et instable (le jugement de paraphrase pouvant différer d'un locuteur à un autre).

Selon une telle conception, une famille paraphrastique peut être représentée comme suit¹⁶⁷ :



27- Schématisme retenue d'une famille paraphrastique : « un air de famille »

Les ellipses représentent, ici encore, des énoncés. Les parties grisées symbolisent des relations paraphrastiques.

Cette schématisation ne fait intervenir aucun noyau sémantique commun. Ceci montre que les relations de paraphrases ne peuvent s'appliquer à des énoncés que si on les considère deux à deux, et de façon contextuelle : ainsi, un énoncé E_1 peut, dans une certaine situation d'énonciation, présenter une relation d'équivalence avec un énoncé E_2 qui lui-même, dans une autre situation d'énonciation, présentera une équivalence avec E_3 . En revanche, il n'existe pas nécessairement de lien entre E_1 et E_3 .

La relation d'équivalence caractéristique de la paraphrase ayant été définie, ce sont maintenant des cas de micro-équivalence qui vont être examinés.

¹⁶⁷ Fuchs C. *op.cit.*, p. 131. Cette fois encore, nous ajoutons les désignations E_1 , E_2 et E_3 .

2. LES GROUPES NOMINAUX APPOSÉS

L'apposition peut se définir comme une structure comportant deux GN¹⁶⁸ dont l'un, GN2, a pour fonction discursive de déterminer le premier. GN2 ne peut donc pas être considéré comme indépendant, bien qu'aucun marqueur n'explique le lien entre GN1 et GN2. Selon F. Neveu, l'apposition est « la relation de dépendance [...] unilatérale d'un segment (le segment détaché) à l'égard de l'autre (le segment support) ». ¹⁶⁹

Chacun - et notamment F. Neveu - s'accorde en outre pour définir l'apposition comme une prédication seconde, c'est-à-dire « soumise à une prédication de rang supérieur » (prédication première).

Précisons que le nom-tête de GN2, peut, ou non, différer lexicalement du nom-tête de GN1.

Certains cas de groupes nominaux apposés sont **interprétables comme des reformulations** :

(247) "Baby, I'll go to the checkroom and pick up my wrap and I'll drive you out to the airport. They've got an air taxi out there, a whirly bird taxi, a helicopter [...] that'll hop you to New Orleans in fifteen minutes." ¹⁷⁰

(T. Williams – Sweet Bird of Youth)

Les trois GN réfèrent à un même objet extralinguistique ("a helicopter") tout en l'évoquant différemment, si bien que l'identification d'une ré-élaboration va de soi.

On retrouve le même cas en (248), avec cette fois deux GN :

(248) Leaving the army cost him more than he thought he had it in him to suffer; it was a day of emptiness and darkness, a day of desolation.

(cité par Lapaire J.R et Rotgé W., p.103)

GN2 répète un nom ("day") déjà présent en GN1. D'autre part, les deux complémentations de ce nom ("of emptiness and darkness" et "of desolation") présentent les mêmes connotations négatives. Les contenus de ces segments peuvent donc être compris comme équivalents, c'est-à-dire que GN2 est interprétable comme une reformulation de GN1.

¹⁶⁸ GN désigne ici un groupe nominal.

¹⁶⁹ Neveu F. *Etudes sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de J.P.Sartre*, Paris, Bibliothèque de grammaire et de linguistique, H. Champion, 1998, p. 67.

¹⁷⁰ Le GN souligné d'un trait simple correspond à GN1, le GN souligné d'un trait épais correspond à GN2, et celui qui est souligné d'un trait double à GN3.

Contrairement à ces deux exemples, qui peuvent être qualifiés de reformulations paraphrastiques, **d'autres cas d'apposition ne permettent pas cette interprétation :**

(249) The silence became full of sound : noises you couldn't put a name to –a crack, a creak, a rustle, something like a cough and a whisper.

(cité par Lapaire J.R et Rotgé W., p.101)

Ici, on n'a pas affaire à une RP, mais à l'évocation successive de différents référents, sous forme de liste.

Examinons également :

(250) No, by God, it is false! It wasn't a minuet that was stepped; it was a prison – a prison full of screaming hysterics.

(Ford Madox Ford- The Good Soldier)

GN2 est cette fois interprétable comme un simple commentaire, et non comme une reformulation, car il apporte des informations supplémentaires.

Quelles sont donc les conditions favorisant la lecture d'une reformulation ?

- Il est, tout d'abord, nécessaire que GN1 et GN2 renvoient au même référent extralinguistique.

Certains cas de figure bloquent cette co-référence, comme, par exemple :

- la présence d'un nom au pluriel précédant l'association [GN1, GN2] et permettant de les regrouper (soit qu'il les annonce, soit qu'il les suive) dans une formulation plus générique.

Reprenons (249) :

(249) The silence became full of sound : noises you couldn't put a name to –a crack, a creak, a rustle, something like a cough and a whisper.

La présence d'un pluriel ("noises") précédant les trois GN apposés permet de les comprendre comme référant à trois sous-catégories d'une même classe (celle des bruits). Dans ce type de constructions, GN1, GN2 et GN3 renvoient systématiquement à des référents différents.

- la présence de la conjonction "and", suite à l'apposition de deux groupes nominaux :

(251) the jobs men have/ the jobs women have and the jobs some children have/ those are completely different things.

(conversation- 14- 12- 2003)

Comme “and” relie GN2 à un troisième GN, l’apposition se lit ici comme une coordination implicite de GN1 et GN2. Sachant que “and” relie nécessairement des éléments distincts, GN1 et GN2 renvoient donc à des référents différents. Autrement dit, il ne peut s’agir d’une RP (définie par l’équivalence des contenus).

- Pour que l’identification d’une reformulation paraphrastique soit possible, il est également nécessaire que GN1 et GN2 relèvent de la même opération de détermination.

Si ce n’est pas le cas, un travail second, non sur la formulation, mais sur le référent lui-même, est alors opéré :

(252) He watched the play – a witty highbrow farce- distractedly, feeling stupid, distracted and hungry.

(cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., p.102)

Cette fois, GN1 et GN2 renvoient au même référent (une pièce de théâtre, qui se trouve être une farce). Leur différence tient à ce que GN1 renvoie à une occurrence déterminée (“the”), tandis que GN2 opère une extraction (“a”) sur une autre notion, ce qui permet de détacher deux caractéristiques de GN1. Une ré-écriture analytique est donc menée, ré-écriture impliquant un net apport d’informations. Cette opération se distingue de la reformulation paraphrastique, qui est supposée ne pas apporter d’information supplémentaire.¹⁷¹

- Dans les cas où le même N¹⁷² figure en GN1 et GN2, il est, d’autre part, nécessaire que GN1 et GN2 :

• **présentent une expansion de N.** En effet, dans une structure de type [*dét N, dét N*], avec le même N, on aurait affaire à un simple cas de répétition de N.

• **présentent la même structure**, c’est-à-dire que l’on doit avoir [*dét N exp, dét N exp*], et non [*dét N, dét N exp*]. GN1 et GN2 ne doivent donc pas présenter de dissymétrie.

Dans les cas de dissymétrie, la seule interprétation possible est celle d’une répétition fonctionnelle du nom-tête : il est répété afin de pouvoir être rattaché à son expansion. Ainsi :

(253) “I think you will like your work” he continued dreamily. “You will find that my school is built upon an ideal – an ideal of service and fellowship.”

(cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., p.103)

GN1 évoque une occurrence quelconque de la notion “ideal” (il y a extraction d’une occurrence parmi d’autres), puis en GN2, des caractéristiques nouvelles sont adjointes à cette

¹⁷¹ Dans certains cas, les reformulations apportent toutefois des informations nouvelles. L’interprétation d’une reformulation est alors due à la présence d’un introducteur spécifique, qui marque une équivalence entre les segments.

¹⁷² Par N, on désigne un nom commun, par « dét », un déterminant, et par « exp » une expansion du nom.

même occurrence, et permettent de la préciser (elle n'est plus quelconque). Cette fois encore, on a donc affaire à un net apport d'informations. Cet énoncé ne peut donc pas être interprété comme une RP.

Ce schéma contraste avec la manipulation suivante :

(253') "I think you will like your work" he continued dreamily. "You will find that my school is built upon an ideal of dedication– an ideal of service and fellowship."

Ici, GN1 n'est plus une occurrence quelconque, car le N-tête est déterminé par un complément du nom. GN1 et GN2 sont par conséquent symétriques. Cette symétrie permet l'interprétation d'une reformulation, alors qu'elle était impossible dans l'énoncé original (en 253).

- Une relation d'équivalence doit enfin caractériser les contenus propositionnels de GN1 et GN2 (et éventuellement GN3). Ainsi :

(254) the world we know / the world we live in/ the world that surrounds us is likely to change into a science fiction world if we don't react /

(conversation, rec on Jan, 22, 2004)

GN2 et GN3 ne construisent pas de nouveaux référents mais permettent la re-nomination d'un seul et même référent : celui qui a été mis en place par GN1. L'équivalence que l'on peut percevoir fait donc tendre l'interprétation vers la construction, par touches successives, de ce référent. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour l'identification d'une RP.

Dans cet exemple, un facteur supplémentaire favorise la lecture de la RP : la répétition du même N dans les trois GN. Les expansions, prenant appui sur ce même N-tête, présentent ainsi un parallélisme formel qui renforce le lien entre les trois formulations.

Bilan :

Certains cas de GN apposés peuvent être interprétés comme des reformulations. En l'absence d'introducteur, l'identification repose essentiellement sur les contenus et sur la composition des segments (qui doivent correspondre au schéma [*dét N exp, dét N exp*] avec un déterminant identique). En l'absence d'introducteur explicite, l'identification d'une RP n'est pas toujours incontestable. Elle le devient en revanche en cas de forte parenté entre les contenus, doublée d'un parallélisme formel.

CONCLUSION : LES DIVERS ASPECTS DE LA REFORMULATION
PARAPHRASTIQUE

L'étude de divers cas de RP a mis en évidence les caractéristiques générales de cette catégorie d'opérations :

→ Rattachement de R à S

La reformulation paraphrastique n'implique pas un type de rattachement prédéfini :

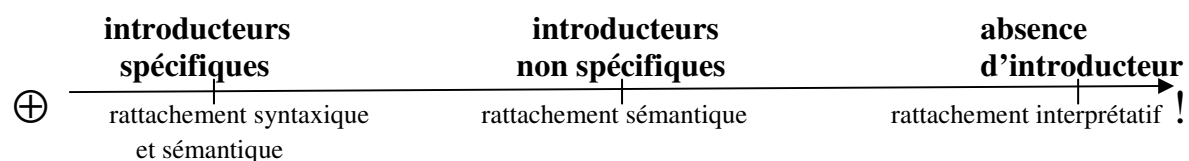
- lorsque la reformulation est introduite par une locution spécifique (ex : "in other words", ou "that is to say"), R est explicitement rattaché à S dans un rapport proche de la coordination.

- lorsque la reformulation est introduite par un marqueur non spécifique (ex : "you know", "so", "well"), R n'est pas syntaxiquement rattaché à S.

La notion de lien est toutefois suggérée par ces marqueurs non spécifiques, car ils possèdent tous une valeur anaphorique. Ils suggèrent ainsi une dépendance au texte -avant.

- lorsque la reformulation se passe d'introducteur, S et R ne sont pas rattachés syntaxiquement, ni sémantiquement, mais le sont sur le plan interprétatif.

On obtient donc la schématisation suivante :



28- Rattachement de R à S, selon le type d'introducteur

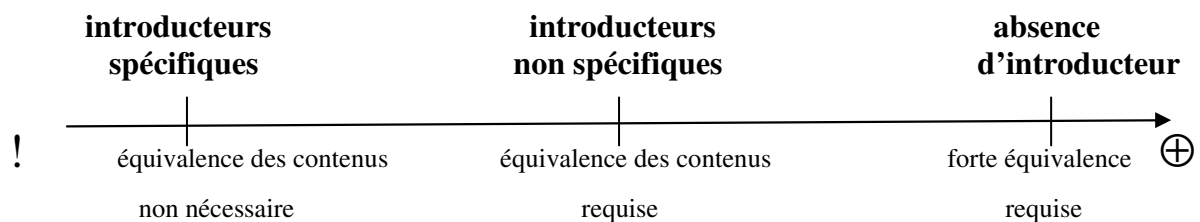
→ Equivalence de S et R

L'identification d'une RP implique la lecture d'une équivalence entre les contenus de S et R. Cette équivalence peut être obtenue de trois manières différentes :

- dans les cas d'emploi d'un introducteur spécifique, l'équivalence est (im)posée par l'introducteur lui-même. En conséquence, il n'est pas nécessaire que les contenus de S et R se caractérisent eux-mêmes par une équivalence.

- dans les cas d'emploi d'un introducteur non spécifique, le marqueur n'établit jamais l'équivalence des contenus, mais permet néanmoins de les présenter comme étant liés l'un à l'autre (cf. ch II, illustrant la variété de ces liens). Il est alors nécessaire que les contenus de *S* et *R* présentent par eux-mêmes une équivalence, afin que le co-énonciateur puisse identifier une RP.
- en l'absence d'introducteur, les contenus de *S* et de *R* doivent présenter par eux-mêmes une forte équivalence pour qu'une paraphrase puisse être identifiée.

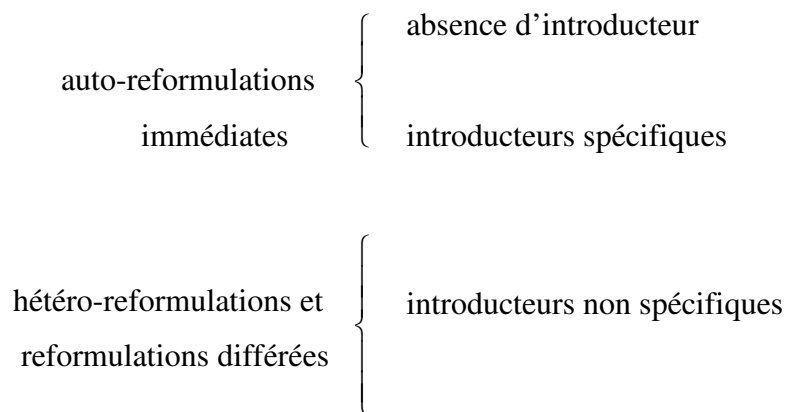
On obtient donc la schématisation suivante :



29 – Rapports entre les contenus, selon le type d'introducteur

→ Contextes d'emploi

On obtient fréquemment les correspondances suivantes :



30- Correspondances entre types d'introducteurs et modes de reformulation

En raison de la variété des indices linguistiques et constructions discursives qui lui sont associés, le champ des reformulations paraphrastiques est vaste, ce qui permet à l'énonciateur d'en varier les nuances selon le contexte.

Troisième partie

La reformulation à caractère non paraphrastique

La reformulation à caractère non paraphrastique (RNP) constitue un second type de reformulation. Elle a, provisoirement, été définie ainsi :

- les contenus propositionnels de *S* et *R* (segments source et reformulé) sont différents, tout en étant liés,
- l'énonciation de *R* entraîne une mise à l'écart d'un aspect de *S*. Corrélativement, *R* est donné à retenir plutôt que *S*.

Une RNP consiste, autrement dit, en la ré-élaboration du contenu propositionnel d'un premier segment.

La RNP va être envisagée sous l'angle :

- des constructions discursives qui lui sont associées

On traitera en premier lieu de l'absence d'introducteur. Ce chapitre se situera dans la continuité directe de la deuxième partie (étude de la RP) car certaines constructions permettent l'expression de la RP comme celle de la RNP.

Les introducteurs non spécifiques de la RNP seront examinés au chapitre II.

- de ses indices linguistiques

L'étude des introducteurs signalant explicitement une ré-élaboration fera l'objet du chapitre III. La question des expressions métalangagières associées à la RNP sera également abordée.

CHAPITRE I. L'ABSENCE D'INTRODUCTEUR

Certaines constructions sont interprétables comme des reformulations non paraphrastiques (RNP), sans qu'aucun introducteur n'annonce cette ré-élaboration. Quels sont les éléments favorisant l'interprétation ?

1. LES GROUPES NOMINAUX APPOSÉS

La deuxième partie de cette étude a montré que certains schémas appositifs permettent l'expression de reformulations paraphrastiques (RP). Il s'agit toujours de schémas présentant le même déterminant dans le segment principal et dans le segment apposé. Rappelons brièvement les **types de constructions interprétables comme des RP**, afin de mieux délimiter par la suite les RNP :

- [*dét N1 exp₁, dét N2 exp₂*], N1 exp₁ et N2 exp₂ étant équivalents.¹⁷³

(255) I was perfectly aware of a slight hesitation – a quick sharp motion in Mrs. Ashburnham [...]

(Ford Madox Ford- The Good Soldier)

GN1 et GN2 renvoient globalement au même référent, bien que leurs formes diffèrent. L'apposition s'interprète donc comme une RP.

- [*dét N1 exp₁, dét N1 exp₂*].

(256) He loves novels of a sentimental type, novels which make him cry.

(conversation- 27-02-2004)

Le N employé en GN1 ("novels") est repris en GN2, tandis que les caractérisations diffèrent. Elles véhiculent toutefois globalement la même information (GN2 proposant une définition de GN1). Dès lors, on comprend les deux occurrences de "novels" comme étant coréférentielles, et la construction est, elle aussi, interprétable en tant que RP.

Une fois ces constructions délimitées, il reste de **nombreux schémas d'apposition** :

1- les cas de changement de déterminant et de N

(257) he gave me the book / a detective story he had read when he was in Paris /

(conversation- 20-05-2005)

¹⁷³ N1 réfère au nom tête du premier segment, et N2 à celui du second ; exp désigne une expansion du nom, et GN un groupe nominal.

Lors du passage de GN1 à GN2, les repérages énonciatifs diffèrent en raison d'un changement de déterminant ("the" → "a"). D'autre part, GN2 ("a detective story") apporte plus d'informations que GN1 ("book"). Cette construction ne peut donc pas être interprétée en tant que RP (la RP se caractérisant par l'équivalence des contenus). Il en va de même dans :

2- les cas de changement de déterminant avec conservation du même N

(258) I dazzled old ladies at piano recitals, but never really mastered the scales ; won the tennis championships of my high school- a school indifferent to tennis but never really learned to think.

(Lapaire J.R. et Rotgé W., p.103)

Bien que le même référent soit décrit dans les deux GN (ce qu'indique la reprise du N "school"), le changement de déterminant signale que leurs contenus ne sont pas comparables. La lecture d'une RP est bloquée, tout comme dans :

3- certains cas de conservation du déterminant

a) [*dét N1, dét N2*] ; avec N1 et N2 non équivalents.

(259) He felt a few shoes, a few slaps, and then the minty breath of an elderly woman breathing in his face.

(Lapaire J.R. et Rotgé W., p.105)

La reprise d'une même détermination ("a few") crée un parallélisme formel entre les deux GN. Comme N1 et N2 ("shoes" et "slaps") renvoient toutefois à des référents différents, la construction n'est pas interprétable en tant que RP.

b) les cas de non symétrie avec conservation du même N : [*dét N, dét N exp*].

(260) He saw she was a nurse. A real nurse.

(Lapaire J.R. et Rotgé W., p.105)

Le même nom figure dans les deux GN, accompagné du même déterminant. GN2 apporte toutefois une information supplémentaire, par ajout d'un adjectif ("real"). Cet ajout bloque une interprétation strictement paraphrastique.

Quelles interprétations peuvent recevoir ces diverses constructions ?

→ En (259), les groupes nominaux évoquent des référents différents. On a donc affaire à une énumération.

→ Dans tous les autres exemples, les groupes nominaux renvoient au même référent. **S'agit-il de commentaires, ou de reformulations non paraphrastiques ?**

- Reprenons (257) :

(257) he gave me the book / a detective story he had read when he was in Paris

Ces GN sont co-référents, ce qui se déduit du caractère hyperonymique de N1 (“book”) par rapport à N2 (“detective story”). D’autre part, on a un ajout d’informations en GN2 (qui précise le type de livre en question). GN1 et GN2 sont donc différents, tout en étant liés par leur co-référentialité. Peut-on alors parler d’une RNP ?

La RNP suppose la concurrence de *S* et *R* : ils doivent premièrement remplir la même fonction syntaxique dans l’énoncé. C’est ici le cas, car les deux GN sont compléments d’un même verbe (“gave”). *R* doit en outre opérer la mise à l’écart de *S*, et pouvoir être retenu au lieu de *S*.

Est-ce le cas dans notre exemple ?

GN2 est une apposition descriptive, et non restrictive : elle ne remet pas en question l’identification référentielle opérée en GN1. GN2 consiste en fait en un travail analytique : l’énonciateur passe ainsi du déterminant défini (“the”), par lequel il pointe une occurrence déjà posée, au déterminant indéfini (“a”), grâce auquel il re-situe cette occurrence parmi les autres de la classe.¹⁷⁴

Un travail second est donc effectué, mais il n’est pas destiné à effacer la première dénomination (en témoigne le caractère hyperonymique de GN2). Autrement dit, le second GN s’ajoute au premier, sans le concurrencer. Il constitue donc une information secondaire, et non une reformulation.

- En (258), les mêmes arguments peuvent être avancés, bien qu’un même nom-tête soit repris :

(258) I dazzled old ladies at piano recitals, but never really mastered the scales; won the tennis championships of my high school- a school indifferent to tennis but never really learned to think.

Les contenus de ces deux GN sont différents, tout en étant liés par la reprise de N1 (“school”). La première caractéristique d’une RNP (l’existence d’un lien) se retrouve donc ici. Toutefois, le changement de déterminant (passage de “my” à “a”) révèle que l’on opère un travail analytique, et non un travail de reformulation. GN2 est purement additif : il n’est pas donné à retenir au lieu de GN1, mais en supplément de ce premier GN. Cette fois encore, le second GN constitue une information secondaire, et non une reformulation..

¹⁷⁴ Exceptionnellement, “a” est utilisé pour déterminer une occurrence déjà posée, car il y a changement de domaine notionnel et de qualification.

- En (260), la construction discursive présente une différence notable :

(260) He saw she was a nurse. A real nurse.

(Lapaire J.R et Rotgé W., p.105)

Jusqu'ici, le changement de déterminant donnait à interpréter GN2 comme apposé à un GN référentiellement autonome : un GN2 indéterminé ne peut en effet remettre en question l'identification référentielle préalablement opérée par un GN1 déterminé.

Or ici, les deux GN sont à la fois pourvus du même déterminant ("a"), et du même nom ("nurse"). GN2 vient donc modifier la première identification référentielle : c'est un GN restrictif.

Plus précisément, la transition de GN1 à GN2 fait passer d'une occurrence quelconque ("a nurse") à une occurrence « haut degré » ("a real nurse").¹⁷⁵

Autrement dit, l'identification référentielle opérée en GN1 est rendue insuffisante par l'énonciation de GN2. Ce dernier entraîne ainsi, sur le plan interprétatif, une mise à l'écart de GN1 ("a real nurse" contient en effet l'information "a nurse", qui devient rétrospectivement inutile). Le second GN peut donc être retenu au lieu du premier, c'est-à-dire que l'énoncé correspond bien à un cas de reformulation non paraphrastique.

Vérifions, grâce à d'autres exemples, l'association du schéma [*dét N, dét N exp*] à l'expression de la RNP :

(261) That's the way it is, that's the way it goes, that's the way it went...

A room. A nice room. A beautiful room with a bath.

(Lapaire J.R et Rotgé W., p.103)

Examinons également :

(262) Boy I am bored. I'm so bored I have nothing better to do than lie here flat as a pancake. A big fluffy pancake dripping with butter and maple syrup. Boy, I am hungry.

(Lapaire J.R et Rotgé W., p.105)

Dans ces deux exemples, GN1 réfère à une occurrence quelconque ("a room" en 261, "a pancake" en 262) puis GN2 modifie cette référence, rendant le premier GN insuffisant. Ainsi :

- en (261), "a beautiful room with a bath" rend inutiles - sur le plan informationnel, du moins - les segments "a nice room" et "a room".

- en (262), "a big fluffy pancake" contient l'information fournie en GN1 ("a pancake").

Le second segment peut donc être retenu au lieu du premier, ce qui est typique des RNP.

Le schéma [*dét N, dét N exp*] est donc à même de susciter l'interprétation d'une RNP.

¹⁷⁵ L'adjectif "real" signale que l'occurrence correspond au centre attracteur de la notion "nurse".

Bilan

→ Lors d'une apposition avec changement de déterminant :

un travail second est opéré sur le référent, mais il est additif, facultatif : il n'annule pas l'identification référentielle préalablement effectuée. L'apposition consiste donc en une information secondaire.

→ Lors d'une apposition sans changement de déterminant :

- lorsque le schéma est symétrique, correspondant soit à [*dét N1, dét N2*], soit à [*dét N1 exp₁, dét N2 exp₂*], soit à [*dét N exp₁, dét N exp₂*], deux interprétations sont possibles :

- quand les groupes nominaux renvoient à des référents différents, on a affaire à une énumération.

- quand les groupes nominaux renvoient au même référent, il s'agit d'une reformulation paraphrastique.

- lorsque le schéma est asymétrique : [*det₁ N1, det₂ N2 exp*], avec équivalence ou identité des noms-tête (N1 et N2) :

- quand les déterminants diffèrent, on a affaire à des cas de ré-écriture analytique.

- quand le déterminant est identique, il s'agit cette fois de ré-élaborations. GN2 opère nécessairement un travail second sur le référent (par l'expansion). Ce travail entraîne, d'autre part, la mise à l'écart de GN1, car on passe de l'absence à la présence d'une expansion (et donc d'une nouvelle caractérisation) : GN2 contient ainsi l'information fournie en GN1. Comme GN2 peut être retenu plutôt que GN1, on a donc un cas de reformulation non paraphrastique.

Les schémas appositifs se prêtent donc à des opérations diverses, selon leur composition. Ils permettent :

- l'expression d'informations secondaires,

- celle de RP,

- celle de RNP.

Lors d'une RNP, il y a ajout de propriétés (par le biais de l'expansion). En (260), (261) ou (262), on passe ainsi d'une occurrence quelconque - et qui pourrait donc valoir pour toutes les occurrences de la notion - à une occurrence spécifique.

La reformulation consiste donc en un apport qualitatif. Rappelons que, dans la théorie culiolienne, toute occurrence d'une notion possède deux dimensions : l'une, qualitative (relative à l'estimation des propriétés de l'occurrence) et l'autre, quantitative (on mesure alors

divers degrés relatifs aux propriétés de cette occurrence). C'est la dimension qualitative qui est ici en jeu, en raison d'un ajout de propriétés.

Une RNP obtenue à partir d'un schéma appositif peut être représentée comme suit :

RNP : + QLT

+ représentant l'apport effectué.

QLT désignant la dimension qualitative de cet apport.

Consistant en un apport qualitatif, cette reformulation ne remet pas totalement en cause la première formulation : on a affaire à une retouche, un ajustement.

2. LA RÉPÉTITION D'UN ÉLÉMENT, AVEC ADJONCTION ADVERBIALE

Certaines appositions se caractérisent par la répétition d'un élément. Nous allons examiner ici celles qui s'accompagnent d'une modification adverbiale.

2.1. "VERY" ET "MUCH" : L'ATTRIBUTION D'UN DEGRÉ

"Very" et "much" sont des adverbes intensifieurs, exprimant un degré élevé.

Examinons, sur le plan formel, l'emploi de "much" dans une construction telle que :

(263) Michael Heseltine was better known, much better known than the man who prevented him reaching Downing Street.

(FLOB B12121)

Il s'agit ici d'un schéma classique d'apposition, dans lequel deux segments sont séparés par une virgule. Ce schéma présente toutefois une particularité, car le premier contenu ("better known") est repris dans le second segment, et modifié par l'adverbe "much".

Examinons également :

(264) L_1 : Aren't you sleeping ?

L_2 : Better. Much better now the heat's less.

(FLOB L04165)

Cet exemple diffère du précédent, car les segments sont séparés par un point. On ne peut donc plus parler d'apposition au sens strict du terme (juxtaposition d'éléments séparés par une virgule). La nature adjectivale des segments, de même que la reprise de la première qualification ("better"), justifient toutefois la lecture d'une apposition, si on la définit comme

la relation de dépendance, au sens large (qu'elle soit d'ordre syntaxique, sémantique ou interprétative), d'un segment second à un segment premier.

Examinons maintenant un cas d'adjonction de "very" :

(265) Zack was an influential man and Stephen was ambitious, Very ambitious. (FLOB P23126)

Cette fois encore, un élément du premier contenu (l'adjectif "ambitious") est repris dans le second, où il est modifié par l'ajout d'un adverbe (celui de "very"). Un point final sépare en outre les segments, traduisant une dissociation.

En dépit de cette séparation typographique, il semble que le second segment puisse être compris comme la ré-élaboration du premier. Comment expliquer cette interprétation ?

Dans chacun de ces exemples, le locuteur rappelle une qualification (X) déjà énoncée dans le premier segment, et la modifie par "much" ou "very". En somme, il place X sur une échelle d'intensité. Un premier dit (S) sert donc de source à l'élaboration d'un second (R). On remarque que **les segments source et reformulé ne sont pas permutable**s. En effet :

- en S, est effectué le choix de la notion (par l'adjectif seul),
- en R, on travaille le degré correspondant à cette notion (l'adjectif étant modifié par un intensifieur).

R inclut ainsi l'information posée en S ("much better known" inclut par exemple "better known") et rend donc S rétrospectivement inutile. Corrélativement, R peut être retenu plutôt que S. Ces exemples constituent par conséquent des cas de reformulations non paraphrastiques.

Comme ces reformulations ne mettent pas en cause la qualification énoncée dans le segment source, mais seulement le degré - ou plutôt l'absence de degré - attribué à cette qualification, elles peuvent être qualifiées **d'apports quantitatifs**. On les représente comme suit :

RNP : + QNT

+ symbolisant l'apport effectué.

QNT désignant la dimension quantitative de cet apport.

Consistant en des apports quantitatifs, ces RNP rendent la première formulation inutile, sans toutefois l'invalider. On a affaire à une élaboration par touches successives.

2.2. “REALLY” ET “SIMPLY” : LE RECENTRAGE

Nous avons déjà signalé que “really”, étymologiquement, renvoie à une notion d’authenticité. Quant à “simply”, il provient de “simple”, qui avait pour sens premier (en moyen-anglais) celui de “common” et, un peu plus tard, “having nothing added”.¹⁷⁶

Ces valeurs se retrouvent à l’heure actuelle : modifiée par “really” ou “simply”, une occurrence est dite posséder les propriétés caractéristiques de l’intérieur du domaine notionnel.

Rappelons qu’il s’agit « d’une occurrence conforme, certes, mais quelconque ». ¹⁷⁷

Lorsqu’une qualification X est énoncée, puis reprise dans un second segment avec adjonction de “really” ou “simply”, l’énonciateur opère ainsi un recentrage sur X.

Le recentrage est ici entendu comme le retour sur une des caractéristiques jugées définitoires d’un référent.

Plus précisément, dans un schéma [X, *really* / *simply* X], l’énonciateur revient sur X, afin de ré-affirmer l’adéquation de cette dénomination à son vouloir-dire.

On rappelle en effet, à la suite de M. Schuwer, que ces adverbes n’apportent aucun élément d’information sur la nature intrinsèque de l’occurrence ; ils en modifient néanmoins la représentation, dans la mesure où l’énonciateur s’attache à montrer le caractère approprié de la notion. ¹⁷⁸

La différence entre les deux marqueurs (“really” et “simply”) tient alors à la façon dont ils présentent le recentrage (évocation du réel ou du simple).

Avec “simply”, la notion employée est simplement la bonne :

(266) Of her body I have little to say. It was essential, simply essential. I could not bear the absence of it.
(FLOB K08193)

Une qualification (“essential”) est ici assertée en *S*, puis elle est ré-assertée en *R*. Par l’emploi de “simply”, l’énonciateur la présente en outre comme étant définitoire de la réalité décrite.

¹⁷⁶ *Chambers Dictionary of Etymology*. New York, 2004, p. 1007.

¹⁷⁷ Schuwer M., « Remarques sur l’adjectif épithète simple en anglais général et en anglais de spécialité », *L’anglais de spécialité en France*, 2001, p. 60.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 60

Avec “really”, l’énonciateur souligne le caractère adéquat de la notion :

(267) L_1 : I used to sleep quite a bit during the day, because I was afraid to go to sleep at night.

L_2 : When did all this stop ?

L_1 : As soon as I left the hospital. The atmosphere in that place was terrible, really terrible. (FLOB K0446)

Une notion (“terrible”) est tout d’abord évoquée en S , puis, en R , l’énonciateur exprime l’adéquation de cette notion avec sa réalité (“really terrible”).

Dans ces constructions, **les segments ne sont pas permutable**s. Plus précisément, R inclut l’information fournie en S (en 267, par exemple, “really terrible” inclut “terrible”). De fait, R réaffirme S , en précisant que la notion est celle qui convient. Le second segment peut donc être retenu à la place du premier, c’est-à-dire qu’il s’agit d’un cas de reformulation non paraphrastique.

Contrairement au cas précédent (ajout de “very” ou “much”), l’apport effectué dans le segment reformulé est davantage métalinguistique qu’informatif : exprimant le caractère approprié de la première qualification, il donne ainsi le point de vue de l’énonciateur sur son dire.

Afin d’illustrer leurs spécificités, faisons contraster ces RNP avec des énoncés employant “really” lors de RP :

(242) I wanted to tell her how beautiful she was, how beautiful she had always been, how secretly proud of her I felt – and not only of her beauty ; of her intelligence too. Really, she is very witty.

(FLOB K2884)

Examinons également :

(243) L_1 : So let’s go to the point. What do you want to film and why ? The white ballroom ?

L_2 : Impossible

L_1 : Exterior shots ?

L_2 : A possibility.

L_1 : Really, you must let me know what the film is about.

(FLOB N2986)

Dans ces deux exemples, les segments reliés par “really” présentent des contenus globalement équivalents : bien que leurs formes diffèrent, ils **sont permutable**s. R consiste donc en une ré-élaboration formelle de S , tandis qu’en (267) cité plus haut, c’est une ré-élaboration du contenu de S qui était effectuée en R (on rappelle que les segments n’étaient pas permutable

La RP et la RNP diffèrent également par la **position de “really”** :

- en RNP (267), cet adverbe est intégré syntaxiquement à la phrase et modifie un syntagme.
- en RP, c'est-à-dire en (242) et (243), il figure en revanche en position détachée : c'est cette fois l'énoncé entier qui est modifié par l'adverbe.

En résumé

- Quand “really” figure en position détachée, il peut être interprété comme l'introducteur d'une RP lorsque les contenus des segments sont équivalents. La reformulation permet de confirmer l'ensemble de l'énoncé.
- Quand “really” est intégré syntaxiquement à la phrase, il est susceptible de participer à la construction d'une RNP lorsqu'il apparaît dans un schéma du type [X, *really* X]. La reformulation permet de re-définir le référent, en exprimant un jugement sur la première qualification.

On peut ainsi parler d'un apport métalinguistique, car l'énonciateur porte un regard réflexif sur cette première qualification.

RNP : + métaling.

+ symbolisant l'apport effectué.

métaling désignant la nature métalinguistique de cette précision.

Consistant en un apport métalinguistique, cette RNP ne modifie pas directement un contenu, mais elle en modifie la perception. De fait, le segment reformulé n'invalide pas le segment source, mais il le rend inutile.

2.3. “EXTREMELY” : LA SURENCHÈRE

Conformément à l'étymologie de “extreme” (“utter, total, farthest”¹⁷⁹), l'adverbe “extremely” semble, en première analyse, signaler le haut degré de la qualification. Examinons :

(268) Today they enjoy 73 per cent of the market, which is quite outstanding. Richard Pearson, along with Grimme, have worked hard, extremely hard to reach a position and maintain it.

(FLOB E 38149)

ou encore :

(269) I have a notion we shall get on well, extremely well.

(FLOB P02120)

¹⁷⁹ *Chambers Dictionary of Etymology*, New York, 2004, p. 362.

On serait tenté de lire dans ces exemples une simple expression du haut degré, or il semble que l'interprétation soit en réalité plus complexe.

Tout d'abord, remarquons que "extremely" évoque un degré plus élevé que "very" sur une échelle d'intensification (une occurrence de "very" précède ainsi nécessairement une occurrence de "extremely"). Avec "extremely", ce n'est donc pas le haut degré, mais le degré maximal qui est évoqué.

Comme on atteint le sommet de cette échelle d'intensification, "extremely" prend alors la valeur d'un commentaire, du type : « plus, il n'y a pas ». Ainsi, selon E. Richard, cet adverbe parle autant du locuteur que de la qualification (X) qu'il modifie.¹⁸⁰

L'implication subjective du locuteur se vérifie par les possibles effets de sens ironiques qu'il suscite. Ainsi, (269) peut, selon la situation, être compris littéralement, ou comme signifiant l'inverse de ce qui est dit. L'emploi de "extremely" favorise ainsi l'inscription de la subjectivité.

La RNP correspondant à un schéma [X, *extremely* X] consiste en définitive en un **apport quantitatif**, mais cet apport doit également être considéré comme **le fruit de la subjectivité énonciative**. On peut le représenter ainsi :

RNP : +QNT, + subj

+ symbolisant l'apport effectué.

QNT et subj désignant la nature à la fois quantitative et subjective de cet apport.

Une reformulation employant "extremely" rend le segment source inutile car elle modifie son degré. Elle laisse en outre transparaître la subjectivité de l'énonciateur.

2.4. "TOO" : L'ÉVALUATION NÉGATIVE

En première analyse, l'adverbe "too" apporte une simple modification du degré. Il signale en effet que l'on dépasse le plus haut degré : on place la propriété dénotée par l'adjectif sur une échelle, et l'on signale que le sujet se trouve au-delà d'un seuil.

Mais l'emploi de "too" est-il seulement affaire de degré ?

¹⁸⁰ Richard E., *La répétition : syntaxe et interprétation*, thèse de doctorat sous la direction de M. Noailly, Université de Bretagne Occidentale, 2000, p. 227. E. Richard examine le cas de « extrêmement ». Son équivalent en langue anglaise possède cette même propriété.

Examinons :

(270) “I had to do things and then...” and he looked up and suddenly his eyes looked pale, too pale, and then he said : “ I had to leave”. (FLOB C04240)

Considérons également :

(271) She was all contradictions and complexes, as difficult and prickly as anyone he’d ever met. Not in speech – she was polite, too polite : the product of convent discipline.

(FLOB P1865)

En première lecture, il ne semble pas que les notions employées en *S* (“pale” en 270, ou “polite” en 271) soient remises en question par *R*, puisque les qualifications sont répétées. Il est ainsi tentant de lire l’apposition comme un simple travail sur le degré. L’emploi de “too” permet en réalité un travail supplémentaire. Il se comprend relativement à cette progression :

- “pale” \Leftrightarrow occurrence de la notion /paleness/
- “very pale” \Leftrightarrow intensification forte
- “extremely pale” \Leftrightarrow intensification maximale
- “too pale” \Leftrightarrow intensification maximale et jugement négatif.

“Too” marque, non seulement le degré, mais également le point de vue de l’énonciateur : ainsi, avec “too pale” ou “too polite”, on a affaire à une évaluation négative. Ceci se mesure particulièrement en (271), où “too” trouve sa justification dans le contexte-après (“the product of convent discipline”). On comprend ici que « trop de politesse tue la politesse ».

Dans un schéma de type [*X, too X*], ce n’est donc plus, à proprement parler, une surenchère (entendue comme une augmentation du degré) qui est opérée : on a en réalité affaire à la **ré-évaluation négative** d’une première qualification.

RNP : \neq QNT, +subj

\neq représentant une différenciation.

QNT désignant la dimension qualitative de cette différenciation.

+subj désignant l’évaluation subjective concomitante.

Une reformulation employant “too” opère une véritable remise en cause du segment source, qui apparaît rétrospectivement comme une qualification trop faible, selon le point de vue de l’énonciateur. Par la reformulation, il critique en outre cet état de fait.

2.5. PASSAGE D'UN ADVERBE À UN AUTRE : QUESTION DE DEGRÉ, QUESTION DE NOTION

- Examinons premièrement des constructions du type [*adv*₁ X, *adv*₂ X] :

(272) Julie, a frail, blonde 28-year-old, can't help but stand out among her male colleagues. Rather than attempt to blend in, she wears her blue jeans very tight – extremely tight– and covers her head with a stylish and expensive Akubra Stockman hat.

(FLOB E1423)

L'énonciateur passe ici d'un degré élevé ("very"), à un degré maximal ("extremely"). Ceci explique l'impossible permutation des segments. "Extremely" véhicule en outre le point de vue de l'énonciateur (cf. 2.3), tandis que "very" exprime un degré plus objectif.

La RNP peut donc être représentée comme suit :

RNP : + QNT, +subj

+ symbolisant l'apport effectué.

QNT et « subj » désignant la nature à la fois quantitative et subjective de cet apport.

“Extremely” remet très peu en cause le degré exprimé par “very” : cette reformulation consiste donc en une simple retouche.

- Examinons également le passage de “almost” à “quite” :

(273) “Haven't we!” She cried, in a high, reckless cry. “It is almost absurd isn't it ?”

“Quite absurd” he said.

(cité par Bouscaren J., *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, p. 100)

Cette fois, il ne s'agit plus de corriger le degré attribué à la qualification, mais c'est la qualification elle-même qui est en jeu. Dans le premier segment, “almost” signale en effet que l'on se situe à la frontière (F) du domaine notionnel /absurd/ : on a affaire à du « presque absurde ». L'emploi de “quite” (par le co-énonciateur) remet en question cette qualification : il indique que l'on se situe à l'intérieur (I) du domaine notionnel.

Dans cet échange, s'opère ainsi le passage du « presque absurde » à du « vraiment absurde » (c'est-à-dire de F à I). Le calcul référentiel se trouve donc modifié : tandis qu'en *S*, l'occurrence est dite ne pas posséder toutes les propriétés de la notion, en *R*, elle les possède toutes et devient un représentant de cette notion.

On obtient ainsi deux qualifications mutuellement exclusives. Comme *S* et *R* présentent en outre une concurrence syntaxique (ils sont tous deux attributs du sujet “it”), et puisque *R* est

dernier dans la linéarité de l'énoncé, *R* s'affirme alors au lieu de *S*. Autrement dit, cet exemple constitue un cas d'hétéro-reformulation non paraphrastique (la ré-élaboration étant opérée par le co-énonciateur). Cette RNP remet en cause les propriétés du référent, telles qu'elles ont été évoquées dans le segment source. Il s'agit donc d'une différenciation qualitative (contrastant avec l'apport simple). Elle peut être symbolisée comme suit :

RNP : ≠ QLT

≠ représentant une différenciation.

QLT désignant la nature qualitative de cette différenciation.

La modulation par “quite” remet véritablement en cause celle opérée par “almost” : la reformulation prend donc la forme d'une rectification.

Conclusion : Les RNP résultant de constructions discursives

Les RNP étudiées sont toutes de natures différentes, et s'organisent en un continuum.

Dans chacune de ces constructions, les segments source et reformulé sont en concurrence (ils jouent un même rôle syntaxique, et la même fonction dans l'économie du discours) et ne peuvent pas coexister sans détruire la pertinence de l'énoncé. Cette impossible coexistence se résout par la sélection de l'un des segments, le second, qui est préféré au premier. Dans certains cas, cette préférence tient au fait que *R* « dit plus » que *S* (cas où un apport est opéré, qu'il soit d'ordre subjectif, quantitatif ou qualitatif). Dans d'autres cas, la préférence pour *R* tient au fait que leurs contenus sont mutuellement exclusifs. *R* étant second, il est alors retenu au lieu de *S*. Dans tous les cas, une mise à l'écart de *S* est opérée. Elle est plus ou moins prononcée selon le schéma :

type de schémas	type de RNP
very X, extremely X	+ subj
X, really (/simply) X	+ métaling
X, very (/much) X	+ QNT
X, extremely X	+ QNT, + subj
Det N, det N exp	+ QLT
X, too X	≠ QNT, +subj
almost X, quite X	≠ QLT

↓
mise à l'écart plus
ou moins grande de *S*

Rappel : + représente une précision, ≠ une différenciation,

« **subj** » vaut pour subjectif, **QNT** pour quantitatif, **QLT** pour qualitatif,

et « **métaling** » pour métalinguistique.

CHAPITRE II. LES INTRODUCTEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA RNP

Certains marqueurs ou locutions, sans être des indices explicites de la reformulation non paraphrastique, se prêtent néanmoins à l'introduction de ce type de ré-élaborations. Il semble que les contenus propositionnels jouent en ce cas un rôle déterminant dans l'interprétation. Quel est alors le rôle de l'introducteur ?

Pour chaque marqueur :

- on commencera par illustrer l'emploi reformulatif,
- on identifiera les paramètres favorisant l'identification d'une RNP,
- on déterminera les spécificités de la reformulation.

1. MARQUEURS INTRODUISANT DES RP COMME DES RNP

Parmi les introducteurs non spécifiques de la RP, ont été recensés "I mean", "you mean", "well" et "or". Tous semblent également se prêter à l'introduction de RNP.

1.1. "I MEAN" :

LE « VOULOIR DIRE » AU SERVICE DE LA RECTIFICATION

1.1.1. La RNP : une interprétation possible

On a montré que "I mean", en tant que locution, joue diverses fonctions¹⁸¹ :

- marqueur de discours (structurant la conversation),
- introducteur de reformulation paraphrastique,
- introducteur de reformulation non paraphrastique.

Cette dernière fonction est illustrée par :

(274) You wanted to find me alone, so that we could talk in peace. About my decision - our decision, I mean, of course - to tell the Constable.

(FLOB N04235)

S et *R* diffèrent par leurs déterminants, tout en étant liés formellement par une répétition (celle du nom "decision"). "I mean" signale, d'autre part, que *R* est à rattacher à *S*.

¹⁸¹cf. 2^e partie, chapitre I, 3.1. Des exemples illustrant chacune des interprétations sont fournis dans la section mentionnée.

Les segments présentent en outre un rapport de concurrence, car ils remplissent la même fonction syntaxique (complément de la préposition “about”). Sachant, par ailleurs, que *R* **inclut l’information contenue en *S*** (“our” incluant “my”), il rend donc *S* insuffisant. La construction peut ainsi être interprétée comme une RNP.

Dans d’autres exemples, le rapport entre les segments est un peu différent :

(275) *L*₁ : the symptom is an external mm.../ manifestation of something that is ulteriorly wrong /

*L*₂ : yeah

*L*₁ : we use the term sign / symptom I mean

(LLC 02-2910910100)

Ici, *S* et *R* n’entretiennent pas un rapport d’inclusion, mais ils sont **mutuellement exclusifs** : dans cette situation, il faut en effet choisir entre les dénominations “sign” et “symptom”. *R*, étant second, sera retenu plutôt que *S*. Une RNP est donc opérée.

Dans ces exemples, “I mean” figurait en position finale, mais la même interprétation peut être obtenue lorsqu’il figure à l’initiale du segment reformulé :

(152) “I’m going to bed”. She kissed Nathan on the cheek. “I’ll see you in the morning”. She laughed. I mean, afternoon”.

(FLOB K09139)

Bien que “I mean” figure au début de *R*, le processus interprétatif est similaire à celui des exemples précédents : comme les deux compléments circonstanciels proposés (“in the morning” et “afternoon”) sont mutuellement exclusifs, l’énonciation du second entraîne, sur le plan interprétatif, une mise à l’écart du premier.

Remarques

- Ces RNP figurent essentiellement à l’oral, ou à l’oral retranscrit.
- Ce sont nécessairement des auto-reformulations immédiates.

L’impossibilité d’employer “I mean” dans des hétéro-reformulations s’explique, bien entendu, par l’emploi du pronom “I”. Quant à l’impossibilité de l’employer en reformulation différée, elle tient à la référence au segment-avant qui est inhérente au verbe “mean”.

1.1.2. Éléments favorisant la RNP

- Certains indices de ces reformulations non paraphrastiques sont formels. On remarque en effet que, dans cet emploi :

- “I mean” porte sur un syntagme nominal. La reformulation qu’il introduit est en conséquence partielle, c’est-à-dire que seul un segment de l’énoncé fait l’objet d’une ré-élaboration.
- “I mean” figure le plus souvent en position finale (cette position étant le corollaire de l’interprétation d’une RNP).

Ceci n’exclut pas pour autant la position initiale (au début de *R*), comme en (152) ci-dessus, mais cette position n’est pas systématiquement associée à la RNP.

- Lors de l’identification d’une RNP, les contenus des syntagmes sont également déterminants. Pour que l’interprétation soit possible, ils doivent ne pas pouvoir coexister. En raison de son caractère second, *R* est alors retenu au lieu de *S*. On remarque que :

- *R* peut inclure les informations fournies en *S*. Il rend alors ce segment inutile,
- *R* peut exclure les informations de *S*. Il le met alors à l’écart.

- “I mean” n’est pas seul responsable de la perception d’une RNP, mais il en favorise toutefois l’interprétation. Il permet en effet de lier *S* et *R*, en explicitant **le caractère second de *R***. Sa suppression rendrait les exemples difficilement énonçables.

Reprenons (275), pour tester cette suppression :

(275’) *L*₁ : the symptom is an external mm.../ manifestation of something that is ulteriorly wrong /

*L*₂ : yeah /

*L*₁ : we use the term sign / symptom /

En l’absence de “I mean” l’énoncé paraît curieux, car *S* et *R* sont contigus, alors que les termes employés appartiennent au même paradigme. Avec “I mean”, en revanche (en 275), *R* était présenté comme énoncé après coup, et rattaché à *S*. La locution favorisait la perception d’une concurrence entre ces segments, en rompant la linéarité caractérisant d’ordinaire l’énonciation.

“I mean” n’est toutefois pas toujours nécessaire, notamment à l’écrit. Quels sont donc les facteurs favorisant son absence ?

- cas où seul le temps du verbe est rectifié :

(276) Zack was ~~-is-~~ an influential man. (FLOB P23126)

Les formes verbales (“is” et “was”) présentent à la fois une différence notable (le changement de temps) et un lien formel (l’emploi d’un même verbe). Si la reformulation peut se passer de relateur, c’est en raison de ce lien formel manifeste.

• cas où la négation est rectifiée :

(277) If only she could strive through the last integuments. She seemed to try to put her hands out, like an infant in the womb, and she could not, not yet. (D.H. Lawrence. Women in Love)

S et *R* sont tous deux des négations (“not” et “not yet”). En raison de leur parenté formelle et fonctionnelle, une RNP peut être identifiée, en l’absence de tout relateur.

Ces exemples témoignent d’un mouvement de pensée qui se cherche et se précise, mais ne requièrent pas l’emploi de “I mean”, car les segments présentent par eux-mêmes un lien.

Lorsque ce lien n’est pas intrinsèque, en revanche, “I mean” semble nécessaire à la mise en relation. Rappelons toutefois qu’il n’est pas un introducteur spécifique de la reformulation non paraphrastique (son sémantisme ne lui permet pas d’expliciter la mise à l’écart de *S*). Nous considérons qu’il est employé en tant que marqueur de discours et qu’il favorise simplement l’interprétation (en jouant le rôle d’un lien).

- Ainsi, l’introducteur non spécifique de RNP contraste avec l’introducteur spécifique de RP :

(278) and yet / because I happen to have been there all last year / I regard myself as very much in the collaboration research centre and I should hate not to be / I mean / I would just / I should dry up if I weren’t / (LLC 02-242330)

Lors d’une RP, les segments sont compris comme étant globalement équivalents. Mais la perception de cette équivalence pourrait être compromise en l’absence de “I mean”. Evoquant un vouloir dire, c’est lui qui suscite la lecture d’une équivalence (à la condition, toutefois, que les contenus ne soient pas mutuellement exclusifs).

En RP, le rôle de “I mean” s’accroît d’ailleurs en fonction de l’écart entre les contenus :

(12) L_1 : I want to play it hard and low over the net, make her work to get the ball back and stop her lobbing into the sun. You okay ?

L_2 : Of course.

L_1 : I mean, I just want to keep her honest.

(FLOB 1239)

La perception d'une équivalence est encore plus délicate que dans l'exemple précédent, car *S* est métaphorique (ce segment fait appel à l'image du jeu de balle pour traduire l'état d'esprit de l'énonciateur¹⁸²).

Dans ces exemples, la suppression de "I mean" ne permettrait vraisemblablement plus la lecture d'une RP : les segments reliés apparaîtraient seulement comme des phrases successives, faisant progresser le discours de façon linéaire. "I mean" est donc sémantiquement indispensable à l'identification d'une RP, ce qui n'est pas le cas lors d'une RNP. La locution peut, en conséquence, être considérée comme un introducteur spécifique de la RP tandis que, lors d'une RNP, elle est employée en tant que marqueur de discours, et présente seulement des propriétés compatibles avec ce type de ré-élaborations (celles du contenu propositionnel).

1.1.3. Des reformulations rectificatives

"I mean" marque fondamentalement une non-coïncidence du dire au vouloir-dire, ce qui explique que l'énonciateur puisse opérer, dans un second segment, un retour sur le contenu qu'il vient d'énoncer. Ce retour peut être compris différemment selon les contenus mis en relation, donnant lieu à l'interprétation soit d'une RP, soit d'une RNP.

Lors d'une RNP, les segments source et reformulé diffèrent qualitativement (ils n'évoquent pas les mêmes notions), tout en appartenant au même paradigme (ex : sign / symptom). Les RNP introduites par "I mean" prennent donc la forme de rectifications : il ne s'agit pas seulement de préciser le dit antérieur, mais d'en modifier la teneur.

La notion de vouloir-dire rétrospectif qui est véhiculée par "I mean" confère à ces reformulations un caractère unique. Elles diffèrent par exemple de celles qu'introduit le marqueur "no". Le contraste permet de mieux cerner leurs spécificités :

(275) L_1 : the symptom is an external mm.../ manifestation of something that is ulteriorly wrong /

L_2 : yeah /

L_1 : we use the term sign / symptom I mean /

(LLC 02-2910910100)

Si l'on introduit la rectification par "no", on obtient :

(275') L_1 : the symptom is an external mm.../ manifestation of something that is ulteriorly wrong /

L_2 : yeah /

L_1 : we use the term sign / no / symptom /

¹⁸² Cette observation s'appuie sur l'ensemble du texte dont est issu cet extrait.

Avec “no”, on a un rejet explicite de S . L’effet est donc différent de celui obtenu avec “I mean”, qui présente R comme résultant du même vouloir-dire que S .

Lors d’une RNP en “I mean”, et quels que soient leurs écarts, les segments semblent ainsi issus d’une même intention énonciative : par S , l’énonciateur voulait déjà exprimer le contenu de R .

Une RNP introduite par “I mean” peut être symbolisée par :

$\boxed{\text{RNP} : \Leftarrow \neq \text{QLT}}$

\Leftarrow symbolisant le retour sur la première formulation.

$\neq \text{QLT}$ symbolisant la modification qualitative opérée.

Lors d’une RNP employant “I mean”, une véritable rectification est opérée. Le relateur semble toutefois renverser l’orientation inhérente aux contenus : bien que R entraîne une mise à l’écart de S , “I mean” rattache énonciativement ces segments, le second étant censé traduire le « vouloir-dire » du premier. Sur le plan énonciatif, la reformulation est donc orientée vers la première formulation.

1.2. “YOU MEAN” : LE VOULOIR DIRE SUPPOSÉ

1.2.1. L’interprétation RNP

“You mean” peut recevoir diverses interprétations¹⁸³ :

- marqueur appelant à confirmer une précision,
- marqueur appelant à confirmer une hétéro-reformulation paraphrastique,
- introducteur d’une hétéro-reformulation non paraphrastique.

Ce dernier emploi peut être illustré par :

(279) L_1 : I just wondered. How’s Sam ?

L_2 : $\boxed{\text{You mean}}$ Judith.

(H. Pinter. Betrayal)

R , bien qu’énoncé par L_2 , est en concurrence avec S (énoncé par L_1) car il pourrait **jouer la même fonction syntaxique dans l’énoncé** produit par L_1 . En outre, leurs références sont mutuellement exclusives (il faut choisir entre Sam et Judith). “You mean”, qui relie ces

¹⁸³cf. 2^e partie, chapitre I, 3.2. Des exemples illustrant chacune de ces interprétations sont donnés dans la section mentionnée.

segments, annonce R comme un « vouloir dire » correspondant à S . Ainsi, R est donné à retenir au lieu de S . La construction est, plus précisément, interprétable en tant que RNP partielle, car la ré-élaboration concerne un segment seulement de l'énoncé d'origine.

La RNP partielle contraste avec la RNP globale :

(280) L_1 : you know you...one could see...it is vaguely industrial and / I think when we were driving through / sort of few miles beyond / there was sort of / a chemical establishment / sort of pouring out sulphuric fumes but I .../ I mean that's sort of...out of sight...

L_2 : oh these are on the other side /

L_1 : you mean it's on the east side /

(LLC 213103870011A)

S et R sont, ici aussi, produits par des énonciateurs différents et présentent un rapport de concurrence. Ils remplissent en effet la **même fonction dans l'économie discursive**, tous deux exprimant une localisation relative au thème de discours ("sulphuric fumes"). En outre, ils ne peuvent coexister, car seule la localisation exacte doit être retenue. Puisque R est rattaché à S par "you mean", on l'interprète comme étant à retenir au lieu de S .

Il s'agit d'une reformulation globale car, sur le plan syntaxique, R est indépendant de S .

La distinction entre hétéro-reformulations globales et hétéro-reformulations partielles peut être représentée ainsi :

- **Reformulation globale** : L_1 : énoncé S (= énoncé autonome)

L_2 : You mean énoncé R (= énoncé autonome)

En ce cas, S et R ne présentent aucune concurrence syntaxique. Ils sont, en revanche, concurrents sur le plan discursif. Ce schéma contraste avec le suivant :

- **Reformulation partielle** : L_1 : énoncé-cadre...segment S (occupant une fonction syntaxique dans l'énoncé)

L_2 : You mean.....segment R (occupant la même fonction que S)

S et R présentent cette fois un rapport de concurrence syntaxique, car ils occupent la même place structurale dans l'énoncé-cadre.

Qu'elle soit globale ou partielle, la RNP introduite par "you mean" est une reformulation immédiate, et elle figure majoritairement à l'oral (ou dans des cas d'oral retranscrit).

1.2.2. Identification d'une reformulation en "you mean"

L'identification d'une RNP est favorisée par :

- la modalité assertive (dans un énoncé interrogatif, l'interprétation d'une RNP est ainsi exclue : on a soit une RP, soit une demande de précision),
- la position de l'introducteur : "you mean" figure en position initiale,
- les contenus (propositionnels ou syntagmatiques), qui se présentent comme concurrents.

Puisqu'ils ne peuvent coexister, le second segment peut être qualifié d'hétéro-rectification du premier.

- "You mean" n'est pas seul responsable de l'identification d'une RNP, mais il la favorise. Sa suppression dans les exemples les rendrait très abrupts.

Quel est exactement le rôle joué par cet introducteur ?

- Etant anaphorique, il favorise tout d'abord le rattachement formel des segments qui l'encadrent.
- Véhiculant une notion de « vouloir-dire », il annonce le retour sur le contenu de *S* qui est effectué en *R*.

"You mean" ne peut cependant être considéré comme un indice explicite de la RNP : en effet, il ne signale pas explicitement la mise à l'écart du segment source qui caractérise ces reformulations.

1.2.3. Des hétéro-reformulations rectificatives

Lors d'une RNP en "you mean", le co-énonciateur rectifie le segment source, tout en présentant les deux segments comme étant issus d'un même « vouloir dire ». Ce mécanisme interprétatif se mesure tout particulièrement lorsque (comme pour "I mean") on établit un contraste avec l'emploi de "no". Partons de cet exemple :

(279) L_1 : I just wondered. How's Sam ?

L_2 : You mean Judith.

(H. Pinter. Betrayal)

Testons la substitution de "no" à "I mean" :

(279') L_1 : I just wondered. How's Sam ?

L_2 : No, (not Sam), Judith

Introduite par “no”, la rectification est susceptible de débiter par une réfutation (“not Sam”) de *S*. D’autre part, le marqueur “no” signale une exclusion radicale de *S*, exclusion qui est attribuable au seul *L*₂. L’effet produit est ainsi celui d’une désapprobation marquée.

La reformulation en “mean” s’avère bien différente, car elle présente *L*₁ (“you”) comme étant à l’origine du segment reformulé. En employant “you mean”, *L*₂ suppose que *L*₁ voulait dire autre chose.

Loin d’être une rectification péremptoire, une RNP introduite par “you mean” permet donc de maintenir des rapports inter-énonciateurs cordiaux, même dans les cas où l’on s’oppose totalement au contenu propositionnel de son co-énonciateur.

La ré-élaboration peut être symbolisée comme suit :

Hétéro-RNP : $\Leftarrow \neq$ QLT

\Leftarrow symbolisant le retour sur la première formulation (la deuxième s’y substitue).
 \neq QLT symbolisant la modification qualitative opérée.

Avec “you mean”, la reformulation est attribuée au co-énonciateur. Elle remet en question le segment source, tout en se présentant comme sa signification réelle. Cette RNP est donc orientée vers la première formulation.

1.3. “WELL” : UN TEMPS D’ARRÊT

1.3.1. Illustrations des RNP

“Well” est largement polyvalent¹⁸⁴ et peut être employé pour introduire :

- un énoncé ne répondant pas aux attentes conversationnelles ordinaires,
- une reformulation paraphrastique,
- une reformulation non paraphrastique.

Ce dernier cas peut être illustré par :

(281) “The Prince was on a dahabeeyah last night coming back from Kaurak and someone fell overboard.”

“A woman ?”

McPhee nodded

“As soon as we got the report we suspected – well, we knew, I suppose.”

(FLOB L09135)

¹⁸⁴ cf. 2^e partie, chapitre II, 1.4. Des exemples illustrant chacune de ces interprétations sont présentés dans cette section.

Le segment *R* (“we knew”) entraîne une mise à l’écart de *S* (“we suspected”) car cette première formulation **n’a pas fourni les plus forts renseignements possibles** concernant la situation (l’énonciateur n’a pas dit tout ce qu’il pensait être vrai).¹⁸⁵ *R* permet alors d’en dire plus, ce qui rend *S* insuffisant. D’où la lecture d’une RNP.

Le rapport entre les segments est-il à chaque fois du même ordre ?

(282) Their ringmaster, so designated by the Eye for his superlative combination of Celtic ambition and guile, was Cledwyn Horsfall, famous economist, famous writer and famous publicist – well, famous up to a point. (FLOB K1333)

Cette fois, *S* aurait donné **une information trop forte** (ce qui signale “up to a point”) sur le sujet. La ré-élaboration est rendue perceptible par la reprise d’un terme (“famous”) en *R*, et sa modalisation (“up to a point”) permet de reconsidérer le contenu de *S*.

D’après ces exemples, le segment source peut être mis à l’écart pour deux raisons antithétiques :

- soit il en dit trop (cf. 282 ci-dessus),
- soit il n’en dit pas assez (cf. 281 cité plus haut).

Quel que soit le cas, ces reformulations :

- figurent majoritairement dans des conversations orales, ou à l’oral retranscrit,
- prennent généralement la forme d’auto- et, plus rarement, d’hétéro-reformulations,
- ne peuvent pas être opérées de façon différée, car la pause marquée par “well” ne se comprend que dans le contexte immédiat : elle est suscitée par le segment directement précédent.

1.3.2. Composantes d’une RNP en “well”

Une construction bien précise peut être associée à l’interprétation d’une RNP :

- sur le plan formel

“Well”, dans cet emploi, introduit systématiquement un segment non autonome ou incomplet.

- en (281), *R* est une proposition dépourvue de circonstant, et qui ne peut s’en passer pour être correctement interprétée.
- en (282), *R* est un syntagme adjectival.

Les éléments faisant défaut sont à rechercher dans l’énoncé-cadre, et l’on a ainsi affaire à des reformulations partielles.

¹⁸⁵ Cet énonciateur n’a donc pas, en *S*, respecté le principe de qualité mis en évidence par H.P. Grice dans ses maximes conversationnelles.

- sur le plan des contenus

Dans les cas de RNP, les segments source et reformulé ne peuvent pas coexister (ex : “suspect” et “know”), et impliquent donc que l’on retienne l’un des deux (le second) à l’exclusion de l’autre.

La perception d’une ré-élaboration (nécessaire à l’identification de la RNP) est ainsi due aux contenus, et non à la présence de “well”.

- concernant l’introducteur

La suppression de “well” dans ces exemples les rendrait toutefois moins naturels : on aurait le sentiment d’une rupture de linéarité énonciative.

“Well”, contrairement à “I mean” ou “you mean”, ne permet pas de relier *S* et *R* (il ne possède aucune valeur anaphorique), mais il permet néanmoins de rendre cette rupture acceptable. Pour quelles raisons ?

Il matérialise un temps d’arrêt dans l’énoncé, traduisant le regard réflexif de l’énonciateur sur sa production. Plus précisément, “well” signale que le segment introduit ne va pas directement satisfaire les attentes conversationnelles.¹⁸⁶

On s’attend en effet à ce qu’une énonciation, ou une intervention, se caractérise par une progression informative linéaire. Or, les RNP impliquent une rupture de linéarité (car *R* opère un retour sur *S*).

“Well”, marquant une pause, permet d’annoncer cette rupture. Dans le contexte d’une RNP, ce temps d’arrêt peut être compris comme le fruit d’un mouvement réflexif, ayant permis de déceler la non-coïncidence de *S* avec la réalité extralinguistique.

“Well” n’implique pas en soi que la ré-élaboration de *S* soit formelle (RP) ou soit celle d’un contenu propositionnel (RNP) : ce sont les contenus qui déterminent l’interprétation.

1.3.3. Un ajustement

Introduite par “well”, une RNP peut ré-élaborer la dimension quantitative du segment source.

Reprenons cet exemple :

(282) Their ringmaster, so designated by the Eye for his superlative combination of Celtic ambition and guile, was Cledwyn Horsfall, famous economist, famous writer and famous publicist – well, famous up to a point.
(FLOB K1333)

¹⁸⁶ cf. 2^e partie, ch II.

La reprise de la qualification employée en *S* (“famous”) prouve que la ré-élaboration n’est pas d’ordre qualitatif. **L’énonciateur reconsidère en fait le degré** attribuable à cette qualité : on passe ainsi d’une simple attribution de propriété (“famous”, d’ordre qualitatif) à une modalisation sur le degré de cette propriété (“up to a point”, d’ordre quantitatif).

Le même phénomène s’observe ici :

(283) I didn’t know what was going on, but I was happy to be there, sipping Dennis’s eight-quid-a-bottle plonk, trading glances with his vibrant young - well, youngish - wife and openly admiring the charms of her lovely concentrated body. (FLOB K 0320)

R présente la même base adjectivale que *S*, à laquelle l’énonciateur ajoute un suffixe (“ish”). Ce suffixe signale une ressemblance avec la qualité dénotée par l’adjectif (“ish” signifiant : “somewhat” ou “like a...”¹⁸⁷). On passe ainsi de l’intérieur (I) à la frontière (F) du domaine correspondant à la notion /young/. N’étant pas tout à fait sorti de ce domaine notionnel, on considère que la modification n’est pas d’ordre qualitatif, mais d’ordre quantitatif : c’est une **modification du degré**.

Dans d’autres exemples, il semble que la ré-élaboration concerne la dimension qualitative du segment source :

(281) “The Prince was on a dahabeeyah last night coming back from Kaurak and someone fell overboard.”
“A woman ?”

McPhee nodded

“As soon as we got the report we suspected - well, we knew, I suppose.”
(FLOB L09135)

C’est ici le prédicat qui est modifié : *S* affirme une première relation (<we - suspect>) puis *R* en affirme une seconde (<we - know>), bien différente de la première du point de vue du sens, ainsi que des conséquences extralinguistiques. Comme les segments font intervenir des **notions différentes**, la ré-élaboration est cette fois d’ordre qualitatif. On remarque toutefois que ces notions ne sont pas foncièrement antithétiques. Ainsi, si l’on considère le domaine notionnel relatif au savoir, cet énoncé ferait passer d’une occurrence-frontière (“suspect”) à l’intérieur du domaine (“know”). Comme ces notions sont disjointes sans être antithétiques, on peut considérer que la reformulation prend la forme d’un ajustement.

Cet autre exemple semble le confirmer :

(225) And, considering that they set off on Friday 13th, it went off without a hitch, Well, almost.
(FLOB E 2392)

¹⁸⁷ *Chambers Dictionary of Etymology*, New York, 2004, p. 545.

Cette fois encore, la ré-élaboration est qualitative, mais *S* et *R* ne sont pas antithétiques : on passe ainsi de l'intérieur du domaine correspondant à “without” (dans l'expression “without a hitch”) à la zone frontière (signalée par “almost”).

Les RNP introduites par “well” consistent donc en des ajustements, soit quantitatifs, soit qualitatifs.

Elles peuvent être symbolisées comme suit :

RNP : ≠ QNT ou QLT

≠ symbolisant une différenciation.

QNT ou QLT signifiant que cette ré-élaboration peut être soit quantitative, soit qualitative.

Introduite par “well”, une RNP est un ajustement (quantitatif ou qualitatif). “Well” ne modifie pas l'orientation inhérente aux contenus, si bien que le segment reformulé entraîne une mise à l'écart du segment source. “Well” présente en outre la reformulation comme résultant d'un temps d'arrêt, d'un temps de « lecture-écoute ».

1.4. “OR” : L'ALTÉRITÉ AU SERVICE DE LA RÉ-ÉLABORATION

1.4.1. Types de RNP possibles

“Or” peut recevoir diverses interprétations¹⁸⁸:

- marqueur d'altérité (inclusive ou exclusive),
- indice de condition négative,
- introducteur de reformulation paraphrastique,
- introducteur de reformulation non paraphrastique.

Ce dernier effet de sens peut être illustré par trois exemples, représentatifs de notre corpus :

(284) but there are other explanations/ or could be /

(LLC 02-11b1201141011B112)

Le segment *R* (“could be”) est une modalisation, après coup, de *S* (“are”) et se présente donc comme son concurrent. Son contenu peut être interprété comme une relativisation du premier segment, qui aurait fourni un renseignement trop radical. La modification opérée en

¹⁸⁸ cf. 2^e partie, chapitre II, 1.3. Des exemples illustrant chacune de ces interprétations sont fournis dans la section mentionnée.

R est, plus précisément, **d'ordre qualitatif**, car on passe de l'expression du vrai à l'expression du possible.

“Or” permet d'effectuer un autre type de travail sur le prédicat :

(52) Corfu. Very hot. Rather noisy. There seemed to be a number of people there one knew. Or almost knew.
(cité par Lapaire J.R. et Rotgé W., *Linguistique et grammaire de l'anglais*, p. 319)

Cette fois, le prédicat est modalisé, non pas par un auxiliaire modal, mais par un adverbe. Il opère le passage de l'intérieur à la frontière du domaine notionnel associé à /know/. La ré-élaboration est donc, ici encore, d'ordre qualitatif.

Avec “or” on peut également effectuer un travail second sur le sujet grammatical :

(178) Since the theoretical distinction (or, as we shall see, distinctions) that Saussure draws between them correlates with differences of meaning in everyday French, it is not always clear in what sense they are being employed in particular contexts.
(FLOB J3275)

S est retravaillé en nombre par *R* : on passe ainsi du singulier au pluriel. La ré-élaboration est, cette fois, **d'ordre quantitatif**, et elle est ici justifiée par une annonce métadiscursive (“as we shall see”).

1.4.2. Paramètres interprétatifs

Les éléments favorisant l'interprétation d'une reformulation non paraphrastique sont de divers ordres :

→ indices formels

- “or”, en tant qu'introducteur de RNP, est compatible avec l'emploi d'expressions métalangagières, ce qui le distingue de ses emplois en tant que marqueur d'altérité, d'approximation ou de condition négative.
- d'autre part, c'est nécessairement un segment non autonome qui est introduit par “or”.

Ainsi :

- en (284) et (52), *R* est un syntagme verbal¹⁸⁹.
- en (178), *R* est un syntagme nominal.

R requiert donc, pour son interprétation, que soient récupérés des éléments dans l'énoncé-cadre.

¹⁸⁹ “Or” se distingue ainsi de “well” qui ne peut introduire de syntagmes verbaux seuls, mais requiert la reprise du sujet grammatical en *R*.

→ rôle des contenus

D'après nos exemples, ce sont les contenus de *S* et *R* qui permettent l'identification d'une RNP. *R* opère une mise à l'écart de *S* car :

- en (284), le possible (*R*) et le validé (*S*) sont mutuellement exclusifs dans la description d'une même situation.
- en (52), la frontière (en *R*) et l'intérieur (en *S*) d'un domaine notionnel sont deux zones distinctes.
- en (178), le pluriel (*R*) inclut le singulier (*S*).

→ propriétés de l'introducteur

“Or” n'est pas sémantiquement responsable de l'interprétation mais, tout comme les introducteurs précédents, il est nécessaire à la bonne formation de l'énoncé. Quel est exactement son rôle ?

Ce marqueur établit tout d'abord une mise en relation qui est indispensable à la bonne formation des RNP : sans lui, l'adjonction du segment reformulé semblerait trop abrupte. Comme il s'agit d'une conjonction de coordination, la mise en relation qu'il établit est d'ordre syntaxique : *S* et *R* sont donc beaucoup plus fortement liés qu'avec les introducteurs précédents.

Rappelons en effet que “I mean” et “you mean” fonctionnent uniquement comme des relateurs interprétatifs (“mean” référant au segment précédent, et “well” évoquant un regard réflexif).

La valeur de “or” est également compatible avec l'expression d'une RNP : il marque fondamentalement l'altérité, c'est-à-dire qu'il opère simultanément la réunion et la disjonction de deux éléments. Il favorise donc l'identification de la RNP, qui requiert ces deux composantes : *R* est en effet élaboré à partir de *S* (ce qui les réunit), mais il est également donné à retenir au lieu de *S* (ce qui les disjoint).

1.4.3. La reformulation par l'alternative

Tout en se caractérisant par une préférence pour R , une RNP introduite par “or” tend à atténuer le caractère mutuellement exclusif des segments. L'introducteur établit en effet un double lien entre eux :

- syntaxiquement, il coordonne R à S , ce qui le distingue des introducteurs précédents,
- sémantiquement, il possède une composante « association » (parallèlement à son caractère dissociatif).

Il existe donc un décalage entre les propriétés associatives de ce marqueur et le rapport d'exclusion mutuelle des contenus. L'interprétation opère la synthèse de ces deux paramètres : R se substitue interprétativement à S , mais de façon peu radicale (“or” diffère ainsi de “well”, par exemple, qui n'établit pas de lien explicite entre les segments). “Or” présente en effet la reformulation sous l'angle d'une alternative, bien qu'elle soit ici préférentielle : en raison des contenus, et du caractère second de R , il est nécessaire de retenir R au lieu de S .

Les exemples ont montré que la reformulation diffère du segment source :

- soit sur le plan qualitatif,
- soit sur le plan quantitatif.

Une RNP introduite par “or” peut donc être symbolisée comme suit :

RNP : / QNT ou /QLT

/ représentant l'alternative entre S et R .

QNT ou QLT signifiant que cette alternative est soit quantitative, soit qualitative.

Introduite par “or”, une RNP est présentée comme une alternative d'ordre soit quantitatif, soit qualitatif. Elle conduit, en raison de son contenu et de son caractère second, à la sélection du segment reformulé.

1.5. BILAN

Les introducteurs non spécifiques de la RNP que sont “I mean”, “you mean”, “well” et “or” sont à rapprocher dans la mesure où :

- l'identification d'une reformulation dépend des contenus reliés,
- ces marqueurs peuvent introduire des RP comme des RNP (selon les contenus),
- en cas de RNP, il s'agit généralement de reformulations partielles : en effet, seul “you mean” peut introduire des reformulations globales,
- les reformulations introduites figurent majoritairement à l'oral, ou dans des cas d'oral retranscrit.

Lorsqu'ils figurent dans des RNP, ces introducteurs présentent d'autre part les spécificités suivantes :

marqueur	<u>compatibilité avec l'auto-reformulation</u>	<u>compatibilité avec l'hétéro-reformulation</u>	<u>compatibilité avec les reformulations différées</u>	<u>visée de la reformulation</u>	<u>représentation symbolique de la reformulation</u>
“I mean”	oui	non	non	rectification	⇐ ≠ QLT
“you mean”	non	oui	non	rectification	⇐ ≠ QLT
“well”	oui	rare	non	ajustement	≠ QNT ou ≠ QLT
“or”	oui	rare	non	alternative	/ QLT ou / QNT

31- Caractéristiques de quatre introducteurs non spécifiques de la RNP

On remarque que ces reformulations font toutes intervenir un jeu sur les dimensions qualitative (QLT) et quantitative (QNT). Elles les exploitent toutefois de façons différentes : la reformulation peut ainsi présenter une orientation particulière (⇐), proposer une alternative (/), ou se présenter comme une simple différenciation (≠). D'après cette étude, il semblerait donc que ces introducteurs entrent dans des rapports de complémentarité.

2. EXPRESSIONS COMPATIBLES AVEC LES SEULES RNP

Les introducteurs que nous venons d'examiner ne sont pas spécifiques de la reformulation, mais peuvent se prêter à l'introduction de RP comme de RNP. On recense d'autres introducteurs non spécifiques qui, eux, ne sont compatibles qu'avec les RNP.

2.1. "AND EVEN" : LA SURENCHÈRE EN QUESTION

2.1.1. Un sémantisme complexe

- "And" signale généralement une opération d'addition. Pour reprendre une expression de I. Tamba¹⁹⁰, il marque fondamentalement le « co-validé ».
- "Even" provient du vieil anglais *efnan*, qui signifiait « niveler ».¹⁹¹ Cette signification se retrouve dans sa valeur actuelle.

Selon A. Culioli, "even" marque « la construction d'un conflit entre ce qui est effectivement le cas et ce qui était attendu (quelle que soit l'origine de cette attente), c'est-à-dire un conflit à propos du référentiable (valeur référentielle de fait et valeur référentielle imaginaire que l'on anticipe) ; il signale en outre quelle a été l'issue du conflit ».¹⁹²

Ceci signifie que "even" permet un travail sur le domaine notionnel.

A la suite de A. Culioli, A. Gauthier¹⁹³ montre que ce marqueur ramène à l'intérieur d'un domaine un élément qui, au départ, était présenté comme extérieur (en raison de son caractère inattendu). "Even" fonctionnerait donc comme un égalisateur, un marqueur qui aplanit.

Examinons :

(285) **Even** Paul came to the party.

"Even" porte ici sur le sujet. Il signale qu'un individu ("Paul"), que l'on situerait spontanément hors du domaine correspondant au prédicat ("come to the party"), est en fait ramené à l'intérieur de ce domaine.

¹⁹⁰ Tamba I., *op.cit.* Cet article porte sur « ou » et « et », mais les valeurs proposées semblent applicables à la langue anglaise.

¹⁹¹ Chambers *Dictionary of Etymology*, New York, 2004, p. 348.

¹⁹² Culioli A., « Even though, even if, as though, as if », *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Tome 3, Ophrys, Paris, 1999, p. 177.

¹⁹³ Gauthier A., « *Even, just* et le domaine notionnel », in *La notion*, collection l'Homme dans la langue, Paris, Ophrys, 1997, p. 121-128.

Cet individu, dont la présence était inattendue, est ainsi mis sur le même plan que les autres. On peut donc parler d'homogénéisation car tous les sujets concernés par la situation valident finalement la relation prédicative (“come to the party”).

Remarquons cependant que, tout en homogénéisant les différentes occurrences, “even” souligne également le caractère inattendu de la validation par l'occurrence « extrême ». Cette occurrence se trouve donc mise en relief .

Examinons maintenant la combinaison des marqueurs “and” et “even”, afin de cerner la valeur de cette séquence.

2.1.2. Variété interprétative

“And even” peut recevoir des interprétations variées :

- l'addition, doublée d'une mise en relief

(286) Peter Robinson's report also exposes the little known fact that the Government issues permits to falconers to use their birds to kill otherwise totally protected birds such as thrushes, blackbirds, meadow pipits, redwings, **and even** skylarks – all in the name of sport.

(FLOB E 15101)

“And even” permet l'addition d'un dernier élément (ici “skylarks”) tout en signalant qu'il est plus remarquable que les autres.

Cette opération peut s'appliquer à des syntagmes nominaux (cf. 286) ou adjectivaux, comme dans cet autre exemple :

(287) Despite the difficulties that surround the treaties which is hoped will be signed at the Maastricht summit next month, the mood music at Gleneagles implied that monetary union and a single currency were inevitable, **and even** desirable.

(FLOB F 1718)

“And even” marque cette fois l'ajout d'un qualificatif (“desirable”), tout en lui conférant un trait « contraire à l'attente ». La séquence permet donc l'intégration d'un élément incongru.

“And even” permet également :

- la coordination d'une proposition, dont le circonstant est mis en relief

(288) They had been happy, **and even** in their silence there had been a companionship.

(FLOB K22134)

“And” coordonne deux propositions autonomes, la seconde faisant intervenir un circonstant (“in their silence”) mis en relief à l'aide de “even”, qui en signale le caractère inattendu.

La construction contraste avec celle des énoncés précédents, où “and” et “even” s'associaient pour former une locution. Ici, ils n'appartiennent pas au même plan hiérarchique : on pourrait par exemple ajouter une virgule entre “and” et “even”; “and” est en outre effaçable.

Cette interprétation non locutionnelle de “and even” se retrouve dans :

- la coordination d’une subordonnée concessive

Le circonstant peut prendre la forme d’une proposition. Lorsque celle-ci est hypothétique, “and even” permet l’expression de la concession :

(289) [...] you can’t expect trout to tolerate it, **and even** if they do, visibility is so poor it is doubtful if they can see your offerings. (FLOB F 3866)

“And” coordonne deux propositions, la seconde étant complexe et comportant une subordonnée conjonctive à valeur de concession (“if they do”). Cette valeur est obtenue par l’association de “even” et de “if”. La séquence “and even” ne joue donc pas ici le rôle d’une locution : c’est en revanche le cas de “even if”.

L’interprétation locutionnelle de “and even” est en revanche une nécessité pour l’obtention d’un dernier effet de sens :

- la reformulation non paraphrastique

Lorsque les contenus des segments s’y prêtent, “and even” peut participer à la mise à l’écart d’un segment source au profit d’un segment reformulé. Ainsi :

(290) Where did we eat ? Well, we were fed, **and even** well fed at the hotel.

(291) Unlike his sister Michel speaks English, **and even** good English.

(292) His daughter did nothing yesterday but she has worked, **and even** done some good work today.

Dans ces exemples, il y a coordination de deux descriptions, la seconde consistant en une surenchère par rapport à la première. D’une occurrence simple et connotée positivement (en *S*), on passe en effet à une occurrence modifiée par un qualificatif (en *R*), ce dernier étant lui-même connoté positivement (ici, par “well” ou “good”). Le segment *R* peut alors être lu comme une surenchère. L’ensemble de la construction est interprétable comme une reformulation non paraphrastique, car *R* rend l’énonciation de *S* insuffisante.

Ce type de ré-élaborations :

- prend généralement la forme d’auto- et, plus rarement, d’hétéro-reformulations. Dans tous les cas, elles sont immédiates,
- figure aussi bien à l’oral qu’à l’écrit.

2.1.3 Eléments favorisant la RNP

L'interprétation d'une reformulation non paraphrastique résulte, une fois encore, de l'interaction de plusieurs facteurs :

- sur le plan formel

L'identification est possible lorsque "and even" relie un segment non autonome à une proposition autonome. *R* dépend de cette proposition pour son interprétation.

- sur le plan des contenus

L'effet de surenchère provient des contenus propositionnels mis en relation.

Reprenons des exemples :

(290) Where did we eat ? Well, we were fed, and even well fed at the hotel.

(291) Unlike his sister Michel speaks English, and even good English.

(292) His daughter did nothing yesterday but she has worked, and even done some good work today.

Le rapport de surenchère est rendu perceptible par :

- la reprise, en *R*, d'un terme ("fed" en 290, "English" en 291) ou d'une base lexicale (le verbe "work" donnant le nom "work" en 292) déjà présents en *S*. Cette reprise témoigne de ce que la même réalité extralinguistique est décrite dans les deux segments.
- la modification de la référence, en *R*, par des modulations adverbiales ou adjectivales : "well" est ajouté en (290), "good" l'est en (291) et (292).

Puisque *R* se présente comme élaboré à partir de *S*, et puisqu'il y a surenchère (la surenchère étant une opération seconde), *R* peut être lu comme une RNP de *S*.

- concernant l'introducteur

"And even", pour sa part, est interprétable en tant qu'introducteur de ces RNP. Son sémantisme est fortement compatible avec la surenchère, car il marque l'addition d'un élément inattendu. Il n'est toutefois pas spécifique de la reformulation, puisqu'il ne signale pas explicitement une ré-élaboration.

La prédominance des contenus sur le rôle de "and even" se mesure ici :

(293) Despite the difficulties that surround the treaties which is hoped will be signed at the Maastricht summit next month, the mood music at Gleneagles implied that monetary union and a single currency were inevitable, **and even** desirable.

(FLOB F 1718)

En (293), on retrouve l'addition d'un élément inattendu : en effet, le premier adjectif ("inevitable") n'est pas *a priori* connoté positivement, contrairement au suivant ("desirable"). La structure se présente ainsi comme une surenchère, mais elle n'est pas interprétable comme un cas de RNP, car aucun indice ne permet de comprendre le second segment comme élaboré à partir du premier. Dans les exemples précédents, *R* était obtenu par reprise partielle de *S*, si bien que la ré-élaboration était manifeste. Ici, en revanche, figurent deux adjectifs distincts : ils ne présentent par conséquent aucun signe formel de ré-élaboration. Ce sont d'autre part des qualifications non concurrentes qui sont additionnées : bien que la seconde fasse l'objet d'une mise en relief, elle n'implique donc pas la mise à l'écart de la première.

Lors d'une RNP (cf. ex 290 à 292), l'énonciation de *R* rend en revanche *S* peu pertinent, car il inclut les informations fournies dans ce premier segment.

Ainsi :

- "well fed" inclut l'information "fed",
- "good English" (rapporté au verbe "speak") inclut "speak English",
- "do some good work" inclut "work".

Comme *R* « dit plus » que *S*, "and even" n'introduit donc pas une simple adjonction de propriétés. Il y a en réalité une concurrence paradigmatique entre *S* et *R*, doublée d'une préférence pour ce dernier segment. La construction est, de ce fait, interprétable en tant que RNP.

2.1.4. Du dire « en plus »

Lors d'une RNP introduite par "and even", le segment reformulé est présenté comme énonçant des informations plus radicales que celles du segment source : la ré-élaboration prend donc la forme d'une surenchère.

Est-elle d'ordre qualitatif ou quantitatif ?

Les exemples examinés consistent en des surenchères qualitatives : ils effectuent en effet un apport qualitatif ("well" ou "good") en *R*. Mais il semble que l'on puisse également trouver le pendant de ces reformulations, sur le plan quantitatif :

(292') His daughter did nothing yesterday but she has worked, and even worked a lot today.

C'est ici un ajout d'ordre quantitatif qui est opéré, par le biais du quantifieur "a lot".

La séquence "and even" semble donc compatible avec l'opération de surenchère, au sens large.

Une RNP introduite par “and even” peut être symbolisée comme suit :

RNP : ↑ QLT ou QNT

↑ représentant une surenchère.

QLT ou QNT signifient que cette surenchère peut être d'ordre qualitatif, ou quantitatif.

Introduite par “and even”, la reformulation rend le segment source insuffisant, sans toutefois l'invalider. Cette retouche permet d'énoncer des renseignements plus forts.

2.2. “AT LEAST” OU L'ÉVOCATION DU MINIMUM

Contrairement à “and even”, “at least” ne rattache pas syntaxiquement les segments qui l'encadrent. Il se prête néanmoins (entre autres effets de sens) à l'introduction de RNP.

2.2.1. Panel interprétatif

“At least” est constitué de la préposition “at” et du superlatif “least”. Il évoque littéralement un degré minimum mais il peut recevoir diverses interprétations, en fonction du segment auquel il se rattache. Commençons par les interprétations non reformulatives :

- la précaution oratoire

“At least” permet d'éviter qu'un dire soit remis en cause, ou mal interprété, ou encore ne perturbe les rapports inter-énonciateurs.

(294) The concept of choice can be understood in **at least** two ways. (FLOB D0420)

L'énonciateur signale qu'il existe peut-être d'autres acceptions du terme “choice”, mais qu'il n'en retient ici que deux. “At least” fonctionne donc en tant que précaution oratoire : nul ne pourra accuser l'énonciateur d'avoir omis certaines acceptions, même s'il ne les développe pas toutes.

Paradoxalement, l'expression du minimum est également à l'œuvre lors de :

- l'interprétation intensive

“At least” permet d'augmenter le degré d'importance conféré à une certaine valeur.

(295) As I say, their spending plans will cost **at least** 35 billion pounds a year. (FLOB A 21113)

L'énoncé explicite, par l'expression "at least", le fait qu'il donne une valeur tarifaire minimale. Or il s'agit d'une somme importante, ce qui crée un hiatus entre l'énonciation de « at least » et celle de cette somme. De ce hiatus résulte une interprétation intensive.

La séquence peut également porter, non plus sur des contenus, mais sur des énonciations, lors de :

- l'interprétation d'une RNP

"At least" relie une phrase et un segment non autonome qui opère une restriction de la phrase précédente.

(296) Their militancy has clearly blinded them to the overriding goal of maintaining the unity of the state and the democratic guarantees it offers. in theory at least. (FLOB B0321)

L'ajout, après coup, d'un complément adverbial ("in theory") permet de moduler la relation prédicative (<it - offer democratic guarantees>). *R* met ainsi à l'écart la validation simple. On remarque toutefois que, dans une telle construction, on ne peut pas isoler de segment *S* qui soit situé sur le même paradigme syntaxique que *R* (celui-ci jouant le rôle d'adverbe d'énonciation). On est pourtant tenté de considérer cette construction comme un cas de ré-élaboration partielle.

Observons un autre exemple :

(297) Not that she believes in God , any more than I do. at least, not in the literal sense.
(FLOB K28101)

Cette fois encore, un complément adverbial module, après coup, une relation prédicative (<I - do>, sachant que "do" renvoie à "believe in God"). Comme en (296), on ne peut isoler aucun *S* qui jouerait le même rôle syntaxique que *R*.

Ces deux exemples présentent une même construction : un syntagme *R* modifie une relation prédicative en y apportant une restriction. *R* propose ainsi une ré-évaluation de cette relation. Est-ce à dire qu'il s'agit d'une RNP ?

Une RNP se définit comme la ré-élaboration de *S* en *R*. Corrélativement, *R* est donné à retenir plutôt que *S*. Or ici, **il semble que l'on ne puisse pas isoler de segment *S***.

Rappelons toutefois que *R* est un segment non autonome nécessitant, pour sa compréhension, que soient récupérés des éléments dans le texte-avant. Formellement, *R* est donc élaboré à partir de la phrase précédente.

D'autre part, l'énonciation de *R* entraîne à chaque fois une reconsidération de la relation prédicative non modulée : on lui substitue une relation modifiée par un adverbe.

On peut donc considérer que **le segment *S* correspond à une case vide**, à une place structurale non instanciée, qui est celle d'un adverbe d'énonciation. Selon cette analyse, *R* vient, rétrospectivement, remplir ce rôle et l'interprétation d'une RNP se trouve ainsi justifiée.

De telles reformulations :

- figurent à l'écrit comme à l'oral,
- sont généralement des auto- et, plus rarement, des hétéro-reformulations,
- sont immédiates.

2.2.2. L'identification d'une RNP

Trois types de paramètres s'avèrent à nouveau déterminants :

→ la forme de l'énoncé

L'interprétation d'une RNP est possible lorsque "at least" relie une proposition dépourvue de circonstant (place structurale correspondant à *S*) et un circonstant (*R*) dépendant de la proposition qui précède pour son interprétation. On remarque d'autre part que *R* est toujours précédé d'un tiret, ce qui lui confère un statut manifeste d'énonciation seconde.

→ les contenus propositionnels

Le segment *R* opère une restriction qualitative de la relation prédicative qui précède. On a donc, après coup, une modification partielle de cette relation.

→ l'introducteur

"At least" n'est pas un indice explicite de la RNP : sémantiquement, il signale simplement que l'on va considérer un minimum.

Dans les conditions formelles décrites ci-dessus, il opère toutefois un rattachement particulier de *R* à *S* car il est employé de façon métalinguistique. Il permet ainsi de comprendre *R* comme un retour sur la phrase précédente.

En l'absence de cette locution, *R* serait compris comme un ajout, et non comme une ré-élaboration de *S*. Reprenons (296) pour obtenir, par suppression de "at least", (296') :

(296') Their militancy has clearly blinded them to the overriding goal of maintaining the unity of the state and the democratic guarantees it offers. -in theory. (FLOB B0321)

La complémentation proposée après coup ("in theory") ne peut pas être comprise comme une RNP partielle de la phrase précédente, car aucune expression ne marque une ré-élaboration.

Dès lors, *R* est interprétable en tant que simple ajout. Cet exemple montre que seule l'interaction de "at least" et des contenus permet l'identification d'une RNP. Remarquons enfin qu'en tant qu'introducteur de RNP, "at least" peut figurer soit en position initiale (avant le circonstant) soit en position finale (après ce circonstant).

2.2.3. Le minimum énonçable

Les RNP introduites par "at least" permettent, rétrospectivement, de moduler une relation prédicative. La reformulation énonce ainsi des renseignements moins forts que la première formulation. On peut parler de « relativisations qualitatives ».

Une RNP en "at least" peut donc être symbolisée comme suit :

RNP : ↓ QLT

↓ symbolisant une relativisation.

QLT signalant la nature qualitative de cette restriction.

Introduite par "at least", la reformulation consiste en un ajustement : on restreint une première formulation, afin de ne dire que le minimum dont on est sûr.

2.3. BILAN : L'EMPLOI D'INTRODUCTEURS NON SPÉCIFIQUES DE LA RNP

Les introducteurs non spécifiques sont comparables sur plusieurs points :

- Leurs contextes d'emploi

Les reformulations introduites par ces séquences¹⁹⁴ sont toutes des reformulations partielles. Ceci explique leur compatibilité avec le mode du discours : la prise en compte d'un co-énonciateur (réel ou virtuel) conduit en effet à ajuster localement ses propos, dans la perspective d'une meilleure inter-compréhension.¹⁹⁵ Certaines de ces séquences : "I mean", "you mean" et "well", sont, en outre, caractéristiques de l'anglais parlé.

- Les types de reformulations introduits

Les séquences "and even" et "at least" ont ceci de commun qu'elles permettent l'introduction de RNP mais non celle de RP.

¹⁹⁴ "I mean", "you mean", "well", "or", "and even", "at least".

¹⁹⁵ Le récit, en revanche, se caractérise davantage par des reformulations globales visant, non pas à ajuster, mais à planifier ses propos.

Les autres séquences (“I/ you mean”, “or” et “well”) introduisent en revanche l’une comme l’autre catégorie de reformulations. La différence entre ces deux sous-groupes tient à leurs propriétés intrinsèques :

- “I/ you mean”, “well” et “or” opèrent une simple mise en relation de deux segments (qui s’avère compatible avec la RP comme la RNP).

- “and even” et “at least” jouent en outre un rôle sur le plan sémantique. Ils signalent que le contenu de *R* est, pour différentes raisons, préférable à celui de *S* (ce qui favorise l’interprétation de RNP). Plus précisément :

- avec “and even”, *R* est présenté comme énonçant des renseignements plus radicaux que *S*.
- avec “at least”, *R* est introduit comme énonçant des renseignements moins radicaux que *S*.

Quelle que soit la séquence employée, le segment reformulé se rattache à un énoncé-cadre, dans lequel le segment source occupe une place structurale. L’identification d’une RNP tient, en définitive, à l’ensemble de la construction.

Ces reformulations semblent en outre complémentaires (et non concurrentes). Le tableau ci-dessous rappelle leurs similitudes globales, de même que leurs spécificités :

marqueur	<u>compatibilité avec l’auto-reformulation</u>	<u>compatibilité avec l’hétéro-reformulation</u>	<u>compatibilité avec les reformulations différées</u>	<u>compatibilité avec la RP comme la RNP</u>	<u>visée de la reformulation</u>	<u>représentation symbolique de la reformulation</u>
“I mean”	oui	non	non	oui	rectification	⇐ ≠ QLT
“you mean”	non	oui	non	oui	rectification	⇐ ≠ QLT
“well”	oui	rare	non	oui	relativisation quantitative	≠ QNT ou ≠ QLT
“or”	oui	rare	non	oui	alternative	/ QLT ou / QNT
“and even”	oui	rare	non	non	surenchère	↑ QLT ou ↑ QNT
“at least”	oui	rare	non	non	relativisation qualitative	↓ QLT

32- Les particularités des introducteurs non spécifiques de la RNP

Ces introducteurs s’avèrent peu compatibles avec les reformulations différées. Seraient-elles introduites par une autre catégorie d’introducteurs ?

CHAPITRE III. LES INTRODUCTEURS SPÉCIFIQUES DE LA RNP

Jusqu'ici, ont été étudiés des marqueurs ou locutions susceptibles d'introduire des RNP sans être spécifiques de cette opération : en effet, ils n'explicitent pas l'opération de ré-élaboration (du contenu propositionnel) effectuée dans l'énoncé. Ils favorisent toutefois cette interprétation, en établissant un lien entre *S* et *R*. D'autres introducteurs constituent en revanche des indices explicites de la RNP : ils présentent *R* comme une ré-élaboration de *S*.

1. REMARQUES SUR LES EXPRESSIONS MÉTALANGAGIÈRES

Certaines expressions métalangagières signalent explicitement une RNP.

- **“to be more precise”** :

(298) I'm a bad publisher because I hate books. Or, to be more precise, prose.

(H. Pinter- Betrayal)

Le segment introduit par “to be more precise” (*R*) est présenté comme plus précis que le précédent (*S*). *R* apparaît ainsi comme différent de *S*, tout en lui étant lié. En raison de sa précision, et de sa position seconde, *R* peut être retenu au lieu de *S*.

“To be more precise” annonce ainsi une ré-élaboration du contenu précédent, en conséquence de quoi la construction peut être interprétée comme une RNP.

- **“I should say”** présente un fonctionnement similaire :

(299) most Scottish people I'm quite sure descend from Malcolm Canmore / I should say ninety-nine per cent of Scottish people /

Le segment introduit par “I should say” (*R*) est présenté par l'énonciateur comme étant « celui qu'il devrait dire ». *R* est donc, ici aussi, donné à retenir au lieu de *S*, ce qui est caractéristique d'une RNP.

On remarque que l'expression “I should say” est explicitement métalangagière. Elle diffère ainsi de “to be more precise”, qui ne comporte pas de référence explicite au langage : elle n'est pas métalangagière en elle-même, mais possède un emploi métalangagier.

Ceci se vérifie par contraste avec :

(300) **To be more precise** in your measurement, you could use this measuring jug.

Ici, “to be more precise” est intégrée syntaxiquement. Cet exemple diffère du précédent, dans lequel la même séquence se caractérise par un détachement syntaxique. Ainsi, en (299), “to be more precise” peut être déplacée en fin d’énoncé.

Ce détachement s’explique par son caractère métalangagier : étant séparée des autres constituants, et évoquant une visée (la précision) susceptible de se rapporter à l’énonciation elle-même, cette séquence ne peut pas être comprise comme appartenant au contenu propositionnel. Elle relie en fait les segments qui l’encadrent.

Une expression métalangagière (ou possédant un emploi métalangagier) constitue alors un indice de RNP si elle peut évoquer :

- un ancrage dans le segment précédent

En (298), plusieurs éléments permettent cet ancrage : le terme “more” (comparatif impliquant deux éléments) signale que *R* est énoncé en référence à *S*. D’autre part, le terme unique employé en *R* est syntaxiquement dépendant de *S*.

En (299), c’est le cotexte qui favorise cette interprétation : *S* et *R* sont en effet deux sujets relatifs au même prédicat.

- une ré-élaboration du contenu propositionnel

En (298), c’est le terme “precise” qui indique cette ré-élaboration, tandis qu’en (300), elle est signalée par une référence explicite au dire (par le biais de “say”).

L’emploi d’expressions métalangagières pour introduire des RNP n’est pas codifié par la langue. Ces expressions ne feront pas l’objet d’un examen détaillé, dans la mesure où :

- leur spécificités sont explicites (une plus grande précision lors de l’emploi de “to be more precise”, ou une référence à ce que l’énonciateur ferait mieux de dire avec “I should say”). On voit donc d’emblée qu’elles ne sont pas concurrentes.

- n’étant pas figées par la langue, ces expressions ne s’organisent pas en un système.

2. LES INTRODUCTEURS FAVORISANT LES RNP PARTIELLES

Les expressions “or rather” et “or at least” sont exclusivement dédiées à la reformulation non paraphrastique : elles annoncent explicitement une ré-élaboration des propos précédents, si bien que les contenus propositionnels ne conditionnent pas l’identification de la reformulation. “Or rather” et “or at least” sont à cet égard similaires aux expressions métalangagières que nous venons d’étudier¹⁹⁶. Ils diffèrent toutefois par leur caractère figé.

“Or rather” et “or at least” semblent en outre favoriser les reformulations partielles (ré-élaborations d’un segment seulement). Afin de comprendre leur fonctionnement :

- on commencera par rechercher leur valeur (en étudiant au préalable leurs emplois),
- on examinera ensuite les reformulations introduites sur les plans contextuel, syntaxique, discursif et énonciatif.

2.1. L’ALTERNATIVE PRÉFÉRENTIELLE : “OR RATHER”

2.1.1. Composantes de “or rather”

“Or rather” est formé de :

- “or”, qui marque fondamentalement l’altérité.¹⁹⁷ Cette valeur coïncide avec son étymologie car “or” est un dérivé de *other*.¹⁹⁸ Ce marqueur n’est pas spécifique de la reformulation, mais peut se prêter à l’introduction de RP comme de RNP (selon les contenus mis en relation).
- “rather”, qui est issu du vieil-anglais *hrathor* (forme comparative de *hrathe*, signifiant “quickly”). Plus tard (en moyen-anglais), il signifiait “more readily”, “more properly”, “more quickly”, “sooner” : on reconnaît le rôle joué par le suffixe *-er*, qui forme le comparatif.

Quant à sa valeur actuelle, on va la déterminer grâce à l’examen de ses principaux emplois :

- la comparaison

(301) Generally, these are sporting **rather** than cultural activities.

(FLOB G7235)

¹⁹⁶ “To be more precise” et “I should say”

¹⁹⁷ cf. 2^e partie, chapitre II, 1.3 et 3^e partie, chapitre II, 2.1.4

¹⁹⁸ *Chambers Dictionary of Etymology*, p. 732.

“Rather”, associé à “than”, permet de faire contraster deux qualificatifs et d’exprimer une préférence pour le premier. Il écarte ainsi la seconde valeur, mais après mise en balance.

- l’évocation de « ce que X ferait mieux de »

(302) Isn’t this what a sister is for – tell you things that you’d **rather** not hear ?

(FLOB K 15123)

“Rather”, dans la séquence “you’d rather”, réfère à ce que le sujet grammatical (“you”) ferait mieux de ne pas entendre. Il permet en effet de sélectionner une valeur (“not hear”), excluant son complémentaire direct (“hear”).

- l’expression du contraire

(303) “It’s not cold. It’s rather hot indeed”.

(Collins English Dictionary)

Cette fois encore, “rather” permet de sélectionner une notion (“hot”) à l’exclusion de son complémentaire (“cold”), cité dans la phrase précédente. En raison du rapport antithétique existant entre ces notions, on obtient un effet d’opposition plus prononcé que dans les exemples précédents.

- l’expression du degré

- degré relativement élevé :

(304) Illuminated by a little self-confidence, she would have been **rather** attractive. (FLOB L03119)

L’énonciateur exprime un degré relativement élevé, et il semble que plusieurs éléments concourent à cet effet de sens :

- “rather” signale qu’il y a eu choix d’un qualificatif (“attractive”), par exclusion des valeurs complémentaires, et après mise en balance. Par “rather”, l’énonciateur « affiche son choix d’une notion par rapport à une autre »¹⁹⁹. Fondamentalement, « il ne serait pas question d’intensité, mais seulement de savoir quelle notion il est pertinent de choisir »²⁰⁰.
- l’effet d’intensification perçu dépend alors de la nature du qualificatif retenu. Comme celui-ci est connoté positivement dans notre exemple, et puisque la mise en balance renforce la valeur de ce qualificatif, on lui attribue alors un degré relativement élevé.

- degré moyen :

(305) he feels rather better (conversation- 07-04-04)

¹⁹⁹ Cette description est empruntée à l’étude réalisée par M. Schuwer sur *plutôt*, dans « Les marqueurs dits de l’intensité moyenne en français », *Intensité, Comparaison, Degré –I-*, *Travaux linguistiques du Cerlico*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 216.

²⁰⁰ *Idem*.

Cette fois, c'est un degré moyen qui est exprimé, mais la valeur de "rather" semble fondamentalement la même que dans l'exemple précédent : "rather" témoigne en effet d'un choix (celui de "better") effectué après avoir examiné d'autres valeurs. L'interprétation d'un degré moyen est alors due au qualificatif choisi : comme la mise en balance a ici abouti à la sélection d'une valeur moyenne (« mieux » n'étant pas « bien »), l'effet de sens qui en résulte est alors le degré moyen.

- l'approbation exclamative

(306) L_1 : I think he's wrong

L_2 : rather !

(conversation, 13-12-03)

Ici, il y a confirmation par L_2 de la notion ("wrong") sélectionnée par L_1 . Par "rather", L_2 signale qu'il a envisagé, puis rejeté son complémentaire linguistique ("right"). D'où l'effet de sens « intensification » perceptible dans l'intervention de L_2 .

D'après cet examen, la valeur fondamentale de "rather" serait la sélection d'une notion, à l'exclusion de son complémentaire, et après mise en balance. Cette valeur semble être à l'origine de ses divers effets de sens.

On remarque qu'employé seul, "rather" ne peut convenir à l'introduction de RNP. La séquence "or rather", elle, le permet. Elle est même spécifique de la reformulation, car elle signale une **alternative préférentielle** : suite à une première énonciation, on en produit une seconde qui, selon les instructions de la séquence, est sélectionnée au lieu de la première ("rather") tout en étant liée à elle ("or").

2.1.2. Quels types de reformulations ?

- "Or rather" s'emploie majoritairement à l'écrit.²⁰¹

- Il permet essentiellement l'auto-reformulation :

(307) L_1 : well I had intended to be looking for / or rather eliminating people over thirty-three or four / I don't know /

(LLC 02-26554980)

En ce cas, il offre à l'énonciateur la possibilité de **retoucher ses propos**.

²⁰¹ Il figure environ quatre fois plus à l'écrit qu'à l'oral.

- De façon plus rare, il introduit également des hétéro-reformulations :

(308) L_1 : It was on that crazy day that we first met on the train.

L_2 : Or rather off a train, on the famous Settle to Carlisle Railway.

(FLOB P1956)

Dans ce contexte, “or rather” participe d’une **co-construction du sens**.

- Que les reformulations introduites soient des auto-ou des hétéro-reformulations, elles sont toujours immédiates (du moins, d’après les exemples fournis par nos corpus).

2.1.3. Le champ des reformulations partielles

“Or rather” peut jouer plusieurs rôles syntaxiques (connecteur transphrastique, inter- ou intra-propositionnel) mais, tous rôles confondus, il introduit majoritairement des reformulations partielles. Elles sont plus ou moins cohésives selon le schéma syntaxique dans lequel elles figurent.

→ La cohésion la moins forte s’observe lorsque “or rather” joue le rôle de **connecteur transphrastique** :

(309) It took three days for Sylvie to gather the inner resources to go out and do what had to be done. Or rather to create the necessity.

(FLOB K18141)

Un point dissocie nettement S et R , si bien qu’ils paraissent autonomes. R consiste toutefois en une subordonnée (à verbe non fini), c’est-à-dire qu’il dépend d’une autre proposition pour son interprétation.

De fait, “or rather” le rattache à la phrase précédente, dans laquelle S joue le rôle d’une subordonnée. S et R appartiennent donc au même paradigme syntaxique. Comme R est, d’autre part, annoncé comme étant préférable à S (grâce à “or rather”), il peut alors être interprété comme une RNP de S .

Il s’agit d’une reformulation partielle, car seul un fragment d’énoncé est retravaillé.

→ Une cohésion plus forte s’observe dans le cas du **connecteur interpropositionnel** : “or rather” peut relier des propositions autonomes comme des subordonnées (cas le plus fréquent). Dans l’un ou l’autre cas, les propositions sont typographiquement séparées par des signes de ponctuation variés (une virgule, un point virgule, deux points, ou encore un tiret).

La nature de la ponctuation a son importance, car c'est elle qui révèle le type de cohésion entre le segment source et sa ré-élaboration. Ainsi :

- une virgule fait apparaître *R* comme enchaîné à la suite de *S*.
- un point virgule marque un détachement.
- un tiret présente *R* sur un autre plan énonciatif que *S* : le segment *R* peut ainsi être interprété comme appartenant à un plan décroché.
- quant aux deux points, ils présentent *R* comme un prolongement de *S*.

Dans le domaine de la RNP on retrouve donc, entre *S* et le connecteur, les mêmes signes de ponctuation que dans le champ de la RP.

L'une comme l'autre catégorie de reformulations procèdent en effet du même regard réflexif sur son énonciation. Un processus commun est ainsi à l'origine de deux types d'opérations : la ré-élaboration formelle (RP), et celle du contenu propositionnel (RNP).

→ La cohésion des segments source et reformulé est maximale lorsque "or rather" joue le rôle de **relateur intrapropositionnel**, mettant en relation des syntagmes simples (non propositionnels).

Ceux-ci remplissent des fonctions diverses (sujet grammatical, complément d'objet ou complément circonstanciel). En ce cas, les reformulations peuvent être directement insérées dans le fil de l'énonciation :

(310) *L*₁ : I'm afraid I can't be terribly helpful / cos I don't know who the people are yet.

*L*₂ : no I know that /

*L*₁ : well I had intended to be looking for / or rather eliminating people over thirty-three or four / I don't know /

(LLC 02-26554980)

La reformulation est opérée en cours d'énoncé, si bien que *S* et *R* présentent une cohésion plus grande que dans les exemples précédents : ils sont issus du même mouvement discursif.

Quel que soit son rôle dans l'énoncé (connecteur transphrastique, inter- ou intrapropositionnel), "or rather" relie un *S* et un *R* de mêmes fonctions syntaxiques. Ils sont ainsi concurrents, et peuvent difficilement coexister en raison de leurs contenus. Cette concurrence est résolue grâce aux instructions de "or rather", qui signale explicitement une préférence pour *R*, et donc une mise à l'écart de *S*.

2.1.4. Des ré-élaborations variées

S'il marque explicitement une ré-élaboration, "or rather" n'en signale toutefois pas la nature. Dans certains cas, une expression métalinguistique en explicite le motif :

(311) It does indeed cover one dimension or one part of the semantic difference between "language" and "speech" : or rather, to be more precise, between "language" as construed as a count noun and "speech" understood as referring to the product, rather than the process, of speaking.

(FLOB J32189)

Ici, c'est par exemple un manque de précision qui entraîne la mise à l'écart de *S*, d'où l'emploi de l'expression métalangagière "to be more precise" immédiatement après "or rather".

Dans la majorité des cas (en l'absence d'expression métalinguistique), la seule instruction est celle d'une préférence pour *R*.

Selon la nature des contenus, plusieurs types de reformulations sont possibles : le segment reformulé peut en effet susciter une mise à l'écart plus ou moins forte du segment source. On a les possibilités suivantes :

→ "or rather" peut introduire une **ré-élaboration quantitative de *S*** (représentée par \neq QNT, car *R* est alors quantitativement différent de *S*).

(312) The drama did not merely reflect, but helped over a period to articulate and reinforce something like a political public opinion or rather opinions- despite the variable but ever-present censorship.

(FLOB G3468)

R reprend un terme employé en *S*, en lui ajoutant la marque du pluriel : la ré-élaboration est donc d'ordre quantitatif.

→ "or rather" est également compatible avec la **ré-élaboration qualitative de *S*** (représentée par \neq QLT, car *R* est alors qualitativement différent de *S*).

(313) Every few months Victor, or rather the company that employed him, put out the first issue of a magazine devoted to some sure-fire subject.

(FLOB K2124)

S fait l'objet d'une modification qualitative, car le référent évoqué en *R* est différent de celui de *S*, tout en lui étant lié.

→ "or rather" peut également introduire un **apport qualitatif (+ QLT)**.

(311) It does indeed cover one dimension or one part of the semantic difference between "language" and "speech": or rather, to be more precise, between "language" as construed as a count noun and "speech" understood as referring to the product, rather than the process, of speaking.(J32189)

R reprend ici deux termes employés en S (“language” et “speech”), et leur ajoute chacun une qualification.

Dans ces exemples, R inclut les informations contenues en S . R est alors retenu au lieu de S car il « dit plus » que ce premier segment.

Dans d’autres cas, les segments sont mutuellement exclusifs :

→ lors d’une ré-élaboration qualitative, R peut en effet évoquer le contraire de S . On considère alors qu’il y a une **rupture qualitative** (représentée par ω QLT²⁰²).

(314) Modesty normally requires a simple answer without qualification: or rather the unmarked form would be “I play, but not very well” whereas “Yes, I play” could mean ‘I play very well indeed’.

(FLOB J3368)

R signale qu’une réponse simple (“Yes, I play”) peut être interprétée comme prétentieuse (signifiant alors “Yes, I play very well indeed”), tandis que S présentait cette réponse comme modeste. L’énonciateur se ravise donc complètement lors du passage de S à R .

2.1.5. La préférence au sens large

Comme il n’explicité pas la nature de ré-élaboration dont il est la trace, “or rather” peut introduire toutes sortes de RNP. La ré-élaboration peut être des plus minimales (passage du singulier au pluriel) ou consister à dire l’opposé de ce que l’on vient d’énoncer.

Du rapport entre les contenus dépend le type de ré-élaborations (\neq QNT, +QLT, \neq QLT, ω QLT). Le segment source peut donc être écarté pour des motifs différents, bien que ces derniers ne soient pas explicités par l’introducteur.

Puisque la préférence marquée par “or rather” peut être comprise au sens large, on la représente ainsi :

$\text{RNP} : \oplus R (\neq \text{QNT}, +\text{QLT}, \neq \text{QLT}, \omega \text{QLT})$

\oplus désigne un rapport préférentiel pour R (ce que marque fondamentalement “or rather”).

Les possibilités exprimées entre parenthèses correspondent aux valeurs que peut prendre la reformulation en contexte.

“Or rather” est un introducteur générique, compatible avec des formes variées de reformulations non paraphrastiques.

²⁰² Ce symbole est retenu pour signaler une rupture, car il est utilisé à cette fin dans la théorie culiolienne.

2.2. L'ALTERNATIVE MINORANTE : "OR AT LEAST"

2.2.1. Valeur de l'expression

"Or at least" est constitué du marqueur d'altérité "or"²⁰³ et de la locution adverbiale "at least"²⁰⁴, qui annonce des informations moins radicales que les précédentes.

Chacun de ces composants, tout en n'étant pas dédié à l'expression de la reformulation non paraphrastique, peut toutefois introduire ce type de ré-élaborations lorsque le cotexte s'y prête. Lorsqu'ils sont associés, l'ensemble constitue cette fois un introducteur spécifique de la RNP.

"Or at least" signale en effet une alternative ("or") minorante ("at least"). Son emploi donne lieu à l'identification d'une reformulation car :

- le second volet d'une alternative est nécessairement élaboré à partir du premier,
- la minoration du premier segment (par le second) implique sa mise à l'écart.

Les deux composantes d'une RNP sont donc présentes. De ce fait, "or at least" est à même d'imposer l'interprétation d'une reformulation, quels que soient les contenus des segments reliés.

2.2.2. Contexte d'emploi

- "Or at least", dans nos corpus, figure uniquement à l'écrit. Il diffère ainsi de l'introducteur non spécifique "at least", employé à l'oral comme à l'écrit.
- Cette expression n'apparaît que dans des contextes d'auto-reformulations. Son emploi lors d'une hétéro-reformulation ne semblerait toutefois pas incongru.
- "Or at least" ne permet pas d'introduire de reformulations différées. Ceci s'explique par la présence de "or", qui est une conjonction de coordination et relie donc directement les segments qui l'encadrent.

2.2.3. Une concurrence syntaxique ou discursive

"Or at least" introduit majoritairement des reformulations partielles et, plus rarement, des reformulations globales.

²⁰³ cf. 3^e partie, chapitre II, 2.1.4.

²⁰⁴ cf. 3^e partie, chapitre II, 2.2.2. Les diverses interprétations de ces marqueurs sont répertoriées dans ces sections.

→ Lorsque la reformulation est globale, **la concurrence entre *S* et *R* est d'ordre discursif** :

(315) But all parents want and need to understand why, in medical terms, their baby died, or at least they want to know as much as it is possible to know. (FLOB F3127)

Ce sont ici deux segments autonomes qui sont reliés par “or at least”, si bien qu’ils ne sont pas syntaxiquement concurrents. Ils jouent toutefois le même rôle sur le plan discursif, car ils décrivent la même situation. Etant mis en relation par “or at least”, ils ne peuvent pas coexister : *R* doit être retenu au lieu de *S*.

→ Lorsque les reformulations sont partielles, **la concurrence entre *S* et *R* est avant tout d'ordre syntaxique** :

(316) You may stay here with me as long as you wish. Or at least until you have decided what you wish to do. (FLOB P0190)

S et *R* ont la même fonction syntaxique (ce sont deux subordonnées circonstancielles, toutes deux compléments du verbe de la principale). A cette concurrence s’ajoutent les instructions de “or at least”, qui présente *R* comme étant à retenir au lieu de *S*.

Lors de reformulations globales, la question de la cohésion des segments est de faible importance, car ils ne s’insèrent dans aucun énoncé-cadre.

Lors de reformulations partielles, en revanche, le type de cohésion a son importance. La **reformulation peut être finale** (n’impliquant pas de cohésion particulière) ou **intervenir en milieu d’énoncé**, ce qui révèle alors l’association étroite de *S* et *R*. C’est le cas lorsque “or at least” relie des sujets grammaticaux, ou encore des syntagmes verbaux :

(317) As a result of this early experience, Japanese National Railway decided to embark on the revolutionary process of sealing the structure of the passenger coaches so as to prevent, or at least attenuate the pressure transients produced within the tunnel external to the train, propagating into the coach interiors. (FLOB J7489)

Deux prédicats sont reliés en milieu d’énoncé, et suivis de leur objet commun. La reformulation se caractérise ici par une forte insertion dans le fil de l’énoncé : le texte-avant comme le texte-après se comprennent ainsi relativement à l’ensemble [*S* *connecteur* *R*], et non par rapport à l’un des segments à l’exclusion de l’autre.

2.2.4. Quels types de minoration ?

Contrairement à d'autres introducteurs, "or at least" n'est jamais suivi d'expressions métalinguistiques qui préciseraient la nature de la reformulation. Cette incompatibilité tient au sémantisme de "or at least", qui explicite lui-même le type de ré-élaboration effectué : il signale que l'on va énoncer des informations moins radicales sur le sujet. Le segment reformulé est, en raison de cette minoration, préféré au segment source.

Cette minoration est-elle quantitative ou qualitative ?

(318) Minnie began to fret that Fred was lacking direction, that he needed a job or at least something to do.

(FLOB G1843)

Les segments *S* ("a job") et *R* ("something to do") correspondent à des notions différentes, si bien que la ré-élaboration est ici d'ordre **qualitatif**.

Examinons également :

(319) The few villagers who can grasp the idea of choosing to have only one child consider it grossly immoral.

Or at least the men do; some women (and hopefully) are more ambivalent on this matter.

(FLOB E 22149)

Les sujets grammaticaux de *S* ("the villagers") et de *R* ("the men") correspondent ici aussi à des notions différentes, d'où une RNP **qualitative**.

Examinons enfin :

(320) Certainly, Mill tells us, the individual should follow the path of pleasure and avoid pain but the individual lives in a social world and, consequently, should act to promote global pleasure, or at least defend the preference to avoid pain. (FLOB J2780)

Cette fois encore, les prédicats *S* ("promote global pleasure") et *R* ("defend the preference to avoid pain") correspondent à des **occurrences qualitativement différentes**.

Ces exemples, représentatifs du corpus, montrent que la ré-élaboration opérée dans le second segment est d'ordre qualitatif.

2.2.5. Des relativisations du dire

Les modifications qualitatives introduites par "or at least" se doublent d'une valeur argumentative, car la reformulation fournit des renseignements moins forts que le segment source. Ainsi :

- en (318), le segment *R* ("something to do") réfère à un contenu *plus vague* que *S* ("a job"), tout en ayant un trait commun.

- en (319), le sujet grammatical de *R* (“the men”) réfère à un *sous-ensemble* du sujet de *S* (“the few villagers”).

- en (320), *R* (“defend the preference to avoid pain”) présente une *formulation plus politiquement correcte* que *S*.

Dans la mesure où *R* dit moins que *S*, on peut donc parler de « relativisations » du dire.

On constate d’autre part que, sur le plan interprétatif, aucune nuance ne distingue l’introducteur spécifique “or at least” de la séquence “at least” lorsqu’elle est interprétable en tant qu’introducteur de RNP (ce qui dépend du cotexte). Certaines différences interviennent toutefois sur le plan syntaxique :

- “at least”, lors d’une RNP²⁰⁵, relie une proposition et un circonstant.

- “or at least”, en revanche, relie des unités syntaxiques allant du syntagme à l’énoncé.

“Or at least” est donc syntaxiquement plus souple que “at least” dans son emploi reformulatif.

Néanmoins, nous symboliserons de la même manière les RNP introduites par “at least” et par “or at least”, car nos schématisations illustrent le volet interprétatif de la reformulation.

Ainsi :

RNP : ↓ QLT

↓ représentant une relativisation.

QLT signalant que cette relativisation est d’ordre qualitatif.

Introduite par “or at least”, la reformulation ne remet pas totalement en cause le segment source. Elle dit le minimum dont on est sûr, ce qui n’implique pas que la première formulation soit incorrecte.

2.3. REMARQUES SUR (OR) AT ANY RATE

→ La séquence “at any rate” employée seule (c’est-à-dire sans “or”) signale que, quel que soit (“any”) le degré (“rate”) de ce qui a été évoqué dans un premier segment (SE_1), on peut toujours tenir le second (SE_2) pour valable : SE_2 est donc élaboré indépendamment de SE_1 . Puisque dans une RNP le segment *R* doit être élaboré à partir de *S*, la séquence “at any rate” ne peut donc pas être considérée comme un introducteur de reformulation. Elle signale en revanche une prise de distance. En témoigne l’exemple suivant :

²⁰⁵ cf. 3^e partie, chapitre II, 2.2.2

(321) She might have taken pride in her patience. Perhaps she did. At any rate, that was how Florence got to know her. (Ford Madox Ford, The Good Soldier)

Les deux premières phrases de l'énoncé traitent le même thème (les chances de validation de la relation prédicative <she - take pride in her patience>), tandis que le segment introduit par "at any rate" change de thème de discours.

Cette construction ne peut pas être interprétée comme une reformulation car :

- les contenus sont très différents,
- formellement, le segment introduit par "at any rate" ne se présente pas comme élaboré à partir du précédent,
- le sémantisme de "at any rate" ne semble pas non plus suffisant pour imposer la lecture d'une ré-élaboration. Selon les instructions fournies par cette séquence, l'énoncé s'interprète comme une distanciation.

→ Dans d'autres contextes, l'interprétation est différente :

- lorsqu'il est employé, non plus en tant que connecteur transphrastique, mais **en tant que relateur intrapropositionnel**, "at any rate" peut cette fois être compris comme l'introducteur d'une reformulation non paraphrastique. Il relie en effet des syntagmes de même fonction syntaxique, et qui s'interprètent dans le cadre de la même relation prédicative. *S* et *R* sont donc liés par la construction syntaxique, et présentent en outre un rapport de concurrence :

(322) I've always regarded this as my best book – at any rate as the best book of mine of a pre-war period.

(Dedicatory Letter of Ford Madox Ford to Stella Ford)

Les segments reliés par la locution ont la même fonction syntaxique (ils sont attribués de l'objet "this"), et les contenus présentent d'autre part des éléments communs (reprise de "my best book" en "the best book of mine"). En raison de ces deux formes de lien, *R* se présente donc comme un concurrent pour *S*. Interviennent d'autre part les instructions de "at any rate", qui opèrent la mise à distance de *S* au profit de *R*. La structure est en conséquence interprétable en tant que RNP, car on a à la fois un lien entre *S* et *R* (dû aux segments eux mêmes) et une mise à l'écart de *S* (par le biais de la locution).

Le même phénomène s'observe dans les cas où *S* et *R* sont typographiquement dissociés, tout en n'étant pas syntaxiquement autonomes :

(323) She put the empty plate on the floor. It was not possible to be like this. Not possible, at any rate, to allow the day to continue.

(FLOB K 1886)

Bien que *R* soit dissocié de la phrase précédente par un point, il n'est toutefois pas autonome pour son interprétation (ce que confirme la reprise de "not possible"). En *S* et *R*, on a donc deux infinitives dépendant de la même principale (elles en constituent le sujet extraposé). En raison de ce parallélisme, *R* présente un lien avec *S*. Comme "at any rate" opère en outre la mise à l'écart de *S*, la lecture d'une RNP est alors possible.

- L'identification d'une ré-élaboration est également permise, quelle que soit la fonction syntaxique de "at any rate", lorsque cette séquence est précédée de "or". En ce cas, *R* est explicitement rattaché à *S* par la conjonction "or" si bien que, même dans les cas de reformulations globales (qui bloquent l'interprétation lorsque la séquence est employée sans "or") l'identification d'une reformulation redevient possible :

(324) I mean that it is impossible to believe in the permanence of love. Or at any rate it is immature to believe in early passion.

(Conversation. Rec on August 27, 2004)

Cette fois, "or" constitue un indice explicite de l'élaboration de *S* à partir de *R*. En l'absence de ce marqueur, *R* pourrait en revanche sembler indépendant.

La présence de "or" constitue donc un paramètre décisif pour ce qui est de l'interprétation (distanciation ou reformulation). Dans les cas où "at any rate" est précédé de cette conjonction, il est ainsi exclusivement dédié à l'introduction de RNP.

Bilan :

La séquence "at any rate" ne marque par elle-même qu'une mise à l'écart de *S*. Elle est donc insuffisante pour signaler une RNP car elle ne présente pas le second segment comme élaboré à partir du premier. Certains contextes permettent toutefois de reconstituer un tel lien :

- lorsque "at any rate" est relateur intrapropositionnel, car les segments présentent alors par eux-mêmes un lien de ré-élaboration.

- lorsqu'elle est précédée de "or" (dans "or at any rate"), car le second segment est alors coordonné au premier. Leur rattachement est en ce cas manifeste.

On remarque que d'autres marqueurs de distanciation : "in any case", "anyway", "be that as it may", "however that may be", qui sont donnés par les dictionnaires comme synonymes de "at any rate", ne se caractérisent en revanche par aucun emploi reformulatif. En effet :

- ils ne jouent pas le rôle de relateur intrapropositionnel,

- ils ne peuvent pas être précédés de "or".

Ces séquences ne possèdent donc aucun emploi reformulatif.

3. LES INTRODUCTEURS DE RNP GLOBALES

Après avoir étudié des RNP partielles, nous allons examiner des RNP globales.²⁰⁶

Trois types de ré-élaborations vont être étudiés : le recentrage, la synthèse et la récapitulation. Conformément à la définition d'une reformulation non paraphrastique, ces opérations élaborent un second segment (*R*) à partir d'un premier (*S*), dont elles modifient le contenu. Les locutions que nous allons examiner dans cette section ne sont pas systématiquement reformulatives, mais présentent toutes un emploi spécifiquement reformulatif.²⁰⁷

3.1. LES MARQUEURS DE RECENTRAGE

Le recentrage consiste en un retour sur des propriétés ou caractéristiques jugées définitoires (d'un référent ou d'une situation). Les RNP peuvent prendre la forme de recentrages, qui sont en ce cas introduits par les locutions “in fact”, “in point of fact”, “as a matter of fact”, “in reality” ou par le marqueur “actually”.²⁰⁸ Ces introducteurs explicitent la nature de l'opération en question : évoquant littéralement les faits, la réalité, ou la vérité, la reformulation est supposée présenter un contenu plus précis ou plus pertinent que le segment source. C'est toujours la même réalité extralinguistique qui est décrite, mais *R* est annoncé comme étant plus approprié que *S*.

3.1.1. “In fact”

3.1.1.1. *L'annonce d'un recentrage*

“In fact” est une locution composée de :

- la préposition “in”, trace d'une opération d'inclusion,
- le terme “fact”, qui réfère littéralement aux faits.

“In fact” signale ainsi qu'un premier contenu est ramené (“in”) à une plus grande adéquation par rapport aux faits (d'où l'emploi de “fact”). Le segment introduit peut de ce fait être interprété comme le fruit d'un recentrage.

²⁰⁶ On rappelle qu'une RNP partielle ré-élabore un segment seulement d'une première formulation, tandis qu'une RNP globale en ré-élabore l'ensemble.

²⁰⁷ Les conditions de l'interprétation reformulative sont prévisibles, et non contingentes.

²⁰⁸ Les introducteurs équivalents en français (« en fait », « de fait », « en réalité ») sont classés par C. Rossari parmi les introducteurs de distanciation, ce qui ne contredit pas véritablement l'étiquette retenue ici (le recentrage) car, pour recentrer, il faut nécessairement opérer une mise à l'écart de ses premiers propos.

3.1.1.2. *Diverses interprétations*

- “In fact” peut remplir diverses fonctions syntaxiques, dont dépendent les types de recentrages opérés :

→ Lorsqu’il joue le rôle de connecteur transphrastique, **le recentrage est interprétable comme une reformulation.**

(325) I don’t like dogs, you know In fact, I hate them and all the more since my brother loves them.

(Interview- 12-09-06)

R est syntaxiquement autonome. Sur le plan interprétatif, “in fact” le relie à la phrase précédente, en annonçant une plus grande adéquation aux faits : *R* est donc préférable à *S*. Du point de vue des contenus, *R* permet de reconsidérer celui de *S* : on passe ainsi de la négation d’une première relation prédicative (<I - like dogs>) à la validation d’une seconde (<I - hate them>). Ceci permet d’effectuer un changement de notion, tout en conservant le même thème de discours. Tous les facteurs concourent de ce fait à l’interprétation d’une RNP.

Il en va de même lorsque “in fact” est un connecteur interpropositionnel :

(326) He seems a bit confused. In fact, he doesn’t seem to have anywhere else to go.

(FLOB K 11 96)

Ici encore, le segment introduit par “in fact” est élaboré à partir de *S*. Cette fois, *R* fournit un contenu plus précis que le premier. Il peut donc être retenu au lieu de *S*, ce qui est caractéristique d’une RNP.

→ D’autres cas sont à **la frontière de la catégorie des reformulations.**

“In fact” peut en effet être employé dans des schémas où il n’est pas directement précédé d’un segment source. En surface, il semble ainsi marquer le début d’une intervention.²⁰⁹ Cependant, un implicite discursif ou situationnel peut souvent être récupéré. Le segment introduit par “in fact” peut alors être interprété comme la ré-élaboration de cet implicite :

(327) *L*₁ : How do you render Claudio’s definition of death: “this sensible warm motion to become a kneaded clod” ?

*L*₂ : In fact, he does it very well himself.

(FLOB A 18187)

“In fact” peut ici être compris comme énoncé en réaction à un implicite situationnel (*S*) du type : “there’s no need to do it (render his definition of death) ...”. Le segment *R* serait ainsi la ré-élaboration de *S*, récupérable à l’aide du cotexte.

²⁰⁹ On parle en ce cas d’embrayeur d’intervention.

→ Remarquons enfin que **l'interprétation d'une reformulation se trouve bloquée dans deux principaux cas de figure** :

- lorsque le contenu du segment précédant "in fact" n'est pas attribuable à l'énonciateur. En ce cas, bien que le segment suivant opère un recentrage, il est difficile de parler de reformulation :

(328) As he grew older and more isolated, Tatlin was referred to by some in vaguely pitying terms as a clown, or Big Fool. **[In fact]**, his life exemplified the real dilemmas of a struggle with the dichotomy between art and technology.

(FLOB J 6514)

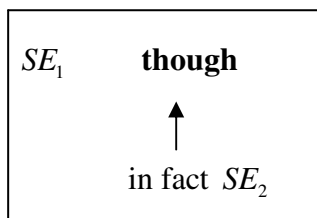
Ici, le premier segment exprime un jugement transmis par le biais d'un discours rapporté (ce que signale "was referred to"). Le second segment fournit ensuite une description très différente, et qui est cette fois attribuable à l'énonciateur. Bien que le thème de discours soit commun à ces segments, on ne peut véritablement parler de reformulation car le second n'est pas supposé se substituer paradigmatiquement au premier. Ayant été produits dans des situations d'énonciations distinctes, les contenus se caractérisent par un rapport de contraste, voire de contradiction, mais non de ré-élaboration.

- lorsque le segment introduit par "in fact" fait l'objet d'un enchâssement dans une autre proposition :

(329) Tim put forward the idea that monarchies had usually survived in the twentieth century in countries with strong Labour Parties. Typically, I regarded this as a brilliant paradox, **though** **[in fact]** it was simply a matter of intelligent observation.

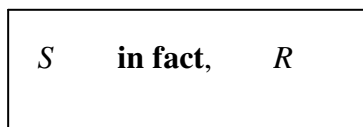
(FLOB L18109)

La conjonction "though" marque la subordination du second segment (SE_2) au premier (SE_1), ce qui peut se schématiser ainsi :



Le segment SE_2 est présenté (par “though”) comme un contre-argument pour SE_1 : il s’interprète ainsi dans un rapport de subordination, et non de concurrence. Le second segment ne peut donc pas être substitué au premier, c’est-à-dire que l’on ne peut pas parler de reformulation au sens strict du terme.

Lors d’une reformulation, le second segment (R) est en revanche un concurrent pour le premier (S), ce qui se schématise ainsi :



Sur le plan interprétatif, R peut être substitué à S .

→ L’interprétation « reformulation » est également bloquée lorsque la mise en relation est dissymétrique (lorsque les segments reliés par “in fact” n’ont pas la même fonction syntaxique). Ce schéma donne lieu à des **interprétations de type « ajout »** :

(330) A lantern was lit upstage- in fact by Hamlet.

(BNC – *Rosencrantz and Guildenstern are dead*, Stoppard Tom, London: Faber & Faber Ltd, 1986)

Les segments reliés par “in fact” n’ont pas la même forme syntaxique : il s’agit en effet d’une proposition et d’un complément d’agent. On remarque que la proposition est à la forme passive, l’agent n’étant pas nommé. Le complément d’agent introduit par “in fact” peut ainsi lui être rattaché ; autrement dit, ce segment constitue un ajout.

L’interprétation n’est donc pas celle d’une reformulation, car le second segment ne ré-élabore pas le premier : il le complète.

Ce premier examen montre que “in fact” possède un emploi spécifiquement reformulatif (illustré en 325 et 326). L’interprétation d’une reformulation n’est pas contingente, mais liée aux conditions d’emploi de “in fact”, qui doit :

- relier des segments appartenant à une même situation d’énonciation,
- introduire directement le segment qui le suit, sans être enchâssé dans une subordonnée,
- lier des segments de même fonction syntaxique.

3.1.1.3. Contexte des RNP

- “In fact” s’emploie davantage à l’écrit qu’à l’oral.²¹⁰

- Cette expression permet essentiellement l’auto-reformulation :

(331) Education of Negroes was almost non existent. In fact, any education of the negroes was forbidden by law in some states.

(Introduction to the Court Opinion on the Brown v. Board Case)

Le contenu de *R* précise celui de *S*, si bien qu’en l’absence de “in fact”, il risquerait d’être perçu comme le prolongement de ce premier segment. Avec “in fact”, en revanche, *R* est présenté comme un retour sur *S*. De fait, l’introducteur favorise **l’organisation de l’information** : il signale une cohésion thématique, tout en permettant l’évolution des contenus.

- En contexte d’hétéro-reformulation (plus rare), ce rôle cohésif est également perceptible mais il semble que l’intérêt de cet emploi ne se limite pas à des questions de cohésion :

(332) *L*₁ : How was the reception, then ?

*L*₂ : The flat was well-kept, she cooked superbly and she seemed very natural. It was just perfect.

*L*₃ : In fact there was a great deal of strain in all she did, but let’s forget it.

(FLOB G 28133)

En *R*, le locuteur *L*₃ reconsidère les propos (*S*) de *L*₂ : il propose ainsi une appréciation négative (“a great deal of strain”) de la situation que *L*₂ vient de décrire en des termes antithétiques (“very natural”).

Par “in fact”, *R* est lié à *S* et se présente comme sa ré-élaboration. Elle prend, cette fois, la forme d’une rectification. On remarque d’ailleurs qu’on pourrait difficilement passer directement des propos de *L*₂ à ceux de *L*₃. En raison de leur caractère discordant, un marqueur est nécessaire pour signaler la transition entre les contenus. “In fact” favorise ici **l’ajustement inter-énonciateurs**.

- “In fact” semble également compatible avec les reformulations différées, lorsque quelques phrases seulement séparent le segment source de sa ré-élaboration :

²¹⁰ Il figure une fois et demie plus souvent à l’écrit.

(333) Both texts, to a certain extent, play out or dramatize some of Bleich's ideas. Tompkins has noted that Bleich's privileging of self-knowledge manifested in the "subjective dialectic" and "response statement" marks an inconsistency in his theology.

Both short stories, in fact, not only stage some of the theoretical concepts ; they also serve to challenge the theory.

(FLOB J 62105)

S énonce une première idée, suivie d'un court développement, puis *R* commente *S* en dépit de leur distance textuelle. Sans renier *S*, il propose une description plus complexe (ce que signale la formule "not only ... but"). *S* paraît donc rétrospectivement insuffisant.

La reformulation différée participe d'une progression textuelle assez naturelle : en effet, il est peu fréquent qu'un énonciateur évoque au mieux un référent dès la première formulation. Il a alors la possibilité d'ajuster son propos, même après l'énonciation d'autres informations.

L'énonciateur souhaitant relier ces élaborations successives peut employer un connecteur reformulatif, afin d'explicitier l'opération de ré-élaboration effectuée. En contexte de reformulation différée, "in fact" fonctionne ainsi comme **outil d'organisation textuelle**.

3.1.1.4. *Quels types de recentrages ?*

Plusieurs cas de figure sont possibles.

→ Le recentrage peut consister en **une précision** :

(334) Yes, the school groups, I mean, they could operate more. In fact, we could have, instead of having one person talking, it could be a group.

(BNC – Amnesty International Meeting)

Les segments reliés par "in fact" présentent un thème commun, mais leurs contenus diffèrent : *S* est une considération vague, tandis que *R* la particularise en décrivant la situation de façon plus précise. L'énonciation de *R* rend donc, rétrospectivement, le segment *S* insuffisant.

→ Le recentrage peut également fournir **un contenu différent** :

(335) Children with AS are isolated because of their poor social skills. In fact, they may approach people but normal conversation is impossible.

(BBC- 20-08-06)

Cette fois, le segment *R* n'apporte pas une simple précision à *S*, mais il fournit un contenu différent, qui rend rétrospectivement le premier inadéquat.

→ Le recentrage peut enfin consister en **une rectification** :

(336) The images show a bombed clinic in Birmingham, Alabama. The ad is false. In fact, it is not false but it is misleading because the pictures are of a clinic bombing that happened nearly seven years ago.

(BBC- 26-04-05)

R fournit une négation explicite de la relation prédicative précédemment validée (<the ad - be false>), et propose ensuite une nouvelle qualification (“misleading”), jugée plus adéquate.

3.1.1.5. *La pertinence sous toutes ses formes*

Selon les contenus mis en relation, le recentrage prend donc des formes différentes :

- *R* peut apporter une simple précision au contenu de *S* (+ QLT),
- *R* peut être différent de *S*, tout en ayant une thématique commune (\neq QLT),
- enfin, le contenu propositionnel de *R* peut consister en une rectification de *S*, présentant ainsi un rapport de rupture avec le premier segment (ω QLT).

Ces trois cas de figure résultent d’une logique commune : lors de ces ré-élaborations, le segment reformulé est annoncé (par le biais de l’introducteur) comme un recentrage, effectué à partir du segment source. Quels que soient les contenus mis en relation, l’énonciateur exprime sa préférence pour le second, en raison d’une plus grande pertinence. Une RNP introduite par “in fact” peut, en conséquence, être représentée comme suit :

RNP “in fact” : \oplus CP

\oplus signalant un rapport préférentiel pour le segment introduit.

CP indiquant que cette préférence est liée au contenu propositionnel de ce segment.

Introduite par “in fact”, la reformulation est préférée au segment source en raison d’une plus grande pertinence. Selon les contenus des segments reliés, la première formulation peut être complétée, ou radicalement mise à l’écart.

Ces caractéristiques se retrouvent-elles dans le cas des expressions apparentées ?

3.1.2. Remarques sur les expressions “in point of fact”, “as a matter of fact” et “in actual fact”

Ces expressions sont présentées par les dictionnaires (et notamment l’OED²¹¹) comme étant synonymes de “in fact”. Elles semblent toutefois n’être que très peu usitées.

Ainsi :

- pour “in point of fact” :

FLOB (corpus écrit) ne présente aucune occurrence, et LLC (corpus oral) en donne une.

- pour “in actual fact” :

nos corpus ne fournissent aucune occurrence.

- pour “as a matter of fact” :

FLOB recense six occurrences et LLC en compte deux.

Il semble donc que ces expressions soient, en anglais contemporain, concurrencées par “in fact”.

Etant donné leur faible fréquence d’emploi, ces locutions ne feront pas ici l’objet d’un examen.

3.1.3. “Actually”

3.1.3.1. Identification du connecteur reformulatif

“Actually” se caractérise par deux types d’emplois :

- non reformulatif

Il est non reformulatif lorsqu’il est totalement intégré sur le plan syntaxique, et remplit la fonction d’**adverbe**. En ce cas, il modifie le contenu du segment auquel il est intégré.

“Actually” est alors généralement paraphrasable par “really”, ou “truly”.

(337) His voice has such a mesmeric quality that it is terribly easy to drift on the delicious musicality of his speech and forget what he is **actually** saying.

(FLOB A178)

“Actually” est totalement intégré sur le plan syntaxique : en effet, il n’est pas mobile dans l’énoncé, et modifie un prédicat (“say”). Cet emploi est très différent de l’emploi reformulatif, dans lequel il se caractérise par une fonction de mise en relation.

²¹¹ *Oxford English Dictionary.*

- reformulatif

“Actually” est reformulatif lorsqu’il n’est pas totalement intégré sur le plan syntaxique. Il est alors mobile dans l’énoncé, et **porte sur l’énonciation elle-même**, tout en reliant les segments qui l’encadrent.

Sur le plan interprétatif, il indique la ré-élaboration du segment énoncé précédemment. Alors paraphrasable par “in fact”, il marque un recentrage sur un contenu plus significatif.

“Actually” peut ainsi être compris comme l’introducteur d’une RNP :

(338) “I don’t suppose the Government will stick it on a poster as a morale booster.”

Taylor flushed with shame.

“Actually, I thought it was a pretty rotten poem –portentous, disjointed and alliterative.”

(FLOB K116)

“Actually” est suivi d’une virgule, qui reflète son détachement syntaxique. Il est par ailleurs mobile, et pourrait apparaître en incise après la séquence sujet-verbe “I thought” (à condition, toutefois, de faire apparaître le relateur “that” devant la complétive). “Actually” joue, non pas un rôle d’adverbe, mais celui de connecteur métalangagier. Il annonce que l’énonciateur ré-élabore le contenu du premier segment, sous l’angle d’une plus grande pertinence.

Cet emploi métalangagier n’est pas toujours facilement décelable, car il n’y a pas nécessairement de détachement syntaxique tangible :

(339) When I took on there was no unemployment; there was over-employment. There was actually a great number of places that couldn’t be filled though, of course, one or two areas were less good.

(Letter- 21-03-2005)

“Actually” n’est pas encadré de virgules et semble jouer le rôle de simple adverbe. Mais il n’en est rien. Il pourrait en effet être déplacé, et apparaître en début d’énoncé (suivi d’une virgule, cette fois). D’autre part, on pourrait lui substituer “in fact” sans que la signification de l’énoncé soit modifiée. “Actually” joue, ici aussi, le rôle de connecteur reformulatif.

3.1.3.2. *Contexte d’emploi*

- En tant que connecteur reformulatif, “actually” s’emploie bien plus fréquemment à l’oral qu’à l’écrit.²¹²

- En contexte d’auto-reformulation, il permet d’explicitier **l’organisation de son discours**.

L’énonciateur fournit une première énonciation, qu’il considère **rétrospectivement** comme insuffisante, puis en propose une nouvelle.

²¹² Il figure environ huit fois plus souvent à l’oral. On remarque que l’introducteur concurrent “in fact” ne présente pas un tel contraste. Il est ainsi plus compatible avec l’écrit que “actually”.

(340) I dislike and am repelled by him. **Actually**, I see little of him except at Christmas or an occasional birth and that is quite enough for me.

(FLOB G1114)

S semble satisfaisant jusqu'à l'énonciation de *R*, qui fournit plus de détails sur la situation. Le second segment est en outre annoncé par "actually", qui le présente comme plus approprié.

- En contexte d'hétéro-reformulation, ce n'est plus l'organisation discursive qui est en jeu. "Actually" se caractérise en revanche par son impact sur le plan des **rappports inter-énonciateurs** :

(341) L_1 : Chef, I want a word about lunch

L_2 : You tasted it ? Fantastic, wasn't it ?

L_1 : Well, actually, no.

(FLOB L1620)

L'échange s'analyse comme suit :

- suite à une première intervention de L_1 , son co-énonciateur pose une question, y répond lui-même ("fantastic"), et demande confirmation ("wasn't it ?").

- L_1 reprend la parole, en débutant son intervention par "well". Ce marqueur indique que la réponse ne rentrera pas dans le cadre de la réponse attendue par le tag.

- "actually" annonce ensuite que L_1 va, en *R*, présenter un contenu plus significatif à ses yeux.

L'emploi de "actually", fonctionnant comme indice d'une reformulation, permet de conserver des rapports inter-énonciateurs cordiaux, en évitant que l'opposition verbale soit directe. "Actually" **joue un rôle de lien** entre les énoncés, **même dans le cadre d'une non-coïncidence entre les énonciateurs**.

3.1.3.3. *Une souplesse syntaxique et fonctionnelle*

"Actually" peut remplir diverses fonctions syntaxiques (connecteur transphrastique, interpropositionnel ou relateur intrapropositionnel). Il peut également figurer en diverses positions dans l'énoncé, positions dont dépendent ses fonctions discursives :

- annonciateur de la reformulation

(342) I did not find it offensive, you know... **Actually** I found it offensive but it was totally justified.

(FLOB N18 73)

"Actually" joue ici le rôle de connecteur transphrastique, et introduit la reformulation.

- relateur thématique

(343) In the first place, conscription for men applied from the very beginning – conscription had actually been imposed some months before war was declared in September 1939.

(FLOB 1551)

Figurant en cours d'énoncé, "actually" ne permet pas de planifier la reformulation. Il explicite toutefois, en cours d'opération, le lien existant entre *S* et *R*, c'est-à-dire qu'il fonctionne comme relateur thématique.

"Actually" joue également un rôle déterminant dans l'organisation du propos, car il présente *R* comme étant le segment le plus significatif. Sa suppression pourrait faire apparaître *R* comme un simple développement de *S*.

- marqueur de cohésion rétrospective

(344) I, myself, am an outsider. From another realm, you know. From Heeshigrowinaaz, actually.

(FLOB M02145)

"Actually" pourrait, cette fois encore, être remplacé par "in fact", ce qui confirme son rôle de relateur reformulatif. Comme il est en position finale, la ré-élaboration est signalée *a posteriori*. Dans cet exemple, cela ne pose aucun problème de compréhension, car les segments reliés sont très courts. Un parallélisme formel (répétition de "from") suggère d'autre part ce lien entre *S* et *R*.

- révélateur d'une cohésion

"Actually" relie alors un implicite discursif et un segment explicite :

(345) "Thank you for telling me, Abby. I'm sorry it had to happen to you. Nobody needs a lesson like that."

Abby turned to look at him, surprised at her own sense of relief at having told him.

"Actually, I think it helped to talk about it. I didn't think it would, but it does."

(FLOB P2344)

Ici, "actually" sert en apparence d'embrayeur d'intervention, mais il peut également être compris comme reliant *R* à un implicite discursif. Énoncer *R* implique en effet un présupposé contraire : si l'énonciateur juge nécessaire de produire ce segment, c'est qu'il avait un *a priori* différent. *R* est donc énoncé en réaction à une information implicite, qui se déduit de l'énonciation même de *R*. On remarque que l'énonciatrice préfère, après coup, expliciter cette implication (dans le segment souligné en pointillés).

3.1.3.4. *Quels types de recentrages ?*

L'opération de recentrage marquée par "actually" se présente sous diverses variantes, qui dépendent des contenus reliés.

→ *R* peut préciser ce qui a été énoncé en *S*. Il prend, autrement dit, la forme d'un **apport qualitatif** (+ QLT) :

(346) they did it in the wrong way/ actually they did it without following my advice /
(LLC 2515650)

En *R*, l'énonciateur précise le circonstant de *S* ("in the wrong way"), en définissant ce que l'énonciateur entend par ce syntagme ("without following my advice"). Comme l'ensemble de la prédication est par ailleurs repris, la reformulation consiste en un apport qualitatif.

Ce type d'apports s'effectue plus fréquemment par le biais de reformulations partielles :

(347) I'd like to ask you a question/ quite a serious one actually /
(conversation- 20-02-2004)

R précise ici le complément d'objet ("a question"), en lui ajoutant une qualification ("quite a serious one"). Il n'est pas nécessaire de reprendre, au début de *R*, la séquence sujet-prédicat ("I'd like to ask") car elle vaut pour *S* comme pour *R*. L'apport est, cette fois encore, d'ordre qualitatif.

→ *R* peut fournir un contenu différent de celui de *S*. On a ainsi affaire à une **différenciation qualitative** (≠ QLT) :

(348) He doesn't seem to be very friendly, nor very talkative. Actually, I don't know him much.
(Conversation- 05-05-06)

R propose un contenu qui ne contredit pas *S*, mais qui permet néanmoins de suspendre sa valeur de vérité.

→ *R* peut rectifier le contenu de *S*. Il y a alors une **rupture qualitative** (ω QLT) :

(349) It has never been transcribed. Oh, actually, it has, but it is not available.
(BBC- 23-08-06)

La première partie de *R* ("it has") exprime l'opposé de ce qui a été dit en *S*, si bien que la reformulation entraîne une mise à l'écart totale de ce premier segment.

Le même rapport de rectification peut être observé lors de reformulations partielles :

(350) I was getting quite frantic! That is to say, my mother -in-law was...still is, actually, she's making wild signs to me.
(FLOB L06186)

Le prétérit (en *S*) signale un événement révolu, alors que “still”, associé au présent simple (en *R*), indique au contraire un procès en déroulement au moment de l'énonciation. *R* rectifie en somme le repérage temporel de la phrase précédente, ce qui a pour effet d'en modifier le contenu.

→ Le recentrage peut consister à opérer, en *R*, **une surenchère argumentative** (\uparrow argu) **par rapport à ce qui a été dit en *S*** :

(338) “I don't suppose the Government will stick it on a poster as a morale booster.”

Taylor flushed with shame.

“**Actually**, I think it is a pretty rotten poem - portentous, disjointed and alliterative.”

(FLOB K116)

S exprime un jugement appréciatif indirect et connoté négativement, tandis qu'en *R* le jugement est direct (“I think”) et radical (les adjectifs “rotten” et “portentous” sont en effet connotés de façon très négative). *R* se présente donc comme une surenchère argumentative.

3.1.3.5. *Le recentrage au sens large*

Une reformulation introduite par “actually” peut prendre la forme d'une précision qualitative (+ QLT), d'une différenciation qualitative (\neq QLT), d'une contradiction (ω QLT), ou d'une surenchère argumentative (\uparrow argu). Quoi qu'il en soit, le contenu du segment reformulé est présenté comme plus pertinent, plus significatif.

Ces reformulations peuvent donc être représentées de la même manière que celles introduites par “in fact” :

” RNP : \oplus CP

\oplus représentant une préférence pour le segment introduit.

CP signalant que cette préférence est relative au contenu propositionnel de *R*.

Introduite par “actually”, la reformulation est préférée au segment source en raison d'un contenu plus pertinent. Selon la nature des contenus, la mise à l'écart de la première formulation s'avère plus ou moins grande.

Si “in fact” et “actually” sont globalement synonymes, ils diffèrent toutefois par leurs contextes d'emploi :

- “actually” s'emploie davantage que “in fact” à l'oral,
- l'inverse se produit à l'écrit.

3.1.4. Remarques sur “in reality”

3.1.4.1. Diverses interprétations

→ “In reality” peut tout d’abord recevoir **une interprétation compositionnelle** (chacun de ses composants conservant son sens propre). Il est alors totalement intégré sur le plan syntaxique, et joue le rôle de circonstant. Autrement dit, il porte sur le contenu du segment dans lequel il figure. En ce cas, **il n’est pas reformulatif** : il est paraphrasable par “in real life”.

(351) Historically, Europe has had hundred of years of selection, which still lives in its collective memory , and to a small extent **in reality**.

(FLOB J63 143)

“In reality” est pleinement intégré sur le plan syntaxique : en effet, il n’est pas mobile dans l’énoncé. Ne jouant aucun rôle de mise en relation, il n’est donc pas reformulatif.

→ “In reality” peut également être **employé en tant que locution**. Il est alors paraphrasable par “in fact”, “in spite of appearances” ou encore “against all expectations”. Il se caractérise par un détachement sur le plan syntaxique, quoiqu’une virgule ne soit pas nécessaire pour marquer ce détachement. L’expression est, dans tous les cas, mobile dans l’énoncé. Cette mobilité est le corollaire de sa fonction : “in reality” n’appartient pas au contenu propositionnel, mais il est employé de façon métalangagière. Il porte sur l’énonciation, signalant littéralement que le segment introduit (SE_2) réalise l’adéquation entre le dire et la réalité. Ceci implique que le segment précédent (SE_1) ne présente pas cette adéquation. “In reality” marque ainsi un recentrage. Est-ce à dire qu’il annonce une reformulation ?

Deux types d’emplois peuvent être distingués :

- lorsqu’il ne figure pas à l’initiale de SE_2 , “in reality” ne peut pas être interprété en tant qu’introducteur de reformulation :

(352) Not until April 29 did Wilson consult his Inner Cabinet for their opinions, **which meant**, in reality, manoeuvring their agreement.

(FLOB B05211)

“In reality” se caractérise par un emploi métalangagier (il réfère en effet au dire), mais il n’opère toutefois pas la mise en relation des segments (ce rôle étant joué par “which meant”). En conséquence, SE_2 n’est pas présenté comme un concurrent pour SE_1 (condition nécessaire pour obtenir une RNP). Il est en fait dépendant de ce premier segment.

- “In reality” peut également introduire SE_2 . Il est alors interprétable comme l'introduceur d'une reformulation. Dans cette position, il opère en effet la mise en relation des segments, et présente le second comme étant préférable au premier. Ce faisant, SE_2 acquiert le statut de segment reformulé (R) :

(353) The official version of the origin of Heathrow Airport has always been that it was developed as an airfield for the RAF in WWII and that at the end of the war it evolved into the main civil airport for London. [In reality, this is far from being the truth and the true story behind its development reveals an amazing story of political intrigue which misled the War Cabinet into giving approval for its construction.

(FLOB G514)

R se présente comme un concurrent pour S . Les segments sont en effet liés par “in reality” qui, dans cette fonction de relateur, signale un retour sur le contenu de S . D’après les instructions de cette locution, R réalise une plus grande adéquation à la réalité.

3.1.4.2. Fréquence d'emploi

- En tant que marqueur non reformulatif, “in reality” s’avère très fréquent dans nos corpus.
- L’introduceur de reformulation, en revanche, figure uniquement à l’écrit et sa fréquence d’emploi est très faible (deux occurrences sont fournies par FLOB).

Nous émettons l’hypothèse que cet introduceur est concurrencé par “in fact” et “actually”. En raison de sa faible fréquence d’emploi, il ne fera pas l’objet d’un examen détaillé.

3.2. LES MARQUEURS DE SYNTHÈSE

Certains marqueurs signalent la ré-élaboration, non pas d’un segment, mais d’un ensemble de segments qui ne relèvent pas nécessairement de la même orientation argumentative. On reformule alors cet ensemble (S) en le ramenant à une seule qualification (en R). Les expressions introduisant ce type de reformulations sont “on the whole”, “altogether”, “all in all”, “when all is said and done” ou encore “all things considered”. Chacune explicite la nature de la reformulation opérée : dans tous les cas, il s’agit de dégager la signification globale de S (d’où l’emploi des termes “all”, “whole” ou “together”). Nous allons étudier ces expressions de façon contrastive, afin de mettre en évidence leurs particularités d’emploi.

3.2.1. “Altogether” et “on the whole”

3.2.1.1. *Des synthèses explicites*

→ “Altogether” signale, selon l’OED, que la totalité d’un ensemble d’éléments est prise en compte (il est défini par “in total”). En tant que connecteur, il introduit donc un segment élaboré à partir des précédents.

Cette ré-élaboration englobe tous les points de vue préalablement adoptés, quelle que soit leur orientation argumentative. “All” totalise en effet les éléments, à l’issue d’un parcours. Quant à “together”, il signale une association, une union.

→ “On the whole” est, selon l’OED, un synonyme de “altogether” (il est défini par “taking everything into account”).

S’ils sont globalement synonymes, leurs significations littérales diffèrent car “all” évoque une totalité et “whole” une intégralité (il provient du vieil anglais *hal*, signifiant “entire”²¹³). L’opération de parcours caractérisant “all” (dans “altogether”) contraste ainsi avec la saisie en un seul bloc effectuée par “whole” (dans “on the whole”).

En dépit de ces nuances sémantiques, “altogether” et “on the whole” annoncent une même opération de synthèse.

3.2.1.2. *Emplois*

Si “altogether” et “on the whole” signalent systématiquement une synthèse, celle-ci n’est pas nécessairement associée à une opération de reformulation.

→ Emplois non reformulatifs

- Ils sont non reformulatifs lorsqu’ils portent sur seulement un élément du contenu propositionnel, c’est-à-dire lorsqu’ils sont **employés en tant que simples adverbes**. En ce cas, ils sont totalement intégrés syntaxiquement, et paraphrasables par “globally” ou “totally”.

Ni l’un ni l’autre ne peuvent alors être déplacés :

(354) Church music only comes to life when charged, sometimes flagrantly, with theatrical fervour. Mozart’s religious and ethical aspect lies **altogether** elsewhere.

(FLOB G4556)

²¹³ *Chambers Dictionary of Etymology*, New York, 2004, p. 1234. *hal* signifiait également “healthy”.

“Altogether” signifie ici que toutes les composantes du sujet grammatical valident la relation prédicative (<Mozart’s religious and ethical aspect - lie elsewhere>). Il ne joue donc pas un rôle de connexion, contrairement aux introducteurs de reformulation.

Il en va de même pour “on the whole” :

(355) On her face was the slightly enigmatic, though **on the whole** kindly, expression with which she greeted my little bids for independence.

(FLOB K2811)

“On the whole” signifie que l’objet décrit (“expression”) peut, au vu de l’ensemble de ses composantes, recevoir le qualificatif “kindly”. En ce cas, la locution ne joue aucun rôle de mise en relation.

- “Altogether” et “on the whole” sont également non reformulatifs lorsqu’ils portent sur la totalité d’un contenu propositionnel et jouent le **rôle d’adverbes de phrase**. Leur emploi diffère du précédent par un degré d’intégration syntaxique moindre, et ils peuvent en outre être déplacés :

(356) An ongoing reflection on our past is at work in the church. Of course, it would need to be greatly expanded, but it takes time. Many are consequently unhappy with it. To them it seems **altogether** too contextual and relativistic.

(FLOB D1656)

“Altogether” pourrait apparaître en fin d’énoncé, ce qui témoigne de sa mobilité. Il signale que le point de vue (“it seems”) émis par le sujet grammatical (“many”) l’est après considération d’un ensemble d’éléments (qui peuvent être récupérés dans le texte antérieur). Si l’opération de synthèse est incontestable, “altogether” n’introduit toutefois aucun segment reformulé.

Dans les mêmes conditions, l’interprétation est similaire avec “on the whole” :

(357) Drivers also appeared not to underestimate police powers and, **on the whole**, they revealed favourable attitudes to the main screening device –the breathalyser.

(FLOB H1080)

“On the whole” pourrait être déplacé et apparaître en incise après le verbe (“revealed”). Tout comme “altogether” dans l’exemple précédent, il signale que le sujet (cette fois le sujet énonciateur) émet une considération (“they revealed favourable attitudes”) après avoir pris en compte l’ensemble des descriptions ou arguments antérieurs.

Ni “altogether” ni “on the whole” ne sont ici des relateurs, car ils sont respectivement précédés d’expressions ou termes bloquant ce rôle (“to them it seems” et “and”). De ce fait,

SE_2 (segment suivant la locution) apparaît simplement comme rattaché à SE_1 (segment précédent) : il n'est donc pas un concurrent pour SE_1 . Dans ce type d'emplois, "altogether" et "on the whole" signalent en somme qu'une synthèse a été effectuée, sans toutefois susciter l'interprétation d'une reformulation.

→ Emplois reformutatifs

"Altogether" et "on the whole" sont reformutatifs lorsqu'ils **jouent le rôle de connecteurs** (reliant les segments qui les encadrent). En ce cas, ils présentent le segment introduit comme élaboré à partir du précédent, et comme son concurrent. Ce faisant, les segments acquièrent le statut de segment source et segment reformulé. La reformulation n'est pas supposée dire exactement la même chose que la première formulation (ce n'est pas une reformulation paraphrastique), mais elle synthétise ce qui a été dit précédemment. Elle en ré-élabore le contenu, dans la perspective d'une plus grande concision :

(358) As to Winston's improvement, his mother wrote to his father on December 26, I am sorry to say I see none. Perhaps there has not been time enough. He can read very well, but that is all, and the first two days he came home he was terribly slangy and loud. Altogether I am disappointed.

(FLOB G04155)

"Altogether" s'interprète en relation à S , paragraphe constitué d'éléments hétérogènes et qui expose :

- un constat général (sur le thème des progrès de Winston),
- une hypothèse ("perhaps") concernant cet état de faits,
- une assertion connotée positivement ("he can read very well"),
- un segment évoquant une limite ("that is all"), et qui est coordonné ("but") au précédent,
- un segment connoté négativement ("he was terribly slang and loud").

"Altogether" annonce ensuite R , qui opère la synthèse de tous ces éléments en une description brève (il évoque l'état psychologique de l'énonciateur).

Par son contenu, R semble en première analyse exprimer la conclusion du développement précédent.

Etant introduit par "altogether", il est toutefois présenté comme la synthèse de S . On retrouve donc, une fois encore, une distorsion entre les contenus et les instructions fournies par l'introducteur. Ces dernières sont celles qui conditionnent l'interprétation d'une RNP.

“On the whole” se caractérise par un emploi similaire :

(359) The philosophy here appears to be that the market will decide in the form of the listeners. if they do not like a programme, in theory, it will come off. But since it will still be possible to appeal for funds, the market will be irrelevant. On the whole, there will always be some faithful who will stump up to keep the show on the road. (FLOB G 66 96)

Le paragraphe constituant S est formé de :

- une première phrase, décrivant la situation selon son apparence (“the philosophy appears to be”),
- une seconde, introduite par “but”, et argumentativement opposée à la première : elle décrit la situation telle qu’elle se présente en réalité.

Le segment R , introduit par “on the whole”, peut ensuite être interprété comme le bilan de la situation. En l’absence de l’introducteur, il pourrait être compris comme le prolongement de la phrase qui précède. Par “on the whole”, R est toutefois présenté comme la ré-élaboration de l’ensemble des segments précédents : il ramène S à une qualification totalisante, c’est-à-dire qu’il s’agit d’une RNP.

→ Blocage de l’interprétation « reformulation »

L’interprétation d’une reformulation peut toutefois être bloquée.

Afin d’être interprétés en tant que connecteurs reformulatifs, “altogether” et “on the whole” requièrent en effet que les segments reliés soient produits par un seul et même énonciateur. Une situation de discours rapporté annule, autrement dit, la possibilité d’une interprétation reformulative. Reprenons (358), qui rapporte des propos au discours direct (bien que la transition entre discours citant et discours cité ne soit pas marquée typographiquement) :

(358) As to Winston’s improvement, his mother wrote to his father on December 26, I am sorry to say I see none. Perhaps there has not been time enough. He can read very well, but that is all, and the first two days he came home he was terribly slangy and loud. Altogether I am disappointed.

(FLOB G04155)

La transposition de cet exemple au discours indirect donnerait lieu à une interprétation tout autre de “altogether” :

(358’) As to Winston’s improvement, his mother wrote to his father on December 26, she was sorry to say she saw none. Perhaps there had not been time enough. He could read very well, but that was all, and the first two days he was home, he had been terribly slangy and loud. **Altogether**, she was disappointed.

Dans cet extrait, les propos de l’énonciateur \mathcal{E}_2 (Winston’s mother) sont rapportés par \mathcal{E}_1 (le narrateur) sous forme d’un discours indirect libre. Tandis que les termes employés sont à attribuer à \mathcal{E}_2 , les repérages énonciatifs sont mixtes (ce qui caractérise le discours indirect

libre). “Altogether” est en l’occurrence repéré par rapport à \mathcal{E}_2 : c’est en effet la mère de Winston qui, suite à un développement de plusieurs phrases, a opéré une synthèse. Dans la situation d’énonciation initiale (celle de \mathcal{E}_2), cette synthèse était actualisée (c’est-à-dire opérée dans le *hic et nunc* de la situation d’énonciation) et il s’agissait alors d’une reformulation.

En (358’), cette synthèse est en revanche relatée par \mathcal{E}_1 : il signale que \mathcal{E}_2 a pris en compte tous les éléments présents en SE_1 pour élaborer SE_2 . La ré-élaboration n’est toutefois pas actualisée dans la nouvelle situation d’énonciation. Une reformulation introduite par “altogether” s’avère, de ce fait, incompatible avec un contexte de discours rapporté.

Le même phénomène de blocage s’observe dans le cas de “on the whole” :

(360) To reach the main way meant passing Mrs Mackay’s cottage, which was tucked away like a sullen little toad at the end of a lane. Sally said that, **on the whole**, she preferred being spied on by the Mount’s patients.
(FLOB L19126)

“On the whole” permet à l’énonciateur \mathcal{E}_1 de signaler que \mathcal{E}_2 (“Sally”) est arrivée à une certaine conclusion (“she preferred”) après avoir effectué la synthèse d’éléments hétérogènes (“reach the main way”, “pass Mrs Mackay’s cottage” et “being spied by the Mount’s patients”). Mais la synthèse est, cette fois encore, relatée et non actualisée. “On the whole” annonce ainsi une synthèse qui n’est pas reformulative.

3.2.1.3. Propriétés syntaxiques

Dans leurs emplois reformulatifs, “altogether” et “on the whole” occupent une même fonction syntaxique :

→ Tous deux remplissent le rôle de **connecteur transphrastique**.

En ce cas, se pose le problème de la délimitation du segment source, car sa longueur est variable, et rarement équivalente à celle du segment reformulé :

(64) It was obvious that Whiteley still prospered : the orchestra played in the balcony while the displays in the magnificent food hall had rivalled those of Harrods. There were plenty of local cinemas, such as the Roxy or as the Blue Hall, to provide relaxation for Pauline. Hyde Park was only a short distance away, and in Oxford Street she could wander round the big shops. **Altogether**, it was a livelier place to be than Torquay, but she missed having her own garden, and the fresh air. (FLOB G32042)

La délimitation de S est nécessairement rétrospective : il s’agit en fait de repérer les phrases traitant le thème exprimé en R , quelle que soit leur orientation argumentative.

→ “Altogether” peut également jouer le rôle de **relateur intrapropositionnel** (rôle qui n’est en revanche pas joué par “on the whole” dans nos exemples). En ce cas, la délimitation du segment source est plus simple que dans les cas précédents.

(361) He accepted his offer of a three-year apprenticeship at the princely salary of 8.93 d per working hour plus a cost of “living bonus”, altogether about 2 pounds per week.

(FLOB G3285)

Cette fois, *S* ne consiste pas en un paragraphe, mais en une seule phrase, tout comme *R*. Cette configuration facilite son identification : *S* est en l’occurrence formé de deux éléments liés par le terme “plus”. Puis *R*, qui est introduit par “altogether”, évoque la résultante de cette addition sous une forme plus concise.

Lorsque la source consiste un segment unique, l’opération de synthèse se rapproche d’une reformulation paraphrastique. Ainsi, on pourrait dans cet exemple substituer “that is” (introduceur explicite d’une RP) à “altogether” sans que la signification globale soit altérée. Chacun de ces introduceurs reflète néanmoins une opération différente :

- avec “that is”, on signale une simple équivalence entre les segments,
- avec “altogether”, on annonce la réunion de plusieurs éléments.

3.2.1.4. Divers types de synthèses

Les introduceurs “altogether” et “on the whole” sont compatibles avec divers types de rapports entre les contenus. La synthèse peut ainsi se présenter sous plusieurs formes.

→ Elle peut consister à **ramener à une qualification *R* un *S* hétérogène** :

(362) Dr Owen remains an attractive personality both to those who saw him on television and on public platforms and to many of those who come into casual contact with him on many occasions. However, his abrasiveness, his arrogance, his short tempers and his refusals to suffer fools gladly were real. Altogether, the recent judgements are at the same time perceptive, partial and prejudiced. (FLOB B01 181)

En *S*, deux orientations argumentatives se dessinent successivement (ce dont témoigne “however”, signalant une orientation argumentative opposée). Le segment à ré-élaborer est donc hétérogène.

On trouve le même type de schéma avec “on the whole” :

(363) There are some apparent contradictions. The republics are encouraged to seek membership of the United Nations, although the union is to remain responsible for foreign relations. Uncertainty also surrounds the armed forces. Nevertheless, the plan offers a hopeful framework for the future, and something to hold on while working the next step.

On the whole, it brings conceptual order to what had begun to look like confusion.

(FLOB B01160)

S est, ici aussi, hétérogène : dans une première partie, il décrit la situation telle qu’elle se présente en apparence (“apparent contradictions”). Une seconde partie, introduite par “nevertheless”, fournit ensuite une description argumentativement opposée.

Dans ces exemples, la synthèse est donc complexe car elle traduit en un segment unique une source hétérogène.

→ La synthèse peut consister à **ramener à une qualification *R* un *S* pluriel, mais homogène** (sur le plan argumentatif) :

(364) first it rained all day and second we could not see all the monuments/ altogether it wasn't very pleasant/

(conversation- 25-09-2005)

Cet exemple se caractérise par une orientation argumentative unique : *S* est ainsi constitué de deux éléments (“first”, “and second”) connotés négativement. Cet exemple contraste avec les précédents, qui opèrent un revirement argumentatif en *S*.

“On the whole” permet le même type d’opération. Ainsi :

(365) Despite Earl Spencer's curious plea for her to spend more time at home being a mother, Diana has always been the central figure in William and Harry's lives.

She has always tried to work her schedule around them, and has very much been a warm and close mother to them. Unless she has to be in the North of Ireland or even further afield, she will take them to school in the mornings, before going to Kensington Palace to change for the day's engagements.

On the whole, nothing is scheduled to go on later than 3.30 in the afternoon, so that she can be back home again in time for their tea and bath before bed.

(FLOB G3151)

Le segment *S* est ici complexe, mais homogène :

- la première phrase évoque une concession. Ceci signifie qu’en dépit des apparences, des dires ou des attentes, le segment subordonné (b) n’invalide pas la relation prédicative exposée dans la principale (a).

- sont ensuite exprimés des arguments en faveur de (a).

L’ensemble du paragraphe est donc orienté dans le sens de (a).

R opère alors la synthèse de ce qui apparaît comme une sorte de démonstration, tant l'orientation argumentative de S paraît nette.

3.2.1.5. Des synthèses globalement similaires

Les RNP introduites par “altogether” et “on the whole” consistent toutes en des synthèses, bien que des nuances les distinguent selon les contenus mis en relation.

Dans tous les cas, R reconsidère S sous l'angle de la concision (on ramène systématiquement l'ensemble d'un développement à un simple segment), ainsi que sous l'angle de sa pertinence argumentative (on traduit un contenu complexe en une qualification totalisante).

Ayant globalement le même fonctionnement, les reformulations introduites par “altogether” et “on the whole” peuvent recevoir la même représentation, à savoir :

RNP : \oplus F, argu

\oplus représente une préférence pour le segment introduit.

F signale que cette préférence est due à la forme de R (on préfère sa concision).

« argu » indique que cette préférence tient également à la dimension.

argumentative de R (qui fournit une information totalisante).

Lors d'une RNP introduite par “altogether” ou “on the whole”, la reformulation est présentée comme plus significative que le segment source : l'énonciateur qui élabore une synthèse considère en effet sa première énonciation comme étant trop détaillée.

Néanmoins, la mise à l'écart du premier segment est moins importante que dans le cas d'un recentrage (introduit par “in fact”, par exemple). Lors d'un recentrage, c'est véritablement le dit qui est mis en cause. Lors d'une synthèse, c'est tout autant la façon de le dire (longue, et comportant éventuellement des revirements argumentatifs) qui est retravaillée.

Remarquons enfin que “altogether” est un peu plus fréquent que “on the whole”, mais ni l'un ni l'autre ne présentent un grand nombre d'occurrences dans nos corpus.

3.2.2. Remarques sur “all in all”, “all things considered” et “when all is said and done”

Ces locutions font toutes trois intervenir le totaliseur “all”, et sont données par l’OED comme synonymes de “on the whole”. Elles sont donc les traces d’opérations de synthèse.

Ces expressions ne sont toutefois que très peu usitées. Ainsi :

- Nos corpus n’ont fait apparaître aucune occurrence pour “all things considered” ou “when all is said and done”. On suppose qu’elles sont tombées en désuétude, bien qu’étant toujours mentionnées dans les dictionnaires.
- “All in all” apparaît dans les corpus FLOB et BNC, mais seules deux occurrences sont recueillies.

Nous émettons l’hypothèse que ces expressions sont concurrencées, en anglais contemporain, par “altogether” et “on the whole”.

“Altogether” et “on the whole” étant eux-mêmes peu employés, on en déduit que l’opération de synthèse emprunte d’autres formes : la synthèse est, par exemple, faiblement différenciée de la récapitulation. Certains introducteurs pourraient ainsi être communs aux deux opérations.

Avant d’examiner en détail ces introducteurs de récapitulation, nous allons examiner le cas de deux dernières expressions : “after all” et “finally”, qui sont parfois recensés (cf. E. Roulet ou C. Rossari²¹⁴) parmi les introducteurs de reformulations.

3.2.3. “After all” et finally”

Ces expressions s’apparentent, par leurs composantes, à celles examinées plus haut.

“After all” comporte le totaliseur “all”, qui implique un parcours. Quant à “finally”, il réfère au dernier point d’une série. Dans quelle mesure peut-on les considérer comme des introducteurs de reformulation ?

²¹⁴ Roulet E, *op.cit.*, p. 129-134. Cet article examine la locution « après tout », équivalent de “after all” en langue française. C. Rossari inclut également « après tout » parmi les connecteurs de RNP, dans *Les Opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang, 1997, p. 22.

3.2.3.1. Synthèse et argumentation

“After all” signale que l’on énonce un dernier segment à la suite (“after”) d’un parcours effectué sur un ensemble (“all”) d’éléments. Il semble ainsi, de prime abord, très proche d’introducteurs tels que “altogether” et “on the whole”.

La définition qu’en donne l’OED incite toutefois à revoir cette proximité : selon ce dictionnaire, “after all” se glose par “in spite of any indications or expectations of the contrary”. Il semble donc que l’instruction majeure donnée par cet introducteur soit celle, non pas d’une ré-élaboration, mais d’une non-prise en compte de certaines informations (d’où la glose par “in spite”). Selon cette analyse, nous aurions affaire à une opération de distanciation (que nous classons parmi les opérations argumentatives²¹⁵).

Les exemples tendent à confirmer cette différence entre “after all” et les introducteurs de reformulation :

(366) We must prepare to license our ideas to companies overseas (we have, after all, provided over 40 percent of the basic research over the last 30 years) and correspondingly look in those countries for ideas which our industry may find valuable.

(FLOB J7854)

Le segment introduit par “after all” (SE_2) ne peut concurrencer le précédent (SE_1) : il se présente en revanche comme un argument en sa faveur (“provide basic research ideas” vient à l’appui de “prepare to license ideas overseas”). SE_1 et SE_2 sont ainsi co-orientés. “After all” signale néanmoins que d’autres éléments, d’orientation argumentative différente, ont été pris en compte lors de l’élaboration de SE_2 . S’ils ont été considérés, c’est toutefois pour être écartés. En définitive, il semble qu’un rapport argumentatif (et non reformulatif) caractérise ces segments : SE_2 argumente simultanément en faveur de SE_1 , et à l’encontre d’arguments opposés qui ne sont pas explicitement mentionnés. Les notions de totalisation (“all”) et de succession (“after”) constitutives de la séquence “after all” se comprennent relativement à cet implicite.

Examinons également :

(367) Though he had spoken rapidly enough, his voice sounded strained, careful, somehow rusty in timbre, as if it cost him more of a physical effort to bring out his words than it did for most other people. He was, after all, a foreigner by birth : I had never fully realised it until that moment.

(FLOB K1433)

²¹⁵ cf. 1^{re} partie, ch.II, 1.3.

La relation prédicative du segment introduit par “after all” (<he - be a foreigner by birth>) explique la comparaison précédemment énoncée (le fait que “he” témoigne de plus grandes difficultés d’expression que la plupart des gens). Cette fois encore, SE_2 se présente donc comme un argument pour SE_1 , et “after all” signale la prise en compte d’autres éléments non mentionnés, mais d’orientation argumentative opposée. “After all” semble ainsi marquer une double perspective argumentative : l’une d’entre elles étant relative à SE_1 , et l’autre étant relative à des arguments restant implicites.

Comment, dès lors, expliquer que cet introducteur soit parfois classé parmi les connecteurs de reformulation ?

Selon les hypothèses de E. Roulet ou C. Rossari, l’opération prédominante dans “after all” est relative à l’argument (ou aux arguments) implicite(s) : il y aurait, plus précisément, une ré-élaboration de ce non-dit. Ainsi, en (367), SE_2 pourrait être compris comme ré-élaborant une considération du type : “it was not surprising”.

Cette ré-élaboration d’un message implicite pourrait, accessoirement, se présenter comme un argument pour le segment précédent (SE_1). Nous préférons en revanche considérer que la relation entre SE_1 et SE_2 est première (en raison de son caractère tangible).

En conclusion

“After all” est parfois considéré comme un introducteur de RNP. On constate toutefois que :

- S n’est pas directement accessible (étant implicite),
- s’il y a une ré-élaboration, elle est subordonnée à une opération argumentative (relative à SE_1),
- la notion même de ré-élaboration peut être mise en cause : l’OED, paraphrasant par “in spite” l’instruction donnée par “after all”, souligne ainsi la prédominance de l’opération argumentative.

Rejoignant le point de vue de D. Brockway²¹⁶ et J.C. Anscombe²¹⁷, nous classons donc plus volontiers “after all” parmi les connecteurs argumentatifs.

²¹⁶ Brockway D., « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », *Langages*, 67, 1982, p. 7-22.

²¹⁷ Anscombe J.C., « Après-tout, est-ce si important ? », *Le français moderne*, 1987.

3.2.3.2. *Point de vue final et synthèse*

“Finally” provient du vieux français “final”²¹⁸ et du suffixe “ly”, qui signifie “at a (adj) time”.²¹⁹

Sa valeur actuelle reflète son étymologie : il renvoie à l’issue d’un parcours sur une classe d’occurrences. Plusieurs effets de sens en découlent²²⁰ : l’un d’entre eux peut-il être considéré comme reformulatif ?

- “Finally” peut évoquer le **dernier point de vue chronologique d’une série stabilisée** :

(368) In considering the advantages of the study of historical to political science the paper **first** explores the factors that led to tensions between the two. It **then** reviews some of the ways in which historical approaches have been constructively employed. **Finally**, it considers some areas which illustrate the fruitfulness of the relationship between history and political science.

(FLOB BO435)

Le segment introduit par “finally” se présente comme le dernier d’une série de trois points de vue nettement délimités (par “first” et “second”), et que l’on peut qualifier de « stabilisés » car ils ne s’annulent pas les uns les autres. Dans ce schéma, l’interprétation d’une RNP est donc impossible : “finally” prend en revanche une valeur temporelle.

- “finally” peut également évoquer le **dernier point de vue chronologique d’une série non stabilisée** :

(369) “I have to get off”, she said to herself.

She saw the door was being closed.

“I can’t go”

Finally she freed the belt and was up out of her seat.

(FLOB J01221)

Cet extrait décrit un va-et-vient non stabilisé entre deux points de vue : la nécessité de sortir de l’avion (“have to get off”) et l’impossibilité d’en sortir (“can’t go”). “Finally” marque alors la stabilisation sur l’une de ces valeurs : la sortie est envisagée, ce que traduit la personne en se levant de son siège (“she freed her belt...”). Cette fois encore, l’interprétation d’une RNP est impossible, car le segment introduit par “finally” ne peut être retenu au lieu des précédents. De fait, ces segments ne relèvent pas du même mode d’énonciation : les deux

²¹⁸ *Chambers Dictionary of Etymology*, New York, 2004, p. 383,

²¹⁹ *Ibid*, p. 617.

²²⁰ Nous nous inspirons ici de l’étude de J.J. Franckel sur *finalelement*, « Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin », *Cahiers de linguistique française*, 8, Paris, Larousse, 1987, p. 43-46.

premiers correspondent à du discours, tandis que le dernier, introduit par “finally”, est au récit.

- “finally” peut enfin introduire, non plus le dernier point de vue, mais **la dernière énonciation d’une série non stabilisée** :

(370) The philosophical problem is that **while it is true** that Saussure’s “sign” is a combination of sound-image and concept-about-the-world, Saussure, with his fundamental principle of the arbitrariness of the sign, explicitly denies that the meaning is inherent in, or constituted by, the sound. **Moreover**, the sign for Saussure belongs to “langue”; it is a part of the pre-existing social store of sound-image and concept combinations. **Finally**, both sound-image and concept are for Saussure determined by purely conventional systems of oppositions with other signs.

(FLOBG3758)

Le paragraphe précédant “finally” est constitué d’une série d’énonciations que l’on peut qualifier de « non stabilisées », car elles présentent des orientations argumentatives différentes.

Les connecteurs employés dans cet exemple (“while”, signalant une opposition, et “moreover”, annonçant un argument supplémentaire pour cette opposition) révèlent cette hétérogénéité argumentative.

“Finally” introduit alors une énonciation (R) stabilisant la direction argumentative de ce paragraphe (S). Cela revient à dire que R englobe l’ensemble des points de vue énoncés en S , et les traduit en une seule qualification.

Une ré-élaboration du contenu de S est donc opérée en R car ce segment peut se substituer interprétativement à S . **Une opération de RNP est ainsi effectuée, sous la forme d’une synthèse.**

En résumé

“Finally”, tout en n’annonçant pas explicitement l’opération de reformulation, se prête néanmoins à son introduction. La logique sous-tendant cette RNP est ainsi différente de celle qui caractérise les introducteurs précédents : “finally” ne présente pas le segment R comme élaboré à partir de S , mais comme étant le dernier point de S . Comme l’introducteur n’explicite pas la ré-élaboration, c’est donc l’ensemble de la construction qui permet cette interprétation.

3.3. LES MARQUEURS DE RÉCAPITULATION

Contrairement aux marqueurs de synthèse, les marqueurs de récapitulation n'évoquent pas la complexité du segment source. Ils le présentent en revanche comme long, et annoncent une ré-élaboration plus courte. Les marqueurs concernés sont "in short", "in a word" et "in brief".

3.3.1. Remarques sur "in brief" et "in a word"

"In brief" et "in a word" sont deux expressions introduisant explicitement des récapitulations. En effet :

- "in" signale que le segment introduit est élaboré à partir du segment précédent.
- "brief" et "word" précisent la nature de cette ré-élaboration : elle consiste à ramener le segment *S* à une qualification plus concise en *R*.

Ces expressions présentent toutes deux une fréquence d'emploi extrêmement faible.²²¹

Nous émettons l'hypothèse que "in short" leur est préféré car :

- *"in brief" est d'origine latine, tandis que "in short" est d'origine anglo-saxonne,*
- *"in a word" est plus contraignant que "in short", car la récapitulation annoncée est supposée traduire le segment source en un seul terme.*

3.3.2. "In short"

3.3.2.1. Généralités

- "In short", en tant que locution, se caractérise par un seul type d'emploi : l'introduction de reformulations (sous forme de récapitulations). Quel que soit le rapport entre les segments, "in short" impose cette interprétation. Ainsi :

(371) All these are sound performances. They are, though, as pretty as the sets and many of his admirers may possibly think Gibson's Hamlet even prettier. Certainly David Watkin's photography bathes everything in the best possible light and Zeffirelli's conception, which is akin to the kind of psychological thriller filmgoers will instantly recognize, is funnier than usual and without its darker, more complicated undertones. A Hamlet, in short, that is not the tragedy some thought it might be.

(FLOB C02161)

²²¹ Le corpus FLOB ne présente qu'une occurrence de chaque expression, et le LLC aucune.

Si l'on observe uniquement les contenus, *R* apparaît comme le prolongement de *S*. "In short" rompt toutefois cette progression discursive car il présente *R* comme un retour (récapitulatif) sur *S*. La locution impose ainsi l'interprétation d'une RNP.

- "In short" ne figure qu'à l'écrit dans nos corpus, mais son emploi ne paraîtrait pas incongru à l'oral. Sa fréquence d'emploi n'est pas très élevée, mais elle l'est bien plus que celle des introducteurs de synthèse.²²²

- "In short" figure dans des contextes d'auto-reformulations immédiates, mais il semble que l'hétéro-reformulation soit également possible.

3.3.2.2. Profil syntaxique

De la fonction syntaxique caractérisant "in short" dépend la nature de la récapitulation.

→ Lorsqu'il joue le rôle de **connecteur transphrastique**, il introduit alors une reformulation globale.

Dans les cas où "in short" annonce la récapitulation, elle s'apparente en outre à une conclusion :

(372) The global market for films and television programmes is American. And yet, the world's most watched game, Association football, has little appeal in the USA, while its national sports, American football and baseball, are not much watched anywhere else. In short, Americanism isn't an inevitable description of mass global culture, even in those media in which a shared language is at its premium.

(FLOB G5957)

Les segments reliés par "in short" traitent globalement le même thème, mais *S* décrit des référents tangibles ("global market", "game"), tandis que *R* a pour sujet un concept ("Americanism"). *R* semble donc prolonger *S* : il s'apparente ainsi à une conclusion (définie comme la fin, l'issue d'un raisonnement).

"In short" impose toutefois l'interprétation d'une reformulation » : *R* ne se situe pas seulement à la fin de *S*, mais il est élaboré à partir de *S*, et pourrait être retenu au lieu de ce segment. Conclusion et récapitulation correspondent donc à des stratégies énonciatives distinctes.

²²² "In short" apparaît ainsi quatre fois plus que "altogether" dans le corpus FLOB.

“In short” peut également figurer en incise, perdant alors son rôle annonciateur :

(373) Given Dobson’s dating and the present reconstruction, it would seem that secondary stresses at the right edges of words are in many cases being reduced at exactly the same time as Latinate stress patterning, and with it, the possibility of final syllables being extra-metrical is entering the language. We have, in short, a unique position in which Latin stress rules are, at a certain age in linguistic history, compatible with native vocabulary and stress principles. (FLOB J 35 87)

“In short” apparaissant en incise, la récapitulation diffère cette fois plus nettement d’une conclusion.

→ Lorsque “in short” remplit la fonction de **relateur intrapropositionnel**, il introduit alors une reformulation partielle :

(374) We can help local companies who are seeking agents and distributors in Europe to find new business opportunities, help with understanding Single Market directives, online business information services, translation services – in short, anything to do with Europe.

(FLOB B2492)

S et *R* jouent tous deux le rôle de complément d’objet d’un même verbe (“find”) : ils appartiennent donc au même paradigme syntaxique. Comme ils véhiculent globalement les mêmes informations, la reformulation s’apparente, en première analyse, à une RP. On pourrait ainsi substituer “that is” à “in short”.

Le point de vue serait toutefois différent :

- avec “that is”, on soulignerait l’équivalence des contenus propositionnels.

- avec “in short”, on explicite en revanche un changement : *R* est présenté comme plus concis que *S*. Dans les exemples précédents, cette concision se mesure formellement (par une différence significative de longueur) mais ici, elle est également d’ordre conceptuel. Le segment *S* consiste en effet en une énumération, tandis que *R* ramène cette succession d’éléments à une description globalisante (ce dont témoigne “anything”).

3.3.2.3. *Diverses facettes de la récapitulation*

Une récapitulation introduite par “in short” peut prendre divers aspects, selon les contenus mis en relation.

→ Il peut s'agir d'**une récapitulation au sens strict**, c'est-à-dire que l'on retrouve en *R* les éléments majeurs de *S* :

(40) Burgess is nothing if not controversial. But then so was the prophet Jeremiah. I was immensely encouraged by him and all his works. Here is a man asking and, in his prolific procession of novels, trying to uncover the issues which have always perplexed us. I admire him. And all the more so for being able to keep the stopper on the whisky. In short, I suspect the Holy Ghost at work in all his turbulence.

(FLOB D17172)

R fournit un jugement subjectif (“I suspect”) sur le thème du divin (“the Holy Ghost”). Or ces deux traits sont déjà présents en *S* (bon nombre de sujets grammaticaux sont des déictiques de première personne et il est déjà, en *S*, fait référence au domaine religieux). Les principales caractéristiques du paragraphe *S* se retrouvent ainsi dans le segment unique *R*.

Le même type de récapitulation peut être à l'œuvre lors d'une reformulation partielle :

(375) Innovative thinking, intelligent risk-taking, commitment to quality and customer service- in short, all the things that make a business successful- cannot happen without a talented and dedicated workforce.

(BNC- Guinness Brewing Worldwide)

Ici encore, *R* inclut les éléments majeurs de *S* : *R* dégage en effet le point commun des quatre éléments évoqués. La récapitulation reste ainsi relativement fidèle au contenu du segment source.

→ Il peut également s'agir d'**une conclusion**, c'est-à-dire que *R* introduit des éléments nouveaux, qui sont les conséquences du contenu de *S* :

(376) It allows us to say that a person's decision to cross the road caused the subsequent firing of his motor – neurons, but it does not allow us to say that its being a decision, or its being a decision of that specific psychological type, played any casual role in bringing about this effect. In short it obliges us to conclude that, with respect to the causation of the physical by the mental, psychological properties are casually idle.

(FLOB J51192)

Le rapport conclusif caractérisant cette reformulation est explicité par la présence, en *R*, de l'expression métadiscursive “it obliges us to conclude that”.

→ *R* peut enfin traduire un *S* complexe en une qualification totalisante. Il **se rapproche alors d'une synthèse** :

(377) What I shall be mainly addressing here are certain issues concerning value and subjectivity. One, rather shorthand, way of talking about these issues has been in terms of a post-modernist “suppression” of values. But in fact this is a somewhat misleading shorthand, since post-modernist argument has invited us not so much to suppress this vocabulary, but to construe it as directing us to nothing beyond or outside its own discourse. According to this position, there are no transcendent, extra-discursive qualities. The dispute, in short, has to do with how far we retain or sever a discursive / non-discursive dialectic. (FLOB G6734)

L'extrait s'analyse comme suit :

- la première phrase du paragraphe S annonce le thème de discours (“issues concerning values and subjectivity”),
- deux points de vue opposés sont ensuite exposés et coordonnés par “but in fact”,
- suit, en R , la récapitulation annoncée par “in short”.

Comme S est complexe, constitué d'éléments hétérogènes, il serait tout à fait naturel de substituer “altogether” ou “on the whole” à “in short”. La récapitulation, à l'instar d'une synthèse, donne ici la résultante de diverses orientations argumentatives.

3.3.2.4. *La récapitulation au sens large*

Une reformulation introduite par “in short” peut prendre divers aspects : selon les contenus des segments reliés, il peut s'agir d'une véritable récapitulation, d'une conclusion, ou encore d'une synthèse (lorsque les éléments constitutifs de S sont hétérogènes).

Dans tous les cas, c'est une récapitulation qui est annoncée (et imposée) par “in short”. R est ainsi présenté comme le fruit d'une sélection d'éléments présents en S . En outre, si ces éléments ont été sélectionnés, c'est qu'ils sont supposés être les plus pertinents.

Une reformulation introduite par “in short” peut donc être représentée comme suit :

RNP : $\oplus F, \oplus CP$

\oplus représentant une préférence pour le segment introduit.

F signalant que cette préférence est due à la forme de R (plus concis).

CP signalant une répercussion nécessaire sur le contenu propositionnel.

La récapitulation entre nécessairement en concurrence avec le segment source : en effet, si la reformulation présente la même pertinence, tout en étant plus courte que le premier segment, ce dernier perd alors de son utilité dans l'économie du discours.

Remarquons enfin que la compatibilité de “in short” avec l'opération de synthèse tend à expliquer la faible fréquence d'emploi des introducteurs spécifiques de cette opération (“altogether”, “on the whole”, et “all in all”).

“In short” semble ainsi fonctionner comme l'hyperonyme de ces expressions.

CONCLUSION : LES DIVERS ASPECTS DE LA REFORMULATION NON PARAPHRASTIQUE

L'étude de divers cas de reformulation non paraphrastique a permis de préciser les caractéristiques générales de cette catégorie d'opérations.

→ Le lien existant entre *S* et *R*

- dans les cas où la reformulation est introduite par une locution explicitant une ré-élaboration (“or rather”, “in fact” ou “in short”), *R* est présenté comme étant lié à *S*, quelles que soient les caractéristiques de ces segments.

- lorsque la reformulation est introduite par un marqueur non spécifique de la RNP (“or”, “well”, “at least”), le lien entre *S* et *R* est signalé par le marqueur en question, mais *R* n'est pas présenté comme élaboré à partir de *S*. La lecture d'une ré-élaboration tient alors aux caractéristiques des segments eux-mêmes. *R* étant non autonome, on le rattache à la proposition précédente (dont il dépend syntaxiquement). C'est ainsi qu'il peut être compris comme élaboré à partir de *S*.

- lorsque la reformulation n'est introduite par aucun marqueur (cas des GN apposés ou de l'ajout d'un adverbe) aucun lien n'est explicité entre *S* et *R*. Le second segment est toutefois rattaché interprétativement au premier, par l'apposition, d'une part, et par la répétition d'un nom, d'autre part. Grâce à ces deux paramètres, *R* se comprend comme élaboré à partir de *S*.

→ La concurrence existant entre *S* et *R*

Elle peut être de deux ordres :

- syntaxique, lorsque la ré-élaboration est partielle. *S* et *R* ont en effet la même fonction dans l'énoncé-cadre,

- discursif, lorsque la ré-élaboration est globale. *S* et *R* décrivent la même situation, et jouent ainsi le même rôle thématique.

→ La mise à l'écart de S opérée lors de l'énonciation de R

L'énonciation de R peut impliquer la mise à l'écart de S pour diverses raisons :

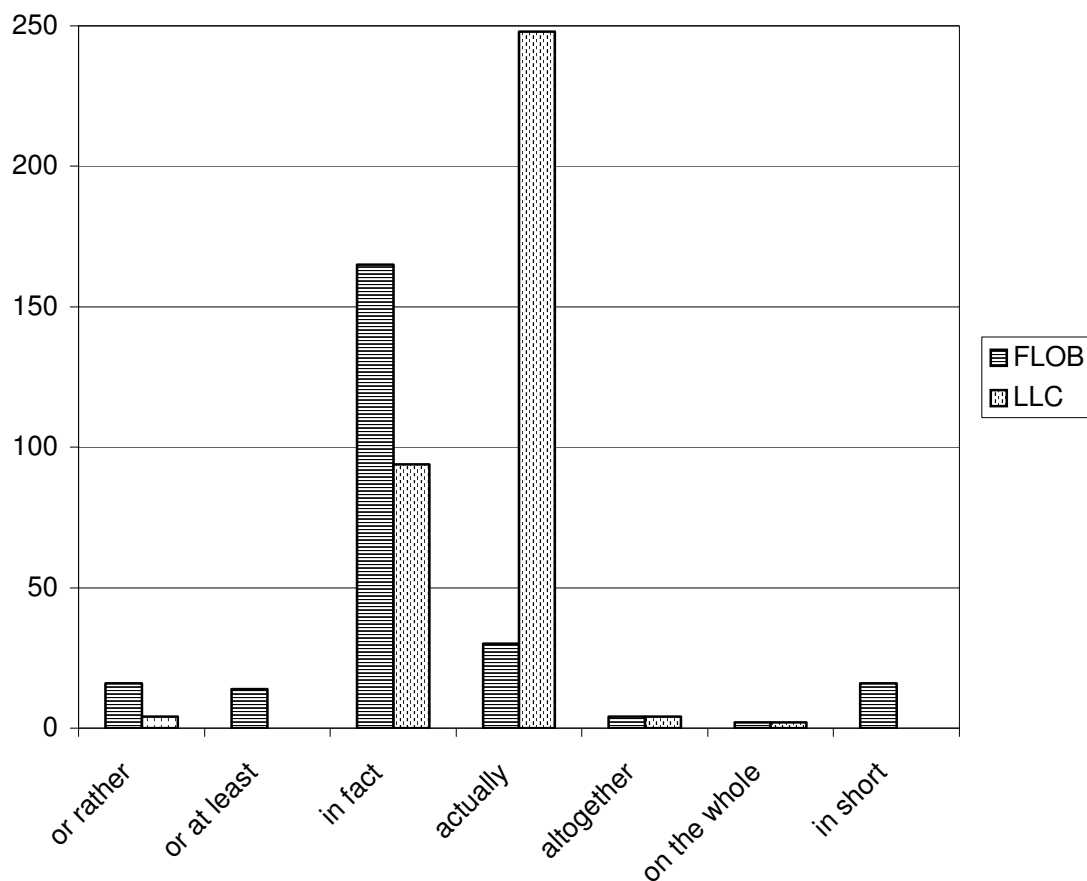
- R peut inclure les informations contenues en S . Cela se produit lorsque la reformulation consiste en un apport d'information (+QLT, +QNT, +subj, +argu) ou une surenchère (\uparrow argu).
- S et R peuvent être mutuellement exclusifs. C'est le cas lorsque la reformulation propose un contenu propositionnel différent (\neq QLT, \neq QNT), une alternative (/QLT, /QNT) ou une relativisation (\downarrow QNT ou \downarrow QLT). Les contenus peuvent également présenter un rapport d'opposition (ω QLT).

On rappelle que certains introducteurs permettent différents types d'opérations, auquel cas ils sont représentés par une schématisation plus générique : $\oplus R$ (préférence pour R).

- Enfin, R peut être retenu plutôt que S car :

- R permet de recentrer le propos. Il ré-élabore de ce fait le contenu propositionnel de S (\oplus CP).
- R permet de synthétiser le propos. Le changement est à la fois formel et argumentatif (\oplus F, argu).
- R permet de récapituler le propos. La préférence pour R est alors formelle (\oplus F), car R est plus concis que S . On sait toutefois qu'une récapitulation implique également la modification du précédent contenu propositionnel (\oplus CP).

Les introducteurs de reformulation non paraphrastique sont donc complémentaires, car ils introduisent chacun un type unique de reformulation. Ils se rencontrent d'autre part dans des proportions très différentes, ce que révèle l'histogramme suivant (au sujet des introducteurs spécifiques) :



33- Contraste entre les emplois des principaux introducteurs spécifiques de la RNP

L'axe des ordonnées signale le nombre d'occurrences recueillies pour les corpus FLOB et LLC, sur un million de mots.

L'axe des abscisses présente les principaux introducteurs explicites de la RNP.

D'après les données des corpus FLOB et LLC, les fréquences d'emploi de ces introducteurs diffèrent selon qu'il s'agit d'oral ou d'écrit (le contraste étant particulièrement manifeste dans le cas de "actually"). On remarque d'autre part que les reformulations sous forme de recentrage ("in fact" et "actually") sont bien plus fréquentes que les RNP simples ("or rather"), les relativisations du dire ("or at least"), les synthèses ("altogether" et "on the whole") ou encore les récapitulations ("in short")²²³. La complémentarité sémantico-pragmatique de ces introducteurs ne signifie donc pas l'équilibre de leurs fréquences d'emploi.

²²³ Dans les cas de fréquences d'emploi extrêmement faibles, il était donc nécessaire de faire appel à d'autres corpus (BNC, conversations, oeuvres littéraires) pour travailler sur un nombre suffisant d'exemples lors de nos analyses.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La reformulation a été définie comme l'élaboration d'une formulation seconde, à partir d'une formulation initiale. La reformulation suppose donc un segment source (*S*) et un segment reformulé (*R*). Il est remarquable que le segment source n'acquiert ce statut que de façon rétrospective, lors de l'énonciation de *R*. Ces deux segments peuvent être reliés par un introducteur, mais ce n'est pas systématiquement le cas.

Formellement, tous types de segments peuvent être mis en relation. Il peut s'agir de termes simples, de syntagmes, de propositions, de phrases ou paragraphes entiers. La notion même de reformulation ne pose donc aucune contrainte quant à la nature des segments.

Dans la majorité des cas, les reformulations impliquent toutefois leur symétrie : bon nombre d'introducteurs requièrent en effet l'identité des fonctions syntaxiques.

En première analyse, la mise en relation s'apparente donc à un schéma de coordination. Elle s'en distingue cependant sur le plan interprétatif : tandis que la coordination vise un ajout d'informations, la reformulation se présente comme une ré-élaboration.

La reformulation présente ainsi une ambivalence car :

- sur le plan syntaxique, le second segment peut être considéré comme structurellement principal,
- sur le plan interprétatif, le phénomène est inverse : la reformulation fait rétrospectivement considérer la source comme un stade antérieur de formulation. Le segment reformulé acquiert parallèlement le statut de formulation principale.

A la question posée au départ : « Qu'est-ce que reformuler ? », on peut maintenant répondre qu'en aucun cas on ne dit strictement la même chose avec des mots différents. L'énonciateur peut fournir l'équivalent d'une première formulation, mais il est également susceptible de s'en éloigner. Il peut même aller jusqu'à énoncer un *R* très différent de *S*. En ce cas, l'interprétation est entièrement liée à l'introducteur, qui (im)pose une reformulation. Ce phénomène illustre les décalages susceptibles d'exister entre le plan des opérations

énonciatives et celui des contenus propositionnels. Les marques énonciatives sont, en définitive, celles qui conditionnent l'interprétation.

Les reformulations se construisent de façons très variées. Elles peuvent :

- 1- être introduites par des marqueurs spécifiques. En ce cas, les contenus propositionnels ne sont pas déterminants pour l'identification de la reformulation.
- 2- être introduites par des marqueurs non spécifiques. Les contenus propositionnels jouent alors un rôle capital dans l'identification.
- 3- se passer d'introducteur. L'ensemble de l'énoncé (syntaxe, contours formels, et contenus propositionnels) est alors pris en compte.

L'identification d'une reformulation n'est donc pas toujours liée aux mêmes facteurs : elle peut être due à des indices linguistiques (dans le cas d'introducteurs spécifiques), à des contructions discursives (en l'absence de tout introducteur), on encore à une interaction de ces deux paramètres (en présence d'introducteurs non spécifiques).

Dans les cas faisant intervenir des introducteurs, l'étude a révélé des liens étroits entre le plan de la syntaxe et celui de l'interprétation. Ainsi :

- lorsque l'introducteur joue la fonction de connecteur transphrastique, on a affaire à une reformulation globale (reformulation de l'ensemble de l'énoncé),
- lorsque l'introducteur joue le rôle de connecteur interpropositionnel, ou de relateur intraphrastique, la reformulation est en revanche partielle (reformulation d'un segment seulement de l'énoncé).

Les reformulations globales tendent à structurer le discours, tandis que les reformulations partielles sont davantage associées à la résolution de problèmes communicationnels.

On voit donc se dessiner des liens étroits entre forme et sens.

A la suite de C. Rossari²²⁴, on a mis en évidence deux grands types de reformulations :

- la reformulation à caractère paraphrastique (RP), qui est une ré-élaboration formelle. Elle permet la coexistence des segments source et reformulé.

²²⁴ Rossari C., *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, 1997, Berne, P. Lang, p. 13.

- la reformulation à caractère non paraphrastique (RNP), qui ré-élabore un contenu propositionnel. Elle propose la substitution interprétative du segment source au segment reformulé.

Quel que soit le cas, la reformulation met en scène les processus de construction du sens : elle révèle que les significations se construisent par élaborations successives. Elle rappelle également que la langue n'est pas un système de signes bi-univoques, qu'à un référent extralinguistique ne correspond pas un terme unique, en conséquence de quoi la construction référentielle peut requérir plusieurs étapes. Les reformulations faisant intervenir un introducteur spécifique, loin de chercher à masquer ces processus d'élaboration de la signification, en explicitent les mécanismes. Ce faisant, elles témoignent d'une pensée qui se cherche et/ ou se précise.

Pour chacune des deux catégories, on a pu dégager des réalisations diverses :

- dans le domaine de la RP, les reformulations se singularisent notamment en fonction de leur orientation. La relation entre le segment source (*S*) et le segment reformulé (*R*) peut être orientée vers l'un ou l'autre segment. Elle peut également prendre la forme d'une équivalence simple.

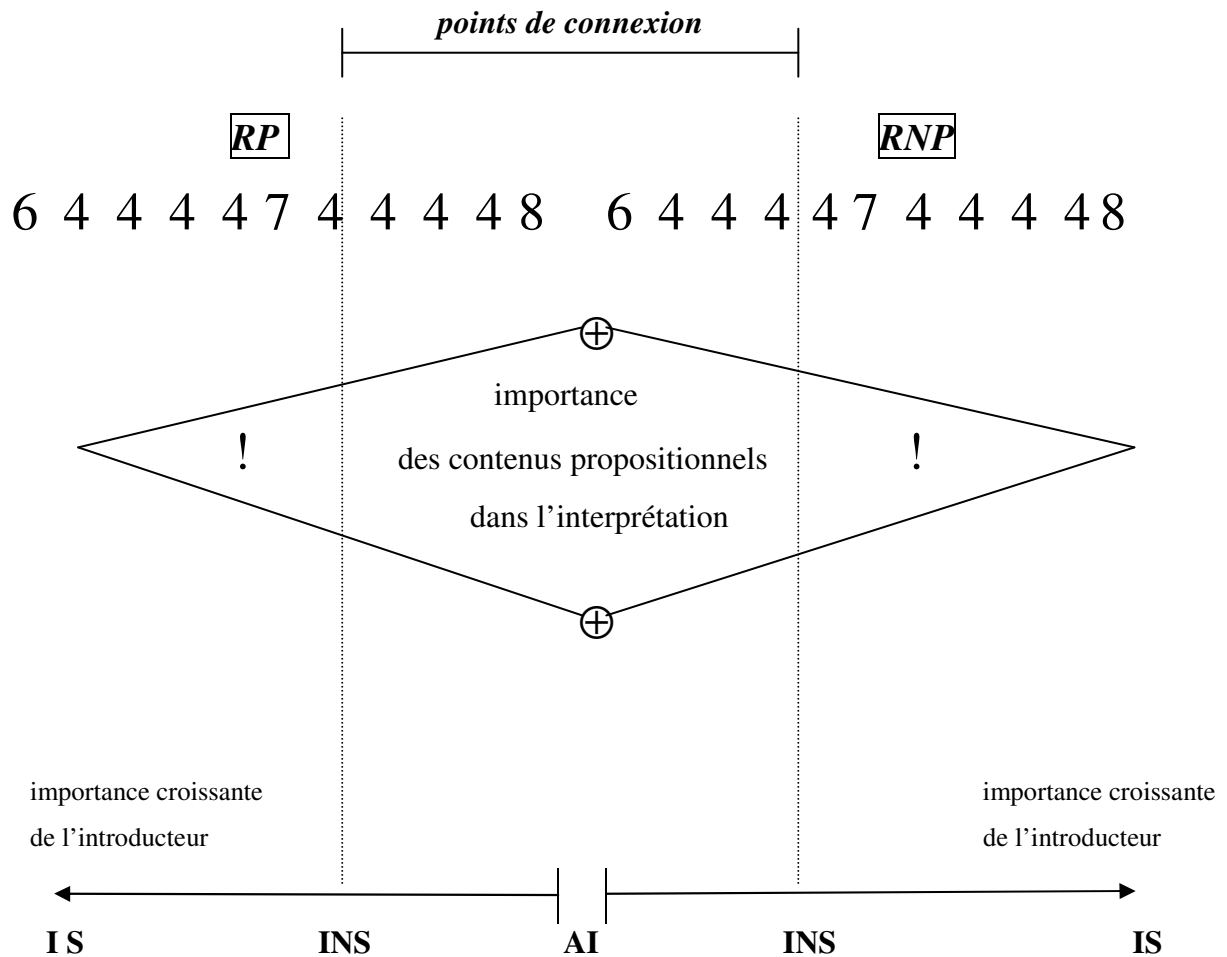
Les RP se distinguent d'autre part selon le degré de cohésion qu'elles présentent entre *S* et *R*.

- en ce qui concerne les RNP, elles contrastent selon le jeu qu'elles opèrent sur les dimensions qualitative, quantitative, ou argumentative du segment source.

Le segment reformulé peut, en outre, se présenter dans un rapport de différenciation, de rupture, ou au contraire constituer un ajout pour le segment source.

Il est remarquable que la RP et la RNP présentent des points de connexion : certains introducteurs non spécifiques ou certaines constructions discursives leur sont en effet communs. On peut notamment citer les introducteurs "I/you mean", "or", "well", ou encore l'apposition de GN. Dans chacun de ces cas, ce sont alors les contenus propositionnels qui suscitent l'une ou l'autre interprétation.

Cette zone de connexion peut être représentée comme suit :



RP désignant la reformulation paraphrastique,
RNP la reformulation non paraphrastique,
IS les introducteurs spécifiques,
INS les introducteurs non spécifiques,
AI l'absence d'introducteur.

Ces points de connexion ne sont pas surprenants lorsque l'on rappelle la nature des deux grandes catégories de reformulations :

- la RP, étant une modification avant tout formelle, peut être considérée comme une reformulation du dire.
- la RNP, étant une modification de contenu, peut être considérée comme une reformulation du dit.

Le dire et le dit étant bien entendu inséparables, il n'est pas surprenant que la RP et la RNP présentent une zone de connexion.

En raison de ces points de jonction, le schéma fait apparaître une structure en miroir :

- plus on se rapproche du centre (emploi de marqueurs non spécifiques, ou absence d'introducteur), plus les contenus propositionnels sont déterminants dans l'interprétation.
- plus on s'éloigne du centre (cas des introducteurs spécifiques), moins les contenus sont importants car les introducteurs sont alors à même d'imposer l'identification d'une reformulation.

Ce schéma explique également la structure de notre travail, qui a débuté par les introducteurs spécifiques de la RP, pour terminer avec les introducteurs spécifiques de la RNP. Les chapitres centraux traitent ainsi des introducteurs non spécifiques et des constructions sans introducteurs, qui peuvent convenir à l'une ou l'autre catégorie de reformulations.

Lorsque la reformulation fait intervenir un introducteur spécifique, le choix de l'introducteur dépend du type de ré-élaboration que l'on veut mettre en évidence (et non nécessairement du rapport existant réellement entre les contenus).

Ainsi, dans le domaine de la RP, les différents introducteurs mettent l'accent soit sur l'équivalence, soit sur les différences entre les contenus. Le segment *R* est parfois présenté comme le prolongement de *S*, et plus souvent comme un retour sur ce premier segment. L'introducteur met éventuellement en évidence le rôle de l'énonciateur, ou encore celui du co-énonciateur, dans la construction du sens.

En ce qui concerne la RNP, l'introducteur peut signaler une préférence pour *R* en l'attribuant à son contenu propositionnel. Dans d'autres cas, cette préférence tient à l'aspect argumentatif ou à la forme de *R*.

L'examen de ces introducteurs spécifiques (qu'il s'agisse de RP ou de RNP) a d'autre part montré que, loin d'être concurrents, ils présentent en réalité des rapports de complémentarité, dûs à la variété de leurs instructions sémantico-pragmatiques. L'énonciateur peut ainsi nuancer ses reformulations en fonction du contexte.

La catégorie des reformulations partage également un certain nombre d'introducteurs avec d'autres types d'opérations : ce sont les introducteurs non spécifiques. Cette « mutualisation » s'explique par un principe d'économie, qui semble situé au cœur d'un grand nombre de phénomènes langagiers. Elle concerne essentiellement des marqueurs de discours (tels que “so”, “well”, “or”, “you know”, “you see”, “yes”, “ok”). La raison majeure pour laquelle ces marqueurs sont compatibles avec la reformulation tient à leur faculté de rattachement des segments qui les encadrent. On remarque que ces introducteurs non spécifiques sont très fréquents à l'oral, ce qui tend à montrer une forte compatibilité entre reformulations orales et marqueurs polyvalents.

Des reformulations peuvent également être identifiées en l'absence d'introducteur. Il est alors nécessaire que les constructions discursives répondent à des contraintes très précises : une forte équivalence des contenus, et éventuellement un parallélisme formel sont requis dans le cas de la RP (on a, plus précisément, affaire à des cas de paraphrase).

Dans le domaine de la RNP, il est nécessaire que le second segment présente un lien avec le premier, tout en entraînant sa mise à l'écart.

La typologie des introducteurs et constructions discursives présentée dans ce travail n'est sans doute pas exhaustive. Elle ne se pose pas non plus en vérité absolue. Nous avons ainsi montré que certains marqueurs (tels que les introducteurs de distanciation) peuvent, chez certains auteurs, être classés parmi les reformulatifs, ce qui n'a pas été retenu ici. Quelles que soient les limites que l'on donne à ces catégories, le champ des reformulations contraste en tout cas avec celui de l'argumentation, car les introducteurs ne fournissent pas les mêmes types d'informations :

- lors d'une opération de reformulation, un second segment est élaboré à partir d'un premier,
- lors d'une opération argumentative, un second segment se rattache à un premier, sans toutefois se présenter comme sa ré-élaboration.

La question des frontières, des « marges » de la reformulation s'est également posée en ce qui concerne :

- la répétition, laissée de côté en raison d'une reprise à l'identique (nous reconnaissons toutefois que, sur le plan énonciatif, la répétition est susceptible de constituer un apport d'information),
- les discours rapportés : nous avons montré que seul le discours narrativisé peut être incorporé à la catégorie des reformulations,
- les ré-élaborations de texte à texte (résumé ou compte rendu). Elles n'ont pas été incluses dans cette étude car il s'agit de reformulations inter-textuelles, or nous avons limité notre objet aux reformulations intra-textuelles,
- les ré-élaborations immédiates (propositions d'une nouvelle formulation après un raté) ont également été considérées comme relevant d'une autre problématique, car le premier segment n'est alors qu'une ébauche de formulation.

Les contours de la notion de reformulation ne sont toutefois pas étanches. Les reformulations entretiennent ainsi des liens étroits avec d'autres opérations. Tout en se présentant comme de simples ré-élaborations, de nombreuses reformulations se caractérisent en effet par des rapports extrêmement variés entre les segments source et reformulé.

Ce peuvent être : des définitions, des dénominations, des illustrations, des explicitations, des vulgarisations, des confirmations, des justifications, des interprétations, des conceptualisations, des commentaires, des rectifications, des relativisations, des recentrages, des récapitulations, des synthèses.

On comprend bien, face à cette grande variété de rapports effectifs entre *S* et *R*, l'interrogation de M. Charolles²²⁵ : il remet en question la pertinence même de la catégorie des reformulations, en raison de contours trop flous.

Elle trouve toutefois sa légitimité lorsqu'on l'envisage d'un point de vue énonciatif : quand bien même elles ne consistent pas en de véritables ré-élaborations, ces opérations sont toujours annoncées comme telles.

²²⁵ Charolles M., « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination, et de rectification », *L'analyse des interactions verbales, la Dame de Caluire : une consultation*, Berne, P. Lang, 1987, p.17.

Cette variété peut d'ailleurs, d'un point de vue communicationnel, être perçue comme une richesse.

En raison de leur complexité, et de l'éventuel hiatus entre le plan des contenus et celui des opérations, les reformulations permettent en effet de :

- **faire progresser la nomination**²²⁶ (cas des reformulations partielles). L'énonciateur peut ainsi proposer un terme plus précis ou plus juste, visant, en somme, à mieux décrire la réalité extralinguistique (on parle alors de reformulations en extension). Il peut également s'agir de proposer une définition ou un synonyme, permettant de réduire ou prévenir l'ambiguïté. La reformulation permet cette fois d'expliquer les mots que l'on emploie (il s'agit alors de reformulations en intension).

- **favoriser la cohésion et la progression du discours** (cas des reformulations globales). En ce cas, on peut observer de fortes distorsions entre les contenus de *S* et *R*. L'introducteur donne toutefois à l'énonciateur la possibilité de lier ses énoncés, de souligner une thématique commune, en planifiant ainsi l'activité discursive. Les reformulations fonctionnent dans ce domaine comme des repères pour le co-énonciateur, car elles lui signalent que l'énonciateur continue d'aborder un même thème de discours. A l'oral, ces reformulations peuvent également éviter les interruptions de la part du co-énonciateur.

- **opérer des ajustements inter-énonciateurs** : on peut en effet reformuler pour mieux se faire comprendre, ou mieux comprendre l'autre (cas des hétéro-reformulations, qui peuvent de surcroît être auto-initiées ou hétéro-initiées). On peut également opérer de légères modifications, comme de fortes rectifications de ses propres propos, ou de ceux d'autrui. Il est enfin possible de vulgariser un propos complexe, en employant des termes adaptés à ce que l'on suppose être le langage du co-énonciateur. La reformulation, traversée de discours autres, ou d'autres registres de langue, est ainsi empreinte d'hétérogénéité. Les ré-élaborations qui explicitent l'incorporation de termes extérieurs s'inscrivent en outre dans le champ de la polyphonie langagière. Elles permettent d'ouvrir son idiolecte en l'adaptant au discours sociolectal environnant, ou de faire tendre un sociolecte vers un discours plus universel.

Les reformulations participent, en somme, d'un travail de régulation du discours. Ceci s'explique par leur dimension métalangagière : les reformulations sont, en effet, toutes issues d'un regard réflexif porté sur la production discursive antérieure.

²²⁶ On retrouve d'ailleurs la RP et la RNP sous forme d'une figure de style appelée « épanorthose ». Elle est définie comme une figure consistant à reprendre un terme pour le corriger, le préciser ou encore le développer.

Lorsque le déclencheur de la reformulation est un défaut de la première formulation, on se situe dans le cadre des non-coïncidences entre les mots et les choses, telles qu'elles sont décrites par J. Authier-Revuz :

« C'est de façon inévitable [...] que les nominations sont inexactes et incomplètes et qu'elles « ratent » le référent. De là, la dimension d'ajustement, d'approximation - de travail de, et dans la non-coïncidence - que comporte toute nomination. » ²²⁷

On a toutefois montré que les reformulations ne sont pas exclusivement suscitées par de tels « défauts de la nomination ». Lorsqu'elles naissent d'une volonté de complétude, de celle d'un enchaînement textuel plus fluide ou mieux structuré, la motivation est alors rhétorique.

La reformulation participe d'une exhibition de la dynamique du dire, qui se déploie en mouvements successifs. On peut, selon les termes de A. M. Clinquart²²⁸, dire de la reformulation qu'elle témoigne de la « maîtrise discursive et communicationnelle du locuteur ».

Les reformulations semblent en définitive jouer un rôle capital dans l'économie du discours. Pour le linguiste, leur intérêt tient aux liens étroits qu'elles présentent entre les plans syntaxique, sémantique, et pragmatique. Elles présentent en outre ceci de fascinant qu'elles témoignent de l'activité épilinguistique (autrement dit, métalinguistique courante) des locuteurs. Le linguiste qui étudie les reformulations se plonge ainsi dans le domaine du regard réflexif par excellence, car il s'agit de produire un discours métalinguistique scientifique à partir d'un discours métalinguistique courant.

« Mais alors cela veut dire que faire comprendre un langage, de quelque manière que ce soit, présuppose déjà un langage [...] Ce qui ne veut dire rien d'autre que : avec le langage, je ne puis sortir du langage. »

Wittgenstein,

Remarques philosophiques, I, 7.

²²⁷ Authier-Revuz J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, tome 2, coll. « Sciences du langage », Paris, Larousse, 1995, ch. VII, p. 522.

²²⁸ Clinquart A.M., « Fonctions rhétoriques des reformulations », *Cahiers du français contemporain*, 3, Hétérogénéités en discours, Paris, Crédif, 1996, p. 151.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD-BAYLE G. (1998) : « Coréférence et diversité des désignations en contexte évolutif : point de vue, empathie et focalisation » ; N. Le Querler et E. Gilbert (éds), *Travaux linguistiques du CERLICO, La référence- 1*, PU de Rennes : 147-170.
- ADAM J.M. (1981) : « Des mots au discours. L'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, 43, Metz, CRESEF : 72-99.
- ADAM J.M., REVAZ F. (1989) : « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, Paris, Larousse : 59-98.
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY D. (1984) : *La conversation quotidienne*, Saint-Cloud, Crédif-Didier, coll. « Essais ».
- ARDITY J. (1987) : « Reprises (répétitions et reformulations) : le jeu des formes et des fonctions » in J. Ardity (éds), *Paroles en construction, Encrages*, 18-19 : 45-58.
- AUCHLIN A. (1981a) : « Réflexion sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Etudes de linguistique appliquée*, 44, Paris, Didier Erudition : 88-103.
- AUCHLIN A. (1981b) : « *Mais heu, pis bon, ben alors, voilà quoi !* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, 1, Genève, Unité de linguistique française : 6-64.
- AUCHLIN A., MOESCHLER J., ZENONE A. (1981) : « Notes sur les mouvements récursifs », *Etudes de linguistique appliquée*, 44, Paris, Didier Erudition : 104-112.
- AUTHIER-REVUZ J. (1978) : « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *D.R.L.A.V.*, 17, Paris, CNRS et Université de Paris VIII : 1-87.
- AUTHIER-REVUZ J. (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *D.R.L.A.V.*, 26, Paris, CNRS et Université de Paris VIII : 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J. (1992a) : *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*, Manuscrit, Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de B.N. Grunig, Paris VIII.
- AUTHIER-REVUZ J. (1992b) : « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55, Paris : 38-42.
- AUTHIER-REVUZ J. (1993) : « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 56, Paris : 10-15.
- AUTHIER-REVUZ J. (1993) : « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative », *Linguisticae Investigationes*, XVII-1, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company : 239-252.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, coll « Sciences du langage », Paris, Larousse.
- AUTHIER-REVUZ J. (2002a) : « Le fait autonymique : Langage, langue, discours – Quelques repères » Actes du colloque : *Le fait autonymique dans les langues et les discours*, SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 5-7 octobre 2000, sur le site internet <<http://cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>

- AUTHIER-REVUZ J. (2002b) : « Du dire « en plus » : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, textes réunis par J. Authier Revuz et M.C. Lala, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 147-169.
- AUTHIER-REVUZ J. (2004) : « La représentation du discours autre : un champ multiple hétérogène », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Actes du colloque tenu à Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris, L'Harmattan : 35-53.
- BANFIELD A. (1973) : « Narrative Style and direct and indirect speech », *Foundations of Language*, 10, New York, MacMillan : 1-39.
- BENVENISTE E. (1996) : *Problèmes de Linguistique Générale*, vol 1 et 2, Gallimard, Paris.
- BERRENDONNER A. (1983) : « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de Linguistique Française*, 5, Genève, Unité de linguistique française : 215-246.
- BERTHOUD A-Cl. (1999) : « Des objets recatégorisés au fil du discours » Actes du colloque de linguistique des 27 et 28 mars 1998, Paris VII, « *Les opérations de détermination, quantification/ qualification* », Paris, Ophrys : 185-198.
- BIKIALO S. (2000) : « La reformulation créative dans *Le Palace* de Claude Simon : détournement de la reformulation et déroutement de la nomination », *Répétition, altération, reformulation*, Actes du colloque de Besançon, Juin 1998, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté : 49-63.
- BLANCHE-BENVENISTE CL. (1985) : « La dénomination dans le français parlé. Une interprétation pour les "répétitions" et les "hésitations" », *Recherches sur le français parlé*, 6, Publications de l'Université de Provence : 109-130.
- BOSREDON B. (1987) : « Si dire c'est faire, reprendre c'est faire quoi ? », *Langue française*, 73, Paris, Larousse : 76-91.
- BOUCHERON S. (2000) : « La langue de l'un et celle de l'autre : l'entre parenthèses comme aire de reformulation », *Répétition, altération, reformulation*, Actes du colloque international de Besançon, Juin 1998, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté : 113-119.
- BOUCHERON S. (2002) : « Parenthèse et double tiret : remarque sur l'accessoirité syntaxique de l'ajout montré », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 123-133.
- BROCKWAY D. (1982) : « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », *Langages*, 67, Paris, Didier : 7-22.
- BROWN G., YULE G. (1983) : *Discourse Analysis*, Cambridge University Press, Londres.
- BUSUTTIL P. (1998) : « La syntaxe et le sens de l'adverbe au superlatif : analyse de quelques cas », *Cynos*, 15, Université de Nice, Sophia Antipolis.
- BUSUTTIL P. (1999) : « Les vertus individualisantes de THE : étude de quelques cas », *Cynos*, 16, Détermination nominale et individuation, Actes du colloque national de linguistique anglaise, Université de Nice, Sophia Antipolis.
- CADIOT A. et al. (1985) : « Enfin, marqueur métalinguistique », *Journal of Pragmatics*, 9, New York, Elsevier : 99-239.
- CHAROLLES M. (1984) : « En réalité et en fin de compte : la résolution des oppositions », *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, 47 : 81-111.
- CHAROLLES M., PETOFI J.S., SOZER E. (éds.) (1986) : *Research in Text Connexity and Text Coherence*, Hamburg, Buske.

- CHAROLLES M., COLTIER D. (1986) : « Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : Eléments pour l'analyse des reformulations paraphrastiques », *Pratiques*, 49, Metz, CRESEF : 51-66.
- CHAROLLES M. (1987) : « Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in P. Bange, *L'analyse des interactions verbales. La Dame de Caluire : une consultation*, Actes du colloque tenu à l'Université de Lyon 2 du 13 au 15 décembre 1985, Berne, P. Lang : 92-122.
- CHAROLLES M. (1988) : « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelle depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, X, 2, Presses Universitaires de Lille : 46-66.
- CLINQUART A.M. (1995) : *La reformulation dans des situations interactives contrastées. Stratégies de discours en français parlé, dans des échanges radiophoniques et des conversations en classe de français langue étrangère*, Université de Rouen.
- CLINQUART A.M. (1996) : « Fonctions rhétoriques des reformulations », *Cahiers du français contemporain*, 3, *Hétérogénéités en discours*, CREDIF, Saint-Cloud : 151-175.
- CORBLIN F. (1995) : *Les formes de reprises dans le discours, anaphores et chaînes de référence*, PU de Rennes.
- COSTE D. (1985) : « Auto-interruptions et reprises », *D.R.L.A.V.*, 34-35, Paris, CNRS et Université de Paris VIII : 127-139.
- CULIOLI A. (1978) : « Valeurs modales et opérations énonciatives », *Le français moderne*, 2, Paris, Editions CILF : 300-318.
- CULIOLI A. (1979) : « Notes du séminaire de DEA, 1977-1978 », notes rédigées par N. Auvolat, Poitiers (non publié).
- CULIOLI A. (1981) : « Sur le concept de notion », *BULAG*, 8 : 62-79.
- CULIOLI A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tomes 1 et 2, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A. (1999) : « Des façons de qualifier », Actes du colloque de linguistique des 27 et 28 mars 1998, Paris VII, *Les opérations de détermination, quantification/qualification*, Paris, Ophrys : 3-12.
- DANJOU-FLAUX N. (1980) : « A propos de de fait, en fait, en effet et effectivement », *Le français moderne*, 48, Paris, Editions CILF : 110-139.
- DANJOU-FLAUX N. (1982) : « Réellement et en réalité. Données lexicographiques et description sémantique », *Lexique*, 1, Lille, STL : 105-151.
- DESCLES J.P. (1999) : « De la notion aux opérations de quantification », *Les opérations de détermination, quantification/qualification*, Paris, Ophrys : 13-44.
- DUCROT O., TODOROV T. (1972) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, coll. « Points », Paris, Seuil.
- DUCROT O. (1989) : *Logique, Structure, Énonciation*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1980a) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1983a) : « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, Unité de linguistique française : 5-36.
- DUCROT O. (1998) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT O., SCHAEFFER J.M. (1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DELÉCHELLE G. (1991) : « Les connecteurs transphrastiques », *Travaux linguistiques du CERIC*, n° 3, PU de Rennes : 115-129.

- DELÉCHELLE G. (1993) : « Connecteurs et relations inter-énoncés », in J.R. Lapaire et W. Rotgé (éds), *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail : 173-194.
- FEUILLET J. (1981) : « Peut-on parler d'une classe de l'adverbe ? », *La linguistique*, 17, 1, Paris, PUF : 19-23.
- FUCHS C. (1980) : *Paraphrase et théories du langage : contribution à une histoire des théories linguistiques contemporaines et à la construction d'une théorie énonciative de la paraphrase*, Thèse d'Etat, Paris VII, sous la direction de A. CULIOLI.
- FUCHS C. (1982) : « La paraphrase entre la langue et le discours », *Langue française*, 53, Paris, Larousse : 22-23
- FUCHS C. (1982) : *La paraphrase*, Paris, PUF.
- FUCHS C. (1984) : *Paraphrase et énonciation*, coll. « L'Homme dans la langue », Ophrys, Paris.
- FRANCKEL J.J. (1987) : « Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin », *Cahiers de linguistique française*, 8, Genève, Unité de linguistique française : 43-68.
- GARCIA C. (1983) : *Etude sémantique de bon, enfin, justement, de toutes manières, dans un corpus oral*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII.
- GAULMYN M.M. (1986) : « Reformulation métadiscursive et genèse du discours », *Etudes de linguistique appliquée*, 62, Paris, Didier Erudition : 98-117.
- GAULMYN M.M. (1987a) : « Actes de reformulation et processus de reformulation », in P. Bange (éds.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne, P.Lang : 83-98.
- GAULMYN M.M. (1987) : « Reformulation et planification discursive », in J. Cosnier et C. Kerbrat-Orrecchioni, *Décrire la conversation*, PU de Lyon : 167-198.
- GAUTHIER A. (1997) : « Even, just et le domaine notionnel », *La notion*, coll. « L'homme dans la langue », Paris, Ophrys : 121-128.
- GILBERT E. (1989) : « Quite, Rather », *Cahier de Recherche n° 4*, Bouscaren J. (éds.), Paris, Ophrys : 7-61
- GIRARD-GILLET G. (2005) : « Le qualitatif dans des syntagmes prépositionnels en in et to », *Cynos*, 23, 1, Le qualitatif, Université de Nice, Sophia Antipolis.
- GIRARD G. (2003) : « Identification, localisation, attribution d'une propriété : analyse des structures *there's an oddness to the room* et *she had a timid side to her* », *Cynos*, 21, 1, Université de Nice, Sophia Antipolis.
- GIRARD G. (1997) : « Notion et construction de la référence dans les compléments circonstanciels de manière », *La Notion*, coll. « L'Homme dans la langue », Paris, Ophrys : 129-138.
- GREENBAUM S. (1969) : *Studies in English Adverbial Usage*, Londres, Longman.
- GROSS M. (1988) : « Réflexions sur la notion de locution conjonctive », *Langue française* 77, Paris, Larousse : 19-37.
- GUIMIER C. (1996) : « Peut-on définir l'adverbe ? », in C. Guimier et P. Larcher (éds), *Travaux linguistiques du CERLICO* 3, PU de Rennes : 11-34.
- GUIMIER C., LARCHER P. (éds) (1991a) : *Les états de l'adverbe*, *Travaux linguistiques du CERLICO*, 3, PU de Rennes.
- GUIMIER C., LARCHER P. (éds) (1991b) : *L'adverbe dans tous ses états*, *Travaux linguistiques du CERLICO*, 4, PU de Rennes.
- GÜLICH E., KOTSCHI T. (1983) : « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, Unité de linguistique française : 305-351.

- GÜLICH E., KOTSCHI T. (1987) : « Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire* », in BANGE P., *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*. Berne, P.Lang : 15-81.
- HALLIDAY M.A.K., HASAN R. (1987) : *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- JONASSON K. (1994) : *Le nom propre, Constructions et interprétations*, Louvain-la neuve Duculot.
- JAYEZ J. (1983) : « La conclusion : pour quoi faire ? », *SIGMA*, 7, Revue de linguistique du CELA, Publications de l'université de Provence : 1-47.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980) : *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORRECCHIONI C. (1984) : *La connotation*, PU de Lyon .
- KERBRAT-ORRECCHIONI C. (1998) : *L'implicite*, Coll. U, Paris, A. Colin.
- KHALIFA J.C. (2004) : *Syntaxe de l'anglais. Théories et pratiques de l'énoncé complexe*, Paris, Ophrys.
- KLEIBER G. (1990) : *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- KOHLER-CHESNY J. (1981) : « Aspects explicatifs de l'activité discursive de paraphrasage » *Revue Européenne des Sciences Sociales* XIX, 56 : 95-114.
- LAPAIRE J.R. et ROTGE W. (1998) : *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, PU du Mirail.
- LE LAN B. (2002) : *Les marqueurs de structuration du discours oral en anglais contemporain : les cas de "you know", "I mean" et "you see"*, DEA, Université de Paris IV.
- MARTIN R. (1990) : « La définition naturelle », *La définition*, coll « Langue et langage », Centre d'étude du lexique, Paris, Larousse, : 86-97.
- MOIRAND S. et al (1994) : « Reformulations et altérations discursives », *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Actes du colloque tenu en Sorbonne les 22-23-24 septembre 1992, Berne, P. Lang : 1-81
- MORTON J. (1984) : « La dénomination », *Langages*, 76, Paris, Larousse : 19-30.
- MORTUREUX M.F. (1982) : « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation » *Langue française*, 53, Paris, Larousse : 48-81.
- MURAT M., CARTIER-BRESSON B. (1987) : « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, Paris, Larousse : 5-16.
- NEVEU F. (1998) : *Etudes sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de J.P Sartre*, Bibliothèque de grammaire et de linguistique, Paris, H. Champion.
- NEVEU F. (2000) : « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, Paris, Larousse : 106-124.
- NEVEU F. (2002) : « L'ajout et la problématique appositive-Détachement, espace phrastique, contextualité », *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 111-123.
- ORLANDI E. (2002) : « Un point c'est tout. Interdiscours, incomplétude, textualisation », *Figures d'ajout*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 65-79.
- PEYTARD J. (1984) : « Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage » *Langue française*, 64, Paris, Larousse : 221-226.
- QUIRK R., GREENBAUM S., LEECH G., STARVIK J. (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, Longman.
- QUIRK R., GREENBAUM S. (1980) : *A University Grammar of English*, Londres, Longman.

- REY-DEBOVE J. (1969) : « Les relations entre le signe et la chose dans le discours métalinguistique », *Travaux de linguistique et de littérature*, VII, 1, Paris, Klincksieck : 113-130.
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert (éds), coll. « L'ordre des mots ».
- RET-DEBOVE J. (1983) : « Le métalangage dans le langage parlé. Recherches sur le français parlé », *G.A.R.S.*, 5, Publications de l'université de Provence : 221-226.
- RICHARD E. (2000) : *La répétition : syntaxe et interprétation*, thèse de doctorat sous la direction de M.Noailly, Université de Bretagne Occidentale.
- RIEGEL M. (1987) : « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires et copulatifs », *Langue française*, 73, Paris, Larousse : 29-54.
- RIEGEL M. (1990) : « La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations », *La Définition*, coll. « Langue et langage », Centre d'études du lexique, Paris, Larousse : 97-111.
- ROSIER L. (1999) : *Le discours rapporté : histoire, théorie, et pratiques*, coll. « Champs linguistiques », Paris, Duculot.
- ROSSARI C. (1989) : « Apports de l'analyse contrastive à la description de certains connecteurs reformulateurs du français et de l'italien », *Cahiers de linguistique française*, 10, Genève, Unité de linguistique française : 193-414.
- ROSSARI C. (1990) : « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, Genève, Unité de linguistique française, 11 : 345-359.
- ROSSARI C. (1992a) : « De l'exploitation de quelques connecteurs reformulateurs dans la gestion des articulations discursives », *Pratiques*, 75, Metz, CRESEF : 111-125.
- ROSSARI C. (1992b) : « De fait, en fait, en réalité : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum*, 3, *Variations sur des actes du langage*, PU de Nancy, :139-161.
- ROSSARI C. (1993) : « Problèmes posés par la traduction de connecteurs en français et en italien », *Actes du XXème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, München, K.G. Saur.
- ROSSARI C. (1997) : *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Berne, P. Lang.
- ROULET E. (1980) : « Stratégies d'interaction, modes d'implicite et marqueurs illocutoires », *Cahiers de linguistique française*, 1, 80-103.
- ROULET E. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- ROULET E. (1986) : « Complétude interactive et mouvements discursifs », *Cahiers de linguistique française*, 7 Genève, Unité de linguistique française : 189-206.
- ROULET E. (1987) : « Complétude interactive et connecteurs reformulateurs », *Cahiers de linguistique française*, 8, Genève, Unité de linguistique française : 11-140.
- ROULET E. (1990) : « Et si après tout, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées », *Cahiers de linguistique française*, 11, Genève, Unité de linguistique française : 329-343.
- RUBBATEL C. (1982) : « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », *Cahiers de linguistique française*, 4, Genève, Unité de linguistique française : 37-61.
- SCHELLING M. (1982) : « Quelques modalités de clôture : les conclusifs finalement, en somme, au fond, de toute façon », *Cahiers de linguistique française*, 4, Genève, Unité de linguistique française : 63-106.

- SCHIFFRIN D. (1987) : *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCNEDECKER C. (1992) : « La gestation des marqueurs récapitulatifs : l'exemple de *bref* », *L'activité résumante*, Presses de l'Université de Metz : 63-103.
- SCHOURUP L. (1985) : *Common Discourse Particles in English Conversations* : "Like", "Well", "You know", New York, Garland.
- SCHOURUP L. (1999) : « Discourse Markers », *Lingua*, 107, New York, Elsevier : 227-265.
- SCHUWER M. (2001) : « Remarques sur l'adjectif épithète simple en anglais général et en anglais de spécialité », *L'anglais de spécialité en France*, Presses Universitaires de Bordeaux : 51-63.
- SCHUWER M. (2004) : « Les marqueurs dits de l'intensité moyenne en français », *Travaux linguistiques du Cerlico. Intensité, Comparaison, Degré -1*, 17, Presses Universitaires de Rennes : 201-219.
- SMABY R. M. (1971) : *Paraphrase Grammars*, Dordrecht, Reidel.
- TAMBA I. (1987) : « OU » dans les tours du type : « Un bienfaiteur public ou évergète », *Langue française*, 73, Paris, Larousse : 16-29.
- TOURATIER C. (2001) : « Que faut-il entendre par 'connecteur' ? », CLAIX, <http://www.up.univ-mrs.fr/wclaix/connecteurs/connecteurs.htm>
- TURCO G., COLTIER D. (1988) : « Les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques*, 57, Metz, CRESEF : 57-59.
- VASSILIADOU H. (2004) : « Les connecteurs de reformulation : *c'est-à-dire* en français et en grec », *Linguisticae Investigationes*, 27, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company : 125-146.
- ZENONE A. (1981) : « Marqueurs de consécution : le cas de *donc* », *Cahiers de linguistique française*, 2, Genève, Unité de linguistique française : 113-139.

La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives. Elle analyse, à partir de corpus oraux et écrits, les éléments permettant l'identification de reformulations en anglais contemporain.

L'analyse de la notion conduit à distinguer deux grands types de reformulations : la reformulation paraphrastique et la reformulation non paraphrastique. À chacune sont associés des introducteurs, certains spécifiques, d'autres non. Ils constituent les indices linguistiques d'opérations de reformulation. Leur présence n'est toutefois pas systématique. En l'absence d'introducteur, c'est alors la construction discursive elle-même qui permet l'interprétation. Les reformulations se réalisent ainsi sous des formes variées, tant sur le plan syntaxique qu'interprétatif.

L'étude s'intéresse enfin aux fonctions des reformulations dans l'économie discursive : elles peuvent, selon le cas, faire progresser la nomination, favoriser la cohésion et la structuration du discours, ou faciliter les ajustements inter-énonciateurs.

REFORMULATION, RÉ-ÉLABORATION, ÉNONCIATION, MÉTALANGAGE, AJUSTEMENT INTER-ÉNONCIATEURS, COHÉSION DISCURSIVE, CONNECTEURS, INTRODUCTEURS, CORPUS.

Reformulations in contemporary English : linguistic clues and discursive constructions

This study, carried out within the framework of the Theory of Enunciative Operations, is based on oral and written corpora. It analyses the elements which enable the identification of reformulations in contemporary English.

The analysis of the notion leads us to examine the two main categories of reformulations : paraphrastic reformulations and non-paraphrastic reformulations. Several introducers can be associated to each of them. They can either be specific or non-specific and act as linguistic clues to the identification of reformulations. Introducers, however, are not always required and, when there are none, it is the discursive construction itself which can be interpreted as a reformulation.

Reformulations can thus be found under very different forms, either from a syntactic or from an interpretative point of view.

Throughout this work, we also examine the functions of reformulations in discourse. They can contribute to the activity of naming things, to discourse cohesion and structure, and to helping utterers better understand each other.

REFORMULATION, RE-ELABORATION ENUNCIATION, METALANGUAGE, MUTUAL UNDERSTANDING, DISCOURSE COHESION, CONNECTIVES, INTRODUCERS, CORPORA.

DISCIPLINE : LINGUISTIQUE ANGLAISE
EA 3874 LIDILE